Regards sur les noms de lieux

Jean Poirier

Études et recherches toponymiques, 3

Gouvernement du Québec
Commission de toponymie

Cet ouvrage a été préparé et publié sous la direction de Christiane Pâquet

Cartographie :
Serge Labrecque

Graphisme :
Gilbert Bochenek

Traitement de texte :
Francine St-Pierre Inc.

Composition :
Caractéra Inc. et
Composition Québec Inc.

Photogravure :
Litho Acmé Inc.

Impression :
Imprimerie Canada Inc.

Édition réalisée
à la Direction de l'édition
Direction générale des publications gouvernementales
Ministère des Communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal – 3e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-04688-2

Avertissement liminaire

Publiées au cours d'une période de 20 ans et sans que l'auteur sût d'avance que les 23 études que contient ce recueil feraient l'objet d'un ouvrage qui les réunirait, il y a quelques redites qui paraissent naturelles surtout parce que certains textes s'adressaient à des publics différents (québécois et européens).

Les études tirées de 15 publications et ayant paru à des époques variées, on comprendra également que quelques toponymes cités ne sont plus officiels. Par exemple, le nom de la *municipalité de Sainte-Pétronille*, à l'île d'Orléans, a maintenant succédé à celui de *village de Beaulieu*. Par ailleurs, la forme primitive d'un nom de lieu a été parfois indiquée. Il en est ainsi pour le nom *Table de Roland* au lieu de *Table à Roland* parce qu'il s'agissait de la première mention connue en (1632) de ce toponyme. Il faudra donc se référer au Répertoire toponymique du Québec et à ses suppléments pour en connaître la forme officielle.

La graphie des noms de peuples amérindiens n'a fait l'objet d'avis de recommandation par l'Office de la langue française que le 3 août 1979, alors qu'un certain flou existait antérieurement sur l'écriture de ces ethnonymes. C'est pourquoi le lecteur trouvera quelquefois, par exemple, Abénakis et Algonkin au lieu des formes Abénaquis et Algonquin maintenant recommandées par l'Office.

Les normes d'écriture des noms d'entités géographiques naturelles et de type administratif n'ont été fixées qu'en 1979 par la Commission de toponymie d'où les quelques écarts qui se sont glissés dans l'écriture de certains toponymes.

Jean Poirier

Préface

À 60 kilomètres d'Alep, en Syrie, une mission archéologique italienne de l'Université de Rome, sous la direction du professeur Paolo Matthiae, faisait, en 1975, une découverte aux conséquences incalculables quant à l'évolution de nos connaissances relatives au 3e millénaire avant Jésus-Christ.

Dans les ruines de ce que l'on sait maintenant être la ville d'Ebla, après quinze ans de fouilles, il mit la main sur un trésor d'une valeur sans égale: 15 000 tablettes d'argile à écriture cunéiforme, constituant les vestiges des archives royales de cette capitale d'un royaume disparu.

Pour mesurer l'importance de cet événement, qu'il suffise de mentionner que toutes les sources écrites connues jusqu'à date relatives à cette lointaine époque n'atteignent pas le quart des documents retrouvés à Ebla.

Mais, dira-t-on, quels liens peut-on faire entre cette découverte et la toponymie?

Maintenant que la langue de ces textes a pu être déchiffrée, les spécialistes nous révèlent qu'on retrouve sur ces tablettes poussiéreuses les noms de plus de 5 000 noms de lieux!

De là à dire que la toponymie est vieille comme le monde, il n'y a qu'un pas, que je franchirai allégrement.

Son étude, cependant, est beaucoup plus récente.

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que les premiers travaux, en France, ont marqué le début de la réflexion sur ce reflet de l'appropriation du territoire par l'homme.

Quant au Québec, cette étude, sur une base scientifique, est toute récente. L'auteur du présent ouvrage est un des pionniers en ce domaine. Lentement, mais sûrement, à la manière du tailleur de diamants, il a laborieusement ciselé quelques joyaux en se penchant de façon approfondie sur quelques-uns des toponymes actuels ou disparus de la toponymie québécoise.

Mais, malheureusement, cette collection de bijoux était dispersée aux quatre vents. Les nombreux textes qu'on lira ou relira ici ont, en effet, d'abord été publiés sous forme d'articles de revues ou comme partie d'un ensemble de textes.

À la manière du bijoutier qui expose, dans sa vitrine, les chefs-d'oeuvre des orfèvres et tailleurs de diamants, la Commission de toponymie est fière de présenter aujourd'hui au public québécois ce recueil de textes de monsieur Jean Poirier.

Monsieur Poirier oeuvre dans ce domaine depuis près d'un quart de siècle. Il a occupé pendant de très nombreuses années la fonction de secrétaire de l'ancienne Commission de géographie. Il occupe, depuis 1977, la fonction d'adjoint au président de la Commission de toponymie et est membre de cette commission depuis sa formation.

À titre de président de la Commission de toponymie et à titre d'ami de longue date, il me fait plaisir de vous inviter à partager avec Jean Poirier ses «regards sur les noms de lieux». Vous y verrez briller son érudition éblouissante, sa connaissance des langues, ses solides références historiques.

Et vous pourrez alors déclarer avec moi: «Voilà vraiment l'oeuvre d'un maître orfèvre!»

Le président,
François Beaudin

Table des matières

	Page
Avertissement liminaire	V
Préface	VII
Avant-propos	1
Liste des études classées chronologiquement	3

Première partie
Études générales

La toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent des vestiges du passé	7
Esquisse de toponymie québécoise	15
Problèmes généraux de toponymie au Québec	23
Quelques caractéristiques générales de la toponymie du Québec	35
Terminologie et choronymie	43
La Commission de géographie du Québec et la normalisation des noms géographiques	49
De la tradition orale en toponymie	53
Politiques toponymiques du Québec à l'égard des contacts linguistiques	57
Aperçu général sur la toponymie canadienne-française	63
Toponymie canadienne	67
Dictionnaire des noms de lieux du Québec. Projet de publication	71

Deuxième partie
Études particulières

La toponymie de l'île d'Orléans	79
Le nom de lieu Montréal	95
Exemple de diachronie choronymique: le vocable La Malbaie en Gaspésie	97
Le toponyme Lacolle et son dérivé anglais Cole	101
Le toponyme île au Ruau	107
La table de Roland: nom primitif du mont Sainte-Anne dans la région de Percé	113

Troisième partie
Études sur les noms de lieux aborigènes

Le nom de lieu Québec	119
Le toponyme Anticosti	121
Les noms de lieux amérindiens du Québec face aux conquérants	123
Les toponymes amérindiens encore en usage dans la nomenclature du Québec	129
Aperçu typologique des toponymes esquimaux du Nouveau-Québec	135
Les êtres surnaturels dans la toponymie amérindienne du Québec	139
Références	147
Index	161

Avant-propos

La toponymie a pour objet l'étude des noms de lieux. Les toponymes peuvent être étudiés sous leur aspect génétique, évolutif, explicatif, historique, sociologique, politique, géographique, linguistique et folklorique. Cette science se préoccupe également de certains aspects administratifs, tels la normalisation et l'officialisation des noms de lieux, l'établissement de critères pour le choix des toponymes officiels, la terminologie toponymique, la forme officielle des noms géographiques étrangers. C'est dire que la toponymie intéresse à la fois les historiens, les géographes, les folkloristes, les linguistes, les sociologues, les administrateurs gouvernementaux, sans parler du public lettré ou des amateurs.

Depuis la plus haute antiquité, on s'est efforcé d'expliquer la formation et le sens des noms géographiques. Les origines de la science toponymique, en France, remontent au XVII[e] siècle mais il faut attendre la deuxième moitié du XIX[e] siècle pour que les vrais précurseurs ouvrent l'ère des réalisations. Le véritable fondateur de la toponymie française fut Auguste Longnon qui a érigé la science toponymique en un corps de doctrine. De 1879 à 1911, Auguste Longnon a enseigné la toponymie à l'École des Hautes Études et au Collège de France. Depuis le début du XX[e] siècle, l'essor de la toponymie, en France, s'est poursuivi et parmi les nombreux toponymistes qui ont réalisé des travaux remarquables, on peut avancer que ceux d'Albert Dauzat ont été les plus marquants.

Au Québec, la toponymie n'est pas une science bien vieille puisqu'elle ne remonte qu'aux environs de 1900. Mais depuis cette époque, elle a fait l'objet de travaux d'ensemble remarquables et de recherches de détail très fouillées. Qu'il suffise de citer, dans la première catégorie, *Toponymie canadienne* de Luc Lacourcière publiée en 1955. Parmi les travaux scientifiques spécifiques, ceux de Jacques Rousseau, en particulier *Les noms géographiques du Bic* (1929), *La toponymie de l'île aux Coudres* (1942) et *Grandeur et décadence des Monts Watshish* (1959), témoignent de la probité toponymique de ce savant. En 1966, naît officiellement le Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique à l'Institut de géographie de l'Université Laval. Des ouvrages de haute valeur scientifique sont périodiquement publiés.

Le présent recueil réunit 23 études toponymiques publiées de 1962 à 1981. Elles sont présentées par sujets et non pas classées chronologiquement. Je les ai fait paraître dans des collections spécialisées en onomastique et dans des revues de vulgarisation. Elles sont regroupées en trois parties. La première comprend des études générales portant sur des questions d'ensemble ou thématique. La deuxième partie concerne des travaux spécifiques consacrés à la toponymie d'un secteur du territoire et à l'étude des noms de lieux français particuliers. Sont rassemblées, dans la troisième partie, les études sur les noms de lieux aborigènes.

Ce spicilège se veut un modeste instrument pour ceux qui désirent entreprendre des études sur la toponymie du Québec. Il faut donc souhaiter que des chercheurs de plus en plus nombreux s'intéressent aux questions toponymiques.

Avant de clore cet avant-propos, j'ai un agréable devoir à remplir, c'est de remercier Monsieur François Beaudin, président de la Commission de toponymie du Québec, qui a rendu possible la réalisation de ce recueil.

J'adresse aussi mes plus vifs remerciements à ceux qui m'ont apporté leur précieux concours dans le travail difficile de la toponymie. Monsieur Fernand Grenier, membre de la Commission de toponymie du Québec, qui m'a guidé dans mes premières recherches sur les noms de lieux. Monsieur Michel Roblin, chargé de conférences sur l'histoire du peuplement et de l'habitat en France aux époques anciennes à l'École des Hautes Études à la Sorbonne, qui m'a fait connaître la méthodologie scientifique de la toponymie. Monsieur Henri Dorion, délégué général du Québec à México, qui m'a initié à un éventail plus étendu des sujets d'étude sur les noms de lieux. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Jean Poirier
Adjoint au président

Liste des études classées chronologiquement

- La toponymie de l'île d'Orléans 1962
- De la tradition orale en toponymie 1965
- Problèmes généraux de toponymie au Québec 1966
- Toponymie canadienne 1966
- Esquisse de toponymie québécoise 1967
- Les toponymes amérindiens encore en usage dans la nomenclature du Québec 1968
- Le toponyme Île au Ruau 1956
- Les êtres surnaturels dans la toponymie amérindienone du Québec 1969
- La toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent des vestiges du passé 1971
- Le toponyme Lacolle et son dérivé anglais Cole 1971
- Aperçu général sur la toponymie canadienne-française 1972-1973
- Politiques toponymiques du Québec à l'égard des contacts linguistiques 1972
- Exemple de diachronie chronymique: le vocable La Malbaie en Gaspésie 1973
- Exemple d'un article du dictionnaire: Saint-Laurent, fleuve et golfe 1975
- Le toponyme Anticosti 1975
- Aperçu typologique des toponymes esquimaux du Nouveau-Québec 1976
- Quelques caractéristiques générales de la toponymie du Québec 1976
- Terminologie et choronymie
- Les noms de lieux amérindiens du Québec face aux conquérants 1978
- Le nom de lieu Montréal 1979
- Le nom de lieu Québec 1980
- La table de Roland: nom primitif du mont Sainte-Anne en Gaspésie 1981
- Dictionnaire des noms de lieux du Québec. Projet de publication 1982

Études générales

La toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent des vestiges du passé

D'abord publiée dans la revue Forces, nº 17, Montréal, 1971, pp. 35-42.

La création des noms de lieux est un phénomène essentiellement sociologique et l'étude des toponymes nous renseigne sur les rapports entre l'homme et la terre. De plus, comme le signalait fort à propos Robert Aron, «La toponymie est un des meilleurs instruments pour connaître l'histoire du sol français». Cette réflexion de l'auteur de *L'Histoire et ses interprétations* peut s'appliquer à la plupart des nomenclatures géographiques et il en va de même pour celle du Québec. La couverture toponymique du territoire se présente comme une image du milieu humain où, bien souvent, sont attachés des vestiges du passé.

Les formations choronymiques du Québec peuvent se classer en trois types principaux. D'abord les choronymes à valeur topographique ou descriptive. En second lieu, les appellations formées d'après des noms d'hommes. Les toponymes inspirés des croyances complètent cette classification. Mais d'autres types sont également représentés dont notamment les formations métaphoriques, anecdotiques, légendaires, les noms transférés et transposés. Dans notre propos volontairement sommaire, nous dégagerons quelques traits majeurs qui caractérisent les choronymes amérindiens et français du territoire, afin de faire ressortir l'aspect évocateur de la toponymie du Québec.

Bien que dépouillé de nombreux témoins, l'héritage toponymique laissé par les autochtones est imposant. Il n'y a pas de quoi s'en étonner si l'on considère que les Amérindiens ont parcouru le territoire en tous sens et qu'ils ont assigné des noms à une foule d'entités géographiques du sol québécois. Un grand nombre de vocables indigènes ont naturellement passé dans l'usage courant. Aussi, les apports esquimaux et indiens retiendront d'abord notre attention.

Sept cents toponymes esquimaux

Presque complètement ignorés et parfois même écartés jusqu'à récemment, les toponymes esquimaux s'imposent maintenant de plus en plus. Atteignant à peine une cinquantaine d'unités sur les cartes, il y a quelques années, on en dénombre actuellement plus de sept cents. Ces dénominations identifient des localités, cours d'eau, lacs, monts et autres détails géographiques du Nord québécois. La grande majorité d'entre eux sont descriptifs et c'est là une de leurs principales caractéristiques. Il en est ainsi pour le nom de la localité de *Tasiujaq*; composé des racines *tasi* (lac) et *ujaq* (qui ressemble à), ce terme signifie (qui est

comme un lac) soit une baie. *Inoucdjouac*, nom d'une autre localité du Nouveau-Québec, est formé du radical *inuk* (homme esquimau) et du suffixe *juaq* (grand) c'est-à- dire (le grand homme esquimau). Dans la nomenclature esquimaude, on trouve également des toponymes ayant une origine anthroponymique. Ainsi *Mailasikkut*, nom attribué par les Esquimaux pour déterminer le village de *Fort George*, est formé de *Mailasi*, anthroponyme esquimau, et de *kkut* (le groupe de), soit (le groupe de Mailasi). Il est d'autres toponymes qui tirent leur origine dans le domaine du surnaturel esquimau. Ainsi le terme *Tuurngait* veut dire (Les Esprits) et il identifie plusieurs entités géographiques du Nord québécois. Le nom du massif des *Torngat*, par exemple, a cette signification, même s'il s'agit d'un toponyme mutilé. Dans la nomenclature géographique esquimaude, il doit exister d'autres types de toponymes; leur cueillette effectuée d'une façon plus exhaustive permettra sans doute de les connaître.

Les noms indiens: descriptifs et mythiques

Parmi les appellations autochtones, les toponymes indiens sont de beaucoup les plus nombreux. Depuis la découverte du territoire, les multiples contacts établis entre les indigènes et les Blancs devaient naturellement favoriser la connaissance de ces noms et souvent permettre leur consécration. Ainsi Jacques Cartier mentionne *Saguenay*, *Hochelaga*. La grande majorité des toponymes indiens sont également d'origine descriptive. Voyons quelques exemples choisis parmi les noms de territoires, de comtés et de localités. Le toponyme *Québec* est un terme algonquin signifiant (détroit). La meilleure explication fournie pour le choronyme *Abitibi* semble être celle avancée par le Père J.-E. Guinard; les termes *Abita* (la moitié) et *bi* pour *nipi* (eau), veulent dire (eau mitoyenne). D'après ce missionnaire, *Mistassini* signifie (grosse pierre); les racines *Mis* (grosse) et *asin* (pierre) rendent cette idée. *Gaspé* est l'évolution du terme micmac *Gespeg*, selon le Père Pacifique, lequel lui donne le sens de (bout, fin, extrémité). Voici l'étymologie fournie par le Père Georges Lemoine concernant le choronyme *Témiscamingue*: *timi* (profond) et *skami* (étendue d'eau plus ou moins courante). Par ailleurs, cet indienologue explique ainsi le sens de *Chicoutimi*: *tsheku* (enfin) et *timiu* (c'est profond). Pour *Shawinigan*, celui-ci affirme que ce nom signifie (portage sur la crête) et l'interprète ainsi: *acawe* (sur la crête) et *onigan* (portage). Le Père Lemoine explique que *Matane* vient de l'algonquin *Matawan*, terme dont le sens est (confluent de rivières), ce qui correspond à la topographie des lieux.

Les toponymes indiens d'origine mythique, quoique beaucoup moins nombreux, sont également représentés dans la nomenclature du Québec. Parmi les plus usités, mentionnons *Manitou* et *Manto*, (Esprit ou Génie); *Matchi-Manitou*, (Esprit mauvais) et *Windigo*, (monstre fabuleux). Ces mythotoponymes caractérisent en particulier des cours d'eau, lacs, chutes et rapides.

Plusieurs toponymes indiens ont été traduits. Il en est ainsi pour le nom de la localité de *Grand'Mère*. Dans le lit du Saint-Maurice, un rocher affectant la forme d'une vieille femme, (une grand-mère), était appelé *Kokomis* par les Indiens. En outre, il est arrivé fréquemment que des vocables indigènes ont été adaptés. Par exemple, le nom du lac *Antiquois* (Témiscamingue) est l'évolution française du terme algonquin *Naatikwa*. D'après le Père G. Lemoine, ce mot signifie (aller à la chasse au caribou). Il est également arrivé que des noms français n'aient pas réussi à évincer des vocables indiens. Dans sa Relation de 1663-1664, le Père Jérôme Lalemant relate que «sur le tard nous entrasmes dans

la grande rivière de Manikouaganistikou, que les François appellent la rivière Noire, à cause de sa profondeur». Puis ce missionnaire ajoute plus loin: «Nous arrivasmes au *lac de Manikouagan*; (. . .) & que nous appellerons le *lac de S. Barnabé*«. L'appellation *Manicouagan* servant à dénommer ce lac et cette rivière de la Côte-Nord a cependant survécu en dépit du désir conscient de les évincer. Ce nom d'origine montagnaise signifie, d'après le Père G. Lemoine, «là où l'on donne à boire».

Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que des anthroponymes indiens n'aient pas été très souvent appliqués à des traits du relief québécois. Samuel de Champlain fait bien mention, en 1610, d'«un Capitaine sauvage appelé Batiscan», mais il avait déjà indiqué le choronyme *rivière Batiscan*, dès 1603. Quoi qu'il en soit, ce terme montagnais, d'après le Père G. Lemoine, est une déformation de *patiskano* qui signifie «(on fait un portage pour couper une pointe)».

Les dénominations françaises marquent, dès le XVII[e] siècle, tout le territoire québécois

Par suite des découvertes et plus tard de la colonisation du territoire, la puissance des Blancs s'est imposée et leur influence s'est également traduite dans la toponymie du Québec. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les toponymes eurocanadiens constituent le principal apport du corpus choronymique du territoire. Avant d'aborder les formations toponymiques françaises du Québec, nous voudrions ouvrir une parenthèse pour expliquer l'origine du toponyme *Labrador*. C'est à l'explorateur portugais João Fernandes que l'on doit ce nom. Parti des îles Açores aux environs de 1500, cet explorateur a laissé son nom de métier, soit laboureur (llavrador en portugais) à des territoires qu'il a découverts.

Mais dans la nomenclature du Québec, ce sont les toponymes français qui sont nettement les plus abondants. Les tout premiers se sont fixés dès le XVI[e] siècle avec la venue des découvreurs et des explorateurs. Au siècle suivant, l'apport des colonisateurs, des autorités civile et religieuse, des seigneurs et des premiers colons notamment a été déterminant à cet égard. Les dénominations qui ont été alors assignées imprégnèrent si fortement le territoire québécois qu'on peut dire que bien des grands traits actuels de la toponymie du Québec étaient déjà constitués à la fin de XVII[e] siècle. La plupart des choronymes français sont de types descriptifs, anthroponymiques et religieux. Certains toponymes évoquent des anecdotes, d'autres des événements heureux ou tragiques. Il est des noms qui tirent leur origine soit d'une métaphore, soit d'une légende. Quelques explications accompagnées d'exemples nous feront voir l'importance et la diversité de la nomenclature géographique française du Québec.

Accidents de terrain, événements, légendes, histoire

Voyons le premier type. Les noms descriptifs font leur apparition dans les Récits de Jacques Cartier. Mentionnons *Blanc Sablon, sept Ysles, la baye de Chaleur*: (Leur terre est en challeur plus temperée que la terre d'Espaigne, . . .), *l'isle es Couldres* (y a plusieurs couldres franches, que treuvasmes fort chargez de nozilles, . . .), etc. De même dans les Narrations de Samuel de Champlain: *cap à l'Aigle, rivière du Gouffre, cap de Tourmente, pointe aux Allouettes*, etc. Mais à côté de cette nomenclature imposée et consignée par les découvreurs et par les

colonisateurs, il s'en crée une autre que l'on peut qualifier de spontanée. Pêcheurs, trafiquants de fourrures, coureurs des bois, colons et autres enrichissent notre toponymie de beaux noms descriptifs et évocateurs. Il en est ainsi pour *Pointe-Claire*: on raconte que cette pointe s'avançant dans le *lac Saint-Louis* permettait à la (clarté du jour) de se prolonger plus tard qu'ailleurs; *lac des Deux-Montagnes* (collines de Rigaud et d'Oka); *Rapides des Cèdres, Pointe-aux-Trembles*; *Bellechasse*, primitivement (islets de Belle-chasse), à cause de l'abondance du gibier; *Terre-bonne*, dû à la qualité excellente de la terre et les formations plus récentes dont *Outremont, Val-d'Or, Entrelacs, Fermont*, à signification transparente.

Plusieurs toponymes descriptifs sont des formations dialectales. Moins nombreux qu'en France où ces vocables représentent 90% de tous les noms de lieux de l'Hexagone, il en existe tout de même un certain nombre au Québec. Voici quelques exemples choisis parmi les noms de localités. *Montréal*, (mont Royal); *Le Bic* (le pic); *La Malbaie* (la mauvaise baie); *La Tuque*, du vieux français *tuc* (sommet); *Cap-Santé*, du vieux français *santeyf*, (sain, salutaire); *Lacolle* est un descendant du bas latin *collis* (colline). On voit que la dialectologie et la toponymie constituent un merveilleux diptyque.

Les formations métaphoriques, bien que peu abondantes dans les toponymes majeurs du Québec, déterminent quelques noms de localités. Il en est ainsi pour *Tourelle*, en Gaspésie. Les gens ont assigné le nom de tourelle à un monadnock affectant la forme d'une petite tour située sur le rivage. De même pour la localité des *Grondines*; ce toponyme aurait accaparé son nom à celui de rapides du Saint-Laurent qui font du bruit, (qui grondent).

Événements heureux ou tragiques, anecdotes, faits divers où la légende se confond souvent avec l'histoire, sont à l'origine d'un bon nombre de choronymes. C'est à la moquerie populaire que *Lachine* doit son appellation. En 1669, Robert Cavelier de La Salle partit de ce lieu, alors dénommé *Saint-Sulpice*, à la recherche d'une route pour la Chine, route qu'il ne découvrit pas. On attribua par dérision le nom de *La Chine* (maintenant *Lachine*) à cette localité. *Sault-au Récollet* rappelle le souvenir d'un événement tragique. Le Père Nicolas Viel, récollet, se noya dans ce rapide de la rivière des Prairies, en 1625, à son retour du pays des Hurons. *Trois-Pistoles* a une origine légendaire Par suite du naufrage d'un navire, la légende raconte que des gens seraient accourus pour secourir les naufragés. Pour remercier leurs sauveteurs, les marins auraient donné à chacun trois pistoles. Légendaire encore, l'origine du nom de la localité de *L'Anse-Pleureuse*, en Gaspésie. D'après Carmen Roy, «les premier colons entendaient sortir de la forêt des pleurs et des plaintes qu'ils attribuaient aux âmes vagabondes de deux petites filles». Les exemples pourraient être multipliés.

Grands hommes, découvreurs, seigneurs, défrichours

Après les noms descriptifs, ce sont les appellations dédicatoires qui feront l'objet de notre propos. Moins pittoresques que les vocables précédents, ceux-ci nous renseignent en revanche sur les personnages illustres, et parfois sur ceux qui sont moins connus, mais qui, de près ou de loin, ont joué un rôle souvent déterminant dans notre histoire. Il s'agit, dans tous les noms ayant une origine anthroponymique, de vocables transposés, c'est-à-dire d'anthroponymes devenus toponymes. En outre, ces noms, dans la plupart des cas, ne sont pas de création spontanée, mais ont été imposés par voie d'autorité. Ces anthropotoponymes peu-

vent se classer en une foule de catégories, mais nous ne retiendrons que celles qui semblent les plus caractéristiques et nous devrons nous contenter de quelques exemples.

D'abord des Grands de France furent honorés. Par exemple *l'île d'Orléans*, qui doit son nom à Jacques Cartier, fut baptisée ainsi en 1535. D'après l'historiographe Thévet, le marinier malouin lui attribua cette appellation en l'honneur de Henri II, fils de François 1[er] qui portait le titre de duc d'Orléans. De même Samuel de Champlain attribua, en 1632, le nom de *Sault de Montmorency* à une chute d'eau située à huit kilomètres de la ville de Québec. Il tenait à rappeler le souvenir de Charles de Montmorency, sieur d'Ampville et de Meru, alors vice-roi de la Nouvelle-France. Le *Richelieu* est lié au souvenir du ministre de Louis XIII, le cardinal Armand-Jean Du Plessis, duc de Richelieu. La localité de *Mont-Louis*, en Gaspésie, rappelle la mémoire de Louis XIV.

Les noms de découvreurs, d'explorateurs et de colonisateurs déterminent, en particulier, des comtés, localités et autres entités géographiques du territoire. Parmi les plus connus qui ont eu droit à cet honneur de la toponymie, il convient de mentionner *Cartier, Roberval, Champlain, Nicolet, La Salle, Albanel, Maisonneuve, La Violette*. De même pour les gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France: *Montmagny, Frontenac, Jonquière, Vaudreuil, Champigny, Talon, Beauharnois*.

Les seigneurs, grands et petits, ont laissé en particulier leur nom aux localités qui se sont constituées plus tard dans leur concession. La ville de *Repentigny*, par exemple, doit son nom au premier concessionnaire de cette seigneurie, Pierre Le Gardeur de Repentigny. C'est à la même origine qu'il faut rattacher *Sorel, Chambly, Verchères, Contrecoeur, Lavaltrie, Lotbinière*, etc.

Les miliciens et surtout les militaires qui ont joué un rôle important dans l'histoire de la colonie occupent une place de choix dans notre nomenclature, *Dollard des Ormeaux, d'Iberville* et *Maricourt* puis *Montcalm, Lévis, Rouyn, Malartic, Senneterre*.

Les autorités religieuses ne furent pas oubliées. La ville de *Laval*, par exemple, fut dénommée ainsi en hommage appuyé à Mgr François de Montmorency Laval, premier évêque de Québec et ancien propriétaire de l'île Jésus. Les noms des localités de *Plessisville* et de *Dosquet*, en particulier, rappellent le souvenir d'autres prélats. Parmi les désignations récentes de cette catégorie, il faut signaler *Fabre, Villeneuve* et *Schefferville*.

Mais les créations populaires ne doivent pas être négligées. La localité de *Pont-Viau*, par exemple, reçut cette appellation en souvenir de l'un des premiers défricheurs de l'endroit, Christophe Viau. *L'Abord-à- Plouffe* doit son nom à François Plouffe qui habita ce lieu aux environs de 1800. Il établit un traversier entre les deux rives de la rivière des Prairies et comme l'abordage se faisait sur les terrains qui lui appartenaient, ce toponyme s'est créé, puis a été consacré par l'usage.

Les formations de type anthroponymique ou dédicatoire déterminent souvent des traits majeurs du Québec. Et qui plus est, un même anthroponyme peut identifier différentes entités géographiques importantes du territoire. Ainsi le vocable *d'Iberville*, est accrédité principalement à un comté, à une localité, au mont le plus élevé du Québec (1 622 mètres de hauteur) de même qu'à une nappe d'eau très étendue du Nouveau-Québec (170 kilomètres carrés de superficie). Plusieurs exemples analogues pourraient être cités. Un des principaux inconvénients à cette pluralité onomastique résulte dans le fait que cette homonymie anthroponymique peut parfois créer de l'amphibologie.

Noms transférés de France

Avant d'aborder le troisième type de formation, les hagiotoponymes, il faut dire un mot des noms transférés de France. Les unités représentées dans notre nomenclature sont beaucoup moins nombreuses qu'on s'y attendrait. Parmi les tout premiers noms qui ont survécu jusqu'à nos jours, mentionnons *La Beauce* (anciennement La Nouvelle-Beauce) et *Gentilly*. Énumérons, dans les plus récents, *Honfleur, Montpellier, Pierrefonds, Fontainebleau, Montauban, Issoudun, Deauville, Limoilou, Bernières*. Il y a eu parfois des attractions paronymiques. L'agglomération de *Verdun* ne rappelle pas celle du département de la Meuse, mais plutôt la commune de Saverdun, petite localité du département de l'Ariège.

Appellations religieuses et noms de saints

Le troisième apport français important de notre cadre géographique est fourni par les appellations religieuses. On demeure stupéfait devant le nombre considérable de localités, cours d'eau, lacs et autres détails géographiques de faible superficie portant des noms d'origine hagionymique. À l'instar des choronymes de type dédicatoire, ces noms ont très souvent été imposés par voie d'autorité dont les principaux auteurs furent les découvreurs, explorateurs, missionnaires et les autorités religieuses.

Entre autres dénominations hagionymiques, Jacques Cartier attribua le nom de *Baye sainct Laurens* à un petit rentrant de côte de la Côte-Nord, à la date du 10 août 1535, jour de la fête de saint Laurent. Par suite d'une erreur du cartographe flamand Mercator, laquelle paraît sur sa carte dressée en 1569, cette appellation, fut étendue à tout le golfe sous la forme latinisée *Sinus S. Laurentii*. C'est au XVII[e] siècle que l'on rencontre la forme *golfe Saint-Laurent*; au cours de ce siècle, Saint-Laurent s'appliqua également au fleuve. C'est à Samuel de Champlain que l'on doit, en particulier, les noms de *Lac Saint-Pierre, Île Sainte-Hélène, Sault Sainct Louys*.

Les noms religieux se multiplièrent aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Dans la mise en valeur du territoire, la marche de la colonisation et du peuplement s'accompagne presque toujours de la fondation de missions et plus tard de paroisses. Il en est résulté que dans toutes les régions habitées, les hagiotoponymes étaient déjà assez nombreux à la fin de XVIII[e] siècle. Et leur nombre devait continuer d'augmenter au cours du siècle suivant. Et qui plus est, une loi promulguée le 1[er] juillet 1855 *Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, 18 Vict., c. 100* consacrait officiellement ces dénominations religieuses. Cette loi décrétait principalement que tout territoire érigé en paroisse, soit par l'autorité ecclésiastique, soit par l'autorité civile, devenait automatiquement et de plein droit des municipalités de paroisses. Cette loi permet de comprendre pour une bonne part que 52% de tous les noms actuels de municipalités, au Québec, sont des appellations religieuses. Une autre conséquence très importante découlant de ces impositions fut la substitution, dans de nombreuses localités, du nom du saint patron au nom primitif. Ainsi *Saint-Valentin* (Saint-Jean) s'appelait *Pointe-à-la-Mule; Saint-Lambert* (Chambly) était désigné sous le nom de *Mouille-Pieds; Saint-Athanase* (Iberville) avait porté le vocable de *Mille-Roches; La Repousse* est le nom primitif de *Saint-Faustin* (Terrebonne).

Dans les dénominations religieuses de municipalités, un certain nombre d'entre elles apparaissent assez souvent; voici celles qui sont citées plus que dix fois: *Notre-Dame*, 42; *Saint-Joseph*, 21; *Saint-Jean*, 19; *Sainte-Anne*, 18; *Saint-François*, 17; *Saint-Louis*, 13; *Saint-Pierre*, 11. Il n'est pas qu'au Québec où une telle situation existe. En France notamment, les noms de Communes débutant par le mot (saint) sont nombreux. Il y a 238 *Saint-Martin*, 177 *Saint-Jean*, 162 *Saint-Pierre*. Afin d'éviter les risques de confusion pouvant résulter de cette homonymie majeure, la plupart des hagiotoponymes identifiant des municipalités sont accompagnés de déterminatifs. Ceux-ci suivent presque toujours les vocables religieux et puisent en outre à des sources diverses. Mentionnons quelques classes avec des exemples: termes descriptifs ou à valeur topographique: *Saint-Marc-du-Lac-Long* et *Saint-Tite-des-Caps*; nom de (Townships): *Saint-Jean-de-Cherbourg*; anthroponymes: *Sainte-Théodosie-Calixa-Lavallée*; vocables amérindiens: *Saint-Ulric-de-Matane*; titres et lieux d'origine des saints: *Saint-Léon-le-Grand* et *Sainte-Thérèse-de-Lisieux*; points cardinaux: *Saint-Georges-Est*; noms de seigneuries: *Saint-Joseph-de-Deschambault*; d'une localité voisine: *Sainte-Victoire-de-Sorel*. Et l'énumération pourrait s'allonger.

Il est à noter par ailleurs que dans les formations hagionymiques, du moins en ce qui concerne les noms de municipalités, le phénomène de la double transposition (prénom identifiant un lieu, et puis, avec l'adjonction du mot saint, identification avec le saint patron universellement connu) a été un des procédés les plus féconds. Prénoms de seigneurs et ceux de membres de leur famille, curés fondateurs, premiers défricheurs, notables des lieux, ont été ainsi sanctifiés. Passons à quelques exemples. La localité de *Saint-Eustache* (Deux-Montagnes) doit son nom à la paroisse religieuse. Celle-ci a été mise sous le patronage de saint Eustache en souvenir du premier concessionnaire de la seigneurie des Mille-Îles, le Sieur Eustache Lambert; *Saint-Fidèle* (Charlevoix) a été dénommé ainsi en l'honneur du premier curé de la localité Monsieur Fidèle Morissette. De même encore, le nom de la localité de *Saint-Honoré* (Témiscouata) garde la mémoire de son premier défricheur Honoré Morin. En outre, le même phénomène a joué dans la désignation de plusieurs accidents géographiques du Québec. Le *Saint-Maurice*, par exemple, tire son nom de celui du fief, lequel avait accaparé son appellation de Maurice Poulin, Sieur de La Fontaine, qui en obtint la concession, en 1668. Comme on le voit, l'apport des noms religieux dans la nomenclature du Québec est important et ces vocables reflètent la mentalité de ceux qui les ont créés et imposés.

La toponymie fait mieux comprendre l'âme populaire

Par leur évocation, les toponymes québécois sont pour ainsi dire le reflet d'une manifestation de la culture. Comme l'écrivait très justement Albert Dauzat, la toponymie «nous fait mieux comprendre l'âme populaire, ses tendances mystiques ou réalistes, ses moyens d'expression». Les toponymes majeurs du Québec, cités dans ce propos, ont montré cet aspect de la toponymie. En outre, dans la plupart des localités du Québec, il existe bien souvent une microtoponymie très évocatrice et où sont présents les principaux types de formation que nous venons d'examiner. Tel est le cas, par exemple, pour la localité de *Percé*, en Gaspésie. D'abord les noms descriptifs sont les plus nombreux, y compris celui de la localité elle-même. En 1603, Samuel de Champlain a écrit «l'on vient à l'Isle Percée, qui est comme un rocher fort haut, eslevée des deux costez, où il y a un trou par

où les chaloupes et basteaux peuvent passer de haute mer; . . . » Descriptives également sont les désignations de *Mont Blanc, Cap Blanc, Mont-Joli, Pic de l'Aurore*. Selon une opinion généralement admise, ce dernier aurait reçu son nom parce que c'est à cet endroit qu'on voit les premières lueurs du soleil. Et une formation dialectale La Coulée, terme couramment employé pour désigner un ravin. Les formations métaphoriques sont représentées par *La Muraille*, haute falaise abrupte, et *Les Trois Soeurs*, trois caps voisins ayant une forme identique. *Cap Canon* est un choronyme anecdotique; ce cap doit son appellation à la présence d'un canon qu'on aurait placé jadis à cet endroit. Les formations anthroponymiques sont représentées principalement par *Cap Barré* et *Ruisseau Robin*. D'après Carmen Roy, le cap Barré est lié au souvenir «du capitaine Jean Barré, armateur dans la région, de 1745 à 1760». Enfin, une formation hagionymique: *Mont Sainte-Anne*. Ces microchoronymes de Percé se sont perpétués à travers les générations, parce qu'ils étaient solidement ancrés dans la tradition. Point n'est besoin d'autres témoignages. Les toponymes parlent par eux-mêmes, grâce à leur pouvoir évocateur et expressif.

Esquisse de toponymie québécoise

D'abord parue dans la Revue Internationale d'Onomastique, 19e année, n° 3, septembre 1967, Éditions d'Artrey, Paris, pp. 189-200

Les noms de lieux du Québec, à l'exception de quelques vocables, sont d'origine amérindienne, française et anglaise. Les appellations aborigènes sont réparties sur l'ensemble de notre territoire et forment à peu près 5% de tous les toponymes québécois. Ces noms demeurent, en bien des cas, les seuls témoins authentiques de peuplades à peu près éteintes à l'heure actuelle.

Les premiers noms français s'implantent au XVIe siècle avec la venue des découvreurs et des pêcheurs normands, bretons et basques. Mais c'est à partir du début du XVIIe siècle que leur nombre devient imposant grâce à l'arrivée de missionnaires, de trafiquants de fourrures, d'administrateurs et de colons. Et on peut estimer aujourd'hui que l'apport de l'élément français, dans la toponymie du Québec, représente environ 60% de toutes les appellations de notre province.

La nomenclature anglo-saxonne, mis à part quelques vocables nordiques, prend forme après 1763, date de la cession du Canada à l'Angleterre, et connaît sa plus grande expansion au XIXe siècle. Cependant, elle régresse sensiblement depuis le début du XXe siècle pour faire place à des dénominations françaises. La présence d'administrateurs et de colons anglais a cependant marqué assez profondément notre toponymie et on peut dire que notre nomenclature actuelle est composée de vocables d'origine anglo-saxonne dans une proportion d'environ 20%.

Les toponymes amérindiens se sont implantés en principe les premiers. Il est assez difficile cependant de connaître à quelle époque un nom indigène a servi à dénommer un lieu. En outre, il faut préciser que les tribus amérindiennes occupant notre territoire, si l'on fait exception en particulier des Iroquois, étaient nomades, vivant exclusivement de chasse et de pêche. Historiquement, la toponymie autochtone rend compte de leurs déplacements successifs. Lors de son deuxième voyage au Canada, en 1535-1536, Jacques Cartier rapporte que la ville, actuellement connue sous le nom de *Québec*, était dénommée *Stadaconé* par les Amérindiens d'alors. Le nom actuel de *Québec* ne fait son apparition, d'après les documents, qu'en 1601, et depuis il n'est jamais plus question de *Stadaconé*. Le même phénomène s'est produit pour *Gaspé*, appellation micmaque désignant notamment une péninsule et une localité du Québec. Le nom indigène recueilli par Cartier en 1535 fut *Honguédo*, mais celui-ci devait tomber rapidement dans l'oubli puisque l'on rencontre le nom de *Gaspay* dès le debut du XVIIe siècle. On est donc tenté d'affirmer que les toponymes autochtones ont parfois changé parce que le territoire fut parcouru par des peuplades différentes à des époques successives.

D'autre part, les Amérindiens ne formaient pas un groupe linguistique et ethnologique homogène. Toujours d'après le découvreur Jacques Cartier, il fallait

compter, au XVII[e] siècle, huit ou neuf peuplades indigènes établies sur les rives du fleuve et du golfe du Saint-Laurent. Un siècle et demi plus tard, en 1691 plus précisément, un missionnaire, le Père Chrestien Le Clercq, tint également à préciser à cet égard que «les Gaspésiens (Micmacs) se distinguent des Montagniez (Montagnais), Soquoqui (Souriquois), Abennaqui (Abénakis), Hurons, Algomquins (Algonkins), Iroquois et des autres nations de ce nouveau monde par un langage qui leur est singulier». Les historiens et chroniqueurs de l'époque font souvent allusion à ces différenciations linguistiques.

Des études récentes tendent à confirmer que, linguistiquement, les indigènes du Québec se répartissaient dans les catégories suivantes: le groupe Algonquin central (de la grande famille algonquine) comprenait, au Québec, les sous-groupes Algonkin, Ojebwé (Ottawa), Montagnais et Naskapi. Le groupe Algonquin oriental était représenté, sur notre territoire, par les sous-groupes Micmac, Abénaki et Malécite. Pour compléter le tableau, ajoutons les Hurons, les Iroquois et les Esquimaux et nous aurons une idée du morcellement linguistique des tribus amérindiennes au moment où l'Européen entre en contact avec ces peuplades indigènes.

Nous retrouvons dans la couverture toponymique de notre territoire des vocables de la plupart de ces groupes ethniques. Pour désigner un lac, si on suppose que l'Amérindien pouvait faire la distinction entre eau et lac, l'Algonkin employait les éléments *gami* et *gama*, le Micmac, *goateg*, le Montagnais, *kami*, l'Abénaki, *magog*, etc. Le second élément, le déterminant, se plaçant devant le premier, a bien souvent rapport à une particularité du lac. Il en est ainsi pour *Kénogami* (algonkin) *lac Long*, *Témiscouata* (micmac) *lac Profond*, *Memphrémagog* (abénaki) *Grand Lac*. On peut donc facilement comprendre que plusieurs toponymes amérindiens du Québec, tout en ayant la même signification, peuvent avoir des formes tout à fait différentes. Par exemple, les termes *Cascapédia* (micmac), *Kuugaaluk* (esquimau) et *Matashibou* (montagnais) veulent tous dire (grande rivière).

Les toponymes indigènes ont très souvent une signification descriptive. Ainsi l'appellation *Abitibi*, mot d'origine crie, désignant une vaste région et, primitivement, un lac du Québec, viendrait des termes *abitaw* (le milieu) et *bi* pour *nipi* (eau), c'est-à-dire le milieu des eaux, ce qui correspond exactement à la topographie des lieux. En effet, le *lac Abitibi* est situé à la ligne de partage des bassins hydrographiques du Saint-Laurent et de la baie d'Hudson. Le nom d'un autre territoire du Québec, celui de *Mistassini*, a également une signification essentiellement topographique. *Mistassini* est un mot montagnais qui vient de *mistahe* et *assini*, signifiant (grosse roche), ce qui représente également une caractéristique du paysage de ce territoire puisque de gros blocs erratiques, laissés par les glaciers, gisent un peu partout dans la région.

Les toponymes amérindiens n'ont pas tous une origine topographique. Ceux qui évoquent la faune, par exemple, sont assez fréquents. Signalons simplement *Mascouche* (ourson), *Mingan* (loup), *Mékinac* (tortue) et les termes *Maskinongé*, *Achigan* et *Oka* qui ont le sens de (poisson). Tous ces vocables désignent aujourd'hui des localités connues du Québec.

Moins nombreux sont les noms évoquant la flore. Quelques-uns cependant ont imprégné assez fortement notre nomenclature. Parmi les plus connus, il faut citer *Arthabaska* mot algonkin signifiant (il y a du jonc, des roseaux), *Escoumins* et *Escuminac* qui tireraient tous deux leur origine d'un terme montagnais qui voudrait dire (jusque là il y a encore des fruits).

Les anthroponymes amérindiens devenus toponymes paraissent par contre très peu nombreux. Il semble que la rivière *Batiscan* tire son appellation d'un capitaine amérindien appelé de ce nom. Mais, selon un missionnaire, ce mot *Batiscan* voudrait dire (il fait un faux pas). Cela n'exclut nullement que ce terme ait été utilisé comme nom de personne, car il est arrivé souvent, d'après plusieurs auteurs de l'époque, que les Amérindiens aient pris des surnoms empruntés à des particularités du comportement, à des attitudes.

Les toponymes d'origine surnaturelle sont en revanche assez nombreux. Certains sont même fréquents dont en particulier *Manitou, Windigo* et *Wabano*. Plusieurs tribus amérindiennes donnaient le nom de *Manitou* à toute nature supérieure à l'homme, bonne ou mauvaise, à celui qui ôte ou rend la vie. *Manitou* sert à distinguer une foule d'entités géographiques du Québec, dont plusieurs lacs et cours d'eau. Le composé *Matchi-manitou*, ayant le sens de mauvais esprit, c'est-à-dire de diable, dénomme également une pièce d'eau de notre territoire. *Windigo*, dans la langue algonquine, signifiait (un monstre fabuleux, une espèce d'homme géant et anthropophage). Une localité et une rivière du Québec portent, entre autres, ce nom. C'est également à cette catégorie qu'appartient un autre terme algonquin, *Wabano*. Celui-ci signifie (sorcier) avec l'idée de communication avec le diable. *Wabano* s'applique à plusieurs traits géographiques du Québec dont en particulier plusieurs lacs et rivières. Un missionnaire rapporte que ce terme a été également attribué à un bon nombre de personnes, ce qui serait normal étant donné le rôle important joué par les sorciers chez les tribus primitives.

Ce sont les principales catégories de noms que nous pouvons dégager de la nomenclature amérindienne du Québec. Il y en a certes d'autres, dont quelques appellations métaphoriques: *Kokomis*, par exemple, a servi à désigner un rocher parce que celui-ci avait l'apparence d'une vieille femme, mais elles ne semblent pas être très fréquentes dans la toponymie québécoise.

Les noms français s'implantent au Québec dès le XVI^{e} siècle avec les premiers découvreurs et aussi les pêcheurs de morue qui se rendent chaque année aux terres neuves. En 1534, Jacques Cartier, pénétrant dans la *Grande-Baye*, c'est-à-dire l'actuel golfe du Saint-Laurent trouve une toponymie française déjà en usage et consigne dans sa Relation de Voyage les noms de *Blanc-Sablon, isle de Bouays* (bois), *isle aux Ouaiseaulx, Brest*, etc. Mais le découvreur malouin s'aventure plus profondément dans le *golfe du Saint-Laurent*; il découvre des terres nouvelles et souvent les baptise. Il recueille également des appellations usitées chez les autochtones. Si l'on exclut les noms déjà fixés dans la nomenclature et qu'il ne fait que mentionner au passage, la toponymie de Cartier peut se classer dans les quatre catégories suivantes: noms donnés en l'honneur de puissants du jour, attribution de toponymes religieux d'une part et descriptifs d'autre part, enfin, cueillette de vocables amérindiens.

En premier lieu, les Grands sont honorés. Cartier, par exemple, donne le nom de *Brion* à une île, en hommage à Philippe Chabot, Comte de Buzensais et de Chargny, Seigneur de Brion et Amiral de France, lequel fut auteur et solliciteur de son exploration de 1534. Lors de son deuxième voyage, Cartier attribua à un autre territoire insulaire l'appellation d'*Orléans*, pour perpétuer le souvenir de Henri II, fils de François 1er, alors duc d'Orléans. De même encore, un cap reçut le nom de *Montmorency* en l'honneur d'Anne de Montmorency, connétable de France.

Les toponymes religieux sont beaucoup plus abondants. Nous ne signalerons ici que deux exemples. Une baie fut dénommée *Sainct Laurens*, en 1535,

parce que Cartier l'explora trois jours après la fête de ce saint. Ce toponyme devait s'étendre, en moins d'un siècle, au golfe et au fleuve de ce nom. Une autre île reçut le nom d'*Assumption* parce qu'elle fut découverte le 15 août. Ce nom n'a cependant pas survécu ayant été remplacé par celui d'*Anticosti*, d'origine amérindienne selon la plupart des auteurs, bien que certains aient voulu voir dans *Anticosti* un terme d'origine espagnole (anti costa) signifiant (avant la côte).

Les noms descriptifs font aussi leur apparition dans la nomenclature de Cartier. Mentionnons seulement *Baie de Chaleur, Cap de Rabast, Île aux Coudres, Sept-Îles, Île aux Lièvres*, etc.

Enfin, le découvreur malouin recueille aussi des toponymes aborigènes dont *Canada* et *Saguenai*, encore usités. D'autres cependant ont disparu; parmi ceux-ci, *Hochelaga, Honguedo, Stadaconé, Tailla, Ajoaste*, sortis très tôt de l'usage.

Si nous insistons sur la nomenclature de Jacques Cartier, c'est qu'après lui plusieurs employèrent bien souvent les mêmes types de désignation. À titre d'exemple, voici quelques appellations extraites de la toponymie de Samuel de Champlain, colonisateur de la Nouvelle-France et fondateur de Québec en 1608. Des Grands y ont leur place: *cap Richelieu* en l'honneur du ministre de Louis XIII; *pointe de Lévy*, Henri de Lévy, duc de Ventadour et vice-roy de la Nouvelle-France. Les vocables religieux sont abondants: *lac Saint-Pierre, rivière Saint-Antoine, île Sainte-Hélène, sault Saint-Louis*. Les noms descriptifs apparaissent un peu partout également: *baye du Gouffre, cap de Tourmente, pointe au Pic*. Les noms amérindiens ne sont pas oubliés dans sa nomenclature: *Mantane, Batiscan, Gaspay, Lesquemin, Etechemins, Tadoussac*.

Ces impositions de noms ont surtout été importantes dans la dénomination des localités du Québec. Le rôle des Seigneurs et des autorités religieuses a, à cet égard, été décisif. Les Seigneurs d'abord ont imposé bon nombre de toponymes. Ainsi, la localité de *Bécancour* doit son nom à un des premiers concessionnaires de la seigneurie, Robineau de Portneuf, Sieur de Bécancour. De même la ville de *Repentigny*, près de Montréal, évoque le souvenir du premier propriétaire de la seigneurie, Pierre Le Gardeur de Repentigny.

D'autre part, les hagionymes appliqués à des localités québécoises sont abondants. La marche de la colonisation et du peuplement s'accompagna presque toujours de la fondation de missions et plus tard de paroisses. Par conséquent, les autorités ecclésiastiques imposèrent des appellations qui passèrent très tôt dans l'usage courant. Le rôle prépondérant du clergé et l'absence, en bien des cas, de noms déjà établis pour désigner les régions nouvellement colonisées, expliquent la fixation rapide et profonde de ces vocables. On exploita systématiquement le martyrologe romain, et qui plus est, certains noms de saints ont servi à dénommer plusieurs localités. La plupart de ces noms ont reçu un deuxième élément permettant de les différencier. Nous avons, par exemple, *Sainte-Anne de Beaupré, Sainte-Anne de Bellevue, Sainte-Anne de Chicoutimi, Sainte-Anne de la Pérade, Sainte-Anne de la Rochelle, Sainte-Anne de Portneuf, Sainte-Anne des Lacs, Sainte-Anne des Monts, Sainte-Anne de Sorel, Sainte-Anne des Plaines, Sainte-Anne du Lac, Sainte-Anne de la Pocatière*, et nous ne signalons que les plus importants.

À côté de cette nomenclature officielle, il s'en crée une autre, qu'on pourrait qualifier de spontanée. Pêcheurs, trafiquants de fourrures, coureurs des bois, colons, militaires et autres, enrichissent notre toponymie. *Trois-Pistoles, la Descente-des-Femmes, Deux-Montagnes, Belle- Chasse, Manche-d'Épée, Tou-*

relle, Pincourt, Lachute, Coteau-du-Lac, Cap-Santé, Grondines, Pointe-à-la-Frégate, Grand-Calumet ne sont que quelques exemples parmi des centaines que nous pourrions citer.

Certains noms ont conservé une forme archaïque. Mentionnons *Malbaie* (mauvaise baie); *Ha!Ha!* (obstacle qui interrompt un chemin); *Bic*, (pic); *Cabano* (cabane); *Penouïl*, (péninsule); *Gros-Morne*, (grosse colline).

Ces quelques traits rapidement esquissés caractérisent la nomenclature française du Québec, depuis les débuts de la colonie jusqu'à nos jours.

Les toponymes anglais sont les plus récents. À l'exception de quelques noms nordiques, les plus anciens ne remontent qu'à la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, des colons originaires des Îles Britanniques vinrent s'établir en territoire québécois. Ils furent aussi très souvent imités par des militaires anglo- saxons qui occupaient déjà le pays depuis 1759. En outre, lors de la Révolution américaine, d'autres colons anglais, n'acceptant pas l'Indépendance américaine, se réfugièrent au Canada et un bon nombre se fixèrent au Québec.

Une toponymie anglaise prend immédiatement forme et elle s'accentuera au siècle suivant. Les procédés mis en oeuvre par les Anglo-Saxons pour dénommer leurs nouveaux lieux ont été parfois assez différents de ceux employés par les Québécois d'origine française. Les noms transplantés et les transferts sont, en particulier, très nombreux.

Les nouveaux venus se servirent très souvent du nom de leur village natal ou de ceux d'autres lieux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, pour dénommer leurs localités québécoises. *Arundel, Armagh, Aston, Avon, Hull, Aukland, Grantham, Upton, Thetford, Lochaber, Tring, Stanbridge* sont quelques exemples qui témoignent de l'apport anglais dans notre nomenclature.

Les transferts sont également très abondants. On assigna, par exemple, les noms de *Victoriaville* et de *Disraeli* à deux localités du Québec, au siècle dernier, en hommage à la reine Victoria et à un Premier Ministre d'Angleterre. Les personnages ayant joué un rôle important dans notre histoire ont également été honorés de cette manière. Par exemple, la ville de *Sherbrooke* reçut cette appellation, en 1812, en l'honneur de Sir John Sherbrooke, alors Gouverneur Général du Canada. Les localités de *Carleton* et de *Drummondville* rappellent aussi le souvenir de deux autres gouverneurs canadiens.

D'autres lieux anglais tirent leur origine du nom des premiers pionniers. Par exemple, *Cushing* fut dénommée ainsi en souvenir de l'un des premiers colons Lemuel Cushing venus s'établir dans la région. C'est à une origine analogue qu'il faut faire appel pour expliquer une foule d'autres noms anglais du Québec dont ceux de *Shawbridge* William Shaw, *Scott* Charles Scott, *Sawyerville* Josiah Sawyer, etc.

Les noms descriptifs anglais semblent être moins abondants. On rencontre cependant des appellations comme *Sandy Bay, Cedar Hill, Maple Grove, Corner of the Beach*, qui ont toutes une origine topographique.

Les toponymes anglais se sont implantés à un moment où la prédominance politique anglo-saxonne était très forte au Québec, surtout au XIX[e] siècle. Bien des appellations anglaises ont été assimilées très tôt par les Québécois d'origine française. Or il est arrivé en plusieurs cas que des localités composées à l'origine d'Anglo-Saxons ont aujourd'hui une population en très grande majorité française. Mais leurs dénominations, comme celles des localités de *Roxton Pond, Farm Point*, et *Acton Vale*, par exemple, sont toujours usitées.

Bien que relativement récente, la toponymie du Québec présente plusieurs problèmes. Nous ne signalerons dans cet exposé que ceux qui nous semblent les plus caractéristiques. Après avoir dit quelques mots sur certaines difficultés inhérentes aux noms de lieux amérindiens, nous montrerons par des exemples que l'origine et la signification d'un grand nombre de ces vocables sont encore inconnues. Nous dégagerons en terminant trois aspects particuliers de la nomenclature géographique actuelle: tout d'abord, la connaissance encore incomplète des noms de lieux de notre territoire; en second lieu, une esquisse de son dynamisme; enfin nous expliquerons la politique de notre Commission relativement à la question des homonymes.

Les toponymes amérindiens présentent depuis très longtemps de nombreux problèmes, surtout pour la cartographie. Leur cueillette ayant le plus souvent été faite par des personnes qui ignoraient les langues et dialectes indigènes, les transcriptions actuelles sont, en bien des cas, déficientes. On a écrit Moncouche pour *mangoch*, mot montagnais signifiant (jeune huard); Koksoak pour *kuujjuak*, mot esquimau qui veut dire (grande rivière); le terme algonkin *kakgamaw* (le lac du porc-épic) a été rendu en français par Cayamant.

D'autres vocables aborigènes, trop longs, ont été réduits. La rivière de *Manikouaganistikou*, par exemple, est devenue rapidement *Rivière Manicouagan*. De même la rivière *Jupitagan* n'est que la réduction du terme montagnais *Shushupitagan*, qui voulait dire (pierres à aiguiser). La fréquence de leur emploi a certainement joué dans leur abrègement.

De plus, certains phonèmes amérindiens n'ont pas leur équivalent en français. Le phonème [ow], par exemple, qui se prononce à peu près comme le mot anglais *how*, a été rendu, en français, soit par [a], soit par [au] selon les cas. Le terme algonkin *okow*, ayant le sens de (poisson doré), devint ainsi *Oka*; le mot montagnais *kaniapiskaw* signifiant (pointe de roche) a été transcrit *Caniapiscau*.

Mais c'est peut-être leur écriture qui a présenté le plus de problèmes. Il suffit de parcourir les textes anciens pour se rendre compte qu'un nom amérindien a été transcrit sous une multitude de formes. Ainsi, le nom de la ville de *Chicoutimi*, mot montagnais qui signifierait (jusque là c'est profond), a été orthographié, suivant les auteurs et les époques, *Chegoutimy, Chagoutimi, Chakoutimitch, Shekatimi, Shegutimi, Checoutimi et Chicoutimi*. En 1917, la Commission de géographie du Québec a établi des règles pour transcrire les noms amérindiens selon la pratique française. Et l'on peut dire qu'actuellement notre toponymie aborigène est faite, à part quelques exceptions, de noms indiens francisés. Le [c] et le [qu] remplacent presque partout le [k]; le [ch] évinça le plus souvent le [sh] dans tous les noms, sauf ceux dont l'orthographe était déjà fixée par un long usage. C'est que la graphie de certains noms a pu s'établir depuis longtemps et il devient difficile de la changer en s'autorisant d'une règle fixe.

L'origine et aussi la signification d'une foule de vocables aborigènes sont loin de nous être connues d'une façon certaine. Il y a même des cas où on a proposé plusieurs origines et aussi différentes significations pour un même toponyme. Il en est ainsi pour *Tadoussac*, appellation attestée dans les documents depuis 1599. Selon les auteurs, ce mot viendrait de *Gtatosag* (micmac), (entre les rochers); *Totochak* (algonquin), (mamelles); *T'hadoushab* (huron), avec le sens curieux de (tortue entourée d'eau); *Tatoushak* (montagnais), (l'endroit où la glace est brisée); *Shashuko* (montagnais), (endroit aux homards). Il en est ainsi pour un bon nombre d'autres et cela traduit une connaissance assez peu étendue de ces toponymes indigènes.

En outre, plusieurs appellations françaises ne nous ont pas encore livré leur signification. Voici deux exemples. Le sens de *Port-Daniel* nom d'une localité de la Gaspésie, reste encore hypothétique; on sait qu'un capitaine Daniel, originaire de Dieppe, s'empara d'un établissement anglais sur l'île du Cap-Breton, en 1629, et son nom serait à l'origine de la dénomination de cette localité: ce n'est qu'une conjecture.

Le nom de *Moisie*, dénommant une rivière importante qui se jette dans le golfe du Saint-Laurent, a encore une signification inconnue. La forme *Moisy* est attestée dès 1684. Antérieurement, ce cours d'eau avait porté les appellations d'*eaue doulce*, de *rivière de Chevaulx* et de *rivière Chisdec* ou *Chischedec*, ce dernier nom indiqué dans les documents de 1609 à 1674, soit dix ans avant que *Moisy* fasse officiellement son apparition. Peut-être faudrait-il voir dans *Moisie* un anthroponyme encore assez fréquent en France? On en est encore réduit à faire des hypothèses sur ce sujet.

La connaissance de la toponymie du Québec est incomplète. Des enquêtes toponymiques récentes effectuées par la Commission de géographie du Québec attestent que bien des vocables n'ont pas encore été recueillis, notamment dans les territoires peu habités ou partiellement explorés. La vaste superficie de notre Province, sa faible population et le dynamisme des noms de lieux semblent être, à notre avis, les causes principales de la connaissance encore limitée de tous nos noms de lieux. Des régions étendues, dont celles de l'*Abitibi*, de *Mistassini* et du *Nouveau-Québec* (Ungava), ne nous ont livré jusqu'à maintenant que fort peu de leurs toponymes. Périodiquement, arpenteurs, géomètres du cadastre, géographes, hydrologues, géologues, prospecteurs et autres recueillent des appellations jusqu'alors inconnues des cartographes.

D'autre part, des enquêtes toponymiques récentes montrent que les noms géographiques, au Québec, sont dynamiques. On ne saurait sur ce point comparer notre toponymie avec celle de la France, par exemple, qui a atteint, depuis quelques siècles, une stabilité relative; dans notre Province, elle évolue et change sous nos yeux. Voici un exemple assez caractéristique de cette mobilité toponymique. Des cartes topographiques récentes et des plans de Cadastre donnent à un lac situé au nord de Montréal le nom de lac aux *Oies*. Un informateur interrogé par notre enquêteur donna la réponse suivante au sujet de l'emploi de cette appellation: «le nom de *lac aux Oies* n'est pas du tout en usage. Cete nappe d'eau est plutôt connue de plusieurs personnes sous l'appellation de *Berthiaume* depuis une dizaine d'années.» Cet informateur ajouta que «l'appellation de *Westgate* a prévalu un certain temps tandis qu'un autre vocable, celui de *Lajeunesse*, toujours en usage avec *Berthiaume*, a à son tour précédé le nom de *Westgate*». Il ressort de cette enquête que deux noms sont actuellement employés pour dénommer cette pièce d'eau, qu'un autre est sorti de l'usage depuis peu, cependant que celui qui est inscrit sur les cartes actuelles n'est plus utilisé depuis plusieurs années. Des exemples analogues se comptent par centaines et traduisent une des principales caractéristiques de la toponymie du Québec, sa mobilité.

Un des problèmes les plus aigus de notre nomenclature, en particulier de notre microtoponymie, est celui des homonymes. Dans un territoire où les lacs, par exemple, se comptent par centaines de milliers, il faut s'attendre à ce que les mêmes dénominations se répètent un peu partout. Les appellations à valeur essentiellement descriptive ou topographique, dont en particulier ceux de Long, Croche, Rond, de Travers, Clair et Vert, les toponymes formés à l'aide de noms d'animaux comme Ours, Loup, Canard, Truite et Saumon, ceux qui évoquent les

noms d'arbres dont Bouleau, Pin, Sapin, Épinette, se comptent, chacun, par centaines. Ce contingent d'homonymes pose des problèmes multiples, en particulier pour la cartographie. Par suite de ces nombreuses répétitions, il est difficile, en pratique, de situer un *lac Long*, ou un *lac de la Truite*, dans un comté et même dans un canton particulier. Aussi, depuis longtemps, l'Administration a-t-elle réagi contre cette prolifération de noms banals. Beaucoup ont été changés et remplacés par des noms d'hommes tirés pour la plupart de notre histoire. Mais le principal inconvénient à cette dénomination arbitraire est que, bien souvent, les gens ignorent les changements ou bien refusent de les accepter. Il y a quelque 25 ans, par exemple, notre Commission changea le nom d'un *lac Vert* pour celui de *Gauty*. Même si le nom de *Gauty* a paru depuis lors sur plusieurs cartes géographiques, une enquête toponymique récente a montré que l'appellation de Vert était toujours la seule en usage pour dénommer cette pièce d'eau. Les noms communs s'étant bien souvent fixés profondément dans l'usage, il devient difficile de trouver une solution qui convienne pour pallier ces multiples répétitions.

Problèmes généraux de toponymie au Québec

D'abord publiée dans les Cahiers de Géographie de Québec, dixième année, n° 20 (septembre 1966), Les Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 219-233.

L'étude globale de la toponymie du Québec n'a pas encore été entreprise d'une façon systématique. Elle offre pourtant un champ de recherches des plus variés: problèmes généraux en ce qu'ils traitent des rapports de la toponymie avec la géographie, l'histoire et le folklore; problèmes linguistiques en ce qu'ils envisagent l'étymologie et l'évolution des noms de lieux québécois. Territoire immense dont la superficie atteint trois fois celle de la France, le Québec a des régions qui sont encore aujourd'hui à peine explorées. Aussi la densité toponymique québécoise est-elle faible (environ un toponyme par 16 kilomètres carrés) comparativement à celle de la plupart des pays européens.[1]

Comme au temps des découvreurs et des explorateurs, des toponymes sont périodiquement recueillis. Les appellations amérindiennes sont, entre autres, connues au fur et à mesure que géologues, arpenteurs, géomètres du cadastre, etc., explorent des régions nouvelles. D'autre part, ces explorateurs donnent également des noms aux entités géographiques encore anonymes. La Commission de géographie du Québec[2] fait d'ailleurs de même pour les besoins de l'Administration.

La nomenclature officielle du Québec puise à trois sources principales qui sont l'amérindienne, la française et l'anglaise. En bien des cas cependant, les noms aborigènes, qui se sont implantés en principe les premiers, ne paraissent que depuis récemment sur les cartes, car il faut se rappeler que la toponymie québécoise ne s'est pas consituée à une date uniforme. Des noms sont constamment ajoutés dans la nomenclature officielle, et des corrections doivent être apportées sur les cartes au fur et à mesure que les vocables usités localement nous sont connus. Voici un exemple qui traduit bien ce caractère particulier de la toponymie du Québec: en 1943, l'on attribua le nom de *Saumur* à un lac situé à la tête de la *rivière Nabésipi*, sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent. Mais ce n'est que récemment que la Commission a recueilli le nom employé par les gens pour désigner cette nappe d'eau, soit le *lac Nabésipi*. Aussi, ce vocable a-t-il avec raison remplacé celui de *Saumur* qui lui avait été attribué arbitrairement parce qu'on ignorait à l'époque sa véritable dénomination. Il en est ainsi pour une foule de noms, en particulier pour ceux de l'*hinterland*, du Nord québécois et même jusqu'à un certain point, dans le Québec méridional. Un bon nombre d'appellations locales sont encore inconnues de l'Administration ou ont même été négligées, du moins jusqu'à une date toute récente.

Les noms géographiques du Québec posent une foule de problèmes. Par exemple l'étude de l'origine, des modifications et de la disparition des appellations amérindiennes, pourrait faire, à elle seule, l'objet d'un ouvrage considérable. Cependant, nous ne traiterons dans cet exposé que de quelques problèmes

particuliers qui ressortissent à la nomenclature toponymique actuelle du territoire québécois.

Des enquêtes toponymiques récentes effectuées par la Commission de géographie attestent que bien des toponymes n'ont pas encore été recueillis, notamment dans les territoires peu habités ou à peine explorés.[3] La cueillette d'une foule d'appellations est à faire et c'est le premier point qu'il faudra dégager dans notre propos.

La deuxième caractéristique de la toponymie du Québec, à notre avis, est son instabilité. Depuis trois siècles, une foule d'entités géographiques ont changé de nom à plusieurs reprises. Par exemple, le nom du *lac Simard*, au Témiscamingue, a succédé à celui d'*Expanse*, il y a une trentaine d'années; or celui-ci avait remplacé l'appellation indienne *Mijizowaja*, considéré alors comme inacceptable.[4] De même, la *rivière Broadback* s'est appelée successivement *Petite-Nottaway*, *Rapid* et *Victoria* avant de recevoir son vocable actuel. Outre cette mobilité dans le temps, on constate qu'un bon nombre d'entités géographiques, au Québec, sont connues simultanément sous plus d'un nom. Une enquête récente a démontré que le *lac Beauvallon*, (comté de Terrebonne), porte également les appellations de *Calvé* et de *Glacial*. Les Canadiens d'origine anglaise donnent le nom d'*Old Lac Salé Island* à l'*île des Genévriers* située dans le golfe du Saint-Laurent. De même le *mont Lennox*, vis-à-vis la localité de Cabano, est un vocable sorti de l'usage; en revanche, les habitants lui attribuent les dénominations de *Wisik* et *du Fourneau*. Ces pluralités onomastiques étonnent souvent les toponymistes qui effectuent des enquêtes sur place. Nous analyserons les causes principales de cette mobilité et nous montrerons l'ampleur de ce phénomène dans la toponymie du Québec.

Les mêmes vocables, en particulier les noms descriptifs comme Long, Croche, Rond, Blanc et Vert se rencontrent, au Québec, à de multiples exemplaires. Ces répétitions de noms communs ne vont pas sans présenter des problèmes multiples, en particulier pour la cartographie. Il faut se rappeler que la plupart des toponymes sont d'origine populaire et que la pauvreté du vocabulaire, chez le peuple, est une caractéristique que l'on rencontre partout. La présence de ces homonymes crée souvent de l'amphibologie. Nous montrerons donc certaines difficultés que présentent ces toponymes dans la nomenclature du Québec. En terminant, nous mettrons en lumière quelques problèmes qui ressortissent des désignations anglaises et amérindiennes dans la cartographie québécoise.

Connaissance incomplète de la toponymie du Québec

La vaste superficie du territoire québécois, sa faible population et le dynamisme des noms de lieux semblent être les trois causes principales de la connaissance encore incomplète de la toponymie du Québec. Plusieurs régions étendues, notamment celles de l'*Abitibi*, de *Mistassini*, du *Nouveau-Québec* (Ungava) et l'arrière-pays de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, ne nous ont livré jusqu'à maintenant que fort peu de leurs toponymes. Pourtant ils existent. Le biogéographe Jacques Rousseau, qui a effectué plusieurs expéditions au *lac Mistassini*, de 1944 à 1948, nous permet, entre autres, de mesurer notre manque d'informations en ce domaine. Cet ethnologue a recueilli, au cours de ses cinq explorations, quelque 200 toponymes amérindiens dont le plus grand nombre n'avaient jamais été inscrits sur les cartes et sur les plans. Il importe de préciser que les vocables recueillis ne désignent que des entités géographiques majeures de cette vaste région.

De même, des enquêtes récentes effectuées en territoire esquimau (Nouveau-Québec) ont permis de recueillir plusieurs centaines de toponymes amérindiens, dont la plupart étaient, jusqu'à récemment, ignorés des Blancs.[5] La figure 1 montrant un secteur de la région de Cap-Smith permet de comprendre l'importance du problème. Les autres (les vocables anglais) sont complètement inconnus des aborigènes. D'autre part, les Esquimaux attribuent des noms à des entités géographiques qui n'en ont pas encore sur les cartes, même les plus récentes, comme le *passage Ogarsiovik*, l'*archipel Iviriktoit*, les lacs *Takareit* et *Taserdjuaruseq*, la *baie Mamailudzani*, etc.

Des cartes et des plans dressés par plusieurs organismes gouvernementaux et des sociétés privées, en particulier par différents Services du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère de la Voirie, les Sociétés forestières et les Services de la protection des forêts, servent souvent de complément aux informations recueillies par les arpenteurs et géomètres du cadastre. Un plan de la société *Anglo Canadian Pulp and Paper* de 1952, montrant l'arrière-pays de la localité de *Forestville* (dans le comté de Saguenay), nous a permis d'indexer une foule de noms français et anglais nouveaux et même de connaître des toponymes amérindiens usités localement comme les lacs *Washis*, *Quiash*, *Wapoush*.

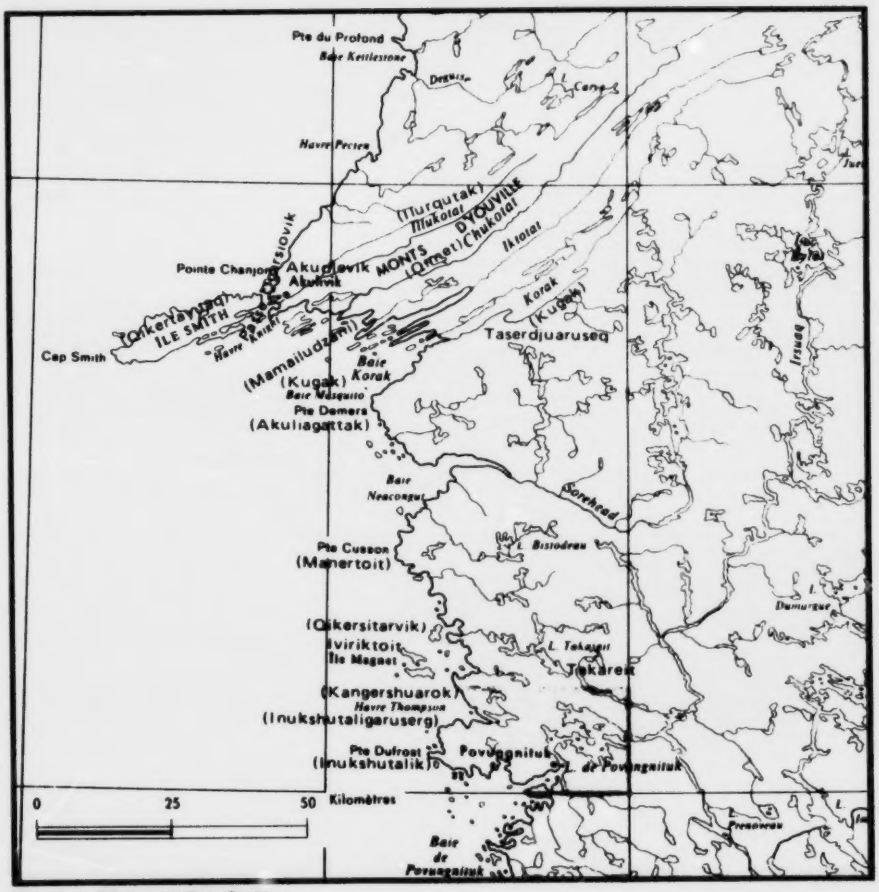

Figure 1. Région de Cap-Smith

Périodiquement, hydrologues, topographes, géologues, explorateurs et prospecteurs recueillent des noms de lieux jusqu'alors inconnus des cartographes. Le Service topographique de l'armée canadienne a récemment consigné sur un plan les toponymes *Capaches* et *Capanane*. Désignant deux lacs assez étendus de la région de *Blanc-Sablon*, ces noms n'avaient jamais paru sur aucune carte fédérale ou provinciale. De même l'arpenteur J. Carrol a recueilli, en 1942, le vocable *Wawa* de la bouche même d'un Amérindien; cette appellation servait à désigner depuis longtemps un lac considérable de l'*hinterland* québécois.

Mais les territoires peu explorés ne doivent pas être les seuls à être soumis à des enquêtes toponymiques systématiques. Elles s'avèrent également nécessaires dans la zone humanisée du Québec. Des investigations toponymiques faites dans la Beauce et le Nord de Montréal, en particulier, ont démontré qu'une foule d'appellations n'avaient jamais été recueillies et n'avaient jamais paru sur les car-

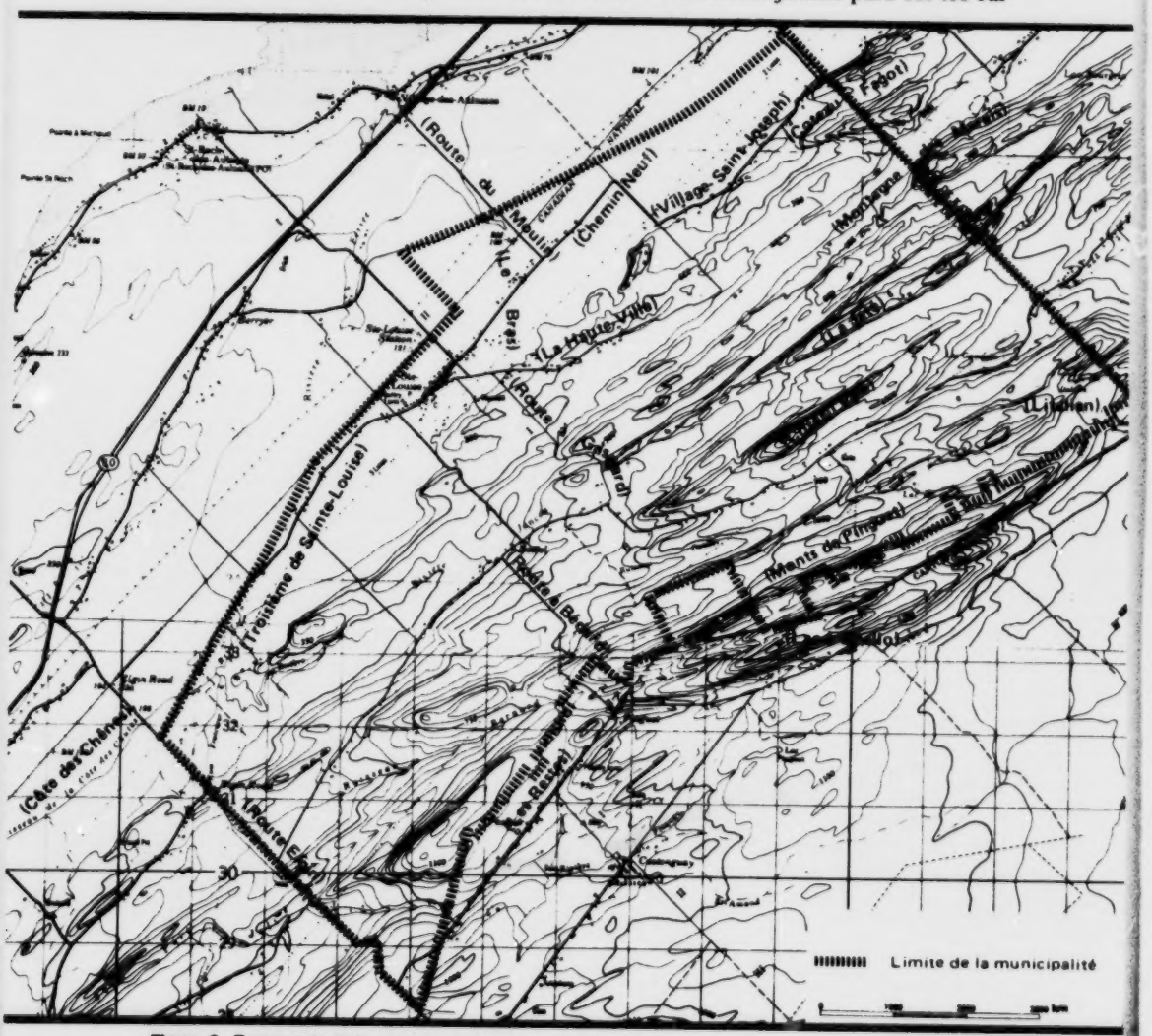

Figure 2. Toponymie de la paroisse de Sainte-Louise de L'Islet

tes. Nous avons effectué une enquête personnelle à *Sainte-Louise de l'Islet*[6] et elle nous a confirmé cet état de fait. La figure 2 montre que nous avons recueilli quelque 15 toponymes nouveaux qui ne sont pas encore inscrits sur les cartes.[7] Leur nombre a presque doublé et encore, notre enquête n'a porté que sur les toponymes majeurs. Nous indiquons les nouveaux noms entre parenthèses sur la figure 2, pour les différencier de ceux qui furent primitivement portés sur la carte topographique intitulée «*Isle-aux-Coudres*».[8]

D'autre part, on se rend compte que les noms géographiques, au Québec, sont dynamiques. On ne saurait sur ce point comparer notre toponymie à celle de la France, qui a atteint, depuis deux ou trois siècles, une stabilité relative. Par contre, dans notre Province, elle évolue et change sous nos yeux. Quelques exemples tirés de l'hydronymie nous feront voir cette évolution. Dans le comté de Terrebonne, un lac est actuellement connu sous le nom de *Beauchamp*: or, un enquêteur de la Commission a recueilli la réponse suivante d'un informateur de la région: «le *lac Beauchamp*, affirma-t-il, est en effet le nom actuellement en usage pour désigner cette nappe d'eau, mais auparavant, les gens lui donnaient l'appellation de *Noeud*». Même constatation dans le comté de Chicoutimi: un sujet interrogé déclara «que le *lac Adélard* est le nom que les gens donnent à une nappe d'eau, mais qu'elle portait autrefois celui de *Tiphore*». Dans le comté de Charlevoix, un informateur, habitant la localité de *Sainte-Catherine*, affirma «que les lacs *Macdonald* et *Arthur* sont encore actuellement un peu employés, mais que les appellations de *Trois-Étages* et de *Portage* tendent de plus en plus à remplacer les premiers». De même, des informations récentes attestent que le *lac Frontière*, (dans le comté de Montmagny), est également connu sous les noms de *lac des Anglais* et d'*English Lake*.[9] Des pluralités onomastiques analogues se rencontrent dans tous les comtés du Québec, sans exception. Le dynamisme de bien des appellations géographiques québécoises est donc évident et des enquêteurs doivent se rendre sur place périodiquement afin de noter les changements de noms.

La conclusion s'impose: la cueillette d'une foule de toponymes québécois est à faire, surtout en ce qui a trait aux hydronymes. La connaissance de la toponymie du Québec est imparfaite: tous les noms n'ont pas été recueillis, et qui plus est, un grand nombre d'entités géographiques reçoivent souvent des appellations nouvelles. Un enquêteur notait, fort à propos, au sujet du changement de nom du *lac Robillard* en celui de *Hogue*, (dans le comté de Terrebonne), «qu'il y a là une mode ou une façon de faire, c'est-à-dire qu'un lac change de nom comme il change de propriétaire».[10]

Mobilité de la toponymie québécoise

La deuxième caractéristique de la toponymie du Québec nous paraît être son instabilité. Lorsqu'un territoire est fréquenté, les toponymes sont très usités et demeurent vivants. Un lieu habité a, pour ainsi dire, une vie plus longue que les autres. C'est la raison pour laquelle on peut dire que les noms de localités au Québec, comme ailleurs, sont connus parce qu'ils sont employés. De même, quand une région change de langue, les noms préexistants sont le plus souvent assimilés parce qu'ils sont connus et usités. Les vocables amérindiens comme *Chicoutimi*, *Rimouski* et *Matagami*, ont été acceptés pour cette raison.[11] Les localités du Québec ayant des noms anglais comme *Roxton Pond*, *Farm Point* et *Acton Vale*, par exemple, sont ainsi demeurés inchangés, même si la population actuelle, d'origine française, a remplacé depuis plusieurs années une population d'origine

anglaise. Il en est habituellement ainsi pour la plupart des entités géographiques majeures, qu'elles soient d'origine indienne, française ou anglaise. C'est parce que le *lac Nicabau*, dans Roberval, était situé au carrefour des grandes routes d'eau qui conduisaient notamment de Tadoussac et de Trois-Rivières à la mer du Nord ou baie d'Hudson que le nom a survécu et est encore employé aujourd'hui.

Mais il n'en est pas ainsi pour des centaines de microtoponymes. Trop peu connus, les noms désignant ces entités géographiques sont peu usités, et il arrive que trois ou même quatre vocables viennent se superposer pour identifier un lac, une rivière, etc. Il importe de préciser que, dans la plupart des cas, ces dénominations sont toutes en usage ou l'ont été. Il en résulte ainsi une mobilité chez le peuple et aussi dans la nomenclature officielle. Le 10 août 1535, Jacques Cartier nomma un rentrant de la Côte-Nord, *baie Saint-Laurent*. Or cette baie porta successivement les noms de *Pillage* et de *Sainte-Geneviève* au XIX^{e} siècle. En 1935, l'Autorité rétablit cependant son appellation originaire, soit *baie Saint-Laurent*. En général, un nom de lieu a pu être recueilli ou donné par un arpenteur ou un géomètre du cadastre, par exemple, il y a 50 ou 100 ans, mais il n'est resté connu que par un trop petit nombre de personnes. Ultérieurement, une société forestière, en particulier, a pu assigner un autre nom à la même entité géographique parce qu'elle ignorait le toponyme primitif, ou bien parce que l'usage avait changé. Si la même région se développe ultérieurement au point de vue économique, touristique, etc., une troisième appellation peut s'implanter, et ainsi de suite. Ce mécanisme a joué et joue encore un peu partout au Québec. Voici quelques exemples qui montreront cette mobilité des toponymes québécois. Le géographe Camille Laverdière a interrogé plusieurs informateurs au sujet du toponyme *lac aux Oies*, appellation paraissant sur la plupart des cartes provinciales et fédérales.[12] Un sujet interrogé donna à notre informateur la réponse suivante: «Le nom de *lac aux Oies* n'est pas en usage mais cette nappe d'eau est connue de plusieurs personnes sous celui de *Berthiaume* depuis une dizaine d'années. D'autre part, l'appellation de *Westgate* a prévalu un certain temps, tandis que celle de *Lajeunesse*, toujours en usage, et surtout par les personnes qui habitent le pays depuis toujours, a à son tour précédé le nom de *Westgate*». Il ressort donc de cette enquête que trois noms sont actuellement employés pour désigner cette étendue d'eau, cependant que celui qui est indiqué sur les cartes, *lac aux Oies*, est sorti de l'usage.

Dans les campagnes, une foule de cours d'eau changent à plusieurs reprises de nom en empruntant ceux des terroirs qu'ils traversent. Il en est ainsi pour la *rivière Jacques-Cartier*, qui prend le nom de *Sainte-Catherine* dans la paroisse du même nom (comté de Portneuf). La *rivière Mascouche* s'appelle *Sainte-Marie* à *Saint-Janvier de Terrebonne*. La *rivière Broughton*, dans la Beauce, porte également les noms de *rivière du Cinq* et *Gosselin* dans ses sections supérieure et inférieure; on désigne toujours son cours moyen *rivière Broughton*. De même, la *rivière Ouelle* est connue sous l'appellation de *Grande-Rivière* à Saint-Pacôme de Kamouraska.[13] Et nous pourrions multiplier les exemples.

Une enquête toponymique effectuée dans la Beauce, en 1964, sous la direction de Monsieur Fernand Grenier, directeur de l'Institut de géographie de l'Université Laval, arrive à des constatations analogues. Cette enquête a démontré, par exemple, que *Broughton Mountain*, nom d'une colline située dans le canton du même nom, n'est plus usité. Cet accident topographique est connu, selon les personnes interrogées, sous les appellations de *Morne*, *Grand-Morne*, *Morne du Onze*, *Mornégilde*, *Morne Sacré-Coeur* et *Morne Saint-Coeur-de-Marie*.[14]

Les noms des îles du fleuve Saint-Laurent ne sont pas plus stables que les hydronymes et les oronymes du Québec. Que l'on songe, par exemple, que la *Grosse Île* est désignée, selon les sujets interrogés, sous les appellations de *La Quarantaine, du Phare, la Grande Île, île Maladie, île aux Maladies* et la *Grosse Île* de *Berthier*.[15]

Et ces exemples ne sont pas des exceptions: on pourrait en citer des centaines d'autres, tout aussi probants. En outre, la mobilité toponymique s'étend même jusqu'au Nouveau-Québec. La *baie Qarliik* porte également l'appellation esquimaude de *Tuvak*. La *rivière Nastapoka*, nom en usage chez les Cris, est connue des Esquimaux sous celui de *Patirtuk*. Le lac *Anuk* est également désigné *Qamaniryak*. La *rivière Koktak* porte aussi le vocable de *Nauligarvik*. L'*anse Kugluk* est connue sous les noms d'*Argnik* et de *Qarlek* selon les Esquimaux interrogés. Il y en a une foule d'autres mais ces exemples suffisent.[16]

Si un fort contingent de microtoponymes québécois sont demeurés stables depuis trois siècles,[17] on doit cependant admettre qu'il n'en est pas ainsi pour une foule d'autres de notre Province. Notre toponymie change et évolue sous nos yeux. Mais après un certain temps de mobilité, un nom devient stable, comme ce fut le cas pour celui de la *rivière des Trois-Pistoles*.[18] C'est que les noms de lieux deviennent connus et usités. Ce n'est qu'à ce moment que les nombreux problèmes que pose la mobilité des appellations québécoises seront définitivement résolus. La cartographie pourra alors refléter la réalité toponymique du Québec.

Le problème des homonymes dans la nomenclature du Québec

Plusieurs vocables au Québec sont tirés à plusieurs exemplaires, à cause du nombre limité des possibilités de désignation. S'il existe un problème d'homonymes relatif aux noms de lieux habités, il en existe un autre, autrement plus complexe, en ce qui concerne les toponymes mineurs du Québec. Dans un territoire où les hydronymes se comptent par dizaines de milliers, il faut s'attendre à ce que les mêmes désignations se répètent un peu partout.

Les toponymes formés à l'aide de noms d'animaux, ceux qui évoquent les plantes et ceux qui les décrivent, se comptent par centaines. La carte intitulée *Grand'Mère*[19] nous servira d'exemple pour illustrer le problème de répétition des mêmes vocables. Sur cette carte, 100 lacs ont reçu des noms; parmi ceux-ci, il y en a six qui portent les appellations de *Castor* et de *Long*; quatre sont désignés sous le nom de *Clair*. Les toponymes *Caribou, en Coeur, à l'Ours* et *au Foin* se répètent trois fois chacun; il y a enfin deux *lac Rond* et deux *lac à la Truite*. Les anthroponymes ne sont pas tous différents puisqu'on compte quatre *lac Roberge*; les toponymes *Bertrand, Alice* et *Bouchard* se répètent deux fois chacun.

Ce contingent d'homonymes pose des problèmes multiples pour le peuple et pour la cartographie. À cause de ses nombreuses répétitions, il est très difficile en pratique de situer un *lac Long* dans un comté et même dans un canton particulier. Aussi, depuis longtemps, l'Administration a-t-elle réagi contre cette prolifération de noms banals. Le plus grand nombre ont été changés et remplacés par des noms d'hommes. Le principal inconvénient à cette pratique est que bien souvent les gens ignorent les changements ou bien refusent de les accepter. Les figures 3 et 4 montrent l'aire de développement des *lac Vert* et *Green* du Québec, avant et après les changements effectués par l'autorité depuis une quarantaine d'années.

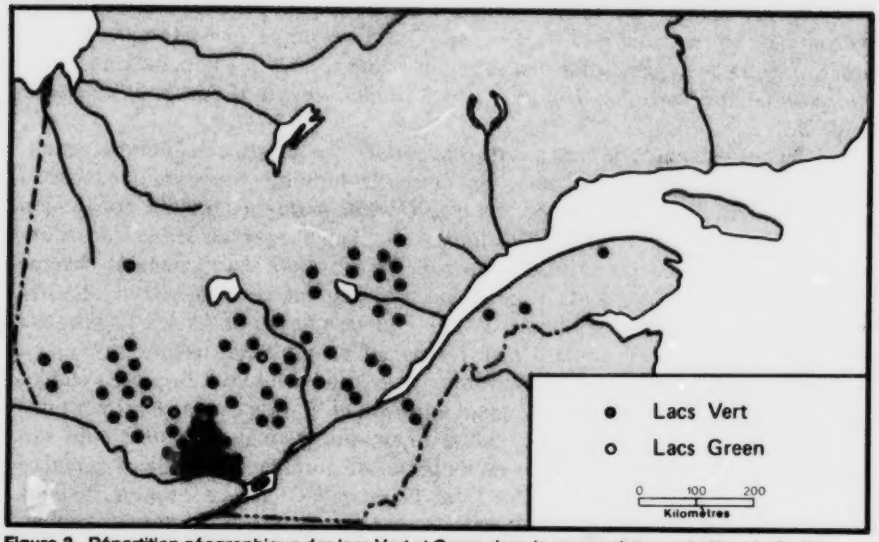

Figure 3. Répartition géographique des lacs Vert et Green dans la nomenclature primitive du Québec

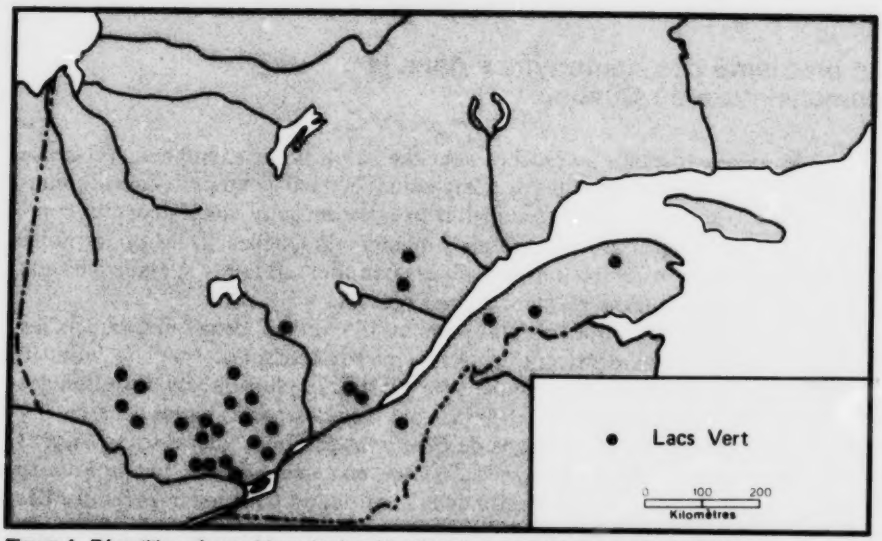

Figure 4. Répartition géographique des lacs Vert dans la nomenclature actuelle du Québec

Quelques 83 nappes d'eau étaient primitivement désignées sous les appellations de *Vert* et de *Green* dans notre province; de ce nombre, il n'en reste actuellement que 29 et ce sont tous des *lac Vert* (voir la figure 4).

Quand des noms de lieux français et anglais ne se répètent pas à de multiples exemplaires, il n'y a pas, et il n'y a pas eu en général, de raisons valables pour les changer. Aussi, apparaissent-ils encore aujourd'hui tels quels sur les cartes et les plans. La figure 5 montre la zone de dispersion des toponymes *Ha!Ha!* et *Chaudière*, dans le territoire québécois. Sept entités géographiques portent l'appellation de *Ha!Ha!* et le déterminé *Chaudière* se rencontre vingt et une fois dans la nomenclature actuelle du Québec.

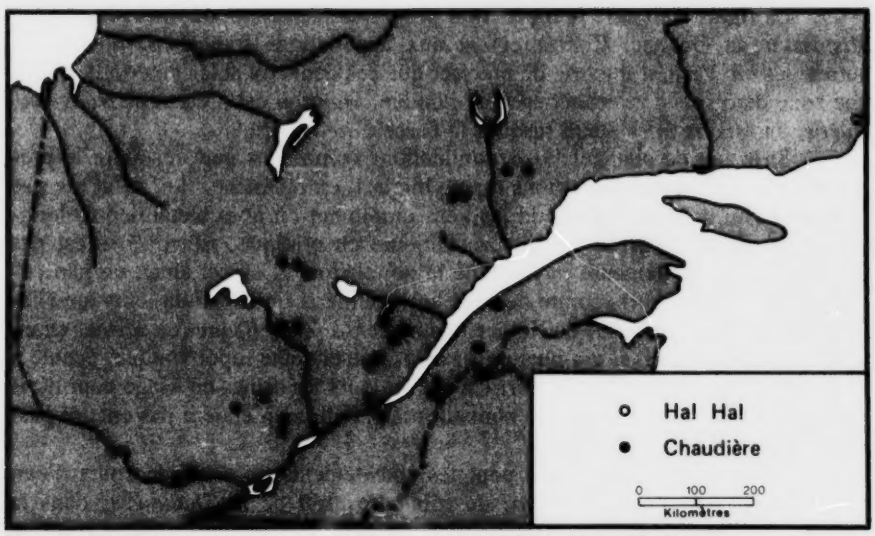

Figure 5. Répartition géographique des toponymes Ha! Ha! et Chaudière du Québec

Les vocables amérindiens, du moins dans l'état actuel de notre connaissance de la toponymie québécoise, ne posent pas de problèmes analogues. Venant de langues ou de dialectes différents, et étant transcrits comme les Blancs croyaient les entendre, les mêmes désignations s'écrivent différemment.[20] Il convient de noter cependant que certains types de noms amérindiens se rencontrent plus souvent que d'autres dont en particulier *Manouane*, *Windigo*, *Manitou* et *Mistassini*.

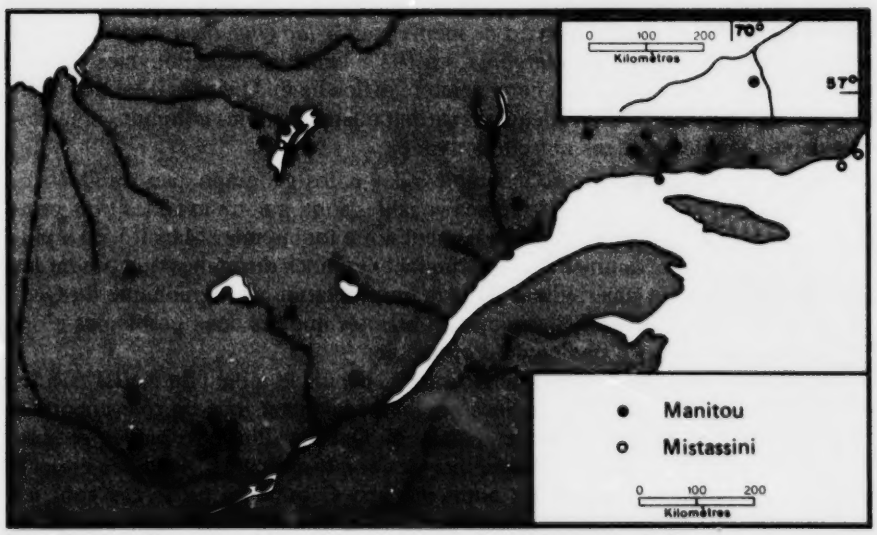

Figure 6. Répartition géographique des toponymes Manitou et Mistassini au Québec

La figure 6 montre la répartition géographique des toponymes *Manitou* et *Mistassini* au Québec. Contrairement aux appellations françaises, dont entre autres, les *lac Vert*, il importe de préciser que ces deux vocables amérindiens ont une zone de dispersion beaucoup plus étendue. *Manitou* est présent au *Nouveau-Québec* et *Mistassini* s'étend jusqu'à la basse *Côte-Nord*.[21]

Si le fait de changer les dénominations communes peut résoudre le problème des nombreuses répétitions toponymiques, en revanche, il n'influence pas toujours celui de l'usage. Quand les gens emploient un nom banal depuis longtemps, le changement ne se fait pas toujours en pratique, soit qu'il n'est pas accepté, soit qu'il demeure inconnu de la population. Il en est ainsi, en particulier, pour trois *lac Vert* (comté de Labelle). Même si on substitua leurs appellations primitives pour celles de Xavier, Gauty et *Marie-Le Franc* (ce dernier changement a été effectué, il y a plus de 30 ans), une enquête toponymique récente a montré que les appellations de *Vert* étaient toujours les seules en usage pour désigner ces nappes d'eau et que les nouvelles appellations n'étaient pas encore passées dans l'usage.

Il en est également ainsi pour les changements de noms de cours d'eau dont celui de la *rivière du Loup*, un tributaire droit de la *Chaudière*, dans la Beauce. L'Administration lui attribua le nom de *Linière* en 1935, mais une enquête récente a démontré que *rivière du Loup* est encore le seul toponyme usité par la population pour désigner ce cours d'eau.[22] Dans le comté de Roberval, un tributaire de la *rivière Trenche*, la *Petite-Lièvre*, prit officiellement le nom de *Raimbault* en 1917. En dépit de ce changement fait par l'Autorité, des informations récentes attestent que le seul toponyme encore actuellement employé par les gens pour désigner ce cours d'eau est celui de *Petite-Lièvre*.

Quand l'Administration a changé des noms avant l'arrivée des colonisateurs et des défricheurs, les nouveaux toponymes ont en général été plus facilement acceptés. Il en fut de même pour une foule de noms de l'Abitibi; par exemple, *lac Tiblemont* a succédé à *lac Obasca*, en 1921, et c'est le vocable français qui est passé dans l'usage. Il en est de même pour le *lac Quévillon*, toponyme qui a été substitué à celui de *Kamshigama*, en 1937. Donc si les homonymes présentent certains problèmes dans la nomenclature officielle du Québec, il est très difficile d'y trouver une solution adéquate, surtout quand les noms communs sont établis depuis longtemps dans notre toponymie.

La connaissance encore incomplète des noms géographiques du Québec, leur mobilité et la répétition des mêmes vocables sont, à notre avis, les trois principaux problèmes que présente actuellement notre toponymie. Mais il y en a plusieurs autres. Nous examinerons en terminant certaines difficultés que posent les toponymes anglais et amérindiens dans la nomenclature cartographique du Québec. Comme les précédents, il importe de préciser que ces deux problèmes n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble.

La présence de l'élément anglo-saxon, depuis le milieu du XVIII[e] siècle, s'est affirmée dans tous les domaines et elle a également joué un rôle important dans la formation de la toponymie actuelle du Québec. Plusieurs entités géographiques de notre province, en particulier des comtés, cantons, localités et accidents géographiques reçurent des noms anglais. Comme ce fut le cas pour les explorateurs et colonisateurs français, les nouveaux chefs ont cherché à imposer des vocables pour perpétuer leur souvenir ou à effacer les traces de leur prédécesseurs. On s'est efforcé de dénationaliser les noms de lieux. Les noms de plusieurs localités furent traduits: *Trois-Rivières, Three Rivers; Pointe-au-Père, Father*

Point; Sept-Îles, Seven Islands; Baie-Saint-Paul, St. Pauls Bay, etc. Il en fut de même pour une foule d'autres entités géographiques: *golfe du Saint- Laurent, Gulf of St. Lawrence; pointe aux Alouettes, Larks Point; cap aux Oies, Goose Cape*, etc.[23] En bien des cas, les termes g nériques passèrent du français à l'anglais: *Montmorency Falls, Orléans Island, Chaudière River, Saguenay River, Bonaventure Island*, etc.

Pour différentes raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, un deuxième usage, anglais celui-là, vint se superposer au premier déjà existant: *Murray Bay, La Malbaie; Wolfe Cove, anse au Foulon; Black River, rivière Manicouagan; roche à Veillon, Algernon Rock*, etc. Et il faut constater que bien souvent, ce double usage français et anglais a survécu et est encore aujourd'hui présent un peu partout. Le *lac des Loups*, dans le parc de La Vérendrye, est également désigné sous le nom de *Wolf Lake*. Dans le comté de Montcalm, *lac des Écorces* et *Bark Lake* sont tous deux employés. Le *lac Mousseau*, au nord de Hull, est connu sous le nom d'*Harrington Lake* par les Canadiens d'origine anglaise. Les exemples pourraient être multipliés.

Les vocables amérindiens posent également de nombreuses difficultés pour la cartographie. Nous montrerons certains problèmes qu'ils présentent dans la nomenclature officielle du Québec. Sans vouloir analyser les causes qui ont amené leur disparition, ce qui est en dehors de notre propos, il faut cependant constater que plusieurs changements de noms amérindiens par des vocables français et anglais ne sont pas encore passés dans l'usage. Les lacs *Chigoubiche* (Roberval),[24] *Kachikaki* (Montcalm) et *Kiawashiamika* (Pontiac), par exemple, sont toujours usités même si l'Administration a changé ces toponymes pour *D'Argenson, Lenôtre* et *Poulter*, il y a plus de 30 ans. De même, le nom de *Poitras*, (comté de Pontiac), a succédé à celui d'*Anwatan*, en 1924. En dépit de cette substitution, *lac Anwatan* est encore aujourd'hui le seul toponyme en usage dans cette région.

On a très souvent reproché aux toponymes amérindiens leur longueur, leur lourdeur et leur prononciation difficile. On a certainement eu raison de traduire le *portage Kaposhposhchichitichichikapogen* par *Pieds-Brûlants*,[25] et de remplacer l'appellation *Kinnosshaiwaugummissee* par *Pike*, au siècle dernier. D'autres ont été réduits: les lacs *Dodasaganaigane, Tabachouanane* et *Kaopatina* devinrent *Doda, Tabac* et *Chaos*; les baies *Pinataocou* et *Obaokanana* donnèrent *Pinata* et *Obaoca*, et le *ruisseau Passage* remplaça le vocable *Passagewa*. De plus, certains phonèmes amérindiens n'ont rien de commun avec les phonèmes français. Le phonème [ow], par exemple, qui se prononce comme le [how] anglais a été rendu en français par [a] ou par [au] selon les cas. *Okow* devient ainsi *Oka; Harricanaw, Harricana; Kaniapiskaw, Caniapiscau*. Il va de soi que leur adaptation n'est plus qu'une transcription phonétique approximative.

De plus en plus, la forme écrite tend à réagir sur la langue parlée. On prononce, à quelques exceptions près, comme *Shawinigan* en particulier, les noms amérindiens comme on les écrit. L'exemple des hydronymes *Manicouagan*, et *Mouchalagane* est assez évident; il aurait fallu écrire *Manicouagane* dès le début pour que la forme écrite corresponde à la prononciation montagnaise. Il en est ainsi pour une foule de noms, dont en particulier ceux du *lac Wabistan* et de la *rivière Wabistane*, son émissaire. Il en est de même pour *Matapédia* et *Cascapédia* qui ne sont que la régression de *Matapédiac* et *Cascapédiac* (à rapprocher des noms du même type dont *Paspébiac* et *Escuminac* qui ont conservé la consonne terminale).

La cueillette des toponymes amérindiens a bien souvent été faite par des personnes qui ignoraient les langues et les dialectes indigènes. Aussi, les transcriptions actuelles sont pour la plupart déficientes. L'on a écrit *Koksoak* pour *Kuujjuak*, *Sasiana* pour *Chachikoun*, *Toquéco* pour *Takwa*, *Korak* pour *Kugak*, *Chukotat* pour *Surqutak*, *Chéno* pour *Tchéno*, *Chensagi* pour *Tchensagi*, etc. Les différences entre les graphies française et anglaise ont occasionné de multiples problèmes dans la transcription des vocables amérindiens. Le phonème [i] a été rendu en anglais par [e] ou [ee]: *Tapani, Tapanee; Wabassi, Wabassee*. Le phonème [ou] devint ainsi [oo]: *Watshishou, Watsheeshoo; Wapustagamou, Wapustagamoo*.

Il y a bien sûr une foule d'autres problèmes concernant les appellations amérindiennes du Québec. Leur écriture, en particulier, présente depuis longtemps des difficultés importantes dans notre nomenclature toponymique. C'est la raison pour laquelle la Commission de géographie du Québec a établi, en 1917, des règles pour les transcrire selon la pratique française. Et l'on peut dire qu'actuellement, notre toponymie aborigène est faite, pour la majeure partie, de noms indiens francisés. *Kaopasho, Washiemska, Shibougamoo*, devinrent *Caopocho, Ouasiemsca, Chibougamau*. Il faut regretter cependant que l'établissement de telles normes ne puisse régler tous les cas. C'est que la graphie de certains noms a pu s'établir depuis longtemps et il devient difficile de la changer même en s'autorisant d'une règle fixe. *Coaticook, Kamouraska, Rimouski* et *Arthabaska* ne sont pas les seules exceptions. La romanisation française est possible en autant qu'une forme ne s'est pas implantée trop profondément dans l'usage.

D'autre part, on constate qu'une foule de vocables aborigènes ont eu et ont encore trop de graphies différentes. On est passé de *Washsheecootai, Wassacootei, Wassacotei* et *Washikuti* avant d'adopter l'orthographe actuelle soit *Washicoutai*.[26] Une telle mobilité orthographique est difficilement acceptable. Une réaction s'impose pendant qu'il est encore temps. Des études scientifiques ont déjà été entreprises en ce qui a trait à la graphie des toponymes esquimaux, et la Commission de géographie du Québec, s'autorisant d'une étude du linguiste Gilles Lefebvre[27], a récemment accepté le principe du système normalisé. Mais pour ce qui est des autres langues et dialectes aborigènes, il faut malheureusement regretter que trop peu d'études aient été élaborées. Il faudrait que linguistes et ethnolinguistes se mettent à la tâche le plus tôt possible afin de proposer une graphie conforme à la structure des langues amérindiennes car il est manifeste que la toponymie québécoise tire son originalité de ces appellations aborigènes.

Quelques caractéristiques générales de la toponymie du Québec

D'abord publiée dans la Revue Internationale d'Onomastique, 28e année, 1976, Éditions d'Artrey, Paris, pp. 23-33.

La nomenclature du Québec se présente comme une mosaïque où alternent les noms de lieux aborigènes, français et anglais car notre toponymie puise à trois sources linguistiques principales qui sont l'amérindienne, la française et l'anglaise. L'héritage laissé par les autochtones est impressionnant. Parmi les noms de lieux habités, qu'il suffise de mentionner: *Québec, Chicoutimi, Chibougamau, Shawinigan, Tadoussac, Péribonka, Batiscan*. Mais ce sont les toponymes français qui sont les plus abondants. Pensons à *Montréal, Trois-Rivières, Laval, Jonquière, Roberval, Sorel, Chambly, Grand-Mère, Sainte-Foy, Beauport, Sept-Îles*. Les noms de lieux anglais, plus récents, sont présents en plusieurs points du territoire: évoquons *Sherbrooke, Hull, Valleyfield, Thetford Mines, Buckingham, Aylmer*. Certains secteurs du Québec présentent cependant un faciès toponymique assez homogène. Par exemple, le long du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, les noms de lieux français prédominent très nettement. Mais il arrive que des vocables aborigènes, français et anglais se suivent sur une distance de quelques kilomètres. Il en est ainsi, par exemple, pour *Rimouski, Mont- Joli et Price* dans le Bas-Saint-Laurent. Ces séquences hétérogènes se répètent en divers points du territoire dont en Gaspésie avec *Paspébiac, Bonaventure* et *New Carlisle; Gaspé, Percé* et *Douglastown*. De même dans la vallée de la Gatineau avec *Maniwaki, Grand-Remous* et *Gracefield*, et sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent avec *Escoumins, Sault-au-Mouton* et *Forestville*.

Les caractéristiques inhérentes à la nomenclature géographique du Québec ne peuvent véritablement se comprendre que si l'on tient compte des réalités suivantes.

D'abord, il faut bien sûr insister sur le caractère de notre nomenclature. Si les plus anciens choronymes consignés du Québec, d'ailleurs peu nombreux, remontent à peine à 400 ans, on peut affirmer que la grande majorité s'est fixée depuis trois siècles, et qu'il s'en crée tous les jours comme aux premiers temps de la colonie. Il s'ensuit qu'il est relativement facile, pour la plupart d'entre eux, de trouver leur date d'imposition, de connaître leur origine et leur signification.

Certaines réalités de nature géographique sont étroitement liées à des particularités de la nomenclature du territoire. Du point de vue de la superficie, par exemple, le Québec est trois fois plus étendu que la France. Mais la population, moins homogène que celle de l'Hexagone, dépasse à peine six millions de personnes. De plus, la population est très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Qu'on en juge par ce seul exemple: le Nouveau-Québec, territoire qui

atteint 60% de toute la superficie du Québec, a moins de 30 000 personnes, ce qui représente 0,5% de la population totale et dont la majorité est d'origine amérindienne.

Mais d'autres éléments géographiques sont aussi à considérer. Dans le domaine physique, par exemple, il y a lieu de retenir la présence de plusieurs centaines de milliers de plans d'eau (certains vont jusqu'à soutenir qu'il y aurait un million de lacs au Québec). Sous l'angle démographique, la minorité anglophone, qui représente 20% de la population totale, est parfois groupée dans certains secteurs précis du territoire. Le contact linguistique anglais-français qui en résulte a sa répercussion sur les noms de lieux.

Ces quelques considérations géographiques, bien que rapidement esquissées, permettent de comprendre certaines caractéristiques générales de la toponymie du Québec qui seront maintenant examinées sommairement.

Connaissance très incomplète des noms de lieux du Québec

Le territoire habité, humanisé et fréquenté du Québec n'a pas encore fait l'objet d'une vaste enquête approfondie sur les noms de lieux contrairement à la Suisse romande, par exemple, où la grande enquête toponymique s'est terminée en 1931. Aussi, nous ne possédons pas pour chaque municipalité le relevé complet des noms de lieux et de lieux-dits. De surcroît, le dépouillement des formes écrites anciennes est loin d'être complété.

C'est dire qu'une quantité impressionnante de données orales attendent toujours d'être recueillies. Malheureusement, cette richesse, qui serait aussi très utile à plusieurs disciplines dont à la dialectologie et au folklore par exemple, ne peut pas être exploitée à cause du manque d'enquêtes sur le terrain. Nous sommes conscients, par exemple, que les choronymes sont bien souvent liés au peuple dans lequel on «trouve d'innombrables biens de tradition orale et d'acquisition personnelle, les sédiments du passé et le reflet des expériences du présent». Ils permettent même parfois d'entrer «jusque dans l'intime de la famille, dans ses penetralia selon le mot de Tacite, savoir son esprit, ses croyances, ses moeurs.»[28]

Il s'est fait par le passé certains relevés toponymiques, notamment par les arpenteurs, les employés du cadastre et par les fonctionnaires qui ont eu la tâche d'établir les cartes topographiques de base, depuis quelques décennies, mais les inventaires n'ont été dans l'ensemble que très partiels. Aussi on constate que même sur les cartes les plus détaillées, la densité choronymique est faible si on la compare aux noms recueillis après enquête. Un exemple récent illustrera la chose. En 1970, un toponymiste a mené une enquête orale poussée dans un secteur situé à 90 kilomètres au nord-est de la ville de Québec et dont le territoire atteint une superficie de 105 kilomètres carrés. Cet enquêteur a recueilli sur place 144 noms de lieux et de lieux-dits alors que les cartes récentes de cette région, au 1/50 000, n'en montrent que 20. Ceci signifie, en particulier, que la densité choronymique de ce secteur inventorié d'une façon sérieuse a passé de 1 toponyme par 5 kilomètres carrés à 1,5 toponyme par kilomètre carré, ce qui représente une augmentation un peu supérieure à 600%.

Si l'on fait exception à quelques études menées surtout par des chercheurs du monde universitaire, la chasse aux formes orales a presque toujours été très limitée au Québec, du moins jusqu'à il y a une dizaine d'années. Notre Commission et aussi l'Université Laval effectuent maintenant des enquêtes toponymiques

sur place. Mais au rythme où les inventaires s'effectuent, il faudra plusieurs décennies pour avoir une connaissance même très générale de la nomenclature réelle du Québec. On estime que seulement un quart du territoire habité et humanisé du Québec a été soumis à des enquêtes toponymiques dont plusieurs sont loin d'être approfondies.

L'homonymie

La connaissance de la toponymie majeure du Québec est cependant suffisante pour faire ressortir une de ses principales caractéristiques qui est celle de la présence de nombreux homonymes.

Nous ne voulons pas insister sur une certaine homonymie qui existe pour les noms de lieux habités. Dans cette catégorie de noms, des déterminatifs viennent souvent s'ajouter aux toponymes primitifs. On a ainsi *Sainte-Anne-de-Beaupré; Sainte-Anne-des-Plaines; Sainte-Anne-de-Bellevue; Sainte- Anne-du-Lac; Sainte-Anne-de-La Pérade* et il y en a d'autres.

Le problème de l'homonymie se pose principalement dans l'identification de certains traits géographiques naturels, dont notamment les lacs et cours d'eau. Plusieurs vocables, au Québec, sont tirés à des centaines d'exemplaires, ce qui est dû surtout au nombre limité des possibilités restreintes de dénominations populaires. Il y a, par exemple, 243 *lac Long* et 35 *rivière Noire*, et une connaissance plus approfondie de notre toponymie fera encore augmenter leur nombre. Il en est de même pour plusieurs autres hydrochoronymes dont les lacs *Vert, des Îles, Rond, de la Truite*, etc.

Cette question de l'homonymie, au Québec, n'est pas nouvelle. En 1912, l'arrêté en conseil créant notre Commission précisait: «qu'une foule de cours d'eau et autres points géographiques se trouvaient dans la même région, désignés sous le même vocable et que cette répétition de noms prêtait à la confusion en même temps qu'elle était susceptible de causer des ennuis et des embarras à l'administration». Aussi, la Commission a-t-elle toujours eu, comme une de ses préoccupations prioritaires, de changer une foule de noms descriptifs communs à la suite de décisions administratives. L'homonymie, du moins officiellement, s'est trouvée ainsi réduite mais dans la pratique, des enquêtes toponymiques ont montré que la population emploie encore, dans la plupart des cas, les noms primitifs communs parce qu'ils sont souvent les seuls usités. Plusieurs décisions de la Commission n'ont généralement pas passé dans l'usage, ou bien si elles sont connues, la population refuse simplement d'accepter les changements de noms. Une enquête récente a montré, par exemple, que sur quelques kilomètres de distance, (comté de Joliette), il y a trois *lac Clair*, tous en usage, bien que les cartes donnent pour chacun d'eux, et depuis plus de 20 ans, les noms de *Two Mountains, Carrier* et *Beaulieu*.

Les toponymes homonymes ont posé et posent encore, comme on le voit, un problème complexe à cause de leur répétition. Il y a lieu de souligner par ailleurs que les populations locales n'ont que très rarement été demanderesses pour restreindre cette homonymie et la confusion qu'elle engendre. Une solution satisfaisante semble donc encore loin d'être trouvée bien qu'en certains cas spécifiques les deux toponymes (l'un officiel et l'autre vernaculaire) soient inscrits sur les cartes pour identifier une même entité mais la Commission ne tient pas à adopter trop de doubles formes.

Le parallélisme choronymique

Une autre caractéristique de la nomenclature du Québec est la présence de noms parallèles pour identifier un même trait géographique. Cette réalité toponymique peut paraître à première vue un corollaire de la politique de la Commission pour restreindre les homonymes. Bien qu'il y ait en effet un peu de cela, le problème est cependant beaucoup plus large. Il se manifeste d'abord par suite de contacts linguistiques amérindien-français-anglais. Il faut tenir compte aussi que la politique générale de francisation du territoire suivie par la Commission n'est pas étrangère à la présence de choronymes parallèles. Mais il arrive aussi que des entités géographiques naturelles aient plus d'un nom en usage pour les identifier. Voyons donc un peu plus en détail ce parallélisme choronymique dans la nomenclature géographique du Québec.

Jusqu'à récemment, la Commission de géographie a eu comme politique générale d'éliminer bien souvent, par de simples décisions administratives, les noms géographiques aborigènes. Bien qu'un bon nombre de ces noms autochtones aient ainsi disparu de l'usage par cette démarche, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces toponymes ont résisté à leur substitution parce qu'ils étaient surtout bien implantés dans la population. Quand les noms aborigènes ont disparu de l'usage, la Commission maintient sa décision. Mais elle revient aux toponymes aborigènes surtout lorsqu'ils sont les seuls à être employés localement. Si les appellations amérindienne et française sont largement utilisées, il arrive en certains cas que nous acceptions des doubles formes comme les lacs *Tadoussac-Long; Bitobi et des Oblats; Chigoubiche-d'Argenson*.

Le problème est plus complexe lorsqu'il y a des noms parallèles, l'un français, l'autre anglais, pour déterminer le même trait géographique naturel. Sauf de rares exceptions (*lac Mousseau-Harrington* par exemple) la Commission n'accepte que le toponyme français. Elle appuie cette politique en se basant sur divers critères dont notamment celui du nom utilisé par le plus grand nombre de personnes du Québec, l'ancienneté du nom dans les documents cartographiques et aussi pour suivre une de ses préoccupations premières qui est celle de consacrer ou de donner un visage toponymique français du Québec.

Ainsi, un choronyme comme l'*Île des Soeurs* (située dans le Saint- Laurent, près de la ville de *Montréal*) est la seule forme officielle même si la population anglophone du Québec n'emploie que la traduction anglaise *Nuns' Island*. Ce n'est pas un exemple isolé, loin s'en faut.

Et qui plus est, une même entité géographique naturelle a parfois plus d'un nom français pour l'identifier. Et de surcroît, les vocables sont tous en usage. Ce n'est pas une mince besogne. Dans ces cas assez complexes, nous retenons en général le toponyme qui semble être utilisé par la majorité de la population. Il reste qu'il s'agit d'une solution incomplète. Il y a certaines entités géographiques naturelles qui peuvent être connues sous de multiples noms. Dans une enquête récente, le professeur Fernand Grenier de l'Université Laval a montré que 11 îles du Saint-Laurent ont plus de six noms chacune et trois ont plus de 15 noms employés par la population riveraine car ces îles sont inhabitées. La question est de taille et la décision est parfois difficile à prendre. La Commission accepte généralement le nom traditionnel ayant déjà paru dans la documentation surtout si celui-ci est encore usité par un certain nombre de personnes interrogées. Il est des cas où le poids de la cartographie est le facteur déterminant qui motive le maintien du nom retenu.

Rôle de nomenclateur

Les entités géographiques du Québec qui n'ont pas encore de noms sont innombrables. Par exemple, des centaines de milliers de lacs sont toujours anonymes. Cette réalité caractérise non seulement la partie nord du territoire mais aussi certaines régions méridionales du Québec. La Commission doit baptiser, à partir de décisions prises au bureau, un grand nombre de ces traits géographiques, pour satisfaire en particulier aux besoins de la cartographie et de l'Administration.

Voici deux exemples récents qui montrent, même partiellement, notre rôle de nomenclateur. Lorsqu'il s'est agi, en 1972, de compléter la série de cartes topographiques, de la partie nord du Québec, à l'échelle du 1/50 000, la Commission a dû préparer une nomenclature toponymique très fragmentaire pour les 526 cartes en question. Sur un bon nombre de ces documents, il n'y a qu'un seul trait géographique qui est dénommé et le vocable retenu sert aussi comme titre de la carte. Pour tous les autres objets géographiques paraissant sur chacune de ces cartes, leur nombre dépassant largement dans chaque cas la centaine, il n'y a aucun vocable permettant de les identifier.

La Commission est aussi appelée à identifier par des toponymes une foule de traits géographiques situés dans des secteurs sud du Québec. Par exemple, dans les territoires protégés comme les parcs et réserves naturelles, notre organisme a été appelé, depuis 1971, à donner des noms à quelque 10 000 lacs. Avant d'établir cette nomenclature pour ces territoires, dont certaines parties sont fréquentées par les travailleurs forestiers et les touristes notamment, il a fallu procéder, parfois sommairement, à des recherches documentaires et en certains cas, on s'est rendu sur place pour contacter les travailleurs en forêt et aussi d'autres personnes. Mais dans l'ensemble, on peut dire que les régions sur lesquelles ont porté nos dénominations sont encore assez peu connues.

Cette démarche de dénomination pose l'épineux problème du choix des noms à retenir pour identifier ces entités. Parmi les principales sources qui ont servi pour désigner les traits géographiques dans les deux travaux précités, on s'est inspiré de noms de personnes qui ont joué un rôle dans certaines sphères d'activités humaines, au Québec, dont des arpenteurs, médecins, explorateurs et autres. Mais on s'est rapidement rendu compte que cette source était nettement insuffisante. Il a fallu alors dépouiller des ouvrages historiques pour établir des listes de premiers colons venus de France. Plusieurs lacs ont aussi reçu des noms descriptifs originaux tirés de la flore et de la faune. Mais ces sources ne furent pas suffisantes. Nous avons alors puisé dans des ouvrages portant sur les noms de lieux de France et de Belgique pour dénommer des centaines de lacs.

Le principal inconvénient à cette désignation massive et systématique est que la plupart du temps, les toponymes choisis n'ont aucun rapport ou aucune connotation historique avec les lieux ou les accidents ainsi dénommés.

Telles nous paraissent être, dans un sens large, les principales caractéristiques de la toponymie du Québec. Mais dans une perspective plus restreinte, il y aurait encore beaucoup à ajouter. Par exemple, il existe une certaine instabilité choronymique, en particulier en ce qui concerne les noms de lacs dont certains changent d'appellation dans un laps de temps relativement court. C'est le peuple lui-même qui se charge le plus souvent de ces mutations pour des raisons qui ne nous sont pas toutes clairement connues. Un plan d'eau de quatre kilomètres de longueur, situé à vol d'oiseau à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Montréal, a changé quatre fois de nom localement, entre les années 1890 et 1930.

Désigné *lac au Sable* avant la fin du XIX[e] siècle, il fut successivement connu sous les noms de *lac Rond*, puis de *lac Désormeaux* (qui rappelle un des premiers colons établis près de ce lac en 1890, Norbert Désormeaux) et enfin *lac des Plages*. Ce dernier nom s'est fixé dans les années 30 et s'est heureusement imposé. En 1950, ce petit coin de pays s'est érigé en municipalité sous le même nom soit *Lac-des-Plages* ce qui mettait vraiment un terme à la confusion qui avait existé antérieurement. Que l'on songe, notamment, que la mission catholique fondée en 1923 pour desservir la population de l'endroit, avait pris le vocable de *Saint-André-du-Lac-Rond-de-Désormeaux*.

Pour conclure, nous voudrions dire quelques mots sur les noms de lieux amérindiens lesquels représentent sans doute l'apport le plus original de notre toponymie. Nous examinerons très sommairement leur transcription avant d'évoquer des considérations d'ordre plus général.

Les noms de lieux autochtones appartiennent pour la plupart à la grande famille linguistique algonquine qui elle-même se subdivise en groupes et en sous-groupes. Dans plusieurs cas, l'alphabet phonologique n'est pas encore complètement connu, comme l'a montré récemment le professeur Henri Dorion pour le montagnais, un des dix sous-groupes du groupe central de cette famille linguistique. C'est pour cette raison que la Commission a adopté, pour l'instant, le principe de transcrire les toponymes amérindiens selon un système de notation phonémique.

Le système phonologique esquimau est en revanche bien connu: 18 sons de base, 15 consonnes et trois voyelles (brèves ou longues). Aussi, la Commission orthographie les noms de lieux esquimaux récemment recueillis suivant le système normalisé dont le principe essentiel de cette orthographie unifiée consiste à établir une graphie conforme à la structure de la langue esquimaude. Depuis six ans, la Commission a accepté environ 900 toponymes esquimaux transcrits selon les normes de cette orthographie unifiée.

Nous retrouvons dans la partie nordique du Québec, qui est encore le domaine des Amérindiens et des Esquimaux, une image choronymique assez semblable à celle du Québec méridional, bien que les toponymes aborigènes soient plus nombreux que les appellations françaises et anglaises. Les vocables imposés par les Blancs déterminent en général les grandes entités naturelles, comme les lacs très étendus et les cours d'eau majeurs. Il est à souligner que les autochtones ont leur propre toponymie pour désigner ces entités. L'ensemble qui suit illustre nombre de points semblables. La *rivière Arnaud* est connue par les Esquimaux sous le nom de *Tasurak*, appellation qui n'est pas officielle. C'est dire qu'il existe également un parallélisme choronymique dans le Québec nordique. Un grand nombre de vocables aborigènes officiels sont d'imposition récente, et le rapport noms en usage noms reproduits sur les cartes est un peu plus grand que dans le sud, notre souci étant d'identifier des entités géographiques sous leurs noms véritables en usage localement, lorsque cela est possible. Cette approche plus objective ne va pas jusqu'à remplacer les noms français et anglais déjà établis par les toponymes aborigènes en usage.

Il y a des cas spécifiques, dans ce secteur du Québec, où même une solution de compromis ne pourrait même pas être considérée comme satisfaisante, surtout dans les zones de contacts linguistiques amérindien-esquimau-français-anglais. Certains constituent même un véritable défi pour la Commission. Qu'on en juge par cet exemple. Un cours d'eau d'une longueur de plus de 600 kilomètres porte officiellement le nom de *La Grande Rivière*, depuis une trentaine d'années.

Or, une société paragouvernementale du Québec, qui construit deux centrales hydroélectriques sur ce cours d'eau, a implanté et diffusé récemment la forme curieuse de *Rivière la Grande* laquelle est actuellement plus largement utilisée que le nom officiel qui est *La Grande Rivière*. Le problème se complique encore par le fait que les anglophones surtout emploient le vocable *Rivière de Fort George* (*Fort George* étant le nom d'une localité située à l'embouchure de cette voie d'eau et dont la population, qui atteint 1 800 personnes, est à 85% aborigène). Ajoutons aussi que les Amérindiens de la région, qui sont le groupe ethnique prédominant, attribuent à cette rivière le nom de *Tchéchasipi* et que les Esquimaux, beaucoup moins nombreux, la désignent sous le vocable de *Mailasikkut*. Il y a donc cinq noms pour identifier ce cours d'eau et de surcroît ils sont tous en usage selon les groupes ethniques et les personnes concernées. Trouver une solution qui satisfasse tous les intéressés reste très hypothétique. En ce qui concerne notre Commission, nous maintenons, pour le moment, la décision officielle, qui est *La Grande Rivière*, choronyme qui est, soit dit en passant, la traduction française de l'hydrochoronyme amérindien en usage *Tchéchasipi*. Il s'agit d'une solution partielle comme sont parfois partielles certaines décisions que l'on doit prendre pour déterminer des entités géographiques situées tant dans le Nord, que dans le Sud du territoire, à cause surtout des caractéristiques particulières de la toponymie du Québec lesquelles ont été invoquées sommairement dans cet exposé.

Terminologie et choronymie

D'abord publiée dans les Actes du sixième colloque international de terminologie, Pointe-au-Pic (Québec), 2 au 6 octobre 1977, Office de la langue française, Gouvernement du Québec, pp. 259-271.

L'étude des noms de lieux, science pluridisciplinaire, fait l'objet de recherches de détails très fouillées et de travaux d'ensemble remarquables. Ce n'en est pas moins une science relativement jeune, si l'on songe que le premier ouvrage qui mérite d'être cité, pour la France, date de 1864.[29]

Cette branche de l'onomastique s'est rapidement développée surtout depuis 1960, date à laquelle l'Organisation des Nations Unies se chargea d'étudier les questions relatives aux problèmes techniques de normalisation des noms géographiques. Elle a tenu trois Conférences sur ce sujet (Genève, 1967; Londres, 1972; Athènes, 1977).

La plupart des États ont maintenant leur commission officielle de toponymie. Il existe de plus des instituts, des centres de recherche, des sociétés d'onomastique, ainsi qu'un certain nombre de revues propres à cette science. Des congrès périodiques en sciences onomastiques redonnent l'élan nécessaire pour des échanges réguliers à l'échelle mondiale. Dans la communauté francophone, il existe plusieurs instruments de recherche dont en particulier celui fourni par le Centre de toponymie et d'anthroponymie créé aux Archives nationales de France en 1961; le Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique fondé officiellement à l'Université Laval en 1966; le Centre international d'onomastique, créé à Louvain en 1950. Celui-ci publie annuellement la revue *Onoma*, qui est un bulletin international d'information et de bibliographie.

Mais en même temps que se développait la science des noms de lieux, on a senti le besoin de définir les termes techniques déjà existants et d'en créer d'autres. C'est ainsi qu'à l'occasion des Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques de 1967 et 1972, le groupe d'experts a produit des listes de termes techniques dont le nombre d'entrées était de 41 en 1966.[30] Il augmentait à 112 en 1972.[31] Actuellement, le nombre de termes propres à cette science est supérieur à 500 et il tend à s'accroître rapidement.

Parallèlement aux multiples activités et études touchant aux noms de lieux, il s'est créé un ensemble de termes techniques dont certains, ayant perdu leur caractère ésotérique, sont entrés dans le vocabulaire de base comme mots disponibles.

C'est à la langue savante que la science des noms de lieux a emprunté le fond de son vocabulaire, à commencer par le terme même de toponymie. Dans une communication récente, Madame Marianne Mulon précise que l'adjectif toponymique a été utilisé en 1853 par le savant naturaliste Baudrimont dans une *Histoire des Basques* et ce conservateur aux Archives nationales incline à croire que celui-ci est le créateur du terme.[32] C'est Littré qui, le premier, a fait figurer

toponymie dans un dictionnaire de langue française, soit en juillet 1872 dans la 28e livraison du *Monumental Dictionnaire*.

Mais les toponymistes se sont presque exclusivement préoccupés jusqu'à récemment de rechercher l'origine et la signification des noms de lieux et d'étudier leurs transformations. L'optique de la toponymie a été relativement restreinte ou du moins incomplète, puisque seuls les aspects linguistiques étaient retenus, et encore quelques-uns seulement (évolution sémantique, phonétique ou orthographique; aspects dialectaux; aires et couches, etc.). Or, les sujets toponymiques sont plus nombreux que ne nous le laissent deviner les champs d'intérêt de la toponymie traditionnelle. Les professeurs Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin, du Département de géographie de l'Université Laval, ont proposé le terme choronymie, en 1966, afin d'englober la largeur du champ de cette science et la variété de ces sujets.[33] Cette science étudie les différentes parties de l'espace. Son objet va, quant à l'aspect dimensionnel, de faits ponctuels ou linéaires jusqu'à de très vastes espaces, même extra-terrestres: noms de boutiques et d'enseignes (apothiconymie), noms de maisons isolées, lieux-dits jusqu'aux très grandes agglomérations urbaines (éconymie), axes de communication de divers ordres (odonymie), des divers niveaux d'entités administratives de la commune jusqu'aux associations d'États (régionymie), de même que tous les degrés d'entités géographiques: microformes identifiées par la géomorphologie jusqu'aux grands ensembles continentaux, toutes formes d'accidents topographiques et hydrographiques, des ruisseaux jusqu'aux océans (hydronymie, limnonymie, potamonymie, bathynymie), des pierres isolées jusqu'aux massifs montagneux (oronymie), de même que chacun des éléments de l'espace extra-terrestre (sélénonymie, aréonymie, cosmonymie, etc.)

L'éventail de la choronymie est également fort large sous l'angle des préoccupations: génétique, évolutive, explicative, historique, prospective, sociologique, politique, géographique, linguistique, folklorique, etc. La choronymie s'intéresse également à certains aspects administratifs ou socio-politiques, tels que l'établissement de normes et critères pour le choix des noms de lieux. Sous cet angle, la choronymie nominative s'intéresse non seulement au passé et au présent, mais également au futur. Sous l'angle des méthodes, la choronymie utilise les inventaires, l'analyse sémantique, la lexicologie, l'enquête sur le terrain et par les documents, les méthodes statistiques, informatiques et même psycholinguistiques.[34] En 1972, la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a enregistré la suggestion d'employer le terme «choronyme . . . comme susceptible d'une application plus large que le mot toponyme».[35]

La toponymie se développa, surtout jusqu'à récemment, dans les cadres des sciences linguistiques. Les ouvrages classiques de la toponymie française constituent la démonstration manifeste de cet état de choses. Aussi est-il normal qu'une bonne partie de son vocabulaire puise à la terminologie linguistique générale.

Depuis le début du XXe siècle, on assiste donc à la création de plusieurs termes techniques. Ceux-ci s'appliquent surtout à des activités et phénomènes ayant trait aux noms de lieux et à l'identification de diverses branches se rattachant à cette science. Ainsi en est-il du terme normalisation qui est l'établissement de règles, critères, principes, normes concernant l'usage et l'écriture des noms de lieux de même que l'application de ces règles, critères, etc., à des noms ou à des ensembles de noms donnés. Cette normalisation peut s'opérer à différents niveaux: local, national, régional et international.

La choronymie, comme toute autre science, aspire naturellement à se doter, au moins en partie, d'un vocabulaire international. En 1964, l'onomasticien allemand Teodolius Witkowski a fait paraître un vocabulaire de terminologie onomastique intitulé: *Grundbegriffe der Namenkunde*.[36] Avec Monsieur Henri Dorion, directeur du GÉCET de l'Université Laval, nous avons publié, en 1975, un *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Ce lexique comprend environ 400 termes accompagnés de leur définition, de références et d'exemples québécois et étrangers. En Union soviétique, l'onomatologue N.V. Podol'skaja prépare un dictionnaire des termes utilisés en onomastique (700 mots brièvement définis) qui sera publié sous peu. Afin d'éviter la multiplication des synonymes (ou prétendus tels) qui risquent de créer hésitation et confusion, il est question qu'une publication multilingue — anglais, français, allemand, russe et peut-être espagnol sur les termes et expressions usités dans l'étude scientifique des noms de lieux se réalise bientôt. Déjà la traduction anglaise du *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux* est presque terminée.

Nous voudrions maintenant aborder quelques aspects de la terminologie administrative. La problématique de la normalisation terminologique se pose, dans la choronymie administrative du Québec, notamment au niveau du choix de certains termes génériques. Dans la terminologie urbaine, en particulier, une normalisation minimale s'impose. Par exemple un espace découvert où convergent des rues porte parfois le générique carré, sans doute un calque de l'anglais, alors qu'on s'attendrait normalement à trouver le générique place. De surcroît, le générique place désigne souvent au Québec des ensembles immobiliers, commerciaux ou résidentiels. En outre, il semblerait plus approprié, à notre avis, que le terme impasse remplace le générique cul-de-sac qui n'est pas aujourd'hui un terme administratif. Avenue a à peu près la même définition que rue en français québécois. Il serait peut-être opportun de conserver une distinction fonctionnelle entre ces deux génériques car, en général, rue a un caractère plus urbain qu'avenue, ce terme désignant une voie ayant un aspect plus paysagé. On voit par ces quelques exemples qu'une plus grande harmonisation de la terminologie urbaine est souhaitable au Québec.

Dans la nomenclature géographique du territoire, le problème de la définition des génériques se pose également. En particulier certains termes s'emploient pratiquement dans le même sens. Par exemple, il y a quasi-superposition des champs sémantiques pour brisant, récif, banc de sable, rocher, éperon et caye.[37] Il est assez difficile de percevoir les nuances entre ces génériques car les phénomènes qu'ils désignent se ressemblent.

À ce problème de la multiplicité des mots pour des formes semblables s'ajoute celui de la multiplicité des formes pour un mot. Un terme aura un sens dans une région et prendra une signification différente dans une autre région. Par exemple le *trou Saint-Patrice*, à l'île d'Orléans, désigne une petite anse, alors que le *trou du Basque*, dans la région de Rivière- du-Loup, indique une dépression sous-marine. Car parallèlement à une terminologie française internationale, il existe un grand nombre de termes dialectaux et de régionalismes qui n'ont pas tous été définis.

De même le générique crique est usité dans deux acceptions différentes. En plus du sens de petite anse, crique a aussi celui de petit cours d'eau qui vient vraisemblablement de l'influence de l'anglais. Dans ce sens, crique est généralement masculin. Sur la carte de D'Anville de 1755, *Canada, Louisiane et Terres Angloises*, on peut voir la naissance de ce sens car ce terme alterne avec celui de

l'anglais américain creek pour désigner des cours d'eau dans la zone de contact linguistique.

Le terme coulée a fourni un assez grand nombre de désignations et il est très largement attesté sur tout le territoire québécois. On lui reconnaît au moins trois acceptions différentes. Il a le sens de ravin, avec la présence ou non d'un filet d'eau au fond de la dépression. Ce terme peut s'appliquer aussi au cours d'eau situé dans le ravin. Dans la région du *Lac-Saint-Pierre*, coulée rend l'idée d'un chenal. Les noms de lieux *La Grande Coulée* et *Coulée des Chenaux*, dans la circonscription de Yamaska, ont cette signification.[38]

On trouve aussi dans la terminologie géographique et choronymique du Québec des termes tels que morne, qui désigne une élévation de dimension variable, ainsi que caye et son diminutif cayon, moins répandu cependant, qui nous viennent des Antilles françaises. Caye signifie en général (un rocher qui affleure à marée basse). Ces termes qui ont voyagé avec les marins et les explorateurs des XVII[e] et XVIII[e] siècles se sont surtout implantés dans l'est du Québec.

Citons encore le mot cabouron qui caractérise des hauteurs arrondies et qui connaît une certaine diffusion, notamment en Gaspésie. Dans cette région, un mont dénommé *Le Cabouron* culmine à près de 1 000 mètres et il se détache nettement du relief avoisinant.[39]

On appelle décharge au Québec le cours d'eau qui reçoit l'excédent des eaux d'un lac. Attesté dès le XVII[e] siècle, ce terme est très répandu et largement consacré par la toponymie.

Un inventaire complet des termes génériques est à faire au Québec. Il s'agit là d'un domaine très riche où les régionalismes sont nombreux et cela sur toute l'étendue du territoire.

Reconnaissant l'importance de la terminologie toponymique dans une région donnée, la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques a recommandé de faire figurer dans les nomenclatures nationales un glossaire, c'est-à-dire une liste des termes génériques avec leur sens dans les noms géographiques.[40] Aussi, la deuxième édition du *Répertoire toponymique du Québec*, prévue pour 1978, contiendra quelque 80 000 noms de lieux, et comprendra un glossaire réunissant au minimum 200 termes génériques accompagnés de définitions.

Les tâches à accomplir dans le domaine de la terminologie géographique et choronymique sont de trois ordres. D'abord, la normalisation de la terminologie choronymique au niveau du français international est à réaliser. C'est pour atteindre ce but que le *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, que nous avons préparé avec Monsieur Henri Dorion, directeur du GÉCET de l'Université Laval, est soumis à la critique. De plus, une uniformisation plus poussée doit se faire au niveau international.

En second lieu, il importe d'harmoniser la terminologie géographique et choronymique tout en respectant l'usage.

Enfin, le besoin d'uniformiser la terminologie générique en choronymie nominative est une tâche urgente qui doit se faire à trois niveaux. L'odonymie urbaine nous semble le domaine le plus pressant à normaliser. De plus, tout le champ de la choronymie administrative, en particulier celui de la régionymie, requiert une plus grande uniformisation. En troisième lieu, la choronymie topographique doit également faire l'objet d'une normalisation plus poussée.

La réalisation de ces objectifs nécessitera la collaboration des terminologues et des choronymistes car les deux disciplines concernées, bien que différentes, sont néanmoins convergentes. À cet égard, la nouvelle loi sur la langue française instituant la Commission de toponymie permettra d'atteindre ces objectifs.

La Commission de géographie du Québec et la normalisation des noms géographiques

D'abord parue dans Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, Documents techniques, Londres, 10-31 mai 1972, Nations Unies, pp. 11 et 12.

La Commission de géographie fut d'abord instituée par l'arrêté en conseil nº 1373 du 15 novembre 1912. La Loi 10, chapitre 24, sanctionnée le 14 février 1920, permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de créer officiellement cette commission, d'en nommer les membres et de lui assigner ses pouvoirs et devoirs. C'est le 6 avril 1920, sous le nº 574, que le premier décret ministériel, après la sanction de la Loi, fut approuvé à cet effet.

La Commission de géographie dont le ministre responsable auprès du Conseil exécutif est celui des Terres et Forêts doit arrêter le choix des noms géographiques officiels du Québec. Elle vérifie si les noms sont justes et d'usage courant. S'il y a lieu, elle contrôle sur place, par une enquête orale, l'usage établi. Elle rétablit les appellations en les orthographiant selon les normes de la langue française. Outre les renseignements obtenus de sources diverses, la Commission peut être appelée à faire des recherches complémentaires sur un certain nombre de noms géographiques, soit en communiquant par écrit avec les intéressés (enquête indirecte) soit en déléguant un représentant en vue d'interroger les gens sur place (enquête directe).

La Commission insiste depuis ces dernières années sur la nécessité de mener des enquêtes très complètes portant sur les formes en usage dans les documents anciens et modernes et sur les formes traditionnelles, éléments stables des plus valables. Les décisions de la Commission, aux termes de la Loi, sont sujettes à l'approbation du ministre et ont force et effet après publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La première qualité d'une carte géographique est de représenter fidèlement les régions dont elle est en quelque sorte l'image, d'où la nécessité de donner priorité aux noms d'usage courant sur les pièces et documents cartographiques. Une carte deviendrait rapidement incompréhensible si l'on modifiait ou changeait les noms géographiques ayant des formes orales stables.

L'inscription des appellations d'usage local sur les cartes géographiques est une règle que l'on doit s'efforcer de suivre autant que possible. En agissant de la sorte, la Commission veut éliminer les risques d'erreurs et les dénominations arbitraires.

Noms à recueillir

Il y a lieu de faire une distinction entre les noms de lieux habités et ceux de détails topographiques naturels. Les premiers sont plus connus, justement à cause de la fréquence avec laquelle ils sont employés. Les seconds matérialisent des entités géographiques comme les lacs, rivières, monts, collines, caps, et, dans certains cas, des ouvrages de génie civil comme les ponts, passages supérieurs, tunnels, viaducs, etc.

La documentation à recueillir doit porter principalement sur les points suivants: les noms de localités, de hameaux, de bourgs, de rangs et, en général, des groupes de maisons; l'orographie: sommets, collines, rochers, dunes, etc.; l'hydrographie: lacs, rivières, ruisseaux, baies, anses, chutes, rapides, étangs, mares, marais, etc.; les bois, pépinières, jardins, parcs, terrasses, carrefours, ronds-points, allées, etc.; certains chemins ou voies publiques d'appellation connue, ponts, barrages, etc.; nombre d'autres petites entités géographiques telles que grottes, points de vue, paysages, etc.

Noms de municipalités

Il importe, avant d'arrêter le choix d'un nom de municipalité, de tenir compte des faits historiques attachés au lieu ou à la région, des détails topographiques naturels, de la possibilité de l'existence d'un nom déjà donné à un lieu-dit du territoire avoisinant. Ces éléments essentiels de recherche doivent être respectés et ajoutons qu'il faut éviter autant que possible: l'emploi d'un nom figurant déjà dans le *Répertoire géographique du Québec*; les appellations trop longues; l'emploi des points cardinaux; les appellations commençant ou se terminant par le mot ville, sauf si celui-ci fait partie intégrante du nom propre: Banville, Verville, Villeneuve, Villeroy, Villemontel et autres; les formes hybrides, c'est-à-dire celles qui sont formées d'éléments de langues différentes; l'emploi des noms de personnes vivantes; les appellations composées de noms et prénoms.

En résumé, une étude approfondie permet, dans la plupart des cas, de trouver un nom évoquant une phase importante de l'histoire de la municipalité ou en rapport avec certaines particularités des lieux. Le cadastre constitue notamment une source de documentation fort utile, qu'on peut exploiter à profit lorsqu'il s'agit de choisir un nom de municipalité.

Il peut arriver que le public ou les autorités d'une municipalité et d'une agglomération manifestent le désir de changer le nom du lieu qu'ils habitent ou celui d'une entité géographique.

Plusieurs motifs peuvent être invoqués par les administrations municipales, les organismes publics ou privés et par la population en vue de changer le nom de leur municipalité. Dans certains cas, l'ancien nom est trop long, dans d'autres, la dénomination est peu euphonique ou prête à confusion; quelquefois, elle semble être péjorative. Enfin l'importance grandissante de la municipalité ou l'élimination d'un homonyme sont autant de bonnes raisons qui poussent les intéressés à modifier des appellations géographiques jugées désuètes ou impropres.

Le changement de nom ne peut avoir pour effet de porter atteinte aux droits ou responsabilités des municipalités ni des contribuables. Il entre en vigueur après publication dans la *Gazette officielle du Québec* d'un avis portant

signature du maire et du secrétaire-trésorier de la municipalité intéressée, et après publication également du décret du Conseil exécutif.

Il est de règle que le nom ou les noms proposés aient un certain rapport avec l'histoire locale ou la topographie des lieux. Des recherches en ce sens peuvent être facilement entreprises en consultant les monographies régionales, les archives paroissiales, les corps intermédiaires, les sociétés, les cercles, chambres de commerce et associations diverses, de même que les citoyens âgés.

Les lacs, cours d'eau, îles, collines et autres entités géographiques peuvent parfois changer de nom et souvent insensiblement. Il peut arriver aussi que la population ou les autorités locales demandent un changement de nom, principalement pour éviter la répétition de termes banals, tels que long, croche, gros, grand, etc., ou encore pour perpétuer le nom d'un citoyen ou d'un notable du lieu.

Les auteurs d'une telle initiative doivent s'adresser par écrit à la Commission, en fournissant suffisamment de renseignements sur les points suivants: la localisation précise de l'entité géographique; l'orthographe correcte du nom proposé; la source ou l'origine de l'appellation.

Il importe que les requérants fournissent tout renseignement relatif à la topographie de cette entité géographique ou à l'usage local déjà établi. Autant que possible, on joindra copie de la résolution du conseil municipal appuyant le projet.

Graphie des noms de lieux amérindiens

Se fondant sur une résolution de la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques du 22 septembre 1967, la Commission de géographie a adopté, pour l'instant, le principe de transcrire les toponymes amérindiens selon un système de notation phonémique. Les noms de lieux esquimaux posent certains problèmes dont principalement celui de leur transcription. Afin d'obvier aux difficultés inhérentes à l'écriture de ces noms, la Commission a accepté, en 1964, le principe d'orthographier rationnellement les noms de lieux esquimaux suivant le système normalisé. Le principe essentiel de cette orthographe unifiée consiste à établir une graphie conforme à la structure de la langue esquimaude et que la Commission applique pour les appellations récemment recueillies.

Noms des bureaux de poste

Il incombe surtout à la population et aux autorités locales de proposer les nouveaux noms des bureaux de poste. Les intéressés doivent fournir des indications précises sur l'origine des noms soumis. S'il y a plusieurs suggestions, il faut indiquer celle sur laquelle s'arrête le choix du plus grand nombre de personnes.

Bien que les bureaux de poste soient sous la juridiction fédérale, la Commission de géographie reçoit de l'administration centrale du ministère des Postes les noms proposés, et étant donné que les noms des bureaux de poste sont étroitement liés aux noms des municipalités, elle en fait l'étude et transmet ensuite ses recommandations à ce dernier ministère.

Les noms soumis doivent présenter une marque distinctive et exclusive afin d'éviter toute confusion dans le traitement et l'expédition du courrier. Les appositions ou adjonctions aux noms de lieux utilisés pour désigner des bureaux

de poste ne sont autorisées que si elles sont nécessaires pour mieux distinguer les bureaux de poste portant des noms de consonance identique ou analogue.

S'il s'agit d'un lieu érigé officiellement en municipalité, la proposition doit être appuyée par le Conseil municipal. Dans le cas contraire, elle doit revêtir la forme d'une requête.

De la tradition orale en toponymie

D'abord publiée dans les Cahiers de Géographie de Québec, neuvième année, n° 17 (octobre 1964 - mars 1965), Les Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 92-96.

Il est bien évident que toute étude scientifique sur les noms de lieux présuppose à la base l'examen systématique des documents, que ce soit, en particulier, la consultation des cartes géographiques anciennes et modernes, le dépouillement des archives, des ouvrages historiques, des monographies régionales et paroissiales, etc. On peut ainsi connaître les formes anciennes des toponymes, et très souvent leur origine, leur signification et leurs transformations.

En bien des cas, cependant, les sources de renseignements précitées s'avèrent insuffisantes pour répondre aux questions que se pose le toponymiste. Celui-ci, à défaut de documents, doit alors faire appel aux dits de la tradition orale qui est, comme chacun sait, la transmission des faits de génération à génération.

Bien des toponymes, au Québec, ont été fidèlement gardés par le peuple depuis le XVIII[e] siècle, et on peut les considérer comme un indice sûr de l'authenticité de la tradition orale en toponymie. Une foule d'exemples pourraient être cités à cet égard: toponymes majeurs en premier lieu, comme l'*île Perrot*, la *rivière Gatineau*, *Sept-Îles*, etc. Il en est de même pour un nombre abondant d'appellations mineures: je voudrais proposer, parmi celles-ci, l'exemple du lieu-dit *Point-du-Jour*, qui est situé (dans le comté de l'Assomption). Ce nom de lieu était en usage au XVIII[e] siècle comme en fait foi un acte du notaire Comparet en date du 13 août 1751.[41] Des recherches récentes ont prouvé que ce toponyme est encore usité de nos jours dans cette région. *Point-du-Jour* s'est transmis sans subir d'altérations ou de changements systématiques depuis deux siècles.

Et qui plus est, le peuple a conservé des toponymes dont les formes sont souvent archaïques. *La pointe Platon* (Lotbinière) et la *rivière à Mars* (Chicoutimi) en sont deux exemples parmi bien d'autres que l'on pourrait citer. *La pointe Plateau* n'est pas plus en usage que ne l'est d'ailleurs la *rivière à Marc*. Dans ce dernier exemple, le prénom Marc rappelle la mémoire du premier colon de Bagotville, soit Marc Simard, qui s'est établi à cet endroit, dès 1839. Or les gens prononcent encore aujourd'hui, comme au XIX[e] siècle, *rivière à Mars* et non pas *rivière à Marc*, comme on pourrait s'y attendre.

Il en est d'autres enfin qui se sont transmis depuis le Régime français, mais dont on ignore encore aujourd'hui l'origine et la signification. Il faut citer, par exemple, le toponyme *Craque-Raie*, qui est le nom d'un rang de la paroisse de Saint-Urbain (comté de Charlevoix). En outre, nous avons recueilli quelques variantes phonologiques en ce qui concerne cette appellation: plusieurs informateurs de cette région prononcent *Crais-Crais* et d'autres *Krakrès*; mais aucun des sujets interrogés n'a été en mesure de nous en fournir son origine ou sa signification.

Quand les toponymes n'ont pas subi de transformations venues, en particulier, d'autorités civiles ou religieuses, l'on peut dire en général qu'ils se sont transmis intégralement depuis deux ou trois siècles. Cela nous permet d'affirmer que la tradition orale, en toponymie, loin d'être négligeable, doit être considérée comme un facteur important sur la transmission authentique de bien des noms de lieux.

Un exemple particulièrement intéressant et très caractéristique de la tradition orale en toponymie concerne l'origine et la signification du toponyme *île au Massacre*. Cette île du Saint-Laurent est située près du Bic, (comté de Rimouski). L'extermination presque totale d'un groupe d'Amérindiens serait à l'origine de cette appellation géographique. Cet événement est rapporté dans le récit des Voyages de Jacques Cartier et il se serait passé en 1533. On peut en effet lire que:

«Oultre nous fut dict, qu'il y a eu deux ans passez que lesditcz Toudamans les vindrent assaillir jusques dedans ledict fleuve, à une ysle qui est le travers du Saguenay, où ils estoient à passer la nuyct, tendans aller à Honguedo, leur mener guerre avecques envyron deux cens personnes tant hommes, femmes que enffans, lesquels furent surprins en dormant dedans ung fort, qu'ils avoyent faict, où myrent lesdictz Toudamans le feu, tout alentour et comme ils sortoyent, les tuèrent tous, réservé cinq qui eschappèrent. De laquelle destrouce se plaignoient encores fort, nous monstrant qu'ils en auroient vengeance. Après lesquelles choses veues, nous retirasmes à noz navires».[42]

Les sources écrites donnent très souvent le nom d'*île au Massacre* à ce territoire insulaire mais l'on trouve également sur les cartes *îlot du Bic, West Bicoque, East Bicoque* et *île Bicoque*. Cependant, et ceci est très important, elle n'est connue du peuple que sous le nom d'*île au Massacre*. Les sources orales sont abondantes et les sujets interrogés à *Trois-Pistoles* et à *L'Îsle-Verte*, en particulier, ont fourni la version suivante:

«Les Abénaquis et les Micmacs, revenant par la *rivière Trois-Pistoles* avec les femmes volées aux Iroquois allèrent se cacher sur cette île. Les Iroquois les ayant suivis de loin, et voyant ces voleurs se cacher avec les femmes dans une grotte de cette île, massacrèrent ces deux tribus et reprirent leurs femmes. On y trouverait encore de nos jours des ossements».[43]

À la lumière de ces éléments, que doit penser le toponymiste sur l'origine et la signification de ce toponyme? Aurions-nous affaire à une légende? Ou bien, est-ce que ce sinistre événement se serait réellement produit? Avant de répondre à ces questions, il faut se demander si les sources écrites et orales sont tout d'abord identiques?

Si l'on examine attentivement les deux versions, l'on se rend compte qu'elles diffèrent principalement sur trois points mineurs: les Toudamans (maintenant les Etchemins) du récit des Voyages de Cartier sont remplacés par les Iroquois dans la version populaire; dans le premier cas, le massacre se serait produit dans un fort et non dans une grotte comme nous l'apprend la tradition; dans la source écrite, enfin, les Amérindiens furent tous massacrés, excepté cinq; mais la source orale précise que les Iroquois reprirent leurs femmes.

Mais un fait demeure: c'est qu'essentiellement, et dans les deux versions, il s'agit d'un massacre d'Amérindiens qui a eu lieu sur une île. De plus, le texte des Voyages de Cartier se termine par ceci: «Après lesquelles choses veues», c'est-à-dire que l'équipage de Cartier a vu des choses, autrement dit, les vestiges du massacre qui s'est produit deux ans plus tôt, soit en 1533.

D'autre part, il semble peu probable que les gens de la région auraient eu la possibilité de consulter les sources écrites qui furent, de surcroît, peu nombreuses, du moins jusqu'à récemment.

En tenant compte des différences mineures que nous avons énumérées, il faut admettre que le peuple a conservé assez fidèlement la version que lui ont transmises les générations passées. L'authenticité de la tradition orale devient donc singulièrement importante car elle nous permet de contrôler cet événement qui a été relaté dans le récit des Voyages de Cartier.

D'autre part, il est d'autres toponymes qui ne se sont transmis qu'oralement, c'est-à-dire, qu'aucun document écrit ne vient appuyer les dits des sujets interrogés. Dans ces cas particuliers, peut-on affirmer que la tradition orale est authentique? Nous sommes portés à répondre par l'affirmative et il convient de citer ici l'opinion des folkloristes Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard sur ce sujet: «Il n'est donc sage, nous semble-t-il, de conclure à l'authenticité folklorique qu'après une enquête étendue et nombreuse lorsqu'une tradition orale s'avère collective . . . »[44] Les deux exemples suivants montreront l'importance de la tradition orale dans l'étude des toponymes de ce type.

Il est aujourd'hui admis que les Esquimaux ont occupé jadis la côte nord du golfe du Saint-Laurent et nous en avons une preuve si l'on examine, par exemple, les noms de lieux de cette région.[45] Les habitants actuels de la Côte-Nord racontent qu'un jour un combat opposa les Esquimaux et les Montagnais pour la suprématie de ce territoire. Cette bataille eut lieu près de Havre-Saint-Pierre, et elle fut, paraît-il, particulièrement violente, car plusieurs autochtones y trouvèrent la mort. Cette anecdote ne s'est transmise qu'oralement et les gens de la Côte-Nord attribuent encore aujourd'hui le nom de *Pointe aux Morts* à l'endroit où cette bataille s'est produite.[46]

Dans l'exemple de la *Pointe aux Morts*, il n'y avait qu'un seul toponyme en usage et qu'une seule version fournie par les sujets interrogés concernant l'origine et la signification de ce toponyme. Le problème était donc relativement facile à résoudre, en procédant, au départ, par une enquête sérieuse et étendue. L'on peut donc accepter comme authentique la version fournie par les informateurs.

Mais il ne faudrait pas croire qu'il en est toujours ainsi. Le toponyme *Rapides Lalemant*, par exemple, pose un problème beaucoup plus complexe. Cette entité géographique est située entre les îles *Jésus* et *Bizard*, à l'ouest de celle de Montréal. La tradition cartographique atteste que ces rapides étaient désignés sous le nom de *Dutchman Rapids*, sur une carte de 1763[47] et sur le plan officiel de la paroisse de l'*Île-Bizard* en 1876.[48] Les cartes officielles du Québec ne lui avaient jamais attribué de nom et seul un rapport géologique récent a fait mention des *Rapides des Allemands*.[49]

La Commission de géographie du Québec et le Comité permanent canadien des noms géographiques firent effectuer une enquête directe et indirecte en 1962 pour connaître l'origine et la signification de ce toponyme.[50] Or, l'enquête révéla tout d'abord que cet accident géographique était connu sous huit noms différents. Les toponymes recueillis furent les suivants: *Rapides Lalemant, Rapides du Hollandais, Rapides du Moulin, Rapides de Laval, Dutchman Rapids, Rapides de Laval-Ouest, Rapides des Crochets, Rapides l'Allemand*.

Il va sans dire que le problème de l'usage se posa en premier lieu puisque les 20 informateurs qui avaient donné des réponses, lors de l'enquête, avaient fourni huit toponymes différents. Mais la fréquence des mêmes noms recueillis nous permit de résoudre cette première difficulté, puisque *Rapides Lalemant* a été

donné par 13 informateurs (si l'on tient compte de la forme *l'Allemand*, qui est une variante d'ordre graphique).

Les informations relatives à sa signification furent également très diverses. Des informateurs fournirent, en particulier, l'explication suivante: on aurait désigné ces rapides *Lalemant* en souvenir de l'un des trois Pères Jésuites de ce nom. Il existe d'ailleurs une légende à ce sujet et trois informateurs ont rapporté que «le Père Gabriel Lalemant aurait célébré la messe à cet endroit au milieu du XVII[e] siècle».[51]

Cependant, il faut éviter de porter des conclusions trop hâtives lorsqu'on s'appuie uniquement sur la tradition orale en toponymie. L'étude du Frère E.-B. Deschênes, o.p., concernant le toponyme *L'Anse-à-Fugère*, en Gaspésie, en est une preuve.[52] Quelques informateurs ont en effet prétendu, au cours de l'enquête qu'il a effectuée dans cette région, que le nom de *L'Anse-à-Fugère* avait été donné à cette localité parce qu'il y avait beaucoup de fugères (fougères) à cet endroit. Or la vérité est tout autre: ce toponymiste a prouvé dans son article que ce lieu tire son origine d'un patronyme. Un dénommé Fugère se noya dans l'anse qui porte aujourd'hui cette appellation, vers le milieu du XIX[e] siècle, et son nom est resté attaché également à cette petite localité.[53]

Comme l'a montré notre étude sur les toponymes *Rapides Lalemant* et *L'Anse-à-Fugère*, le toponymiste ne doit accepter qu'avec prudence les versions fournies par certains informateurs. Combien de légendes et d'anecdotes n'a-t-on pas inventées pour expliquer l'origine et la signification d'une foule d'appellations géographiques? Il faut donc choisir les informations de ceux qui ont acquis des connaissances traditionnelles. Lorsqu'une enquête sur les noms de lieux est effectuée d'une façon scientifique, on peut conclure que la tradition orale en toponymie apporte une contribution importante en ce qui a trait à la découverte d'une foule de précisions touchant les toponymes.

Politiques toponymiques du Québec à l'égard des contacts linguistiques

D'abord publiée dans Les noms de lieux et le contact des langues. Place Names and Language Contact. Centre international de recherches sur le bilinguisme, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972, pp. 334-343.

Le contact des langues, en choronymie, est un phénomène que l'on peut qualifier d'universel. Il faut se rappeler que l'assiette toponymique de la plupart des territoires a subi des transformations profondes au cours des époques par suite notamment de migrations, d'invasions, de découvertes et de colonisations. Des minorités conquérantes ont souvent substitué des appellations de leur choix à celles qui existaient lors de leur arrivée. Une foule de choronymes furent en outre traduits. D'autres vocables ont été plus ou moins profondément adaptés à la langue des nouveaux venus. Notons aussi que les noms hybrides sont une conséquence des contacts de populations.

Ces quatre caractéristiques, parmi les principales, ont marqué de leur empreinte la stratification choronymique ternaire du Québec qui est l'amérindienne, la française et l'anglaise. Effleurons quelques exemples trahissant le contact toponymique amérindien-français. Ainsi, le nom de *Ville-Marie* (et plus tard *Montréal*) a évincé le choronyme indigène *Hochelaga*; l'appelation *Trois-Rivières* a été substituée à celles de *Métabéroutine* et de *Métapiloténosépi*. Parmi les noms traduits, soulignons celui de la *rivière du Lièvre* (comté de Papineau) qui a supplanté le terme indigène *Wabozsipi*. L'adaptation graphique et phonétique a été aussi un phénomène courant. Par exemple, l'hydronyme *Boisbouscache* (comté de Rivière-du-Loup) est l'évolution francisée du terme amérindien *Abagusquash*. Plusieurs noms indigènes ont reçu une adaptation française qui a été consacrée dans l'usage, tels *Gaspé*, *Témiscamingue*, *Abitibi*, *Chibougamau*. Et parmi les noms hybrides énumérons *Chicoutimi-Nord*, *Grande-Cascapédia*, *Lac-Etchemin*, *La Macaza*.

L'arrivée des Anglo-Saxons, au XVIII[e] siècle, a également produit d'autres interférences linguistiques dans notre nomenclature. Les phénomènes d'adaptation, de substitution et de traduction, en particulier, sont assez caractéristiques. Par exemple, *Le Touladi*, appellation d'un cours d'eau (comté de Témiscouata), a connu son heure de gloire, au XIX[e] siècle, sous la forme plutôt imprévue de *Toledo*. De même, *Betsiamites* devint *Bersimis*. Les substitutions ont également été nombreuses. On remplaça, en particulier, le nom micmac de la localité de *Tracadigetche* (comté de Bonaventure) par celui de *Carleton*. Les traductions de noms de localités, de cours d'eau, etc., furent très abondantes. Citons *Frigate Pt.*, *R. St. John*, *Magdalen River* et *Great Pond*, qui ont remplacé *Pointe à la Frégate*, *Rivière Saint-Jean*, *Rivière Madeleine* et *Le Grand-Étang*. Voici un autre

exemple: *Les Cèdres*, nom d'un village (comté de Soulanges), a été traduit *The Cedars*.

Même si les principaux traits majeurs de la nomenclature du Québec ont repris leur appellation primitive, il n'en demeure pas moins que notre choronymie porte encore la marque des contacts linguistiques. En particulier, conséquence d'ordre graphique dont *Sqatteck*; prononciation et orthographe dues au contact de l'anglais: *Washicoutai* (*Ousassacouté* en 1685); *Shawinigan* avec l'orthographe [sh] au début du toponyme; noms hybrides enfin dont *Sainte-Anne-d'Yamachiche*, *Salaberry-de-Valleyfield*, *Coteau-Landing*, *Coin-Douglas*. Les autorités gouvernementales ne sont pas restées indifférentes aux problèmes touchant la nomenclature géographique du Québec. À cette fin, elles créèrent un organisme pour établir des politiques plus cohérentes sur le traitement des noms géographiques québécois.

La création de la Commission de géographie par le Gouvernement du Québec, en 1912, obéissait à plusieurs motifs. Sa première préoccupation était la reconnaissance, le maintien et l'implantation d'une choronymie française sur le territoire. Nous voyons à la lumière de ses premières décisions que cette exigence était prioritaire. En effet, dès sa deuxième séance, laquelle s'est tenue le 17 décembre 1913, nous pouvons lire dans le procès-verbal qu'on avait «décidé à l'unanimité de faire changer dans le cadastre le nom de *Murray-Bay* en celui de *Malbaie*».[54]

L'examen de ses procès-verbaux et partant de ses décisions fait ressortir la politique de la Commission en matière de contacts linguistiques. Nous essaierons d'en dégager les traits les plus caractéristiques.

Contact français-anglais

Il faut préciser d'abord que la Commission ne s'est jamais plu à prôner systématiquement une dictature toponymique dans le secteur humanisé du Québec. Elle a été très consciente, en particulier, qu'une telle politique serait bien souvent une source de confusion notamment pour la population. Dès le début de ses activités, la Commission a été amenée à se poser la question à savoir s'il était possible d'imposer par voie d'autorité des toponymes quand il y avait déjà une nomenclature consacrée dans les secteurs humanisés du Québec. Bien que les appellations aient été changées, des graphies modifiées, il reste que très souvent la Commission s'est surtout bornée à codifier l'usage établi. Que demande l'utilisateur de la carte, estimait-on alors, si ce n'est de trouver sur les documents cartographiques les appellations qui lui sont familières dans son cadre géographique naturel.[55]

Il convient d'abord d'examiner la politique de la Commission touchant les noms de municipalités où les toponymes existants ne reflètent pas toujours la composition ethnique des lieux. La Commission regrette que les Conseils municipaux ne prennent pas pleinement conscience des problèmes qui existent. Depuis quelques années, celle-ci concentre une bonne partie de ses activités à sensibiliser les autorités locales, (publications, informations) car elle ne peut pas, sans elles, redresser une situation assez déplorable, dont la présence en particulier de noms hybrides. Il faut rappeler que pour les municipalités dont l'origine remonte à 1855, la population n'a pas eu la possibilité de choisir sa dénomination. En effet, *l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada* (18 Vict., chap. 100, à la date du premier juillet 1855) décrétait que tout territoire érigé en paroisse, soit par

l'autorité ecclésiastique, soit par l'autorité civile, et tout territoire érigé en canton (à la condition qu'il y ait 300 âmes de population) devenaient automatiquement et de plein droit, des municipalités de paroisse ou de canton. On imposa donc des choronymes, souvent hybrides, sans que la population ait été consultée.

Il est vrai que l'article 48 du *Code municipal* permet les changements de noms de municipalités mais le nombre de celles qui s'en prévalent est encore peu abondant. Évoquons ici un exemple récent en ce domaine qui montre la politique suivie par la Commission sur les demandes de changements de noms des municipalités. La municipalité de *Canton du Mann*, (comté de Bonaventure), prit automatiquement cette appellation en vertu de la Loi citée plus haut. Le Conseil municipal a résolu, en 1969, de changer son nom et de lui substituer celui de *Cross Point*. Comme la population locale était majoritairement d'origine francophone, la Commission a fait connaître aux autorités locales qu'il conviendrait plutôt d'arrêter leur choix sur un vocable français. Aussi, sur l'invitation de la Commission, la municipalité accepta de porter le nom de *Pointe-à-la-Croix* et cette appellation remplaça *Canton de Mann*, le 14 mars 1970.[56] Cet exemple est en tout point conforme à la politique de dialogue définie par la Commission, et observée par elle à ce jour.

L'usage local modifie la désignation des noms hybrides des municipalités et les cas sont d'ailleurs assez nombreux. D'une part, la voie populaire, dans la pratique, ampute soit la partie anglaise, soit la partie française du spécifique. La politique de la Commission est de rendre officielle, en général, la partie du nom des municipalités consacrée par l'usage. Il s'agit pour la population du phénomène bien connu de l'économie du langage. Voyons quelques exemples. Dans le comté de Berthier, l'usage avait consacré l'appellation *Saint-Gabriel* alors que le nom officiel de cette municipalité était *Saint-Gabriel-de-Brandon*. La Commission, en accord avec les autorités locales, a adopté *Saint-Gabriel* et a éliminé le déterminatif *Brandon*. Il en fut de même pour le nom de la municipalité de *Sainte-Julienne-de-Rawdon*, (comté de Montcalm), où la Commission, en adoptant *Sainte-Julienne*, se plia à l'usage consacré. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine où les séquelles de l'*Acte des municipalités*, cité plus haut, sont encore nombreuses. Que l'on songe, par exemple, au nom de *Saint-Pierre-de-Véronne, à Pike River*, nom d'une municipalité du comté de Missisquoi, où seul *Pike River* est en usage local courant. Il en est de même pour l'appellation de *Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland* où *Buckland* est le seul terme employé par la population. La Commission souhaite une normalisation de ces noms hybrides et trop longs, soit en consacrant l'usage établi lorsque celui-ci répond à ses normes, ou en leur substituant d'autres noms plus appropriés inspirés surtout de l'histoire et de la topographie des lieux. C'est dans cette perspective que la Commission a recommandé avec empressement le changement de nom de la municipalité d'*Ascot-Nord*, (comté de Sherbrooke), en celui de *Fleurimont*, toponyme qui rappelle une réalité historique et une activité humaine.[57]

Les noms de cours d'eau, lacs et autres détails topographiques présentent plusieurs problèmes. Les séquelles de l'histoire offrent, par exemple, plusieurs noms pour la même entité. La politique de la Commission consiste à n'approuver, sauf exception, qu'un nom officiel et à considérer les autres formes comme des exonymes non officialisés.[58]

L'usage local de la majorité et les données que fournit l'histoire sont les deux principes directeurs qui orientent en général ses décisions. Ainsi les noms des localités de *Pointe-au-Père* et *Cap-aux-Meules* ne sont retenus que sous leur

forme française. Il en est de même pour le choronyme l'*Anse au Foulon* ou *Le Foulon*, alors que cette entité est toujours connue par la population anglophone sous le nom de *Wolfe's Cove*.[59] De même, les noms *Back River* et *Nuns' Island* ne sont pas retenus et seules les appellations *Rivière des Prairies* et *Île des Soeurs* sont officielles. Par ailleurs, il arrive que la Commission traduise des noms.[60]

Lorsqu'une entité géographique a un spécifique anthroponymique anglais et de surcroît, s'il est en usage, il est en général conservé; mais le terme générique est approuvé seulement en français. Sur ce point, la Commission a toujours suivi l'article sept de ses deuxièmes règles de nomenclature lesquelles furent établies le 5 octobre 1917. Cet article stipule qu'il faut «Employer dans la langue du texte les termes génériques (tels que ville, rivière, lac, baie, etc.) qui accompagnent les noms géographiques, sauf quand il pourrait en résulter de la confusion, et ne pas mettre de majuscule initiale à ces termes». Le *lac Kempt*, le *mont Logan*, par exemple, illustrent clairement la politique suivie par la Commission dans ce domaine.

La Commission considère de plus que l'adoption de toponymes hybrides n'est pas souhaitable.[61] Récemment, elle a changé le nom de *Lachute-Mills* en *Lachute-le-Moulin*, nom d'une localité située près de Lachute, dans le district électoral d'Argenteuil, afin d'éliminer cette formation hybride. Mais dans ce domaine, un redressement s'impose pour plusieurs choronymes et le travail reste à faire. Outre les noms de localités, il y a ceux des gares de chemin de fer et des bureaux de poste, où une foule d'exemples pourraient être cités.

Le problème des constructions franglaises en est un d'importance au Québec. Si le terme spécifique est un nom descriptif commun comme *Lac Green*, *Rivière Black*, *Lac Trout*, la Commission le traduit assez souvent en français surtout si l'usage a changé et si le toponyme n'est pas trop consacré dans la population. Nous avons ainsi *Lac Vert*, *Rivière Noire*, *Lac de la Truite*. Cette politique, qui remonte au début de la Commission, est encore pratiquée aujourd'hui en tenant compte toutefois des critères énumérés ci-dessus.

Politique aborigène

Les noms géographiques autochtones, amérindiens d'abord et esquimaux plus récemment, ont fait l'objet, du moins jusqu'à une date récente, d'une véritable politique d'élimination.[62] Leur graphie et leur prononciation ne sont pas les seuls motifs que l'on puisse invoquer à ce propos.[63] On a même parlé, au début du siècle, de «l'invasion des noms sauvages».[64] Dans ses règles fixées d'abord en 1912 puis redéfinies en 1917, la Commission de géographie a tenu à préciser en particulier qu'il fallait «n'accepter qu'avec la plus grande circonspection les noms sauvages . . . » et «n'accepter qu'avec réserve les noms géographiques formés de mots sauvages . . . »[65]

L'histoire et les faits attestaient cependant qu'une choronymie amérindienne s'était implantée, puis s'était imposée et que plusieurs noms avaient été retenus depuis le XVI[e] siècle. Contrairement à sa politique établie au début du siècle, la Commission adopte maintenant les noms indigènes[66] et qui plus est, elle en fait même la recherche sur le territoire.[67]

Le contact linguistique amérindien-eurocanadien a produit des formes hybrides comme *Rivière Windigo Ouest*; *Les Hauteurs-de-Rimouski*; etc. Certaines de ces formes sont éliminées surtout quand il s'agit de noms de municipalités. Récemment, *Saint-Henri-de-Mascouche*, par exemple, prit le nom de *Mascouche*

sur une recommandation de la Commission.

Les noms amérindiens posent un autre problème qui est celui de leur transcription en caractère latin. On peut dire qu'avant la création de la Commission, les noms de lieux indigènes ont été écrits sans tenir compte d'aucune politique définie et ils se sont imposés par l'usage. C'est ainsi que le son [k] a été rendu indifféremment par [c], par [qu] et par [k]. Les choronymes *Cacouna*, *Québec* et *Kamouraska* rendent compte de l'incohérence suivie notamment par les cartographes, les colonisateurs et les organismes officiels en ce domaine.

C'est en 1912 et surtout en 1917 que la Commission de géographie s'est dotée d'une politique sur l'écriture «à la française» des noms de lieux indigènes. Quelques normes furent édictées dont voici les principales. La règle huit, arrêtée en 1912, stipulait que «La diphtongue [ou] devra remplacer, dans les dénominations en langue sauvage, les mots orthographiés avec deux [oo].» En 1917, on précise davantage. La norme 13 se lit ainsi: «Orthographier phonétiquement, selon la pratique française, tous les mots sauvages qui entrent dans la formation des noms géographiques de la province de Québec, sauf ceux dont l'orthographe est déjà fixée par un long usage». Et la règle suivante précisait que «dans l'orthographe des nouveaux noms géographiques de la province de Québec qui sont formés de mots sauvages, éviter l'emploi de [k] et [ch] pour figurer les sons [c] dur et [qu]; de [w], [oo], [u] pour figurer le son [ou]; de [sh] pour figurer le son [ch] doux; de [g] ou [n], à la fin des mots, pour figurer le son [gue], ou le son [ne].» C'est à la suite de la fixation de ces normes qu'un bon nombre de noms de lieux indigènes, «sauf ceux dont l'orthographe était déjà fixée par un long usage», ont été «transcrits à la française», tels *Cabonga* et *Caniapiscau* (antérieurement *Kabonga* et *Kaniapiskaw*).[68]

Face à la transcription incohérente des noms amérindiens, la Commission est venue récemment à la conclusion que le fait d'écrire «à la française» ou «à l'anglaise» les noms de lieux aborigènes ne reposait sur aucune réalité scientifique. Se fondant sur une résolution de la Conférence des Nations Unies de 1967 sur la normalisation des noms géographiques, en ce qui concerne les langues et dialectes qui n'ont pas de système d'écriture, la Commission a adopté, pour l'instant, le principe de transcrire les nouveaux toponymes amérindiens recueillis sur place selon un système de notation phonémique.[69] La graphie *Takwa* peut être citée ici comme un exemple illustrant cette transcription phonémique.

Quoiqu'étant une réalité plus récente, les noms de lieux esquimaux ont, dans l'ensemble, reçu le même traitement que celui que l'on fit subir aux choronymes amérindiens. On peut lire dans les procès-verbaux de la Commission, que des dénominations esquimaudes du Nouveau-Québec sont écartées et qu'elles sont remplacées par des appellations françaises et anglaises.[70] Il n'est donc pas surprenant de constater que sur les cartes du Québec à l'échelle de 32 et de 20 milles au pouce, publiées en 1956 par le ministère des Terres et Forêts, il n'y avait que quelque 75 choronymes esquimaux; ce nombre incluait les noms de rentrants de la *baie d'Hudson* et ceux de la côte du Labrador terreneuvien, au nord du 53e parallèle. Donc un nombre nettement insuffisant et qu'on peut qualifier de ridicule pour un territoire d'une si vaste étendue.

Nous avons montré ailleurs[71] que les choronymes indigènes doivent être conservés pour des raisons d'utilité, d'honnêteté et pour leur valeur scientifique. C'est dans cette optique que la Commission a fait effectuer, en 1967, un relevé systématique des noms de lieux esquimaux du Nouveau-Québec. De ces noms recueillis, déjà quelque 700 ont été officiellement approuvés. À l'instar des cho-

ronymes amérindiens, le problème de leur transcription se posait surtout en ce qui a trait aux nouveaux noms qui n'avaient jamais paru sur les cartes.

S'appuyant sur une étude de la structure de la langue esquimaude,[72] la Commission a accepté, en 1964, le principe d'orthographier rationnellement les noms de lieux esquimaux suivant le système normalisé. Le principe essentiel de cette orthographe unifiée, comme le souligne le *Guide toponymique du Québec*[73], consiste à établir une graphie conforme à la structure de la langue esquimaude et que la Commission applique pour les appellations récemment recueillies.

La nomenclature géographique du territoire québécois fourmille de nombreux exemples de choronymes ayant subi l'influence des conctacts linguistiques successifs où s'entremêlent des graphies anglaises et françaises dans la transcription des noms amérindiens. *Wabassee*, *Coaticook*, *Natashquan*, *Chigoubiche*, *Manicouagan*, *Ouapitagone*. Par ailleurs, une même racine indigène a souvent été rendue de plusieurs manières différentes. Il en est ainsi pour la *rivière Aguanus* qui arrose la localité d'*Aguanish* dans le (township) de *Goynish*, et ces trois appellations sont officielles. Les réductions de toponymes indigènes sont nombreuses. Le (township) *Ouiatchouan* est situé à proximité de la *rivière Ouiatchouane* où la finale [n] est sourde dans le premier cas et sonore dans le second. Ce ne sont là que quelques exemples choisis parmi une foule d'autres que l'on pourrait citer. La Commission est consciente des problèmes et elle essaie de les normaliser. Elle a récemment ramené à une forme unique le toponyme *Touladi* où, par le passé, les variantes *Touradi*, *Touladie*, *Tuladi*, étaient officielles. Mais le travail est long et ardu ce qui n'empêche pas la Commission de s'attaquer à une normalisation plus poussée et elle est heureuse de constater que déjà certains résultats positifs ont été obtenus.

Aperçu général sur la toponymie canadienne-française

D'abord publiée dans Onoma. Comité international des sciences onomastiques, vol. XVII (1972/73), Louvain, Belgique, pp. 262-266.

On serait peut-être porté à croire que dans un pays relativement jeune comme le Canada, la toponymie canadienne-française n'en est qu'à ses débuts. Qu'on nous permette de souligner au contraire que les études sont assez nombreuses. En effet, quand on dresse la liste des ouvrages toponymiques, en particulier, on aboutit à un total impressionnant: une vingtaine de livres produits et plus de 300 articles publiés dans des revues.

Abordons dans une première partie les livres toponymiques. Nous ne mentionnerons ici que ceux qui ont joué un rôle déterminant. Dès 1906, Pierre-Georges Roy a fait paraître *Les noms géographiques de la province de Québec*.[74] Quelques années plus tard, la Commission de géographie du Québec a produit trois Rapports publiés respectivement en 1916, 1921 et 1926; le premier a pour titre *Nomenclature des noms géographiques de la province de Québec* et les deux autres celui de *Noms géographiques de la province de Québec*. Ces Rapports donnent l'origine et la signification d'un grand nombre de vocables français. De même, le ministère des Terres et Forêts du Québec a réalisé deux *Dictionnaires des rivières et lacs de la province de Québec*, le premier en 1914, et le second en 1925. Un *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec* fut l'oeuvre de H. Magnan, en 1925. De son côté, la Commission de Géographie du Canada donnait dans son *Dix-huitième Rapport* toutes les décisions prises par le Gouvernement canadien jusqu'au 31 mars 1924. Publié en 1927, cet ouvrage fournit plusieurs renseignements sur l'origine et la signification d'une foule d'appellations canadiennes-françaises. Le Comité permanent canadien des noms géographiques publiait, en 1963, *Principes et Directives* où il était établi notamment les principes directeurs sur lesquels cet organisme s'appuie. Le texte fut revisé en 1969, lors de la réimpression de cet ouvrage. Le soussigné proposait une *Toponymie, méthode d'enquête*, en 1965, étude comprenant une partie didactique et une partie pratique. La même année, le professeur Fernand Grenier, de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, élaborait *Les noms de lieux de la Beauce*. Cet Institut publia en 1966 un numéro spécial sur la toponymie dans le cadre des *Cahiers de Géographie de Québec*, oeuvre écrite en collaboration avec 12 chercheurs dont plusieurs étaient des Canadiens-français lesquels ont traité de problèmes toponymiques français du Canada. La même année, les professeurs Louis-Edmond Hamelin et Henri Dorion de l'Université Laval faisaient paraître *Réflexions méthodologiques sur le langage géographique*. Pour sa part, la Commission de géographie du Québec publiait récemment quatre autres ouvrages qui sont le *Guide toponymique du Québec* et *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*, en 1968; le *Répertoire géo-*

graphique du Québec, en 1969 et *Toponymie des principaux reliefs du Québec*, en 1971. Ce choix d'ouvrages livresques suffit à montrer l'importance de la toponymie française au Canada. Il y en aurait quelques autres à évoquer mais les titres mentionnés attestent que la production de volumes sur la toponymie française est assez marquante.

Par ailleurs, il importe de noter que les études toponymiques, sur le Canada français, n'ont pas commencé avec le début du XX^{e} siècle. Dès 1815, par exemple, on voit Joseph Bouchette, dans son ouvrage intitulé *A topographical description of the province of Lower Canada, with remarks upon Upper Canada and on the relative connexion of both provinces with the United States of America*, donner l'historique et l'origine d'une foule de noms de lieux français. De même le volume ayant pour titre *Lovell's Gazetteer of British North America*, publié en 1873, contient un grand nombre de renseignements afférents à notre toponymie française.

Mais c'est surtout depuis la fin du XIX^{e} siècle que des revues spécialisées, principalement en géographie et en histoire, font une large place à des questions de nature toponymique dont notamment la *Revue de la Société de Géographie de Québec* (publiée à partir de 1880) et le *Bulletin des Recherches Historiques* (mensuel depuis 1895). Les sujets traités ne se limitent pas au Québec. Nous voyons, par exemple, le toponymiste Eugène Rouillard écrire, en 1910, un article sur *Le nom de Qu'Appelle* (province de Saskatchewan) et le même auteur rédiger une étude, en 1920, intitulée *À travers le Nouveau-Brunswick, quelques vocables géographiques*.

Abordons donc maintenant les articles parus dans des revues. Leur nombre est abondant comme nous l'avons dit et il témoigne aussi du dynamisme de cette science au Canada français. Les sujets les plus divers y sont traités. Voyons d'abord quelques titres d'études effectuées de la fin du XIX^{e} au premier quart du XX^{e} siècle. *Nomenclature géographique de l'Île d'Anticosti*, W.P. Anderson; *La nomenclature géographique des îles de la Madeleine*, R. Douglas; *Respect aux noms primitifs*, E. Rouillard; *Les baies de la province de Québec*, E. Rouillard; *Le suffixe ville*, Le Vasseur; *Les deux Lorette*, E. Rouillard; *Le comté de Chambly et son fondateur*, E. Rouillard; *La Commission de géographie du Québec. Les traductions inopportunes, une motion importante*, A. Bédard; *D'où vient le nom de Nouvelle-France*, P.-G. Roy; *Des noms français pour nos centres français*, D. Frémont; *La traduction des noms de lieux*, E. Rouillard; *Les noms de gares*, E. Rouillard; *Noms historiques de la langue française au Nord-Ouest canadien*, L.-A. Prudhomme. Et leur nombre pourrait être multiplié plusieurs fois. La plupart des problèmes qui dominent la toponymie ont été abordés mais les sujets, comme chacun sait, sont innombrables dans cette branche des sciences humaines. Cette première période s'étend de 1883 à 1926, c'est-à-dire jusqu'au décès d'Eugène Rouillard lequel avait écrit 43 articles si l'on se réfère à la *Bibliographie choisie d'ouvrages sur la toponymie du Canada*, étude publiée par la Direction de la Géographie du Canada, en 1964.

Après 1926, les articles se font moins nombreux mais en revanche, ils sont plus denses. Enumérons quelques études fondamentales qui ont marqué de leur empreinte la toponymie française. Le professeur Jacques Rousseau apporte une contribution importante en faisant paraître notamment *Les noms géographiques du Bic*, en 1929, *La toponymie de l'île aux Coudres*, en 1942-1943, et *Grandeur et décadence des Monts Watshish*, en 1959. Le Frère E.B. Deschênes, o.p., étudie successivement *L'apport de Cartier et de Jean Alfonse dans l'onomastique de la Gaspésie*, en 1934, et surtout son *Essai de toponymie gaspésienne* deux ans

plus tard. Le folkloriste Marius Barbeau s'attarde sur *Les plus anciens noms du Saint-Laurent* en 1949 et cette étude est suivie de *Légende et histoire dans les plus anciens noms géographiques du Saint-Laurent* en 1951.

Mais l'oeuvre décisive devait être *Toponymie canadienne*, publiée en 1955 par l'éminent folkloriste Luc Lacourcière de l'Université Laval. Décisive puisqu'elle s'inspire des principes scientifiques modernes de la toponymie. Cette étude devait influencer très profondément la génération actuelle des toponymistes canadiens-français. On peut même dire que cet ouvrage relance, pour ainsi dire, les études toponymiques au Québec. Par la suite, l'Institut de Géographie de l'Université Laval apporte notamment sa contribution. En 1959, l'Université accepte d'abord un premier sujet de thèse de maîtrise ès arts en toponymie. En outre, cet Institut publie, comme nous l'avons déjà dit, un numéro spécial des *Cahiers de Géographie de Québec* intitulé *Toponymie*, en 1966. Cet ouvrage devait constituer pour la toponymie une étape fondamentale pour ces études. En particulier, l'article signé par Louis-Edmond Hamelin et Henri Dorion intitulé *De la toponymie traditionnelle à la choronymie totale* est une suite de réflexions sur l'objet de cette science et sur son nom lui-même comme le titre l'indique. Dans cet article il est précisé en particulier qu'«Il existe bien des manières d'aborder l'étude des noms de lieux. Nous voudrions en signaler trois principales, qui correspondent à autant de démarches scientifiques fort différentes: l'approche génétique, l'approche nominative, l'approche administrative». Les auteurs rappellent en outre que «Si on parlait d'espace» et non de «lieu», de «choronymie» et non de «toponymie», déjà indiquerait-on la largeur du champ de cette science et la variété de ses sujets. C'est pourquoi nous proposons, pour désigner la science des noms de lieux, d'employer le nom choronymie ...».

Par la suite, on a autorisé l'Institut de Géographie de l'Université Laval de mettre sur pied un cadre flexible de travail en équipe, le Groupe d'Étude de choronymie et de terminologie géographique, désigné par le sigle GÉCET. Des travaux de recherches sont effectués et des publications paraissent depuis 1966 dans la collection *Choronoma*. Soulignons aussi l'étude de J.-M. Nicole, *Contribution à la choronymie québécoise (les termes chorologiques)*, mémoire de licence présenté en 1969, à l'Université Laval.

Dans le cadre de la toponymie française du Canada, il faut souligner les réalisations du professeur J.-B. Rudnyckyj, de l'Université du Manitoba. Dans le bulletin intitulé *Onomastica*, qui en est à sa quarante-quatrième livraison, en 1972, et dont le professeur Rudnyckyj est le fondateur, plusieurs sujets ont été abordés sur la toponymie française. Notons *The French Element in Newfoundland Place Names* par E. R. Seary; *La Commission de géographie du Québec* par J. Poirier; *Le toponyme Lacolle et son dérivé anglais Cole* par le même auteur.

Des articles sur la toponymie canadienne-française paraissent périodiquement, en particulier dans les *Cahiers de Géographie de Québec* et dans la *Revue de Géographie de Montréal*, leur nombre étant plus important depuis 1966. Les sujets les plus divers sont étudiés. À côté de recherches traditionnelles comme *Le mot morne en canadien-français* du professeur G. Dulong ou *Choronymie thématique: le Barachois* de R. Guay, d'autres études sont modelées sur certains impératifs toponymiques de la réalité du territoire dont *Choronymie planifiée: application au Nouveau-Québec* de André Cailleux, et *Génériques, spécifiques et genres de potamonymes québécois* du professeur Camille Laverdière. Les recherches et les publications sont donc assez nombreuses tant au niveau de l'administration gouvernementale que dans les universités. Elles témoignent du dynamisme de ces études sur la toponymie canadienne-française.

Toponymie canadienne

D'abord parue dans la revue Vie et langage, Larousse, Paris, 1966, mai, pp. 258-261 et juin, pp.347-349.

Le Canada a hérité d'une toponymie amérindienne fort riche. Ces noms évoquent pour la plupart des particularités du relief, de l'hydrographie, de la flore et de la faune. Cependant, les changements de domination et les guerres devaient faire varier considérablement une foule de noms de lieux primitifs. Bien des noms amérindiens s'effacèrent devant des vocables français au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. C'est ainsi qu'*Hochelaga* devint *Montréal*; *Métabéroutin*, *Trois-Rivières*; *Minigo*, *île d'Orléans* (Jacques Cartier la dénomma ainsi en 1535 en l'honneur d'Henri II, fils de François I[er], qui se nommait Valois, duc d'Orléans).

L'arrivée d'un fort contingent de colons anglo-saxons, depuis la seconde moitié du XVIII[e] siècle, devait de nouveau transformer profondément la toponymie canadienne. Des vocables anglais furent assignés à des terroirs encore anonymes. Signalons comme exemples au Québec: *Scotstown*, *Thetford Mines*, *Drummondville* (en l'honneur du général Gordon Drummond, administrateur du Canada en 1815). Des noms anciens furent, en outre, traduits: *fleuve Saint-Laurent, St. Lawrence River*; *lac des Deux-Montagnes, Two Mountains Lake*; *île Verte, Green Island*. Ce n'est que récemment qu'on est revenu, dans ces derniers cas, aux formes françaises.

Mais il est aussi arrivé que les conquérants assimilèrent les noms déjà existants. Voilà pourquoi la nomenclature canadienne actuelle, à la lecture de la carte, montre que les dénominations autochtones, françaises et anglo- saxonnes figurent côte à côte un peu partout sur l'ensemble du territoire canadien. Nous voyons dans la région de la capitale du Canada, *Ottawa* (amérindien), *Pointe-Gatineau* (français; selon la légende, le trappeur Nicolas Gatineau se serait noyé à proximité de cet endroit), *Hull* (anglais). De même, au Manitoba: *Winnipeg* (amérindien), *Portage-la-Prairie* (français; nom donné au XVIII[e] siècle par La Vérendrye, le célèbre explorateur de l'Ouest canadien), *Brandon* (anglais). De même encore, en Ontario: *Blind River* (anglais), *Michipicoten* (amérindien), *Sault-Sainte-Marie* (français; dénommé ainsi d'après la mission de Sainte-Marie-du-Sault, fondée en 1640 par les missionnaires jésuites). Des exemples analogues se rencontrent dans la nomenclature de toutes les provinces canadiennes.

En outre, la toponymie du Canada témoigne de cette triple origine non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Les noms consécutifs assignés à une même localité, par exemple, montrent les trois étapes successives de l'occupation du sol. Les noms des localités de *Sherbrooke* (Québec) et *Halifax* (Nouvelle-Écosse) sont à cet égard des exemples probants. *Shacewantegou* (amérindien), *Les Fourches* (français), *Sherbrooke* (anglais; nom d'une ville importante du Québec; en 1817, l'Administration la dénomma ainsi en l'honneur de John Coape Sherbrooke, alors gouverneur général du Canada). De même *Chebukto* (amérindien), *Baie-Saine* (français), *Halifax* (anglais; en hommage à lord

Halifax, président du Board of Trade and Plantations, 1849).

Mais en quelques cas, cependant, on est revenu à un ancien nom indigène, sorti de l'usage parfois depuis longtemps. Il en est ainsi pour *Toronto*, localité qui avait porté successivement les vocables de *Fort-Rouillé* (français) et *Fort York* (anglais). Le nom de *Toronto*, terme iroquois qui signifie (les arbres sous l'eau), expression faisant allusion à la grande forêt en bordure du lac Ontario, désigne officiellement cette ville depuis 1834. Il n'en est pas autrement pour le nom de la capitale du Manitoba, *Winnipeg*. L'explorateur canadien Pierre de La Vérendrye édifia à cet endroit un fort qu'il dénomma *Fort-Rouge*, en 1738. Plus tard, la Compagnie de la baie d'Hudson lui donna le nom de *Fort-Garry*. Mais on revint ultérieurement au toponyme primitif, soit *Winnipeg*, terme d'origine crie qui signifie (eau sale).

Lorsque des noms de lieux ont été adoptés par les nouveaux venus, ils subissent parfois d'inévitables déformations. Il en est ainsi pour le *cap Demoiselle*, dans la province du Nouveau-Brunswick. Cette appellation aurait été attribuée à cet accident topographique au début du XVIII[e] siècle, parce que, dit-on, le cap affecte la forme d'un visage féminin. Les Canadiens d'origine anglaise ont sans doute eu une certaine difficulté à prononcer ce toponyme français, et quand il s'est agi de l'écrire, l'on est arrivé à un *cap de Moselle*, qui faisait, en réalité, assez bonne figure dans la toponymie canadienne. Faut-il également s'étonner qu'une localité de la Colombie-Britannique porte la dénomination de *Moyie*? Ce vocable aurait-il une origine amérindienne ou anglaise? Il n'en est rien. *Moyie* n'est en réalité que l'évolution orale du mot français *mouillé*.

Mais dans les provinces anglaises du Canada, une foule d'autres toponymes français ont été assimilés sans modifications par les Canadiens d'origine anglo-saxonnne. Il s'agit dans la plupart des cas des derniers témoins de l'époque glorieuse des coureurs des bois et des trafiquants de fourrures canadiens-français qui ont parcouru l'Ouest du pays aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Ces noms toujours en usage sont pour la plupart descriptifs, métaphoriques ou anecdotiques. En voici quelques exemples qui ne manquent pas de poésie. La localité de *Qu'Appelle* (Saskatchewan) aurait été dénommée ainsi à cause de l'écho remarquable qu'on entend dans la vallée de la rivière du même nom lorsque la glace craque au début de l'hiver. Le *lac La Plonge* (Saskatchewan) reçut cette appellation parce que les orignaux qui s'y trouvent plongent la tête dans l'eau pour se débarrasser des moustiques. Le lieu-dit *Tête-Jaune* (Colombie-Britannique) évoque le sobriquet du trappeur canadien François Decoigne; il avait l'habitude de mettre ses fourrures dans une cache située près de cet endroit. Le village de l'*Île-à-la-Crosse* (Saskatchewan) a une origine anecdotique. Autrefois, les Amérindiens avaient l'habitude de jouer au jeu de crosse sur cette île et le nom resta attaché au village situé à proximité. La rivière *Maligne* (Alberta), *Lac-la-Biche* (Alberta), *Lac-la-Ronge* (Saskatchewan), *Rocher-Déboulé* (Colombie-Britannique), *Roche-qui-Trempe-à-l'Eau* (Territoires du Nord-Ouest) sont d'autres appellations ayant des significations analogues.

Mais il y a des cas où l'on essaya de changer des toponymes français par des appellations anglaises. Les vocables anciens étant cependant très connus, le pouvoir du conquérant, devant ces témoins, fut quelquefois impuissant à imposer les noms de son choix. Il en est ainsi pour le nom de la ville de *Sorel* au Québec. Elle reçut cette dénomination en souvenir de Pierre de Saurel, qui avait obtenu la concession de tous les terrains environnant le fort Richelieu, en 1672. Faisant fi de l'usage, l'Administration anglaise lui assigna, en 1787, le vocable de *William-*

Henry. L'Autorité avait voulu ainsi honorer le prince William Henry connu plus tard sous le nom de Guillaume IV, roi de Grande-Bretagne et de Hanovre. Or, le vocable de Sorel était très usité à cette époque et la population n'a pas accepté cette mutation. En fait, l'appellation anglaise ne fut employée que par un nombre restreint de personnes et elle tomba rapidement dans l'oubli. Il en fut de même pour les appellations anglaises de *Fraserville* et de *Murray Bay*, qui servirent pendant quelque temps à dénommer les localités québécoises de *Riviere-du-Loup* et de *La Malbaie* (en vieux français, l'adjectif mal avait le sens de mauvais). Or, les vocables français étaient anciens et en usage depuis longtemps, et les nouveaux venus, les noms anglais, ne réussirent pas à évincer les toponymes primitifs.

Abordons maintenant la classification des noms de lieux du Canada d'après leur origine. Il convient, au départ, de préciser que la nomenclature géographique de tous les pays, quels qu'ils soient, se répartit en appellations spontanées d'une part, et en impositions systématiques de l'autre. Il n'en est pas autrement pour la couverture toponymique canadienne. Il est notable que bien des toponymes sont nés spontanément et se sont imposés d'eux-mêmes. Mais il n'est pas moins certain que d'autres vocables de notre pays sont dus à des actes réfléchis des autorités civiles et religieuses.

Il semble que les appellations amérindiennes appartiennent, dans la grande majorité des cas, au premier mode de désignation. Aussi ne faudrait-il pas chercher dans le nom des chutes du Niagara, par exemple, une expression savante? Le terme iroquois *Niagara*, signifiant (faire du bruit), a dû être attribué à cette entité géographique par l'aborigène entendant le bruit de la chute d'eau. De même, le nom de la province de *Saskatchewan*, appellation qui ne désignait primitivement qu'un cours d'eau, semble être un mot essentiellement descriptif; les termes cris *kisiska*, (il marche vite), et *djiwan*, (courant), rendent bien l'allure endiablée des eaux de la *rivière Saskatchewan*.

Les appellations françaises et anglaises créées spontanément sont abondantes. Les lacs *Long*, *Vert* et *Rond*, les *Clay* et *Mud Rivers*, en particulier, se répètent dans toutes les provinces. Plusieurs noms descriptifs désignent également des lieux importants du Canada. La ville de *Trois-Rivières*, au Québec, reçut cette appellation parce que deux îlots situés à l'embouchure de la *rivière Saint-Maurice* divisent ce cours d'eau en trois branches distinctes. La localité de *Chéticamp*, dans la province de la Nouvelle-Écosse, fut dénommée ainsi à cause de l'insalubrité de ce camp. Le nom de la ville de *North-Bay*, en Ontario, ferait allusion à une baie située au nord du *lac Nipissing*. Les exemples pourraient être multipliés.

En outre, d'autres appellations canadiennes sont dues à des actes réfléchis de l'autorité. Des vocables européens furent tout d'abord transplantés en territoire canadien. Les noms des provinces de la *Nouvelle-Écosse* et du *Nouveau-Brunswick* sont le fait de ce mode de désignation. Mais le contingent le plus important désigne des localités: *Verdun* (banlieue de Montréal), *London* (Ontario), *Montauban* (Québec), *Paris* (Ontario), *Issoudun* (Québec), *New-Westminster* (Colombie-Britannique), *Honfleur* (Québec).

De plus, les transferts sont abondants. Au XIX^{e} siècle, on assigna les noms de *Victoria* (Colombie-Britannique), *Regina* (Saskatchewan) et *Victoria-ville* (Québec) en hommage à la reine Victoria d'Angleterre. Les localités de *Mont-Louis* et de *Sillery*, au Québec, rappellent le souvenir de Louis XIII et du chevalier Noël Brûlart de Sillery, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. *Fredericton*, la capitale du Nouveau-Brunswick, reçut cette appellation pour commémorer le souvenir d'un des fils de George III, roi d'Angleterre.

Les personnages ayant joué un rôle important dans l'histoire canadienne ont également été honorés de cette manière. Comme ce fut le cas pour les exemples précédents, il s'agit de transferts. Ainsi s'explique l'origine du nom de la ville de *Vancouver* (Colombie-Britannique); elle a reçu cette dénomination pour honorer l'explorateur anglais George Vancouver, qui releva le premier tracé exact du littoral occidental canadien de 1791 à 1795. La localité de *Roberval*, au Québec, commémore le nom du découvreur français Jean-François de La Rocque, sieur de Roberval, qui remonta le Saint-Laurent et séjourna près de Québec, au XVI[e]. Il en est de même pour le nom de la ville de *Calgary* (Alberta); Calgary est le patronyme du premier officier de la police montée qui commanda cette place, au XIX[e]. *Fort-William* (Ontario) évoque le souvenir de William McGillivray, gouverneur de la Compagnie des fourrures du Nord-Ouest, lors de la fondation de cette localité. Le nom de la ville de *Moncton* (Nouveau-Brunswick) a une origine analogue; le major-général Robert Monckton s'empara de la Nouvelle-Écosse, alors connue sous le nom d'Acadie, en 1751.

Les transferts ne sont pas limités aux entités géographiques importantes. Nous les retrouvons dans toutes les catégories de noms: cantons, lacs, rivières, monts, pics, etc. *Isle-de-France*, *Provence*, *Anjou* désignent, par exemple, des cantons du Québec. C'est aussi dans notre province qu'on rencontre les lacs *Pasteur* (en l'honneur du savant célèbre) et *Marie-Le Franc* (en hommage à l'écrivain de ce nom). Un autre écrivain français, René Bazin, désigne un canton du Québec. Les héros de la Première Guerre mondiale ont leur place. Les généraux Kitchener et Mangin, le maréchal Lyautey revivent dans notre toponymie; le premier désigne une localité de l'Ontario, cependant que les deux autres servent à dénommer deux monts de l'Alberta. Il existe même le *mont des Poilus* en Colombie-Britannique. Le Gouvernement canadien a voulu perpétuer ainsi le souvenir du surnom donné au soldat français de la guerre 1914-1918.

Dans ces multiples transferts, le choix des appellations fut parfois très varié. C'est à la mythologie grecque, par exemple, que l'on fit appel pour désigner le *pic Leda*, les monts *Castor* et *Pollux* en Colombie-Britannique, puis les lacs *Priam* et *Hector* en Ontario; à la mythologie scandinave, les *montagnes Valhalla*, le *pic Freya*, le *contrefort Heimbal* en Colombie-Britannique. Des personnages de roman, sans être fréquents, ont aussi été utilisés: le *cap* et la *rivière Gargantua*, en Ontario, les monts *Lilliput*, en Alberta. Dans ces multiples transferts, il se rencontre parfois des métaphores. Le *pic Eiffel*, dans la province de l'Alberta, rappelle vaguement la forme de la tour du Champ-de-Mars. Ces derniers exemples, sans être abondants, sont intéressants à signaler, car ils servent à montrer la diversité des types de désignation dans la nomenclature du Canada.

Dictionnaire des noms de lieux du Québec: projet de publication

À être publiée dans les Actes du XIV^e Congrès international des Sciences onomastique tenu à Ann Arbor, Michigan (23-29 août 1981) en 1982.

La plupart des pays organisés ont un *Dictionnaire des noms de lieux*. La nature, le contenu, la présentation de ces ouvrages varient grandement; cependant, un dénominateur commun se dégage: la présentation, en général par ordre alphabétique, des noms de lieux principaux avec leur explication et, surtout avec des annotations systématiques sur la localisation et les données topographiques. Le Québec a déjà publié des ouvrages de ce genre, au début du siècle[75]. Bien qu'une information précieuse s'y retrouve, ils étaient fort incomplets et ils ne répondent plus aux besoins. La réalisation de ce Dictionnaire vise donc à combler une lacune qui se fait sentir de plus en plus, à l'heure où le Québec cherche à valoriser son patrimoine culturel.

En vertu de l'article 125e de la *Charte de la langue française*, la Commission de toponymie doit diffuser la nomenclature officielle du Québec et elle a aussi pour mission de diffuser les noms de lieux en tant qu'éléments du patrimoine. À long terme, cet aspect culturel de la toponymie sera donc mis en évidence par la réalisation de ce Dictionnaire lequel indiquera notamment l'origine, la signification et l'évolution des principaux noms géographiques du territoire.

Avant d'entreprendre une telle publication, la Commission a fait effectuer une expertise par un spécialiste afin que lui soit fournie la description détaillée du dossier en vue de le rendre opérationnel non seulement sur le plan de la gestion et de la rédaction mais aussi sur son mode de financement et de l'estimation des dépenses. Le rapport du spécialiste mandaté[76], déposé en mai dernier, présente deux projets principaux, de nature très différente et qui sont: *Le Dictionnaire des noms de lieux du Québec* et *La collection d'études toponymiques*. Il convient d'examiner, même succinctement les éléments principaux dégagés dans le rapport relativement à l'un et l'autre de ces projets.

Le Dictionnaire des noms de lieux du Québec

Dans l'organisation générale du Dictionnaire, le spécialiste a cru bon de présenter certains éléments qu'il est essentiel de considérer avant d'entreprendre un ouvrage d'une telle envergure. Ces éléments, en particulier le premier qui est la présentation, font habituellement l'objet de vives discussions lors de la mise sur pied de tels projets. Il formule trois hypothèses pour la présentation soit: par tranches chronologiques, par thèmes, par régions. L'auteur du rapport avoue une nette préférence pour la présentation par tranches chronologiques.

Le mode de rédaction serait assuré par une équipe permanente qui effectuerait les recherches et rédigerait chaque article. De plus, la direction du Dictionnaire passerait des contrats avec divers auteurs et les articles seraient rédigés sur demande (commandite).

L'auteur du rapport s'attarde sur l'organisation matérielle du Dictionnaire en étudiant successivement le personnel nécessaire pour sa réalisation, la durée du projet ainsi que son financement.

L'équipe permanente, pour mener à terme le projet, devrait comprendre un directeur, spécialiste du milieu et possédant du «leadership»; quatre éditeurs-recherchistes, spécialistes du contenu; un réviseur spécialiste de la présentation (style); un bibliographe et deux secrétaires.

L'auteur évalue ainsi les différentes étapes de la durée de ce projet de dix ans: recherches préliminaires, un an et demi; sélection et mise en place des commandes aux auteurs, six mois; édition, révision et impression, huit ans. Cette évaluation suppose que le nombre total des articles serait d'environ 5 000 et que les auteurs seraient suffisamment nombreux et productifs pour livrer environ 625 articles par année.

L'évaluation globale du financement, en considérant les salaires, les paiements aux auteurs et les coûts d'impression sans compter les autres dépenses nécessaires (équipement de bureau, location, papeterie, etc.), se situerait approximativement à 4 000 000 $.

La collection d'études toponymiques

La collection d'études toponymiques, la deuxième option de l'auteur, comporterait une série d'ouvrages traitant de la toponymie québécoise. La collection serait présentée sur une base strictement géographique, c'est-à-dire que chaque volume porterait sur un territoire géographique bien précis qui pourrait être une région administrative, une sous-région ou une région naturelle, un ou plusieurs comtés, un ou plusieurs cantons, un territoire couvert par une ou plusieurs cartes à l'échelle de 1/50 000, ou même une municipalité ayant un territoire assez vaste, etc. Les limites seraient déterminées par la densité toponymique du territoire.

Cette collection serait animée et encadrée par la Commission de toponymie qui s'engagerait à publier les ouvrages acceptés par un comité de rédaction. Tous les volumes auraient un cadre de présentation semblable.

En ce qui a trait au mode de rédaction, la Commission susciterait la mise en marche des diverses études qui constitueraient la collection et établirait des ententes avec les auteurs éventuels. Ceux-ci pourraient être des membres du personnel de la Commission, des spécialistes de la toponymie, des étudiants à la maîtrise ou au doctorat, ou encore des membres des sociétés historiques, des équipes de chercheurs ou autres.

Les ententes avec les auteurs pourraient prendre différentes formes: la Commission pourrait s'engager par un simple accord avec l'auteur à publier son étude si les exigences fixées sont respectées. Dans ce cas, la Commission ne paierait que les frais d'impression. L'auteur ne recevrait aucun paiement; La Commission pourrait signer un contrat avec l'auteur pour l'achat de son manuscrit à un prix forfaitaire; la Commission ne s'engagerait pas par contrat à verser un montant forfaitaire à tous les auteurs, mais fournirait son appui pour qu'ils puissent obtenir des subventions de divers organismes (Conseil des Arts, Affaires culturelles, etc.)

Les auteurs travailleraient dans un cadre bien déterminé. Par exemple, une liste des divisions du territoire serait établie et fournie aux auteurs éventuels. Cette liste constituerait en fait la «table des matières» de la collection. Une grille précise de travail serait présentée aux auteurs. Cette grille expliquerait les exigences minimales pour qu'une étude fasse partie de la collection.

Le personnel nécessaire devrait être composé de trois personnes au minimum: un directeur s'occupant de l'organisation et de l'administration; un éditeur-réviseur qui travaillerait à la révision linguistique et stylistique des manuscrits, ainsi qu'à la préparation de la copie pour l'impression; d'une secrétaire qui s'occuperait de la correspondance, de la tenue des dossiers et de la comptabilité. Les frais de composition et d'impression seraient entièrement à la charge de la Commission pour tous les volumes. L'évaluation globale du financement, pour dix ans, serait de l'ordre de 1 000 000 $.

Malgré son coût élevé, le *Dictionnaire des noms de lieux du Québec* offrirait au public une véritable somme toponymique, et le prestige de l'ouvrage dépasserait de beaucoup celui de la collection d'études. L'envergure nationale d'une telle oeuvre, à laquelle un très grand nombre d'auteurs participeraient, en ferait un projet très souhaitable pour le Québec. Sa réalisation, assurée par une équipe permanente, suivrait un déroulement régulier, une fois le processus de recherche et de publication entrepris.

Bien entendu, le coût très élevé du projet, qui est de 4 000 000 $ est un obstacle de taille. C'est la raison pour laquelle il n'a pas été possible, pour l'instant, d'entreprendre la réalisation du *Dictionnaire des noms de lieux du Québec*, les crédits budgétaires actuels de la Commission étant insuffisants.

Des subventions de divers organismes comme le Conseil des Arts du Canada ou des Affaires culturelles du Québec, par exemple, permettraient, si elles étaient obtenues, d'entreprendre sa réalisation dans un avenir prochain.

La Commission a pris la même décision pour le deuxième projet, la collection d'études toponymiques publiés dans la forme proposée dans le rapport du spécialiste car il ne lui est pas possible, pour le moment, de s'engager dans une production de dix ans demandant un budget de 1 000 000 $.

Cependant, la Commission a accepté que des études toponymiques soient publiées au rythme de trois ou quatre par année. Ces publications permettront heureusement de connaître et aussi de faire connaître la toponymie de divers secteurs du territoire.

La Commission a récemment accepté qu'un bulletin d'information voit le jour et qu'il paraisse d'une façon périodique. L'objet principal de cette publication est d'informer les ministères et les services gouvernementaux, en particulier, sur les activités et décisions de notre organisme. Et pour donner suite à la troisième recommandation de l'auteur de l'expertise, la Commission a accepté qu'un feuillet soit inséré à l'intérieur de ce bulletin d'information, feuillet qui présentera un article du *Dictionnaire des noms de lieux du Québec*.

Exemple d'un article du Dictionnaire des noms de lieux du Québec: Saint-Laurent, fleuve et golfe

D'abord parue dans la revue Québec Science, vol. 14, nº 1, Sillery, 1975, pp. 7-8.

Le *fleuve Saint-Laurent*, d'une longueur de 3 800 kilomètres, s'étend depuis le *lac Supérieur* jusqu'à l'*île d'Anticosti*. Le *golfe du Saint-Laurent*, qui

est le prolongement du fleuve, couvre une superficie de 150 000 kilomètres carrés. Le nom du fleuve, connu aussi sous sa forme elliptique *le Saint-Laurent*, s'est vraiment fixé à la voie d'eau au XVII[e] siècle à la suite d'un lent cheminement. Il faut d'abord se référer à deux passages extraits de la Narration de Jacques Cartier de 1535-1536 et surtout à leurs traductions, d'abord en espagnol en 1552, puis en italien quatre ans plus tard pour comprendre l'origine du nom de ce cours d'eau.

En 1535, Cartier explore la Côte-Nord et il nomme un rentrant de côte *la baye sainct Laurens* (voir la lettre A de la carte numéro 7), le 10 août, jour de la fête du diacre Laurent, martyrisé en l'année 258. Après avoir poursuivi sa route jusqu'à la pointe Ouest de *l'île d'Anticosti*, le navigateur malouin fait demi-tour et explore de nouveau la région de *la baye Sainct Laurens* et la Narration porte alors le sous-titre suivant: «Comment le cappitaine fict retourner les navires en arrière, jusques a avoir congnoissance de la baye sainct Laurens, pour veoyr s'il y avait aucun passaige vers le nort».

D'après H.P. Biggar, les premiers traducteurs du *Bref récit* de 1535- 1536 ont mal compris les passages du texte de Cartier cités plus haut. Ainsi l'historien espagnol Francisco Lopez de Gomara parle en 1552 du *gran rio dicho san Lorenço que algunos lo tienen por braço de mar* et en 1556, le géographe italien Gian-Battista Ramusio indique le *gran fiume detto di san Lorenzo*; de plus, ce dernier traduit *baye sainct Laurens* par *golfo di san Lorenzo*.

La mauvaise interprétation de la Narration de l'explorateur malouin par ces deux premiers traducteurs est à l'origine des noms du golfe et du fleuve *Saint-Laurent*. En outre, les cartographes et les chroniqueurs du XVI[e] siècle se sont le plus souvent référés aux traductions espagnole et italienne du *Bref récit* de 1535-1536, et non à l'original français, pour imposer ces deux toponymes comme en font foi une foule de documents. Voyons quelques exemples.

Ainsi la célèbre carte de Gerhard Mercator datant de 1569 inscrit *Sinus S. Laurentii* (qui est la forme latine de *Golfe Saint-Laurent*) et le nom s'applique à la section du golfe comprise entre *Port-Cartier* à l'ouest, *Natashquan* à l'est et *Anticosti* au sud (voir le lettre B de la carte numéro 7). Et W.F. Ganong a raison d'affirmer au sujet de cette carte du géographe flamand que ce fut le document décisif qui a permis à ce toponyme de désigner le golfe et plus tard le fleuve. Et qui plus est, des auteurs français connus du dernier quart du XVI[e] siècle acceptent cette nouvelle application du nom *Saint-Laurent*. Par exemple François de Belleforest indique en 1575 *goulphe de saint Laurens*. De même André Thevet, après avoir écrit en 1586 *Bouche du grand fleuve de Canada*, mentionne *Golfe Carré ou de S. Lau Rens* (voir la lettre C de la carte numéro 7).

Le *golfe du Saint-Laurent* avait porté d'autres appellations au XVI[e] siècle. Par exemple la carte de Vallard (vers 1547) lui avait attribué le nom de *Rio do Canada*. La carte dite *Pseudo-Agnese* (vers 1556-1560) donne *Golfo di Castelli* (déplacement et traduction italienne de la *baie des Chasteaulx*, nom employé par Cartier pour désigner le détroit de Belle Isle). L'historien espagnol Francisco Lopez de Gomara avait désigné ce golfe sous le vocable de *Golfo Quadrato* en 1555.

Le fleuve avait aussi reçu plusieurs noms avant de se voir attribuer celui de *Saint-Laurent*. En 1535, Cartier nomma ce cours d'eau *grand fleuve de Hochelaga*. Même si cette appellation fut reprise par quelques auteurs au XVI[e] siècle, c'est surtout *Rivière de Canada* qui a été le nom le plus employé et il semble que ce soit le pilote Jean Alfonse qui ait utilisé le premier ce vocable en 1544. Celui-ci avait en outre attribué le nom de *France Prime* à la partie du fleuve située en

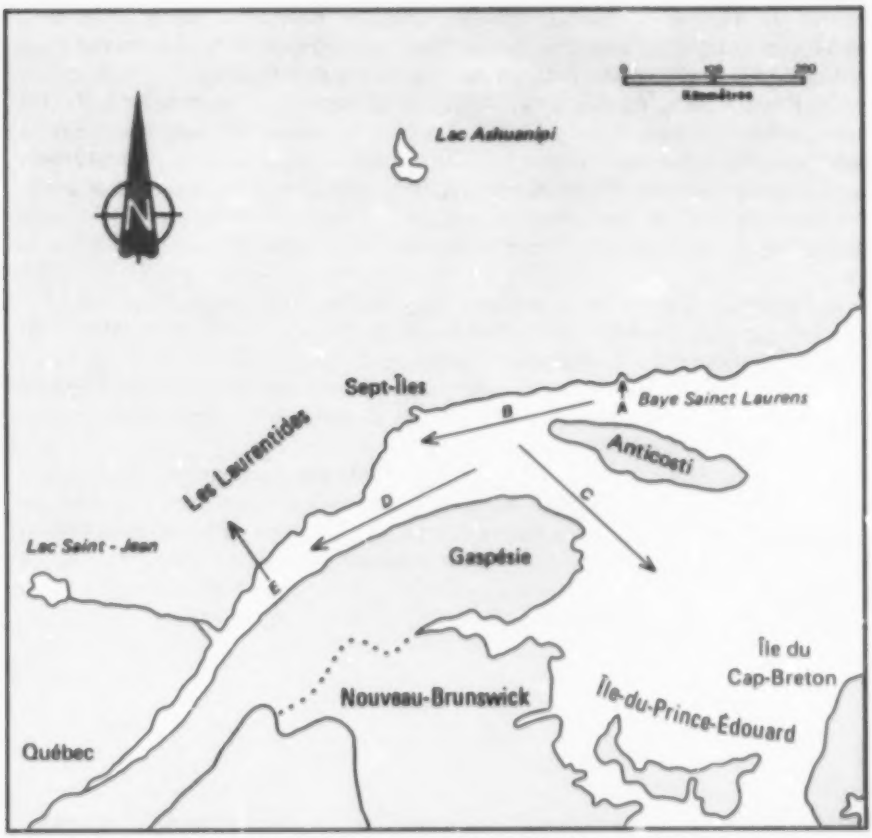

Figure 7. Extension continue du nom Sainct Laurens et de son dérivé Laurentides

amont de l'*île d'Orléans*. Dans son volume intitulé *The third and last volume of the Voyages, Navigations* . . . et publié en 1600, Richard Hakluyt écrit indifféremment *River of Canada*, *the river* et *the mayne River*. En 1603, Samuel de Champlain indique aussi *rivière de Canadas* et Marc Lescarbot fait de même en 1609. De même encore, la Relation des Jésuites de 1611 donne *grand fleuve Canada*.

Dans son compte rendu de voyage effectué en 1583 et reproduit dans le volume précité de Richard Hakluyt, Humfrey Gilbert écrit: «Upon the gulfe and entrance of the great river called S. Laurence in Canada». (Voir la lettre D de la figure 7). Champlain indique quelquefois le *grand fleuve S. Laurens* dès 1613 et seul ce toponyme paraît dans son volume de 1632. La Relation des Jésuites de 1626 avait par ailleurs fait mention de cette appellation géographique en ces termes: «sur le bord d'un des plus beaux fleuves du monde, appelé par les François la Rivière de Sainct Laurens».

Si le nom *Fleuve Saint-Laurent* s'est vraiment implanté au majestueux cours d'eau dès le premier tiers du XVII[e] siècle, il reste que la cartographie a été souvent plus réticente à consacrer le seul nom *Saint-Laurent*. Par exemple, la carte de Sanson d'Abbeville de 1656 indique *la Gr. Riviere de Canada ou de S. Laurens*; de même celle de Deshayes de 1695 donne *Riviere de Canada ou de St.*

Laurens et *Riviere de Canada appellée par les Europeens de St. Laurens*. Deshayes n'indique qu'une seule fois la forme unique *Rivière St. Laurens* et c'est pour désigner la section du fleuve située en amont de Montréal.

C'est à partir du début du XVIII[e] siècle surtout qu'on rencontre sur les cartes la forme unique *Fleuve Saint-Laurent* et le nom s'applique en général à toute l'étendue de la voie d'eau. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, la section du *Saint-Laurent* comprise entre Montréal et le lac Ontario a parfois été indiquée et a certainement été connue aussi sous le nom de *rivière de Cataracoui*. Mais cette appellation devait disparaître et être remplacée par le nom de *Saint-Laurent* par la suite.

Saint-Laurent a connu un dérivé important au XIX[e] siècle, et qui est *Laurentides*. Ce nom identifie la limite sud-est du bouclier canadien. L'auteur du vocable, l'historien F.-X. Garneau a expliqué dans son *Histoire du Canada* en 1845: «Cette chaîne n'ayant pas de nom propre et reconnu, nous lui donnons celui de Laurentides qui nous paraît bien adapté à la situation de ces montagnes qui suivent une direction parallèle au Saint-Laurent».

Le nom de lieu *baye sainct Laurens* imposé par Cartier en 1535 à un petit rentrant de la Côte-Nord a connu une extension que son auteur était loin d'imaginer car il s'étendit au golfe, au fleuve et à un massif. Mais en toponymie, les cas de glissements de ce genre (métonymie ascendante) sont assez fréquents. On n'a qu'à penser aux toponymes *Québec* et *Canada* pour trouver des exemples sinon analogues, du moins apparentés.

Études particulières

La toponymie de l'île d'Orléans

Cette étude utilise certains éléments d'une thèse de maîtrise en géographie présentée à l'Institut de géographie de l'Université Laval en 1961 et intitulée: La toponymie historique et actuelle de l'île d'Orléans. Elle a d'abord été publiée dans les Cahiers de Géographie de Québec, sixième année, nº 12 (avril-septembre 1962), Les Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 183-199.

L'*île d'Orléans* est située dans le haut estuaire du fleuve Saint-Laurent, à cinq kilomètres en aval de la ville de Québec. Son extrémité nord-est, la *pointe Argentenay*, est à neuf kilomètres en amont du *cap Tourmente*. L'île est comprise entre les longitudes 70°47′30″ et 71°08′30″, et les latitudes 46°50′40″ et 47°01′35″. Dans ce large rectangle, elle occupe une diagonale orientée du sud-ouest au nord-est. Longue de 33 kilomètres, elle en atteint huit seulement dans sa plus grande largeur.

Son relief est doux et passablement varié bien qu'on n'y rencontre pas de hautes montagnes ni de vastes dépressions. L'île est limitée au nord par un abrupt qui, à certains endroits, s'élève jusqu'à 67 mètres d'altitude; au sud, la pente croît

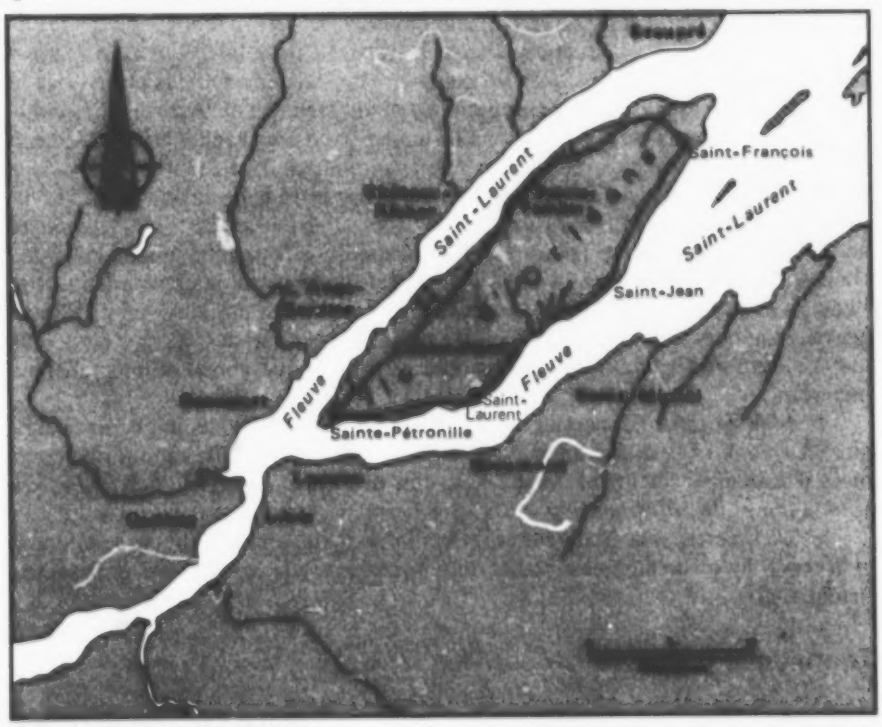

Figure 8. Situation de l'île d'Orléans

graduellement vers le centre de l'île. Les cours d'eau n'ont qu'un faible débit ce qui s'explique évidemment par la superficie réduite du bassin d'alimentation, et le nombre des cours d'eau est assez grand. Trois rivières (le générique ruisseau serait plus exact) arrosent le versant sud et portent les noms de *Maheu*, *Lafleur* et *Dauphine*.

L'*île d'Orléans* comprend six paroisses. Celles de *Sainte-Famille*, *Saint-Pierre*, *Saint-François*, *Saint-Jean* et *Saint-Laurent* furent fondées dès le XVII[e] siècle tandis que *Sainte-Pétronille* ne remonte qu'à la fin du XIX[e] siècle.[77]

La fertilité du sol attira très tôt l'attention des habitants et l'*île d'Orléans* fut l'un des premiers foyers de colonisation de la Nouvelle-France. Dès 1648, en effet, on trouve trois familles établies à la pointe sud-ouest de l'île. L'occupation systématique de la terre ne débute cependant qu'en 1656. Cette année-là, 14 colons s'établissent sur le site de la future paroisse de *Sainte-Famille*. En dix ans, les terres de *Saint-Pierre* et de *Saint-François* furent occupées et l'île comptait 471 habitants en 1666. La population se chiffrait à 1 149 personnes, 17 ans plus tard, soit en 1683. Par la suite, la population augmente progressivement jusqu'en 1871 alors qu'elle atteint un maximum de 4 924 personnes. Puis, elle décroît d'une façon continue jusqu'en 1921 alors qu'elle n'est plus que de 3 548 personnes. Depuis 1921 toutefois, les progrès démographiques ont été constants et la population se chiffrait à 4 741 habitants en 1958.

L'économie de l'*île d'Orléans* repose sur l'agriculture et le tourisme. Jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, la plus grande partie des terres défrichées était consacrée à la nourriture du bétail. Mais depuis la seconde partie du XIX[e] siècle, les cultures spécialisées font leur apparition et les récoltes de pommes, de fraises et de légumes prennent sans cesse de l'importance.

En 1935, la construction d'un pont reliant l'île à la rive nord du *Saint-Laurent* contribua à la transformation du genre de vie des habitants et favorisa la venue d'un nombre de plus en plus grand de villégiateurs et de touristes. Les cultivateurs disposèrent aussi de moyens plus faciles pour aller vendre leurs produits à la ville, faire leurs achats dans la capitale avant de retourner le même jour à leur ferme ou à leur village. Les villégiateurs vont passer la belle saison à l'*île d'Orléans*, en particulier dans les paroisses de *Sainte-Pétronille*, de *Saint-Laurent* et de *Saint-Jean*. De nombreux cultivateurs ont subdivisé leur lot pour aménager des chalets. Quelquefois, ils ont loué la vieille maison de pierre si caractéristique de l'habitat ancien de l'île, et ont élevé tout près une maison nouvelle qui ne témoigne pas toujours d'un goût architectural très sûr. Les touristes découvrent à leur tour ce territoire insulaire et leur nombre se fait chaque année de plus en plus important.

L'île possède un certain équipement touristique sans doute encore inadéquat. Le pont a favorisé les échanges et les contacts entre l'île et la terre ferme mais il a marqué en même temps le déclin des quais de *Sainte-Pétronille*, de *Saint-Jean* et de *Saint-Laurent*.

La fonction maritime, autrefois fort importante, s'exprimait par le pilotage et la construction de navires en bois. Cette fonction n'a presque plus d'importance maintenant.

Toponymie primitive

Contrairement à plusieurs îles canadiennes[78], l'*île d'Orléans* ne nous a pas transmis les noms amérindiens qui ont pu servir autrefois à désigner ses acci-

dents géographiques. Il y a une exception cependant; nous savons, en effet, que cette île porta le nom de *Minigo* avant la venue des Blancs comme le rapporte un historien de la Nouvelle-France[79]. Ce nom primitif de l'île serait une déformation du mot algonquin *Ouindigo* qui signifie (ensorcelé).

Jacques Cartier remonte le fleuve Saint-Laurent en 1535 et il la désigne sous le nom d'*île de Bacchus* parce qu'il y trouva force vignes[80]. Le printemps suivant, Cartier dit qu'elle porte le nom d'*Orléans*. «Le samedi, sixième jour de mai», rapporte-t-il, «nous appareillâmes du havre saincte Croix et vinsmes poser au bas de l'*isle d'Orleans*.»[81] Elle reçut ce nom en l'honneur de Henri II, fils de François 1[er] qui se nommait Valois, duc d'Orléans.

C'est beaucoup plus tard, c'est-à-dire au milieu du XVIII[e] siècle, que s'implanta la toponymie primitive de l'*île d'Orléans*. Il se concède, entre les années 1641 et 1661, dix fiefs et arrière-fiefs dans l'île. Ils portèrent les noms de *Beaulieu*, *Argentenay*, *Charny-Lirec*, des *Hospitalières*, *Saint-Laurent*, des *Ursulines*, *Charron*, *Maheu*, de la *Grossardière* et de la *Chevalerie*. Les entités géographiques de l'*île d'Orléans* reçoivent également des noms à cette époque; les noms des rivières *Saint-Louis*, des *Châtelets* et *Argentenay*, des caps de *Condé* et à *l'Ange* sont en usage et nous sont parvenus grâce aux documents anciens. Toutes ces dénominations géographiques forment la toponymie primitive de l'*île d'Orléans*. Elles furent utilisées par les premiers habitants; rien de plus logique, en effet, alors que les paroisses n'étaient pas encore fondées, que de nommer les différentes parties de l'île par les noms de fiefs et d'arrière-fiefs. Mentionner *Argentenay* indiquait à quelle partie de l'île on faisait allusion. Cette toponymie primitive ne s'est pas imposée et seuls *Argentenay*, *Maheu* et *Beaulieu* ont survécu et sont encore en usage de nos jours dans la toponymie de l'*île d'Orléans*.

Toponymie permanente

L'année 1666 marque la fondation de la paroisse religieuse de *Sainte-Famille*, soit cinq ans seulement après la concession des deux derniers arrière-fiefs.[82] L'occupation du sol devient plus intense et la population de l'île accuse une plus forte augmentation. En 1679, les paroisses de *Saint-Pierre*, *Saint-François*, *Saint-Jean* et *Saint-Paul* (nom primitif de *Saint-Laurent*) ouvrent leurs registres. Ces nouveaux toponymes supplantent les premiers, c'est-à-dire viennent immédiatement en usage, et paraissent peu après sur les cartes. Sur un plan de l'*île d'Orléans*, daté de 1689,[83] les noms des cinq paroisses nouvellement fondées sont déjà indiqués; pour ce qui est de la toponymie primitive, le plan déjà cité n'en fait pas mention à l'exception du fief d'*Argentenay*. C'est aussi à cette époque que les entités géographiques de l'*île d'Orléans* reçoivent définitivement des noms. Les toponymes comme ceux des rivières *Lafleur*, *Pot au Beurre* et *du Moulin*, des pointes *Saint-Jean*, *Saint-Pierre*, *Saint-Laurent* et à *Danneau*, pour ne mentionner que ces exemples, se fixent d'une façon permanente dans la toponymie de l'*île d'Orléans*. L'érection des municipalités se fait au XIX[e] siècle et on emploie alors les mêmes toponymes que ceux qui servaient à désigner les paroisses religieuses. Leurs noms officiels donnent, par exemple, la municipalité de la paroisse de *Sainte-Famille*, qui correspond à la paroisse religieuse du même nom. Les bureaux de poste s'établissent également au siècle dernier et le Gouvernement fédéral suit l'usage établi, c'est-à-dire qu'il s'en tient aux appellations des paroisses religieuses et civiles. *Saint-Laurent* et *Saint-Pierre-d'Orléans*, par exemple, deviennent des toponymes officiels. La toponymie permanente, implantée dès le XVII[e] siècle, est encore d'usage courant aujourd'hui.

Apport de la France

Quelques toponymes de l'*île d'Orléans* tirent leur origine de la France. Cap de Condé désigna au XVIII[e] siècle la pointe sud-ouest de l'île; Samuel de Champlain imposa ce toponyme en l'honneur de l'un des membres de la branche collatérale de la maison de Bourbon, ancêtre du grand Condé. *Argentenay* est un nom géographique de France appliqué à un lieu canadien; Louis D'Ailleboust, seigneur de Coulonge, nomma ainsi la pointe en souvenir de son village natal de Champagne. *Dauphine* est le nom d'un cours d'eau qui limite les paroisses de *Saint-François* et de *Saint-Jean*; monsieur Berthelot, alors propriétaire de l'île, lui attribua ce nom en souvenir de madame la Dauphine de France.

Apport religieux

Les autorités religieuses ont imposé tous les toponymes majeurs de l'*île d'Orléans*.[84] Par toponymes majeurs, il faut comprendre les noms des paroisses religieuses, qui sont *Sainte-Famille*, *Saint-François*, *Saint-Pierre*, *Saint-Jean*, *Saint-Laurent* et *Sainte-Pétronille*. Ces noms s'établissent solidement dans la toponymie et servent par la suite à désigner, au XIX[e] siècle, les municipalités et les bureaux de poste. Ces toponymes majeurs engendrent à leur tour des toponymes mineurs; *les pointes de Saint-Jean*, de *Saint-Pierre* et de *Saint-Laurent*, la *route de Saint-Jean* et celle de *Sainte-Famille* en sont quelques exemples. Les autorités religieuses ont donc fourni tous les toponymes majeurs de l'*île d'Orléans*.

Apport populaire

Le peuple a créé les toponymes mineurs de l'*île d'Orléans*. Il y a des anthroponymes et des noms descriptifs. Les anthroponymes sont relativement nombreux, soit 27 encore en usage, et la plupart se sont établis au cours du régime français, c'est-à-dire avant 1760. Leur origine est presque toujours connue. *Lafleur*, anthroponyme attribué à une rivière, fut donné en souvenir d'un habitant de la paroisse de *Saint-Jean*, soit Dumont dit Lafleur, qui cultivait la terre dans cette paroisse en 1681. *Maranda*, qui sert à désigner aujourd'hui deux roches, une pointe et une anse a une origine identique.

Les noms descriptifs occupent une part importante de la toponymie de l'*île d'Orléans*. Côtes, Coteaux, Caps, Entre-Côtes, Côte du Fond, Fond, Anses, Pointes et Grèves, employés seuls ou avec des termes spécifiques, se rencontrent partout, de l'intérieur jusqu'à la ligne côtière de l'île. La géographie humaine a fourni plusieurs toponymes, et les appellations se rapportant aux constructions sont les plus nombreuses. Ainsi, on relève le nom de Moulin qui est le plus souvent représenté; deux rivières, un ruisseau, une route et un chemin sont des génériques en usage avec ce terme spécifique. Les églises ont également permis la formation de deux noms géographiques. Si l'apport religieux se caractérise par l'importance des toponymes, l'apport populaire se définit par le plus grand nombre de noms géographiques en usage sur l'*île d'Orléans*.

Dynamisme de la toponymie

La toponymie est loin d'être statique. Un nom géographique se crée, s'impose, devient en usage, régresse et souvent disparaît. L'étude des toponymes de l'*île d'Orléans* prouve ce dynamisme et quelques exemples vont permettre de l'illustrer. *Argentenay* s'établit en 1652 et désignait primitivement un fief qui comprenait en étendue tout le territoire de la municipalité actuelle de *Saint-François*. La paroisse religieuse de *Saint-François* se fonde en 1679 et ce nom ne s'applique au XVII^e^ siècle qu'au Rang Sud de la municipalité. *Argentenay* désigne encore à cette époque le Rang Nord et la section nord-est de cette paroisse. *Saint-François* s'impose de plus en plus par la suite, aux dépens du nom primitif. Depuis le XX^e^ siècle, le toponyme *Saint-François* s'applique à toute la paroisse tandis qu'*Argentenay* ne sert qu'à désigner la section nord-est, comme l'indique encore le plan du cadastre[85] *Saint-François* a donc supplanté *Argentenay* et l'accaparement a été progressif depuis la fondation de cette paroisse.

L'extrémité sud-ouest de l'*île d'Orléans* porte le nom de *Pointe Ouest* sur les cartes récentes. Samuel de Champlain avait imposé *Cap de Condé* au XVII^e^ siècle, mais cette appellation ne s'est pas implantée. Au XVIII^e^ siècle, on l'indique sous le nom de *Pointe d'Orléans*,[86] mais ce nom ne s'est pas plus fixé que le premier imposé par le fondateur de Québec. Le toponyme qui lui est attribué depuis 1760 est *Pointe Ouest*; si ce nom était d'usage local à cette époque, il est loin de correspondre aujourd'hui à la réalité. Le toponyme actuellement connu est *Pointe Pétronille* et il paraît même sur une carte récente de la province de Québec.

Beaulieu, nom primitif du bureau de poste de *Sainte-Pétronille*, est un autre exemple qui montre le dynamisme de la toponymie. Nom de la municipalité, il est en usage en 1873; les autorités fédérales donnent cette appellation au bureau de poste de cette municipalité car il correspond à l'usage courant. La paroisse religieuse de *Sainte-Pétronille* est fondée en 1871 et ce dernier toponyme va s'imposer de plus en plus aux dépens du nom primitif. *Beaulieu* devient moins connu et perd sa valeur première à la fin du siècle dernier. Le ministère des postes, pour suivre l'usage local, décide en 1911 de changer le nom du bureau de poste de *Beaulieu* en celui de *Sainte-Pétronille*, toponyme universellement connu dès cette époque. *Beaulieu*, qui avait imprégné la toponymie de l'*île d'Orléans* durant plus de deux siècles, se voit relégué au second rang par un toponyme nouveau qui n'a vraiment pris sa place et son extension qu'à la fin du siècle dernier.

Dauphine est le moins stable des tous les toponymes de l'*île d'Orléans*. Cette rivière est désignée sous son nom primitif au XVII^e^ siècle; au XVIII^e^, l'on rencontre les formes *Dolphine* et *Delphine*. L'arpenteur Joseph Bouchette l'indique sous les noms de *Dauphin* et *Daphine* au début du XIX^e^ siècle. Au milieu du siècle dernier, elle devient connue sous le nom de *Bellefine*, toponyme encore d'usage local de nos jours même si les cartes la désignent encore sous sa forme primitive, soit *Dauphine*.

Des noms géographiques peuvent aussi sortir définitivement de l'usage. Ainsi, l'*île d'Orléans* a perdu des toponymes comme *Arbre Sec*, *Cabaret*, *Quai Bowen* et plusieurs autres. La *pointe Cinq-Mars*, située dans le bas de la paroisse de *Saint-Laurent*, en est un exemple. Ce nom géographique s'impose au XVII^e^ siècle et il paraît sur la carte de Villeneuve de 1689; encore en usage au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle, il ne l'est plus au XX^e^ siècle. Sa disparition est récente puisqu'un historien en fait encore mention en 1904.[87] Il en est ainsi de plusieurs autres toponymes de l'*île d'Orléans* qui furent en usage pendant un certain temps, mais qui

font maintenant partie de la toponymie disparue. Altérés ou disparus, les noms géographiques témoignent du dynamisme caractéristique de la toponymie.

Le dynamisme en toponymie est évident et est souvent la cause d'erreurs grossières sur les cartes actuelles de l'*île d'Orléans*. Les cartographes extraient les noms géographiques des cartes et plans anciens et les indiquent sur les cartes récentes, sans se demander s'ils sont ou ne sont plus en usage. Conséquence souvent déplorable, c'est que les toponymes ainsi recopiés ne correspondent plus à l'usage local.

Le *Petit-Cap*, les *Pointes Saint-Pierre*, aux *Oignons* et à *Danneau* le démontrent sans l'ombre d'un doute. La toponymie se doit de correspondre à la réalité; une enquête orale auprès des gens apparaît nécessaire pour connaître la toponymie actuelle d'une région déterminée. L'usage local est d'ailleurs le premier principe de la Commission canadienne des noms géographiques; *Sainte-Pétronille* a remplacé *Beaulieu* comme nom du bureau de poste de cette paroisse parce qu'on a appliqué ce principe. Il devrait en être ainsi pour tous les autres noms géographiques. *Pointe Pétronille* serait adoptée immédiatement et l'on ignorerait *Pointe Ouest*, qui est sortie de l'usage depuis longtemps. La méthode ne serait pas nouvelle; l'arpenteur Joseph Bouchette n'a pas hésité, en effet, à visiter chacune des régions du Bas-Canada au siècle dernier pour y recueillir des renseignements de toutes sortes, ce qui nous a d'ailleurs permis de connaître d'une façon certaine la toponymie de l'*île d'Orléans* au début du XIX[e] siècle. Pour la localisation des toponymes recueillis sur le terrain voir la figure 9.

Nomenclature de l'île d'Orléans

Abimes (Les): vallées encaissées au sommet de l'abrupt. Au nombre de deux, ils sont situés dans la paroisse de *Saint-Pierre*, à la *rivière du Moulin* et au *ruisseau Plante*.

Allemands (Plage des): située entre la *pointe Argentenay* et l'*anse Verte* dans la paroisse de *Saint-François*. L'Allemagne acheta la partie nord-est de l'*île d'Orléans* avant la guerre de 1914, dans le but d'y faire mouiller ses sous-marins pour bombarder Québec.

Ange (Cap à l'): toponymie disparue. Était située à deux kilomètres du *trou Saint-Patrice*, dans la paroisse de *Saint-Laurent*.

Anse (L'): large échancrure au nord de la paroisse de *Saint-François*. Mieux connue sous les noms d'anse *Argentenay* et aux *Canards*.

Arbre-Sec (L'): toponymie disparue. Lieu-dit en usage au XVII[e] siècle; le *village de Saint-Laurent* est situé à ce lieu-dit. Il donna par extension *Saint-Paul-de-l'Arbre-Sec* à cette époque.

Argentenay: section nord-est de la paroisse de *Saint-François*. Au XVII[e] siècle, ce toponyme s'appliquait à toute la superficie de la paroisse actuelle. *Argentenay* est le nom du village natal de Louis D'Ailleboust, seigneur de Coulonge, propriétaire de ce fief concédé en 1652.

Argentenay (Anse): située au nord de la paroisse de *Saint-François*. Également connue sous les noms d'*anse aux Canards* ou simplement l'*Anse*.

Argentenay (Pointe): toponyme en usage pour désigner l'extrémité nord-est de la paroisse de *Saint-François*. Déjà indiqué sur la carte de Villeneuve de 1689. *Pointe Traverse* fut employée sur des cartes du XIX[e] siècle mais ce toponyme n'a pas remplacé le premier établi. C'est par erreur que l'on écrit *Argentenaye* avec l'e final sur les cartes récentes.

Bacchus, (Île de): toponymie disparue. Nom donné par Jacques Cartier en 1535 à l'*île d'Orléans* parce qu'il y trouva «force vignes».

Bas de Sainte-Famille (Le): expression en usage pour désigner la section nord-est de cette paroisse.

Bas de Saint-Jean (Le): appellation en usage pour désigner la partie nord-est de cette paroisse.

Bas de Saint-Pierre (Le): toponyme en usage pour désigner la partie nord-est de la paroisse de *Saint-Pierre*.

Beaulieu (Village de): nom d'une municipalité érigée en 1873. Elle a la même superficie que la paroisse religieuse de *Sainte-Pétronille*. Ainsi nommée en souvenir du Sieur Jacques Gourdeau de Beaulieu, concessionnaire d'un fief à cet endroit en 1652.

Beaulieu: toponymie disparue. Nom primitif du bureau de poste de *Sainte-Pétronille* de 1871 à 1911.

Bel-Air (Château): lieu-dit situé dans la paroisse de *Sainte-Pétronille*, au nord de l'*anse du Fort*.

Bellefine (Pointe): appellation qui paraît sur les cartes. Elle s'avance dans le fleuve Saint-Laurent à un kilomètre et demi au sud-ouest du quai de la paroisse de *Saint-François*.

Bellefine (Rivière): toponyme en usage par les habitants de l'*île d'Orléans* depuis la seconde moitié du XIX^{e} siècle pour désigner la *rivière Dauphine*.

Blaye (Pointe à): toponyme en usage depuis le XVII^{e} siècle. Désigne une pointe située dans le bas de la paroisse de *Saint-Jean*. Pierre Blaye était propriétaire d'une terre à cet endroit en 1689.

Bord de la Côte (Le): usage local. Plaine littorale située dans le haut de la paroisse de *Saint-Jean*.

Bout-de-l'Île (Le): Lieu-dit en usage pour désigner la partie sud-ouest de la paroisse de *Sainte-Pétronille*.

Bontemps (Caverne à): située à trois kilomètres au sud-ouest du *trou Saint-Patrice*. Percée dans le flanc de l'abrupt dans le haut de *Saint- Laurent*, cette caverne est maintenant connue sous les noms de la *grotte Maranda* et *la Crevasse*. Elle tire son origine d'un nommé Bontemps qui vint s'y réfugier quelque temps.

Bowen (Quai): toponymie disparue. Désignait le quai de la paroisse de *Sainte-Pétronille*. Fut construit en 1855 par le notaire N. H. Bowen qui lui laissa son nom. Connu aujourd'hui sous les noms de quai du *Bout-de-l'Île* et de *Sainte-Pétronille*.

Cabaret (Le): toponymie disparue. Lieu-dit situé à la ligne de séparation des paroisses de *Sainte-Pétronille* et de *Saint-Laurent*. En usage au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle. Le Cabaret était une auberge qui servait de lieu de repos aux gens qui traversaient l'île dans sa largeur. Villeneuve l'indique sur sa carte de 1689; Bellin en fait mention également en 1744. Ce nom primitif a servi à former trois autres toponymes, d'ailleurs également disparus; ce sont la pointe, le ruisseau et la route du *Cabaret*. La *pointe du Cabaret* porte maintenant le nom de *Maranda*.

Caille (Pointe à la): forme employée par l'historien Bois pour désigner la *pointe du Moulin* ou de *la Croix*.

Canards (Anse aux): toponyme actuellement en usage pour désigner l'*anse Argentenay*.

Canots (Anse aux): nom en usage à *Sainte-Pétronille* pour désigner une anse au sud de la grève du Nord.

Caps (Les): colline allongée qui s'étend de la paroisse de *Sainte- Famille* jusqu'au Rang Nord de *Saint-François*.

Charny-Lirec (Fief de): large quadrilataire situé sur le versant nord de l'*île d'Orléans*. Compris entre les fiefs Beaulieu au sud-ouest et *Argentenay* au nord-est, sur la moitié de la largeur de l'île; il fut concédé en 1653 à Charles de Lauzon-Charny. Lirec était le nom de son frère François de Lauzon-Lirec, conseiller au parlement de Bordeaux.

Charron (Fief): toponymie disparue. Situé dans le haut de la paroisse de *Saint-Jean*, ce fief fut concédé en 1653 à Claude Charron dit Labarre.

Châtelets (Fief des): toponymie disparue. Ce fief serait situé dans le haut de la paroisse de *Saint-Laurent*; il fut concédé en 1641 à Noël Juchereau des Châtelets. Les toponymes *Moulin des Châtelets* et *Rivières des Châtelets* furent en usage au XVII[e] siècle.

Chevalerie (Fief de la): toponymie disparue. Arrière-fief détaché du fief Charny-Lirec en 1661. Serait situé aujourd'hui dans le haut de la paroisse de *Saint-Pierre*.

Cinq-Mars (La pointe): toponymie disparue. Anthroponyme en usage du XVII[e] jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. Située à deux kilomètres au nord-est du quai de *Saint-Laurent*. Attribué en l'honneur du premier occupant de cette terre au XVII[e] siècle.

Condé (Cap de): toponymie disparue. Nom donné par Champlain, le fondateur de Québec, au début du XVII[e] siècle. *Pointe Ouest* a remplacé ce toponyme par la suite.

Coteaux (Les): générique en usage dans les paroisses de *Saint-Laurent* et de *Saint-Jean*. Il servit primitivement à désigner deux terrasses moyennes du haut de *Saint-Laurent* (Petit Coteau et Grand Coteau). Ce nom s'applique par extension à la terrasse supérieure de ses deux paroisses. Les *coteaux du bas de Saint-Jean*, les *coteaux du haut de Saint- Laurent* sont des toponymes en usage pour désigner la région élevée de l'*île d'Orléans*.

Côte du Fond (La): sert à désigner l'abrupt dans les paroisses de *Saint-Pierre* et de *Sainte-Famille*. La *Côte du Fond* est limitée par le Fond et le Pendant.

Côtes (Les): toponymes en usage pour désigner la terrasse supérieure des paroisses de *Saint-Jean* et *Saint-Laurent*. *Coteaux* est également en usage.

Crevasse (La): toponyme actuellement en usage pour désigner la *grotte Maranda* ou la *caverne à Bontemps*, dans la paroisse de *Saint-Laurent*.

Croix (Pointe de la): toponyme paraissant sur les cartes pour désigner la *pointe du Moulin* ou *pointe de l'Anse*.

Curé-Paquet (Quai du): appellation encore en usage. Ce quai, maintenant détruit, était situé à l'extrémité de la *pointe chez Royer*.

Danneau (Pointe à): située dans le Rang Sud de la paroisse de *Saint-François*, à un kilomètre et demi au nord-est de l'estuaire de la *Rivière Dauphine*. Indiqué sur la carte de Villeneuve de 1689, cet anthroponyme est le nom du propriétaire de cette terre en 1681.

Daphine (Rivière): variante employée par l'arpenteur Joseph Bouchette pour la *rivière Dauphine*, en 1831.

Dauphin (Rivière): autre forme utilisée par l'arpenteur Joseph Bouchette pour *Dauphine* en 1815.

Dauphine (Rivière): cours d'eau qui traverse en diagonale le *Bas de Saint-Jean*. Ce nom est en usage de même que celui de *Bellefine*.

Delphine (Rivière): orthographe employée par le cartographe N. Bellin pour *Dauphine*, en 1744.

Désert (Le): toponyme en usage depuis le XVII[e] siècle pour indiquer un champ en culture limité par la forêt.

Dolphine (Rivière): orthographe altérée pour *Dauphine* au XVII[e] siècle.

Domaine (Le): vaste étendue de terres en culture, non clôturée, à l'extrémité nord de *Saint-François*. La route qui relie le Domaine à la route Royale porte le nom de *chemin du Domaine*. *Rivière du Domaine* est également en usage pour désigner la *rivière du Moulin*.

Dumesnil (Fief): toponymie disparue. Nom quelquefois employé pour désigner le fief de Mesnu.

Église (Côte de l'): côte du village de *Saint-Jean* qui permet à l'avenue Royale d'atteindre le bas de la paroisse.

Église (Anse de l'): anse située au village de *Saint-Laurent*, au sud de la *côte à Fillion*.

Entre-Côtes (Les): replats de terrain (terrasses au nombre de deux ou trois) entre la côte du Fond et le Pendant, dans les paroisses de *Saint-Pierre* et de *Sainte-Famille*.

Faubourg-des-Tuyaux (Le): lieu-dit situé sur le bord de la côte dans le village de *Saint-Jean*. Autrefois, les maisons étaient petites et coiffées de cheminées en fer-blanc, d'où le nom.

Ferme (Côte de la): située dans la paroisse de *Sainte-Pétronille*.

Fillion (Côte à): anthroponyme en usage. Cette côte est située dans le village de *Saint-Laurent*. Nom du propriétaire du bassin à radoub, situé à proximité de cette côte.

Fleur (Rivière à la): orthographe indiquée par Villeneuve en 1689 pour désigner la *rivière Lafleur*.

Fond (Le): terrasse inférieure, au pied de l'abrupt (côte du Fond). Toponyme en usage dans les paroisses de *Saint-Pierre* et de *Sainte-Famille*.

Fonds (Les): même localisation que le précédent.

Fontaine (Ruisseau à la): toponymie disparue. Nom primitif de la *rivière Lafleur*.

Fort (Anse du): toponyme en usage depuis le XVII[e] siècle. Elle est située à l'extrémité sud-ouest de la paroisse de *Sainte-Pétronille*, au sud de *l'anse à Petit*. En 1651, les Hurons construisirent un fort à proximité de cette anse.

Grand Coteau (Le): toponyme en usage pour désigner une terrasse moyenne du haut de *Saint-Laurent*.

Gobeil (Côte à): côte située dans le haut de la paroisse de *Saint-Laurent*. Du nom d'un ancien propriétaire.

Grande Côte (La): nom en usage pour désigner une section de la route Royale au nord de l'église de *Saint-François*.

Grande Île (La): premier toponyme employé par Cartier en 1535 pour désigner l'*île d'Orléans*.

Grange (Butte de la): colline située dans le bas de la paroisse de *Saint-Pierre*. Une grange, maintenant détruite, était située sur cette butte.

Grosse Pointe: pointe située dans le Rang Nord de la paroisse de *Saint-François*. Également désignée sur les cartes sous le nom de *Pointe aux Oignons*.

Grossardière (Arrière-fief de la): toponymie disparue. Arrière-fief concédé en 1661, il fut détaché du *fief de Charny-Lirec*. Serait situé aujourd'hui dans le haut de la paroisse de *Saint-Pierre*.

Haut de Sainte-Famille: toponyme en usage pour désigner la partie sud-ouest de la paroisse de *Sainte-Famille*.

Haut de Saint-Pierre: expression en usage pour désigner la section sud-ouest de la paroisse de *Saint-Pierre*.

Hêtrière (L'): colline située au sud de la *butte de la Grange* (*Bas de Saint-Pierre*). Les hêtres y poussent en grand nombre.

Hospitalières (Fief des): toponymie disparue. Situé à la hauteur de la pointe *Saint-Pierre*. Il fut concédé en 1653.

Hurons (Fort des): toponymie disparue. Lieu-dit situé au *bout de l'Île*, dans la paroisse de *Sainte-Pétronille*. Les Hurons construisirent un fort à cet endroit en 1651, mais il fut détruit par les Iroquois en 1656. Ce toponyme fut en usage au XVII[e] siècle (Villeneuve).

Islet (L'): situé dans le chenal Nord de l'*île d'Orléans*, vis-à-vis le haut de la paroisse de *Saint-Pierre*, il s'étend entre la pointe au Pavillon et le pont de l'Île.

Jean-Baptiste (Côte chez): toponyme en usage. Située à la limite du village de Sainte-Famille et le bas de la paroisse. *Pont chez Jean-Baptiste* est aussi en usage; il désigne un pont construit à cet endroit pour permettre à un ruisseau d'atteindre le chenal Nord de l'*île d'Orléans*. Jean-Baptiste
Prémont était le propriétaire de la terre où coule ce ruisseau.

Lafleur (Rivière à): cours d'eau minuscule qui traverse le haut de la paroisse de *Saint-Jean*. Au XVII[e] siècle, un habitant du nom de Dumont dit Lafleur avait une terre dans cette partie de la paroisse et lui a laissé son nom. Par erreur, Villeneuve l'orthographie *Rivière à la Fleur*, et l'arpenteur Joseph Bouchette *Rivière La Fleur*.

Larue (Étang): nom en usage. Situé sur la côte, à la limite ouest du village de *Saint-Jean*.

La Sainte-Famille: orthographe utilisée par Villeneuve, de Catalogne et Bellin pour désigner la paroisse de *Sainte-Famille*. L'article ne disparaît qu'au XIX[e] siècle.

Laverdière (Anse à): toponyme en usage dans les paroisses de *Saint-Jean* et de *Saint-François*. Elle est située à deux kilomètres au sud-ouest de l'estuaire de la *rivière Dauphine*. Un contrebandier du nom de Laverdière trafiquait du whisky de *Saint-Pierre-et-Miquelon* dans cette anse et l'anthroponyme est resté.

Maheu (Fief): toponymie disparue. Concédé en 1651, ce fief s'étendait sur chaque versant de la rivière qui porte aujourd'hui son nom. René Maheu était pilote sur le fleuve Saint-Laurent au XVII[e] siècle.

Maheu (Rivière): cours d'eau qui arrose le bas de la paroisse de *Saint-Laurent* et la *Rivière-Lafleur*. Elle fut connue en 1659 sous le nom de la rivière Saint-Louis, mais l'anthroponyme *Maheu* est déjà en usage au XVII[e] siècle, et il paraît sur la carte de Villeneuve de 1689.

Maheu (Lac à): toponymie disparue. Ce lac, aujourd'hui desséché, était situé à la source de la rivière du même nom, dans le bas de la paroisse de *Saint-Laurent*. Même origine.

Maheux (Rivière): orthographe employée par erreur par l'arpenteur Joseph Bouchette en 1815.

Manoir (Le): toponyme en usage à *Saint-Jean* pour désigner le manoir Mauvide-Genest (voir ce nom).

Marand (Rocks): traduction anglaise erronée de la *roche à Maranda*.

Maranda (L'anse): large dépression de la côte située à la limite nord de la paroisse de *Sainte-Pétronille*, dans le chenal Sud du fleuve Saint-Laurent.

Maranda (Grotte): toponyme actuellement en usage qui désigne (la caverne à Bontemps). Également connue sous le nom de *La Crevasse*.

Maranda (La pointe): nom en usage depuis le XIX[e] siècle. Située à proximité de la ligne de séparation des paroisses de *Sainte-Pétronille* et de *Saint-Laurent*. Au XVIII[e] siècle, elle fut connue sous le nom de la *pointe du Cabaret*.

Maranda (Roche): bloc erratique qui est situé au nord de la route Royale, à la limite sud-ouest du bas de la paroisse de *Saint-Laurent*.

Maranda (La roche à): écueil situé dans le chenal Sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis l'anse du même nom.

Mauvide-Genest (Manoir): situé dans la plaine littorale, à la limite sud du village de *Saint-Jean*. Il fut construit en 1734 par Jean Mauvide, qui lui laissa son nom de même que celui de sa femme, Marie-Anne Genest.

Mesnu (Fief de): toponymie disparue. Ce fief serait aujourd'hui situé dans le haut de la paroisse de *Saint-Laurent*. Il fut concédé en 1661 à Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu.

Minigo (L'île): toponymie disparue. Nom primitif de l'*île d'Orléans*. Ce mot serait une déformation du nom algonquin *Ouindigo* qui signifie: (ensorcelé).

Mitan (Le): nom encore en usage pour désigner le milieu de l'île d'Orléans, dans les paroisses de *Saint-Pierre* et de *Sainte-Famille*.

Morand (Rocks): traduction anglaise erronée de la *roche à Maranda*.

Moulin (Chemin du): autre toponyme en usage par les habitants de *Saint-François* pour désigner le *chemin du Domaine*. Un moulin banal est construit dans le Rang Nord de cette paroisse.

Moulin-de-l'Arbre-Sec: toponymie disparue. Lieu-dit en usage au XVII[e] siècle. Il était situé au village actuel de *Saint-Laurent*.

Moulin (Pointe du): toponyme en usage pour désigner l'extrémité nord de l'*anse Argentenay*. Elle est connue sous les noms de la *pointe de l'Anse* et la *pointe de la Croix*.

Moulin (Rivière du): cours d'eau de la paroisse de *Saint-François* qui se jette dans l'*anse Argentenay*. Connue au XVII[e] siècle sous le nom de la *rivière Argentenay*.

Moulin (Rivière du): ruisseau qui traverse le village de *Saint-Pierre*. Un moulin fut construit dans sa vallée au XVII[e] siècle.

Moulin (Rivière du): petit cours d'eau qui arrose le bas de la paroisse de *Saint-Laurent*.

Moulin (Route du): traverse le village de *Saint-Pierre* pour se terminer à la plaine littorale (Le Fond).

Napoléon (Rocher): toponyme en usage qui désigne un écueil situé au nord-est de la *pointe à Blaye* à *Saint-Jean*. La terre de Napoléon Thivierge était situé vis-à-vis de cet écueil et l'anthroponyme lui est resté.

Nid de Corbeau (Le): toponyme en usage pour désigner l'extrémité occidentale de la paroisse de *Sainte-Pétronille*.

Nord (Grève du): toponyme en usage par les habitants de *Sainte-Pétronille*. Située au nord de l'*anse aux Canots*.

Oignons (Pointe aux): toponymie disparue. Pointe qui est voisine du *Petit Cap*. Tire son origine d'un oignon sauvage qui poussait à cet endroit. En Gaspésie, il y a une pointe de la *Cive* qui est le nom scientifique de cet oignon sauvage.

Orléans (Banc d'): haut-fond qui s'étend de la *pointe du Moulin* à la *pointe Argentenay*, au nord de la paroisse de *Saint-François*.

Orléans (Île d'): nom donné par Jacques Cartier à l'île lors de son

deuxième voyage. Ce fut en l'honneur de Henri II, fils de François Premier, et duc d'Orléans.

Orléans (Pointe): toponymie disparue. Nom donné à la pointe Ouest de l'île au XVIII[e] siècle. Elle est maintenant appelée: *Pointe Pétronille*.

Ouest (Pointe): toponyme paraissant en usage sur les cartes pour désigner la pointe sud-ouest de l'*île d'Orléans*.

Paroisse de l'Île (La): toponymie disparue. Nom en usage de 1661 à 1679 pour désigner la paroisse de *Sainte-Famille* qui s'étendait à toute l'île.

Pavillon (Pointe au): elle s'avance dans le chenal Nord de l'*île d'Orléans* entre le pont de l'île et le village de *Saint-Pierre*. «Faire Pavillon» est une expression en usage qui signifie: (Faire signal avec un mouchoir).

Pavillon (Battures du): toponymie disparue. Désignait la plaine littorale qui s'étend entre la *pointe du Pavillon* et la pointe Pétronille.

Pendant (Le): toponyme en usage dans les paroisses de *Saint-Pierre* et de *Sainte-Famille*. Il désigne toute la surface inclinée faisant suite à l'abrupt (Côte du Fond) et aux Entre-Côtes.

Petit (Anse à): toponyme en usage depuis le XVII[e] siècle dans la paroisse de *Sainte-Pétronille*. Située au nord de l'*anse du Fort*. Pierre le Petit était propriétaire de cette terre en 1657.

Petit Cap: pointe qui s'avance dans le chenal Nord et est située à la limite des paroisses de *Saint-François* et de *Sainte-Famille*.

Petit Coteau (Le): toponyme en usage pour désigner une terrasse moyenne du haut de la paroisse de *Saint-Laurent*.

Pétronille (Pointe): toponyme actuellement en usage par les habitants pour désigner la pointe Ouest de l'*île d'Orléans*. Aussi connu sous le nom de la *pointe du Bout de l'Île*.

Pied de la Côte (Le): expression en usage à *Saint-Jean* et à *Saint-Laurent* pour désigner la plaine littorale. À *Saint-Pierre* et à *Sainte-Famille*, on dit simplement *le Fond*.

Pied de saint Roch (Le): toponymie disparue. Bloc erratique situé à quelques arpents au nord-est du village de *Sainte-Pétronille*. À la surface, on peut remarquer une empreinte qui ressemble à celle de deux pieds nus de même qu'à des pistes de chien. Les habitants lui ont donné le nom de *Pied de saint Roch*.

Pierre (L'anse à): accident minuscule du bas de Saint-Jean, limité au sud-ouest par la *pointe à Blaye*. En usage depuis le XVII[e] siècle; c'était le prénom de son propriétaire Pierre Blaye.

Plante (Pointe chez): toponyme en usage pour désigner une langue de terre qui s'avance dans l'*anse Argentenay*. Du nom du propriétaire de cette terre.

Plante (Pont): toponyme en usage. Le *pont Plante* est situé dans le haut de la paroisse de *Saint-Pierre*. Du nom du propriétaire de la terre où il est construit.

Plante (Ruisseau): cours d'eau situé dans le haut de *Saint-Pierre*. Souvent désigné sous le nom de *La Rivière*. Même origine que le précédent.

Pointe (La): toponyme en usage pour désigner la *pointe Pétronille*.

Pont (Au): lieu-dit en usage à *Saint-Pierre* pour désigner l'endroit où se rencontrent les routes Royale et du Pont-de-l'Île.

Pont-de-l'Île: toponymie disparue. Nom d'un bureau de poste qui fut en opération de 1936 à 1948.

Pontgravé: toponymie disparue. Ce fut le nom d'un bureau de poste, qui fut en opération de 1908 à 1918. Il desservait le haut de la paroisse de *Sainte-Famille*.

Porte-Lance (Pointe à): toponyme en usage au XVIII[e] siècle et qui servait à désigner la *pointe du Moulin ou de l'Anse*. L'usage aurait fait de *pointe de l'Anse*, *Pointe à Porte-Lance*.

Pot à Beurre (Rivière du): orthographe employée par l'arpenteur Joseph Bouchette pour désigner la *rivière Pot au Beurre*.

Pot aux Fleurs (Rivière): orthographe erronée employée par le cartographe A. M. Taché en 1908 pour *Pot au Beurre*.

Pot au Beurre (Rivière): cours d'eau qui serpente le haut de la paroisse de *Sainte-Famille* et qui se jette dans le chenal Nord du fleuve Saint-Laurent. Ainsi nommée par Monseigneur de Laval; toponyme d'origine inconnue.

Prêtres (Route des): toponyme en usage depuis le XVII[e] siècle. Cette route traverse l'*île d'Orléans* dans toute sa largeur, en passant par le haut de la paroisse de *Saint-Laurent* et le village de *Saint-Pierre*. Son origine est liée à un échange de reliques par les curés de ces deux paroisses.

Rang Nord: toponyme en usage qui désigne la section nord de la paroisse de *Saint-François*.

Rang Sud: nom en usage pour désigner la partie sud de la paroisse de *Saint-François*.

Rigolets (Les): expression en usage pour désigner des vallées encaissées, creusées par les ruisseaux qui sillonnent les Fonds de la paroisse de *Saint-Pierre* et de *Sainte-Famille*.

Rivière (La): autre toponyme pour désigner le *ruisseau Plante*, dans le haut de la paroisse de *Saint-Pierre*.

Rivière-la-Fleur: nom du bureau de poste qui dessert le haut de la paroisse de *Saint-Jean* depuis 1874.

Rivière-Lafleur: nom en usage par les habitants pour désigner le haut de *Saint-Jean*.

Royer (Pointe chez): toponyme d'usage local. Il désigne une pointe située au sud de l'*anse aux Canots* et au nord de la *pointe du Taureau*. Du nom de l'ancien propriétaire de cette pointe au XIX[e] siècle.

Sainte-Famille (Municipalité de la paroisse de): fut érigée en 1845. Elle a la même superficie que la paroisse religieuse du même nom.

Sainte-Famille (Paroisse religieuse de): fondée en 1661. Ce nom est en usage depuis le XVII[e] siècle. Au début, elle fut connue sous le nom de *La Sainte-Famille*.

Sainte-Famille-d'Orléans (Bureau de poste): ouvert depuis 1852, il dessert la paroisse de *Sainte-Famille*.

Sainte-Famille (Route de): traverse l'*île d'Orléans* dans sa largeur et relie les paroisses de *Sainte-Famille* et de *Saint-Jean*.

Saint-François (Municipalité de la paroisse de): érigée en 1845, elle occupe la même superficie que la paroisse religieuse du même nom.

Saint-François-de-Sales (Paroisse religieuse de): fondée en 1679. Ce nom fut en usage au XVII[e] siècle. *Saint-François* est maintenant le toponyme d'usage courant.

Saint-François-d'Orléans (Bureau de poste): toponymie disparue. Ouvert en 1852 et définitivement fermé depuis 1954.

Saint-Laurent (Pointe de): toponyme en usage depuis le XVIII[e] siècle. Cette pointe est située à un kilomètre au nord-est du quai de *Saint-Laurent*.

Saint-Louis (Rivière): toponymie disparue. Nom primitif de la *rivière Maheu* au XVII[e] siècle.

Saint-Marc (Pointe): orthographe erronée de la *pointe Cinq-Mars* qui a paru sur une carte au XVIII[e] siècle.

Saint-Mars (Pointe): orthographe employée par Villeneuve pour la *pointe Cinq-Mars* en 1689.

Sainte-Marie (Île): toponyme donné par les Hurons à l'*île d'Orléans* au XVII[e] siècle. *Sainte-Marie* était le nom de leur mission en Huronie, à la *baie Géorgienne*.

Saint-Patri (Trou): forme écrite par le cartographe N. Bellin pour le *trou Saint-Patrice*. Cette prononciation populaire est encore en usage à *Saint-Laurent*.

Saint-Patrice (Trou): toponyme en usage depuis le XVII[e] siècle pour désigner une anse profonde, située dans le haut de la paroisse de *Saint-Laurent*, à deux kilomètres à l'ouest du village. L'origine de cette expression populaire remonte au moyen-âge; dans la Légende Dorée, un trou Saint-Patrice désignait une ouverture, une orifice qui permettait aux gens d'aller aux enfers.

Saint-Patrice (Ruisseau): cours d'eau du haut de *Saint-Laurent* qui atteint le chenal Sud du fleuve Saint-Laurent au *trou Saint-Patrice*.

Saint-Patrice (Route): toponyme en usage à *Saint-Laurent* pour désigner le chemin qui longe le ruisseau du même nom.

Saint-Patrie: orthographe employée par l'arpenteur Joseph Bouchette au XIX[e] siècle pour *Saint-Patrice*. Probablement influencé par la prononciation populaire.

St.Patrick Hole: traduction anglaise de *Trou Saint-Patrice*.

Saint-Paul (Paroisse religieuse de): toponymie disparue. Nom primitif de la paroisse de *Saint-Laurent* au XVII[e] siècle.

Saint-Paul-de-l'Arbre-Sec: toponymie disparue. Autre nom que porta la paroisse de *Saint-Laurent* au XVII[e] siècle.

Sainte-Pétronille (Paroisse religieuse de): fondée en 1870, cette paroisse fut détachée de *Saint-Pierre*. Une tradition, généralement acceptée comme authentique, veut que *sainte Pétronille* soit la fille de saint Pierre.

Sainte-Pétronille (Bureau de poste): ouvert depuis 1871, il dessert la paroisse du même nom. Porta le nom de *Beaulieu* jusqu'en 1911; changea de nom cette année-là parce que *Sainte-Pétronille* était le nom en usage.

Sainte-Pétronille (Pointe de): toponyme en usage pour désigner la pointe ouest de l'*île d'Orléans*. On dit également *pointe du Bout-de-l'île*, *la Pointe* et *pointe Pétronille*. Les cartes emploient *Pointe Ouest*.

Saint-Pierre (Municipalité de la paroisse de): toponyme en usage par les habitants de cette paroisse pour désigner la municipalité érigée en 1845. Ses limites sont les mêmes que celles de la paroisse religieuse.

Saint-Pierre-d'Orléans (Bureau de poste): ouvert depuis 1852, il dessert toute la paroisse.

Saint-Pierre-et-Saint-Paul (Paroisse de): fondée en 1679, elle porta le nom de *Saint-Pierre* jusqu'en 1698. Après cette date, on ajouta le vocable de *Saint-Paul*. *Saint-Pierre* a toujours été et est encore le toponyme en usage.

Taschereau (Pont): toponymie disparue. Nom que porta le pont de l'*île d'Orléans* lors de sa construction en 1935. *Pont de l'Île* est le toponyme actuellement en usage.

Taureau (Le): toponyme en usage par les habitants de l'*île d'Orléans*. Il désigne le fort courant du fleuve Saint-Laurent à la *pointe Pétronille*.

Taureau (Pointe du): toponyme en usage à *Sainte-Pétronille*. Cette pointe est située au nord de l'*anse à Petit*. Même origine que le précédent.

Terrasse Saint-Patrice: plaine littorale qui limite le *trou Saint-Patrice*.

Traverse (Pointe de): toponymie disparue. Nom que porta la *pointe Argentenay* au XVII[e] siècle.

Trécarré (Le): nom en usage. Il désigne la ligne de séparation des terres entre les paroisses nord et sud de l'*île d'Orléans*.

Ursulines (Fief des): toponymie disparue. Concédé en 1653, ce fief serait aujourd'hui situé dans le haut de la paroisse de *Saint-Pierre*.

Vache (Ruisseau à la): toponyme en usage. Il désigne un petit cours d'eau de la paroisse de *Saint-François*, tributaire de la *rivière du Moulin*.

Vaille (Pointe à la): forme employée par l'arpenteur Joseph Bouchette pour désigner la *pointe de la Croix* ou *du Moulin* au XIX[e] siècle. L'historien Bois a écrit *Pointe à la Caille*.

Verte (Anse): toponyme en usage pour désigner une vaste échancrure de la côte à un kilomètre au nord-est du quai de la paroisse de *Sainte-Pétronille*.

Le nom de lieu Montréal

D'abord parue dans Canoma, vol. 5 -nº 2, December/décembre 1979, Ottawa, Canada, pp. 6-8.

L'*île de Montréal*, où est située la ville du même nom, est formée par le *Saint-Laurent* et la *rivière des Prairies*.

On s'entend généralement pour affirmer que le nom de lieu *Montréal* vient de *Mont Royal*, lequel avait été attribué à la colline par Cartier en 1535: «Nous nommasmes icelle montaigne le *mont Royal*.» Le passage de la graphie *Mont Royal* à *Montréal* est encore une question non résolue. La forme traduite en italien, au XVI[e] siècle, n'est peut-être pas étrangère à l'apparition de la graphie *Montréal*. Sur son plan de Hochelaga de 1556, le géographe italien G.B. Ramusio inscrit *Monte Real* pour désigner le *mont Royal*. Dans sa «*Cosmographie universelle de tout le monde*», l'historiographe François de Belleforest, en 1575, est le premier à faire mention de la forme *Montréal* et il applique de plus ce nom à la localité: «mais approchans de la place de Hochelaga, . . . au milieu de la compaigne est le village, ou Cité royale iointe à vne montaigne cultivée, laquelle ville les Chrestiens appelerent Montreal . . . ».

Sur sa carte de 1601, Le Vasseur inscrit *Hochelaga* pour le lieu habité et *Mont Royal* pour la colline. En 1609, Marc Lescarbot indique encore *Hochelaga, ville des Sauvages*.

La carte de Champlain de 1612 donne à la montagne le nom de *Montreal*. Le nom a par la suite servi à désigner l'île puisqu'en 1632, celui-ci écrit deux fois «*Isle du Montreal* au *sault sainct Louys*». Les Relations des Jésuites n'emploient pas ce nom avant 1638. Cette année-là, il est précisé: «L'autre c'est la grande Isle, nommée de *Mont-Real*». La relation de 1641 parle de «l'*Isle de Montreal*» alors que deux ans plus tard, le Père Vimont écrit: «depuis cette Rivière jusques à *Montreal*, 12 autres lieuës». La carte de Bourdon de 1641 montre «abitation du *Monreal*» et celle de Boisseau de 1643 parle du «*Sault de Montreal*».

Monsieur de Maisonneuve donna le nom de *Ville-Marie* à la bourgade qu'il édifia au pied du *mont Royal*, en 1642. Il connaissait le nom *Montréal* puisqu'il avait écrit la même année: «*Ville marie* en l'*isle de Montreal* en la nouvelle-france». En 1643, Monsieur de Maisonneuve termine cependant un acte en ces termes: «a *Villemarye* en l'*isle Montroyal*».

En 1535, Cartier consigne le nom de *Hochelaga* qui identifiait la bourgade amérindienne et la plupart des auteurs firent de même jusqu'au début du XVII[e] siècle. Ce terme huron-iroquois signifierait selon les uns (grands rapides) et selon d'autres (barrage de castors).

Il existe une hypothèse beaucoup moins plausible sur la signification de Maisonneuve termine cependant un acte en ces termes: «a *Villemarye* en l'*isle Montroyal*».

En 1535, Cartier consigne le nom de *Hochelaga* qui identifiait la bourgade amérindienne et la plupart des auteurs firent de même jusqu'au début du XVII[e]

siècle. Ce terme huron-iroquois signifierait selon les uns (grands rapides) et selon d'autres (barrage de castors).

Il existe une hypothèse beaucoup moins plausible sur la signification de *Montréal*. Ce terme spécifique, selon quelques-uns, aurait une origine anthroponymique. On sait que des gentilshommes accompagnèrent Jacques Cartier à *Hochelaga*, en 1535, dont Claude de Pontbryand, fils du seigneur de Montréal, dans le département du Gers, et échanson de Monseigneur le Dauphin. Mais cette hypothèse n'a jamais été démontrée. Tout au plus peut-on constater que la particule [de] et non [du] qui relie et a toujours relié les mots Île de Montréal pourrait plus facilement s'expliquer.

Sur sa carte de 1616, Samuel de Champlain donne à l'île le nom de *Lille de Villemenon*, en hommage au sieur de Villemenon, un personnage important de France qui aurait voulu avoir la vice-royauté de la Nouvelle-France.

Deux cartes de Nicolas Bellin de 1744 indiquent *Isle de Montréal* pour l'île et *Ville Marie* pour le lieu habité bien que ce dernier était déjà en voie de disparition comme l'attestent des documents dont, par exemple, une carte intitulée: «Montréal 1725. Plan de la ville de Montréal en Canada».

En 1713, le Gouvernement de Montréal commençait à l'ouest de Maskinongé et de Yamaska et se terminait à la limite des habitations, c'est-à-dire au *fort Saint-Jean*, à *Châteauguay* et à *Vaudreuil*.

En langue iroquoise actuelle, le nom de la ville de *Montréal* est *Tiohtià:ke*; *Tiohtià:ke Tsi* et *Ka-wé-no-te* désignent l'*île de Montréal* dans cet idiome amérindien. Dans plusieurs langues autochtones dont l'algonquin, *Moniang* est l'adaptation de *Montréal*.

Le gentilé ou nom des habitants de Montréal est Montréalais. Mais c'est Montréaliste qui fut en usage primitivement.

Plusieurs lieux se dénomment *Montréal*. Six communes de France portent ce vocable (départements de l'Ain, de l'Ardèche, de l'Aude, du Gers et de l'Yonne); dans celui de la Drôme, ce toponyme est officialisé sous la forme *Montréal-les-Sources*. On rencontre *Monte Real* au Portugal (Leira); deux *Montereale* en Italie (L'Aiquila et Udine); *Montreal del Campo* en Espagne (Aragon). En Amérique, *Montreal* désigne aussi trois autres agglomérations: au Montana et au Wisconsin (États-Unis) et *Montreal River* en Ontario (Canada).

Exemple de diachronie choronymique: le vocable La Malbaie en Gaspésie

D'abord parue dans la Revue Internationale d'Onomastique, 25e année, nº 2, avril 1973, Éditions d'Artrey, Paris, pp. 115-121.

L'étude de la toponymie du Québec montre que dans l'ensemble, la nomenclature majeure du territoire n'a pas subi, depuis près de 300 ans, de nombreuses substitutions spontanées. Mais il existe des exceptions dont notamment celle de l'appellation *La Malbaie* et son étude fera seule l'objet de notre propos. Ce terme détermine et a déterminé en tout premier lieu un rentrant de côte situé à l'extrémité sud-est de la péninsule gaspésienne avant de faire partie composante de noms de localités. Cette baie ayant dix kilomètres d'ouverture sur sept de profondeur est voisine méridionale de celle de *Gaspé*, laquelle s'avance dans les terres jusqu'à 35 kilomètres et ajoutons qu'elle est aussi beaucoup plus échancrée que celle ici étudiée. Comme nous le verrons, le toponyme primitif *Baie des Molues* (Morues) a été évincé, dans la première moitié du XVIIIe siècle, par le vocable *La Malbaie*. Par suite de la venue de nouveaux conquérants, après 1763, le contact des langues française et anglaise devait modifier profondément cette appellation. Aussi un survol diachronique dans les textes et aussi sur les cartes du XVIe au XXe siècle permettra d'assister à différents phénomènes généraux qui dominent la chroronymie dont notamment la présence de formes archaïques, des substitutions, des traductions, des cacographies, des adaptations graphiques et même des expressions tautologiques. Nous écarterons aussi la théorie selon laquelle *La Malbaie* a pour origine *Baie des Molues*. Après avoir esquissé certaines réflexions sur la raison du changement de nom au cours du régime français, nous montrerons les conséquences qui en ont découlé et qui persistent encore aujourd'hui dans la nomenclature québécoise par suite surtout de l'interférence linguistique et consécutive aux événements survenus après le milieu du XVIIIe siècle.

Examinons d'abord, à l'aide de quelques textes et de cartes historiques, l'implantation de la dénomination primitive. C'est en 1544 que nous rencontrons pour la première fois, à notre connaissance, le toponyme *Baie des Molues*[88] et c'est Jean Fonteneau qui en fait mention: «La baye des Molues est à quarante et huyt degrez de la haulteur du polle arctique», écrit-il, et ce pilote semble citer le nom comme s'il était déjà connu depuis un certain temps[89]. Samuel de Champlain en fait également mention lorsqu'il écrit en 1626: «Entre les deux il y a la baye aux moluës, en laquelle se fait pescherie . . . »[90]. Voici entre autres citations, celle de Nicolas Denys, et elle date de 1672: «Ces montagnes-là vont en descendant jusqu'au fonds de la baie des Moluës»[91]. Il en est de même chez les cartographes du XVIIe siècle. Voici quelques mentions que nous énumérons pour

mémoire. Le Vasseur: *B. des Mourues* 1601; Lescarbot: *Baye des Morues* 1609; Champlain: *Baye des molues* 1631; Boisseau: *B. des Molues* 1643; Deshayes: *Baye des Morue* 1681; Detcheverry: *Forcemolue. Barachoa* 1689; Jolliet: *B. des moluës* 1698. Donc les documents cités attestent que le vocable *Baie des Morues* (Molues) était bien fixé dans l'usage depuis le début des découvertes et bien attesté jusqu'à la fin du XVII[e] siècle.

Si ce toponyme *Baie des Molues* (Morues) est pour ainsi dire sans histoire au cours de cette période, il en fut tout autrement au XVIII[e] siècle. Il y eut d'abord changement de nom au début du siècle et après 1763, le nouveau vocable fut soumis à divers phénomènes choronymiques. Voyons donc les faits et en premier lieu sa substitution que nous considérons comme spontanée. Dans un mémoire conservé aux Archives Nationales de France et daté de 1727, on peut lire que ce rentrant de côte est alors connu sous deux noms: «Après avoir despassé la

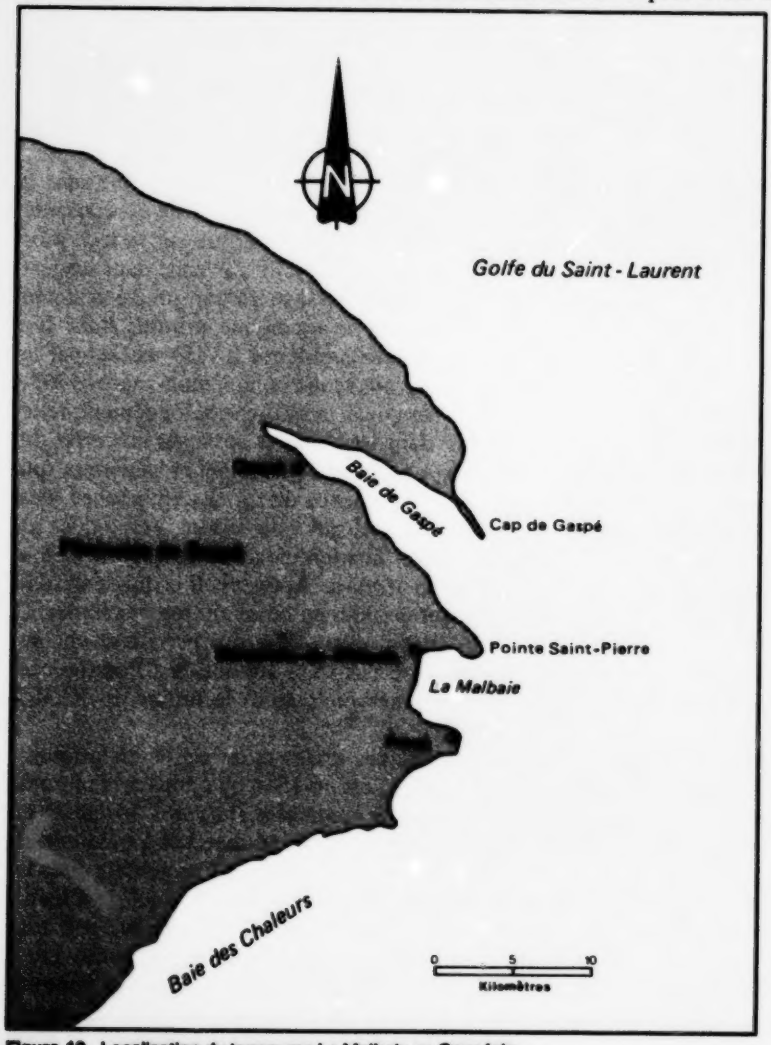

Figure 10. Localisation du toponyme La Malbaie en Gaspésie

pointe de St Pierre on trouve une Grande baye que les uns nomme *lamas baje*, les autres *La baje de force morue*, elle est grande et spacieuse, mais les navires n'y vont point!»[92]. Ce document mentionne ainsi deux appellations pour identifier cette entité géographique mais en 1761, seul le vocable *La Malbaie* est indiqué. Et c'est Pierre du Calvet qui en fait mention lors du dénombrement des familles acadiennes cette année-là: «Commencé au Barécois de la Malbaye le 31[e] juillet 1761»[93]. Mis à part une seconde substitution, mais éphémère celle-là, soit *Great Cove* laquelle apparaît sur la carte de Bowen et Gibson de 1763, et quelques documents cartographiques donnant la traduction de *Baie des Morues*, soit *Cod Bay* (dont Sayer, 1786; Carver, 1776 et 1794), l'imposition du nouveau toponyme *La Malbaie* semble désormais consacrée. Mais il est à souligner que le contact linguistique se fait sentir dès le début du régime anglais et il rend compte, entre autres, de la chute de l'article défini. Limitons-nous à deux cartographes: l'Anglais J.F.W. Des Barres qui inscrit *Mal Bay* en 1776 et le Français L'Hermite avec *Malbaie* en 1780. Chez les auteurs anglophones et dès cette période (après le milieu du XVIII[e] siècle) il y eut adaptation graphique du nouveau nom et l'hydrographe J.F.W. Des Barres en donne, un des premiers, une illustration évidente en écrivant *Mal Bay*, forme que l'on retrouve encore aujourd'hui pour caractériser une localité située sur la rive nord de cette baie et toujours à très forte prédominance démographique anglo-saxonne.

Rien n'a changé d'une façon majeure depuis les premières années du régime anglais. Mais c'est la consécration du nouveau vocable qui est cependant le fait le plus déterminant. Nous voudrions citer quelques documents qui traduisent cet état de fait. D'abord des textes: dans son journal daté de 1811, Monseigneur J.O. Plessis écrit notamment la «baie nommée *Malbaie* ou *baie des Morues*»[94]. Il s'agit ici d'une question d'érudition, croyons-nous, mais sans plus, l'usage de l'ancien toponyme avait dès lors disparu. Aussi, dans le compte rendu de son voyage en Gaspésie, l'archevêque anglican George Jehoshaphat Mountain notait en 1826: «On Sundays, they usually meet together and read the Church-prayers or sometimes go over to *Mal Bay cove*»[95]. En plus de présenter une expression tautologique il y a continuité dans la forme *Mal Bay* et les cartographes nous en donnent une preuve encore plus évidente tels que Bouchette en 1815 et Bayfiel en 1832. Ce terme *La Malbaie* signifiant (La Mauvaise Baie) a cessé d'être compris chez les Français du Canada et nous sommes alors en présence d'une foule de cacographies. Effleurons-en deux extraites de la documentation cartographique; Vondenvelden: *Maul Bay* en 1803 et Sax: *Moul Bay* en 1829.

Par suite de l'interférence linguistique, il y a eu régression, le terme, nous l'avons dit, a cessé d'être compris d'où la fréquence de formes incomplètement développées comme pour les noms actuels des localités de *Barachois-de-Malbaie* et *Saint-Georges-de-Malbaie*, ou des expressions tautologiques dont *baie de Malbaie* surtout dans la cartographie moderne, ou bien des fautes grossières du genre *Mal Baie* pour désigner notamment l'échancrure et que l'on rencontre sur une foule de cartes canadiennes.

Si nous ne pouvons que formuler des hypothèses sur la substitution spontanée du nom primitif, soit *Baie des Morues* car, répétons-le, il ne s'agit pas d'un phénomène normal en toponymie (voisinage de la baie de Gaspé? Faible profondeur supposée de cette baie?), nous ne pouvons que conjecturer sur le sujet. Il en va autrement de la théorie largement répandue voulant que le premier vocable soit à l'origine du second; en d'autres mots, que le toponyme *Baie des Molues* ait été modifié par les Anglais en *Molues Bay*, puis *Malbaie*. C'est l'hypothèse qui a pré-

valu au XIX[e] siècle et qui prévaut encore en plusieurs milieux. Voyons donc les faits. Au siècle dernier, on a expliqué la substitution du toponyme primitif par le biais du contact linguistique: l'historien J.B.A. Ferland fut le premier à avancer cette hypothèse. Il a écrit en 1861 que: «Cette baie a porté dans l'origine le nom de *baie des Molues* ou *Morues*, parce que ce poisson s'y prenait en abondance par les pêcheurs basques, normands et bretons. Les Anglais ont changé les mots, *Baie des Molues*, en *Molues bay* puis en *Malbay*; ce dernier nom a été accepté par les pêcheurs français du pays et aujourd'hui il est le seul qui soit généralement connu»[96]. Ce qui n'a pas empêché cet auteur de parler «du *village de la Malbaie*», et à la page 359 d'écrire «*la rivière de la Malbaie*», avec l'article défini.

Cette hypothèse a été reprise maintes fois par les érudits et toujours sans prétendre en manifester le moindre doute. Notons parmi les auteurs les plus sérieux qui ont abondé dans le même sens, P.-G. Roy, E. Rouillard, H. Magnan et plus près de nous Carmen Roy. L'hypothèse avancée par Ferland est toute gratuite et ne saurait être envisagée comme autre chose qu'une ingénieuse théorie. Chronologiquement et phonétiquement, l'hypothèse ne résiste pas à un examen sérieux. D'une part, *La Malbaie*, comme toponyme identifiant ce rentrant de côte, était en usage avant le contact linguistique (mentions citées plus haut en 1727 et en 1761). En outre, il est très peu possible que phonétiquement, *Baie des Molues*, forme archaïque qui avait d'ailleurs disparu du vocabulaire du XVIII[e] siècle (Bellin donne *Baye des Morues* en 1744), soit à l'origine de *Molues Bay* puis de *Malbay*. En effet, le changement de la voyelle [o] en [a], au début du terme et la chute des voyelles [ue] de *Molues* est peu probable. Il faut donc répondre négativement à cette thèse car l'auteur et ceux qui l'ont suivi dans cette théorie n'ont pas prouvé ce qu'ils avançaient. Il s'agit plutôt d'une substitution, que nous qualifions de spontanée, laquelle a dû se produire dans le premier quart du XVIII[e] siècle.

La forme correcte *La Malbaie* a fait son apparition au XVIII[e] et elle fut utilisée au XIX[e] siècle. Elle doit être remise sur les cartes, du moins pour accréditer le rentrant de côte concerné. Que doit-on retenir de ce problème où abondent formes archaïques, substitutions, adaptation graphique, interférence linguistique, faute d'accord, cacographies et tautologies? La réponse en est une de prudence. Même si certains problèmes restent à éclaircir dont principalement celui du changement de nom, cette étude nous aura permis de cerner certains phénomènes de la toponymie québécoise. Il faut aussi retenir que la seule méthode valable d'approche et d'interprétation d'un problème toponymique, est celle qui consiste à l'étudier en s'appuyant sur les documents.

Le toponyme Lacolle et son dérivé anglais Cole

D'abord publiée dans La Revue de Géographie de Montréal, vol. XXV, n° 2, Montréal, 1971, p. 163-167.

Résumé

Quelques noms de lieux français du Québec se présentent comme des mots archaïques dont le sens originaire demeure à première vue obscur. Par exemple le mot *dégelis*, déterminant, entre autres, une ville du Témiscouata, appartient au français dialectal. On sait qu'en Saintonge et au Poitou, en particulier, le mot *dégelis* était employé dans le sens de dégel. Il en est de même pour le terme *Lacolle*, toponyme qui identifie trois entités géographiques de la circonscription de Saint-Jean, plus précisément, deux municipalités et un cours d'eau. Ce régionalisme a aussi été appliqué à d'autres entités situées à l'extérieur du Québec, notamment en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, où il apparaît maintenant sous la forme anglicisée de *Cole*. Cette étude a pour but de faire la lumière sur la signification du mot *Lacolle*. Quelques hypothèses ont été avancées pour expliquer le sens de ce mot mais nous verrons qu'elles ne sont pas probantes. Nous prouverons, contrairement à l'explication la plus généralement admise, qu'il n'est nullement question de matière pâteuse ou gluante pour expliquer le sens du terme *Lacolle*. Ailleurs au Canada, certains ont vu un anthroponyme dans la forme modifiée *Cole*. Nous montrerons que le terme spécifique *Cole*, dans les noms de lieux *Cole Rapids* et *Cole Head*, a la même signification que le toponyme *Lacolle* au Québec, c'est-à-dire qu'il dérive du mot dialectal *La Colle* lequel signifie (colline).

Les découvreurs qui ont exploré des contrées nouvelles assignèrent de tout temps des noms aux traits du relief et de l'hydrographie d'une importance singulière. Il suffit de lire les relations de Jacques Cartier ou les narrations de Samuel de Champlain pour s'en convaincre. Il n'en fut pas autrement pour les explorateurs qui remontèrent le Richelieu comme l'attestent les documents anciens relatifs à cette région dont, en particulier, deux cartes dressées par N. Bellin et Franquet[97]. Sur ces deux documents cartographiques qui remontent au milieu du XVIII[e] siècle, nous pouvons lire *île Plate, île aux Noix, île aux deux Testes, pointe de Fer* pour ne citer que quelques exemples. Les appellations, comme on le voit, étaient bien souvent descriptives et c'est également à ce type de dénomination qu'il faut rattacher le toponyme *Lacolle*, vocable qui identifie un cours d'eau et un village, de même que la municipalité de la paroisse de *Saint-Bernard-de-Lacolle*[98]. Le terme *Lacolle*, de même que son dérivé anglais *Cole*, dont l'étymologie a donné lieu à plusieurs interprétations, feront l'objet de cette étude.

Signification de Lacolle

On peut tenir pour assuré, comme l'ont d'ailleurs admis les auteurs qui se sont penchés sur cette question, que le village de *Lacolle* et la paroisse de *Saint-Bernard-de-Lacolle* ont accaparé le nom qui était primitivement celui du cours d'eau voisin soit *rivière Lacolle*. Or le sens de ce toponyme est oblitéré depuis longtemps dans la conscience populaire, d'où la fréquence d'interprétations gratuites comme il en résulte bien souvent en pareils cas.

L'hypothèse la plus généralement admise sur la signification de l'hydronyme *rivière Lacolle* a été avancée pour la première fois, à notre connaissance, par P.-G. Roy en 1906, lorsqu'il affirma que «Cette rivière qui n'est pas navigable fut nommée ainsi parce que les petites embarcations rencontraient beaucoup de difficultés à y naviguer[99]. J. White, E. Rouillard et H. Magnan[100] reprennent la même interprétation sans manifester le moindre doute sur l'authenticité de cette hypothèse laquelle nous paraît, à tout le moins, assez fantaisiste.

Aussi invraisemblables sont les deux explications recueillies sur place par L. Beauregard, en 1967. Un informateur a soutenu ce qui suit: «Le nom peut aussi venir du fait qu'au début de la colonie, les soldats descendant le *Richelieu* s'arrêtaient dans une auberge de la région. Le vin y étant particulièrement délectable, ils en buvaient plus que nécessaire et restaient collés plusieurs jours sur les lieux.» D'autre part, une autre personne interrogée au cours de cette enquête a prétendu «que ce toponyme aurait pour origine le fait que les ingénieurs-arpenteurs qui ont dressé le cadastre auraient eu de la difficulté à prendre les mesures exactes du lieu, vu la grande quantité d'argile leur collant aux pieds»[101].

Ces interprétations ne résistent malheureusement pas à un examen sérieux en plus de nous cacher la simplicité de la géographie de nos ancêtres. Il est manifeste qu'on a oublié de considérer que toute explication étymologique n'est valable que dans la mesure où elle rend compte des rapports qui unissent le mot à la chose qu'il désigne. Voyons donc de plus près les faits. La vieille forme traditionnelle inscrite dans les textes et sur les cartes du XVIII[e] siècle est *R. à la Colle*[102]. Or dans le français dialectal ou régional, il a été établi que le mot colle avait le sens de colline[103]. L'examen de la carte, aidé de l'étymologie réelle de ce mot, permet d'avoir une interprétation tout à fait différente sur le sens de cet hydronyme.

À sept kilomètres au sud-ouest de la confluence de la *rivière Lacolle* avec le Richelieu (figure 11), se dresse une hauteur qui s'élève à plus de 80 mètres, laquelle domine les étendues de terres qui la cernent. Les voyageurs en route vers le lac Champlain, par exemple, pouvaient donc de loin voir cette colline avec son aspect caractéristique et elle a certainement reçu l'appellatif *La Colle*. Cette éminence servait, pour ainsi dire, de point de repère, comme ce fut le cas pour tant d'autres traits géographiques. La *rivière Lacolle* prend une de ses sources de cette colline ce qui permet de comprendre que primitivement, l'on ait écrit *R. à la Colle*, la préposition à, déterminant alors l'origine ou la provenance. Le nom de ce cours d'eau est donc de toute évidence un éponyme puisqu'il tire son appellation de celle de la butte. Le paléotoponyme *La Colle*, s'appliquant à la colline, n'a jamais paru dans les documents et n'a été connu qu'oralement.

À la lumière de ces faits, il ne saurait donc pas être question d'une matière gluante ou pâteuse comme l'ont prétendu P.-G. Roy, J. White, E. Rouillard, H. Magnan, ainsi qu'une certaine croyance populaire. Les auteurs, en particulier, ne se sont pas rendu compte du caractère hautement conjectural de l'étymologie

qu'ils avançaient, et leur hypothèse, n'ayant aucun fondement toponymique, géographique ou historique, doit par conséquent être écartée.

L'appellation *R. à la Colle* n'a pas semblé avoir été comprise par les occupants, au XIX[e] siècle, ce qui a diminué singulièrement la valeur de la forme écrite. Par conséquent, la préposition à a disparu et l'article s'est agglutiné au nom générique ce qui a donné le spécifique actuel Lacolle[104].

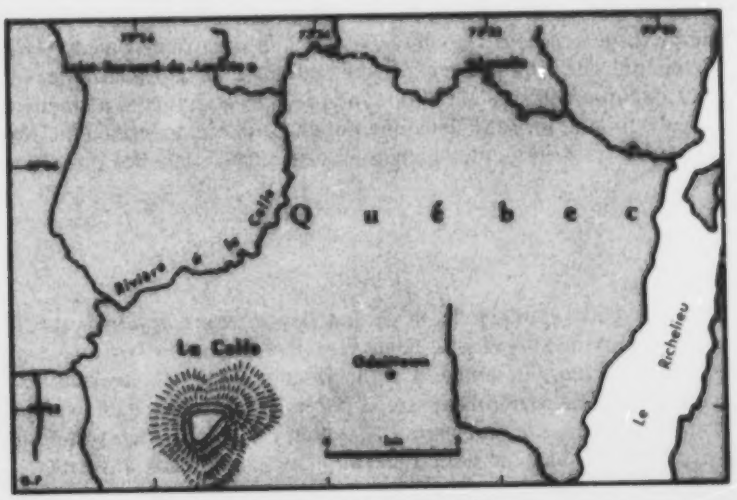

Figure 11. Localisation des toponymes La Colle et Lacolle.
À l'ouest de Odelltown, nous remarquons une colline isolée de plus de 80 mètres de hauteur et qui domine les terres basses. Elle reçut le nom générique de *La Colle*, au XVIII[e] siècle. Notons également que la *rivière Lacolle* prend une de ses sources de cette colline ce qui permet de comprendre que la forme primitive du nom de ce cours d'eau ait été *R. à la Colle*. (Carte canadienne au 1/50 000 des National Topographic Series, 3[e] édition de la partie ouest de la feuille de Lacolle, 1954. 31 H Québec, New York, Vermont).

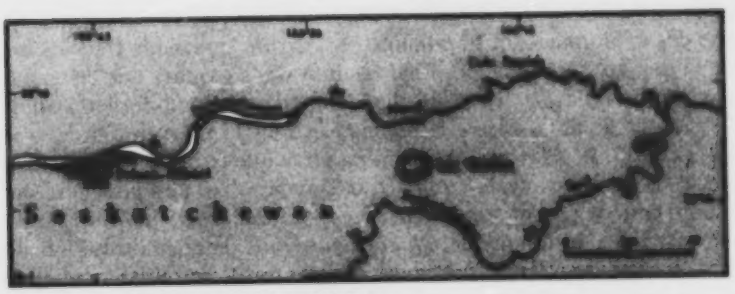

Figure 12. La Colle et son dérivé anglais Cole.
La carte montre que les *Cole Rapids* sont situés sur le Saskatchewan du Nord à environ 12 kilomètres en amont de sa confluence avec le Saskatchewan du Sud. À cinq kilomètres au sud-ouest de *Cole Rapids*, s'élève la colline qui a reçu l'appellatif *La Colle*, au XVIII[e] siècle. Carte canadienne au 1/50 000 de l'Army Survey Establishment, 2[e] édition de la feuille de Prince Albert (Saskatchewan) 73 H/2, 1956.

Le dérivé Cole

Le haut Richelieu ne fut pas la seule région où une colline reçut l'appellatif *La Colle*. Ce mot a été utilisé ailleurs, plus particulièrement en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick. L'aire de répartition de ce terme a donc été assez étendue. Contrairement aux toponymes québécois de ce type qui reflètent toujours la phonétique originelle, les autres se sont modifiés en *Cole*[105]. De plus, *Cole* est devenu, comme ce fut le cas pour la *rivière Lacolle*, un spécifique puisqu'il est maintenant toujours précédé d'un terme générique, et même un néospécifique, car on tente de lui attribuer une origine anthroponymique. Les documents permettent de trouver une explication rationnelle dans l'évolution parallèle du terme *La Colle* et *Cole* pour identifier les deux entités géographiques situées dans les provinces précitées.

Cole Rapids

Le Répertoire géographique de la Saskatchewan nous apprend que la forme ancienne du toponyme *Cole Rapids*, dans la *rivière Saskatchewan du Nord*, fut *La Colle Falls*[106]. Même s'il semble y avoir absence de textes antérieurs au XIX[e] siècle à cet égard, il est toutefois possible, par le simple examen de la carte, de reconnaître dans cette région faiblement accidentée et où les dénivellations sont peu importantes, une hauteur dont l'élévation est supérieure à 30 mètres (figure 12). Dans cette plaine étendue, la présence d'une colline isolée ne pouvait pas ne pas être remarquée et elle a certainement reçu primitivement le nom générique de *La Colle*. Cette butte est située à quelques cinq kilomètres au sud-ouest de *Cole Rapids*. Que cet accident hydrographique ait alors pris le nom de cette éminence, dont l'aspect physique contraste nettement avec le paysage environnant, c'est donc plus que vraisemblable. Mais encore faut-il rendre à cette entité, pour éviter toute équivoque, la seule dénomination qu'elle portait avant l'arrivée des colonisateurs, soit le paléotoponyme *Chute à la Colle*, dont *Cole Rapids* est l'éponyme modifié.

Comme des explorateurs et trafiquants de fourrure canadiens-français ont parcouru cette région au XVIII[e] siècle, il ne faudrait pas s'étonner que cette colline ait reçu l'appellatif *La Colle*. En 1748, La Vérendrye édifia un fort en aval de cette butte; Legardeur de Saint-Pierre le reconstruisit en 1753, et lui attribua le nom de Fort-à-la-Corne. W. Hendry, en 1755, rapporte que ce poste de traite était alors occupé par six hommes de la Compagnie française[107]. Ces pionniers ont sûrement parcouru cette région et remonté la *rivière Saskatchewan du Nord*. Il y a donc lieu de penser que le toponyme *Chute à la Colle* daterait du milieu du XVIII[e] siècle. Il y a eu par ailleurs continuité dans la forme primitivement attribuée à cette chute puisqu'en 1885, A. Ballantine mentionne à deux reprises le nom géographique *La Colle Falls*[108].

L'origine de *Cole* a aussi donné lieu à des interprétations diverses et l'hypothèse la plus admise à ce sujet a été fournie par J. Douglas, en 1835: « . . . at ten o'clock nearly opposite *Battle River*. It was near this spot that Mister Cole, after whom the rapids in the lower part of the river are named, was shot by a Cree Indian in a transport of jealous rage on account of the seduction of his wife»[109]. Cette hypothèse, à notre avis, ne résiste pas à une critique sérieuse pour expliquer l'origine de *Cole Rapids*, même si on admet qu'un dénommé Cole aurait été tué à

plus de 200 kilomètres en amont de ces rapides de la *rivière Saskatchewan du Nord*. Il ne peut faire de doute que le temps faisant son oeuvre, et compte tenu que le sens du terme *La Colle* était devenu obscur, on en est venu à dire, puis à écrire *Cole* au XIX[e] et au XX[e] siècle.

Cole Head

Dans la paroisse de *Dorchester*, au Nouveau-Brunswick[110], un petit monticule porte le nom de *Cole Head* et il est vraisemblable de supposer qu'une évolution analogue s'est produite à partir du nom générique originel *La Colle*. *Cole Head* est situé sur la rive gauche de la *rivière Memramcook* à sa confluence avec le *Petitcodiac*. Il n'y a rien d'anormal à ce que ce mamelon de quelque 30 mètres de hauteur ait reçu l'appellatif *La Colle* si l'on considère que les Acadiens ont habité la région avant même la fin du XVII[e] siècle. G. Massignon écrit: »Le berceau de la population acadienne avait été le *Port Royal*: mais de là, elle essaima à *Beaubassin*, établissement fondé par Jacob Bourgeois en 1672, . . . à *Chipoudy*, fondé en 1698 par Pierre Thibaudeau.» Et plus loin l'auteur ajoute: «À partir de 1749, des Acadiens de la région de *Beaubassin* et des *Mines* s'étaient réfugiés au-delà de l'isthme, dans la région sous contrôle français de *Chipoudy*, *Memramcouk* [sic] . . . où le recensement de 1752 en dénombre 1 113, venus s'ajouter aux 1 473 colons acadiens que la France y avait déjà attirés»[111].

À l'instar des exemples précités, le nom primitif désignant cette colline a cessé d'être compris à une certaine époque et il s'est créé, par adjonction d'un nouveau terme, un composé tautologique. La tautologie est plus que probable dans le toponyme *Cole Head* puisqu'on a affaire à deux appellatifs. Le rapprochement est intéressant et demanderait sans doute un examen plus approfondi, mais les textes contrairement à la *rivière Lacolle* au Québec, et à *Cole Rapids*, en Saskatchewan, sont à notre connaissance inexistants. Cependant, on ne saurait expliquer autrement la coïncidence de deux faits qui sont d'une part la trait du relief, et la déformation de la forme orale primitive *La Colle* en *Cole*, de l'autre. Notons enfin que *Cole Head* est la seule éminence qui ait conservé son nom sur les cartes, même s'il s'agit d'un toponyme modifié, tandis que les deux autres collines (celles du Québec et de la Saskatchewan) sont encore anonymes sur les documents cartographiques.

Ces noms géographiques qui apparaissent sous deux formes, l'une phonétiquement normale *Lacolle*, l'autre, déformée *Cole* ont un sens maintenant clair. Il convient de remarquer que la tradition orale a joué un rôle primordial dans la transmission de l'appellatif *La Colle*. D'abord elle a permis à ce nom générique de se transmettre de bouche à oreille pendant un temps qu'il n'est pas possible d'évaluer même approximativement pour chacun des cas, avant que les vocables soient consignés dans les textes ou indiqués sur les cartes. La tradition orale, en toponymie, ne doit donc pas être négligée pour autant que les faits peuvent se vérifier au point de vue historique, géographique et linguistique. Mais comme nous l'avons vu, il faut par contre se méfier de certaines explications fantaisistes créées par l'imagination populaire en ce qui a trait à l'origine et à la signification de certains toponymes, car elles n'apportent rien à leur compréhension et ne sont que bien souvent matière à légende.

Le toponyme Île au Ruau

D'abord parue dans La Revue de Géographie de Montréal, vol. XXIII, nº 1, Montréal, 1969, pp. 21-26.

Résumé

Quelques toponymes français du Québec sont anciens et ont un sens qui ne peut être connu qu'à la lumière du français dialectal. Il en est ainsi du terme ruau qui identifie une île du Saint-Laurent. Cette île est située à environ 37 kilomètres en aval de la ville de Québec. Samuel de Champlain la désigna sous le nom de *Ruos*, en 1626. Cependant, les cartes et les textes ultérieurs fournissent plusieurs variantes, dont en particulier *Ruaux, Ros, Rots, Rost, Raux, Reaux* et *Roc*, au XVII[e] siècle et au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle. Ces diverses formes montrent que la véritable signification du terme primitif était inconnue et ce, avant la fin du XVII[e] siècle. Le mot *ruau* a intrigué plusieurs chercheurs dans le passé et on lui a attribué des significations diverses. La connaissance et l'interprétation de la forme ancienne du nom, tout en tenant compte de la situation de l'île elle-même, permettent de découvrir que ruau a le sens de bras secondaire. *Île au Ruau* est donc synonyme d'*Île au Bras Secondaire*.

L'île au Ruau est située dans le Saint-Laurent à environ 37 kilomètres au nord-est de la ville de Québec. Ancrée entre la *Grosse Île* à l'est et l'*île d'Orléans* à l'ouest, l'*île au Ruau*, couvrant une superficie de 135 hectares, accuse un relief plat et monotone (figure 13). De faible altitude ne dépassant pas 20 mètres, sa longueur atteint quatre kilomètres et sa plus grande largeur, 600 mètres.

Bien que cette île n'ait présenté, depuis le XVII[e] siècle, que peu d'intérêt d'ordre économique, touristique ou autres, sa situation géographique, en revanche, a été décisive pour la navigation. Sise au milieu du *Saint-Laurent*, elle limite à l'est le *Passage de la Traverse* qui permet aux navires d'atteindre le chenal du Sud de l'*île d'Orléans*. L'*île au Ruau* a donc servi très tôt de point de repère pour les navigateurs et aussi n'est-il pas étonnant de constater que plusieurs documents anciens attribuent un nom à ce petit territoire insulaire.

Le nom de l'île et de ses variantes a intrigué plusieurs chercheurs dans le passé et ils ont proposé des origines diverses au terme ruau et à ses variantes. Les explications, comme nous le verrons ne semblent pas convaincantes; aussi, nous tenterons de dégager dans notre propos l'étymologie réelle de ce toponyme[112].

La forme primitive, orthographiée Ruos, s'est transformée en Ruaux, puis contractée en Ros sur les cartes, dès le troisième quart du XVII[e] siècle. Par la suite on retrouve plusieurs graphies dont Rots, Rost, Raux, Reaux et plus récemment Réaux. Mais c'est la forme originaire qui doit être retenue car les variantes ultérieures ne peuvent pas expliquer la signification du toponyme.

Nous nous attacherons donc à citer des textes et des cartes du XVII[e] et de la première moitié du XVIII siècle car «toute étymologie, comme l'explique Albert Dauzat, doit reposer sur la connaissance et l'interprétation des formes

anciennes du nom»[113]. Nous examinerons par la suite les principales hypothèses qui ont été avancées au sujet de ce toponyme avant de dégager ce que signifie réellement l'appellation *Île au Ruau*.

Les textes anciens

Le premier témoignage écrit nous est fourni par Samuel de Champlain, en 1626: « . . . jusqu'à ce que l'on soit au travers de l'Isle au Ruos, à lors l'on treuve dix, douze, & treize brasses d'eaue, allant à Québec passant au Su de l'Isle d'Orléans»[114].

Douze ans plus tard, soit en 1638, la graphie Ruaux avec l'article contracté au pluriel, est employée dans l'acte de concession de la Compagnie de la Nouvelle-France aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus: « . . . de l'isle appellée des Ruaux, scittuée en la Nouvelle-France, dans le fleuve Saint-Laurent, proche et au-dessous de l'isle d'Orléans . . . »[115].

La même graphie apparaît également dans le Journal des Jésuites, en 1646: »Pour celles (les terres) de l'Isle aux Ruaux, elles sont aussy fort bien . . . »[116].

C'est au XVIII[e] siècle cependant que la forme Ruaux se contracte en Raux dans les textes. En 1708 et 1710, les notaires Genaple et Chambalon écrivent encore L'*Ysle aux Ruaux*[117] et l'*Isle aux Rüaux*[118] mais le notaire Rivet, en 1718, indique *Lysle Aux Raux*.[119]

En 1727, une lettre de Beauharnois et Hocquart précise qu'«il y avait longtemps que cet officier (La Richardière) nous avait parlé d'ouvrir une avenue à travers le bois sur l'*Isle aux Raux*».[120] D'ailleurs le capitaine La Richardière, dans la «Navigation de Québec dans le fleuve St-Laurent jusqu'à l'Isle Verte et Retour à Québec», en 1732, écrit L'Isle au Reaux et l'*île aux Reaux*.[121]

Soulignons enfin que le *Journal du siège de Québec*, du 10 mai au 18 septembre 1759, indique *Isle au Roc*: «Nous apprenons aussy qu'ils (les Anglais) font un hôpital à l'*Isle au roc*, où ils transportent leurs malades»[122].

Il ressort donc que dès le début du XVIII[e] siècle, la forme primitive, dans les textes, semble avoir disparu, qu'on ne connaissait plus le sens réel du toponyme, et qu'on lui substitua un terme dont la prononciation était [ro] à l'exception du dernier document cité plus haut où l'on supposa qu'elle s'appelait *Roc*, tout simplement.

Les cartes anciennes

Les cartes du XVII[e] et du XVIII[e] siècle traduisent également la même évolution de *Ruaux* au monosyllabe *Ros*, orthographié aussi *Rots* et *Rost*, et qu'elle s'est faite plus rapidement que dans les textes.

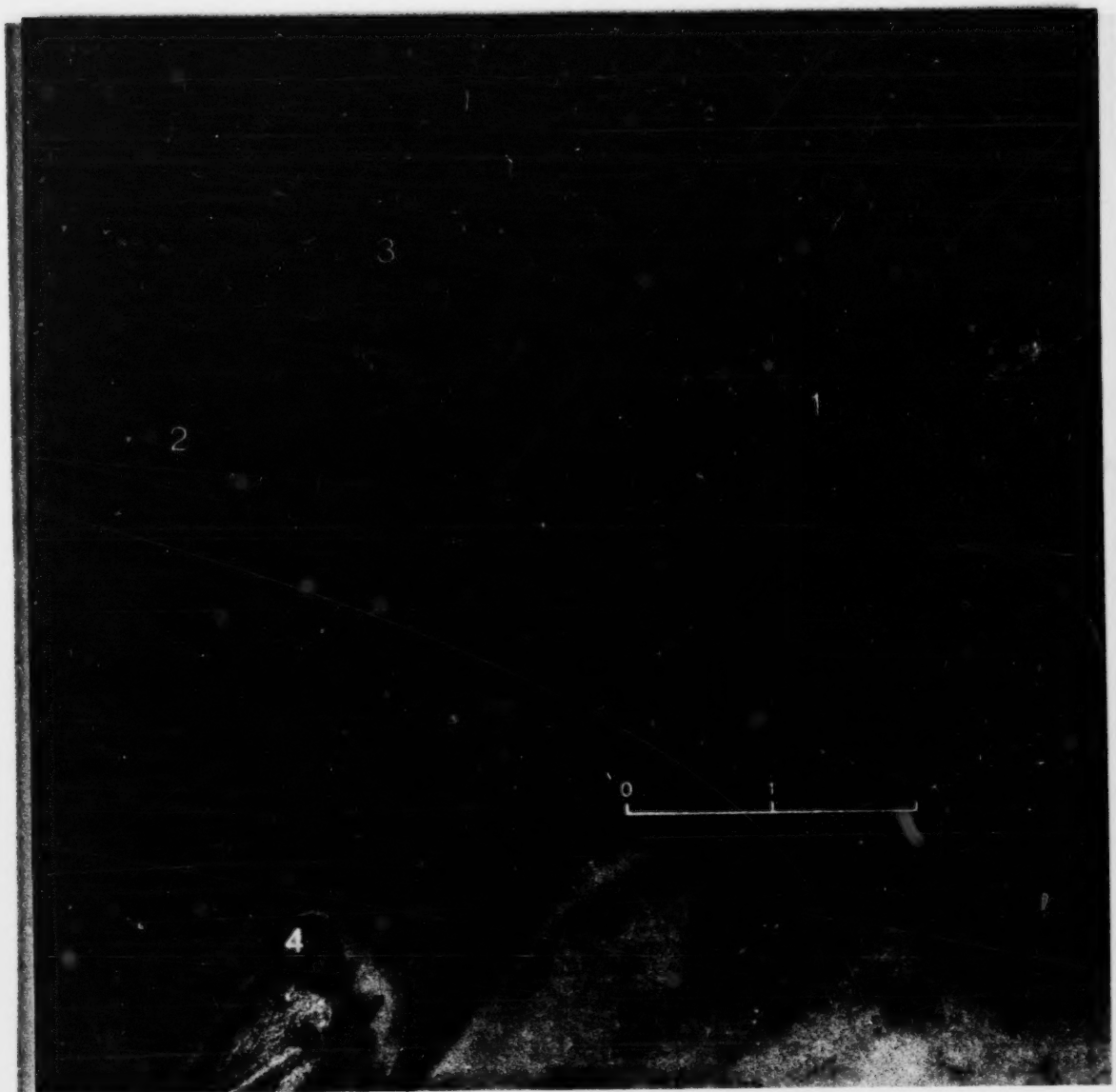

Figure 13. Situation de l'île au Ruau.
La photographie aérienne montre que l'*île au Ruau* (1) a un relief peu accidenté; à noter également l'extrémité de l'*île d'Orléans* (2); le *Passage de la Traverse* (3) et l'*île Madame* (4). (photo Q 81331-37). Photo-cartothèque du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Voyons quelques documents cartographiques:

Bourdon[123]	*Île au ruaux*	vers 1641
Anonyme[124]	*Ille aux ruaux*	1664
Anonyme[125]	*Isle aux Ros*	1675-1682
Franquelin[126]	*I. au Ros*	1685
Franquelin[127]	*I. aux Rots*	1686
Deshayes[128]	*I. au Rots*	1686
Villeneuve[129]	*I. aux Rots*	1691
Dutast[130]	*Is aux Rots*	1694
Deshayes[131]	*Isle au Rots*	1695
Deshaies[132]	*Isle au Rost*	vers 1700
Bellin[133]	*I. aux Rots*	1744

Les différentes graphies que nous fournissent les cartes montrent que la signification de ce toponyme semble s'être évanouie très tôt, et ce, avant la fin du XVII[e] siècle, puisqu'on écrit le nom de cette île de quatre manières différentes soit Ruaux, Ros, Rots et Rost et que, de plus, l'article contracté s'écrit aussi souvent au singulier qu'au pluriel.

Les textes et cartes anciennes font donc ressortir très nettement la transformation du toponyme primitif *Isle au Ruos* qui n'est plus orthographié que sous la forme [ro], au XVIII[e] siècle.

Hypothèses sur la signification de ruau

On a conjecturé quelques hypothèses au sujet de la signification de cette appellation; bien qu'aucune ne semble probante, nous examinerons brièvement les plus connues.

J.-Edmond Roy, en 1895, écrit que «Reau ne veut rien dire, tandis que, dans l'ancien langage, Ruau signifiait (Détroit). On appelle encore en France un détroit qui sépare l'île de Jersey des rochers de Drouilles et l'Ecrehon dans la Manche, à quelques kilomètres des côtes de France, le Ruau.[134] C'est cette hypothèse qui a été la plus retenue par les toponymistes jusqu'à ce jour. Cependant, nous ne croyons pas à cette explication parce qu'aucun glossaire étymologique ne donne au terme dialectal ruau le sens de détroit.

Par ailleurs, T.-P. Bédard a cherché à expliquer de façon curieuse la signification de ce toponyme: «J'ai trouvé parmi mes papiers l'acte de prise de possession par le Père Raimbault, de la Compagnie de Jésus, de l'*île aux Ruaux*, ainsi nommée de M. Ruaux, pieux personnage qui s'était donné au commandeur Brûlard de Sillery»[135]. Or, rien n'est moins sûr. L'île portait déjà le nom de *Ruos*, en 1626, alors que ce n'est que l'année suivante que Monsieur de Sillery entre dans la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés. En outre, si ce toponyme avait une origine anthroponymique, on aurait *île à Ruaux* ou *île Ruaux*, et non pas l'*île au Ruos, des Ruaux, aux Ruaux*.

Soulignons enfin que pour J.-M. Lemoine, il s'agit de l'*île aux Réaux*, mais il omet d'en mentionner la signification: «L'*île aux Rôts* avoisine l'*île Madame* vis-à-vis *Saint-Vallier*. J'ai toujours compris que le vrai nom de l'*île aux Rôts* était l'*île aux Réaux*»[136].

L'hypothèse est manifestement insoutenable, car il s'agit d'une variante récente. Sans doute il y a là une étymologie populaire, et une étude toponymique effectuée par Fernand Grenier, Francine Dumont et Jean-Claude Dupont en fournit peut-être l'explication: «On dit que *Réaux* se rapporte à la forme de l'île qui épouse les traits ou le pourtour d'une ancienne monnaie française, appelée Réaux»[137].

La signification du toponyme

Le toponyme *Isle au Ruos* est la forme primitive, comme on l'a vu, et si le terme s'est réduit à Ros, Raux, Rots, Rost, Reaux, c'est que l'accentuation était sur le phonème final [ro]. Ainsi peut s'expliquer que le son [y], étant bref, a disparu très tôt.

La recherche de l'étymologie de la forme primitive Ruos, aidée de l'aspect des lieux, va nous permettre de trouver le sens réel de ce toponyme.

Le terme ruau est bien attesté en français régional. Dans le *Glossaire étymologique et historique des Patois et des Parlers de l'Anjou*, il est précisé que ruau signifie (chenal, partie plus creuse du lit de la Loire, où l'eau coule avec rapidité).[138]

Il est vrai que le générique chenal était utilisé dès cette époque pour désigner les deux bras de mer du Saint-Laurent créés par la présence de *l'île d'Orléans*.

N.-G. Boucault, par exemple, écrit en 1754: « . . . elle (*l'île d'Orléans*) partage le fleuve, mais le chenail qui passe au nord des terres n'est navigable que pour les petits bâtiments, celui qui passe au sud l'est pour les plus forts vaisseaux, et c'est pour venir dans ce chenail qu'il faut faire la traverse . . . »[139].

Le sens de chenal est une hypothèse sérieuse sur l'origine du terme ruau et il est peut être possible que ce soit celui que lui attribuèrent les Pères Jésuites en particulier quand ils orthographièrent ce toponyme *Isle des ruaux, Isle aux Ruaux*. Cependant, Samuel de Champlain avait indiqué antérieurement la forme au singulier soit *Isle au Ruos* et l'hypothèse de chenal ne semble pas tout à fait convenir pour expliquer la signification de ce toponyme.

Dans son Dictionnaire étymologique, W. Von Wartburg indique que ruau est dérivé du latin rivus avec notamment cette référence: (Ruau, bras secondaire se formant dans le lit d'une rivière).[140]

Cette idée de bras secondaire est l'explication qui doit être retenue, à notre avis, si l'on tient compte de la situation géographique de cette île. En effet, l'*île au Ruau* est sise à l'endroit où les navires pouvaient remonter le Saint-Laurent, en empruntant soit le bras du Nord, soit le bras du Sud de l'île d'Orléans, le bras secondaire étant le chenal du Sud de *l'Île d'Orléans*. La forme indiquée par Champlain, soit *Isle au Ruos*, est conforme à la notion de bras secondaire et non à celle de chenal où l'article contracté aurait été au pluriel. Malheureusement, on doit noter que la forme Ruos est une orthographe vicieuse de *Ruau*.

Il faut donc conclure que le toponyme *île au Ruau* est synonyme de *l'île au Bras Secondaire*. Il s'agit d'un nom descriptif et le toponyme doit s'écrire au singulier.

La table de Roland: nom primitif du mont Sainte-Anne dans la région de Percé

D'abord parue dans la revue Gaspésie, Été 1981 (juillet, septembre), vol. XIX, n° 3 (n° 75), pp. 24-26.

Situé à deux kilomètres à l'ouest de la ville de Percé, en Gaspésie, le *mont Sainte-Anne*, dont le sommet est une surface plane, atteint 375 mètres de hauteur. Ce mont, visible par temps clair de plusieurs kilomètres au large, a servi et sert encore de point de repère aux navires qui ont cap sur *Percé* ou la *baie des Chaleurs*.

Pendant le XVII[e] et le XVIII[e] siècle, ce massif a été connu sous le nom de *Table de Roland* avant que cette appellation soit définitivement remplacée par le toponyme actuel. En 1632, le récollet Gabriel Sagard emploie ce nom et il s'en sert comme s'il était connu de tous depuis un certain temps[141]. Au tout début du XIX[e] siècle, *Table de Roland* était encore usitée par la population locale. Ainsi, Monseigneur J.O. Plessis écrit dans son *Journal de la Mission de 1811*: «Le *mont Sainte-Anne* dont le sommet porte le nom de *Table à Rolland*»[142]. De même, lors de sa visite sur la côte de Gaspé en 1826, l'évêque anglican G.J. Mountain mentionne *St. Anne's Mountain* et *Table à Roland* qu'il veut traduire en *Rowland Hill*[143]. Par la suite, la population emploie seulement *Mont Sainte-Anne* pour désigner ce massif, *Table de Roland* étant sorti de l'usage populaire.

Le vocable *Table de Roland* a intrigué les chercheurs et certaines hypothèses ont été avancées au sujet de son origine et de sa signification. Parmi les plus connues, il faut mentionner les suivantes: table plate et de forme carrée et roulant pour ainsi dire vers la mer[144]; le mont n'étant accessible que d'un côté, pour atteindre son sommet il faut rouler autour et l'aborder par derrière[145]; un dénommé Roland, joueur invétéré venu de La Rochelle, aurait joué aux dés avec Satan sur la Table qui porte depuis lors son nom[146]; apparemment parce que quelqu'un de ce nom y aura mangé par choix ou par nécessité[147].

Ces quatre hypothèses, dont trois sont fantaisistes et la quatrième merveilleuse, paraissent très peu probantes sur ce que signifie ce nom; en outre le nom de *Roland* dans le toponyme n'est pas expliqué d'une façon satisfaisante.

Pour trouver une explication plus valable au sujet de la signification de *Table de Roland*, il convient de faire appel à la méthode propre à la science toponymique laquelle consiste notamment à rechercher et à analyser les premières attestations des noms géographiques.

La plus ancienne mention connue de *Table de Roland* est fournie par le récollet Gabriel Sagard dans son ouvrage *Le Grand Voyage au Pays des Hurons* publié en 1632: «Le lendemain nous eusmes la veuë de la montagne, que les Matelots ont surnommé Table de Roland, à cause de sa hauteur, et les diverses coupures qui sont au coupeau[148].»[149]

En 1636, ce missionnaire reprend presque intégralement le même texte dans son *Histoire du Canada*[150].

Nicolas Denys apporte des précisions supplémentaires sur la signification de ce nom dans son ouvrage daté de 1672: «La montagne est fort haute & s'appelle la table à Rolant, elle se voit en mer de dix huit à vingt lieuës; elle est platte & de forme carrée, ce qui lui a donné ce nom: . . . »[151]

Dans sa *Description générale des costes de l'Amérique* de 1676, Dassié reprend presque mot pour mot l'explication de Nicolas Denys pour ce toponyme: «prés delà il y a une haute montagne appellée la Table à Rolland, à cause qu'elle est platte et de forme carrée, elle se void en mer à 18 ou 20 lieuës»[152].

Les explications fournies par ces auteurs donnent la signification de *Table de Roland* puisqu'il est précisé par Sagard que cette montagne a reçu ce nom à cause de sa hauteur, et par Denys et Dassié parce qu'elle est plate et de forme carrée ce qui lui a donné ce nom. Mais la signification n'est pas transparente en dépit des précisions fournies parce qu'il manque un lien entre les éléments explicatifs.

Le terme générique *Table*, dans le toponyme, ne pose pas de problème en principe. Au XVII[e] siècle, table a le sens de haute montagne dont le sommet est plat et uni[153]. Il en va cependant autrement pour le terme spécifique *Roland* dans ce nom de lieu. Sagard, Denys et Dassié n'ont pas senti le besoin d'en dire davantage sur l'origine de *Roland, Rolant, Rolland*, car, semble-t-il, cela allait de soi. Mais ce que ces auteurs ont précisé en revanche c'est que le phénomène géographique postulait le nom de Roland.

Nous considérons que Roland est un nom de personne. La forme Roulante mentionnée entre autres par Joseph Bouchette en 1832[154] et par H.W. Bayfield en 1851[155] n'est que la déformation de Roland et ne peut avoir une incidence sur l'explication du nom géographique. Si on a affaire à un nom d'homme, comme nous le prétendons, de quel personnage pouvait-il s'agir pour être connu, selon Sagard lui-même, des matelots vers 1600? C'est là toute la question et nous allons tenter de trouver une réponse à cette question.

Compte tenu que le phénomène géographique décrit par Sagard, Denys et Dassié commandait ce nom, nous formulons l'hypothèse que le toponyme *Table à Roland* est à relier à un épisode légendaire de la *Chanson de Roland* et à la croyance populaire qui s'ensuivit autour de cette légende. La *Chanson de Roland* a pour fondement historique l'expédition de Charles, plus tard Charlemagne, roi des Francs, en Espagne, qui se termina, le 15 août 778, par une surprise dans les gorges des Pyrénées, où périt avec l'arrière-garde un personnage illustre, marquis de Bretagne, appelé Roland.

Mais l'épopée a bien transformé l'histoire. Selon la légende (texte du XII[e] siècle), Roland fendit la montagne d'un formidable coup d'épée pour briser celle-ci afin qu'elle ne tombe pas ainsi aux mains de l'ennemi. À peine Roland est-il mort que Charlemagne arrive sur le champ de bataille, et, toujours selon la légende, il voit les trois blocs de marbre où il reconnaît les coups de l'épée de Roland[156]. Dans la croyance populaire, il s'ensuivit que toute entité géographique découpée comme d'un gigantesque coup de hache semblait avoir été fendue par quelque force surnaturelle[157]. Dans les Pyrénées principalement, on désigna des entités géographiques du nom de Roland parce qu'elles semblent avoir été ainsi façonnées. Mentionnons Brèche de Roland, au Cirque de Gavarnie; Pas de Roland à Itxassou; Salto de Roldan (en Aragon); etc.

Cette croyance populaire, tirant son origine de la *Chanson de Roland*, était donc assez répandue en France et en Espagne pour que le nom de Roland soit

appliqué à des entités géographiques ayant des flancs abrupts, un sommet plat, etc.

La description de Nicolas Denys notamment, qui précise que «table à Rolant . . . est platte & de forme carrée, ce qui lui a donné ce nom»[158] présente les mêmes caractéristiques non naturelles invoquées pour les entités portant le nom de Roland dans les Pyrénées.

Comme l'indique dans ses écrits le récollet Gabriel Sagard, des navigateurs venus de France ont sans doute appliqué le nom de *Table à Roland* à l'entité aujourd'hui connue sous le nom de *Mont Sainte-Anne* et le mode de formation de ce nom de lieu transplanté tire son origine d'une légende européenne.

À vrai dire, ce n'est pas le seul exemple qu'une légende, bien implantée en Europe soit à l'origine de la formation de noms de lieux tant dans les pays européens qu'au Québec. À ce propos, il convient de mentionner que le *trou Saint-Patrice*, situé à *Saint-Laurent de l'île d'Orléans*, et dont la première attestation paraît en 1689 sur la carte de Villeneuve[159], appartient à ce type de dénomination. Il existe en France et en Irlande notamment plusieurs entités désignées sous le nom de *Trou Saint-Patrice*. L'origine de cette légende populaire rappelle le trou par lequel saint Patrice et saint Brendan s'introduisaient dans l'Enfer et dans le Purgatoire, pour y contempler les supplices des pécheurs et en avertir à leur retour les vivants menacés[160].

Études sur les noms de lieux aborigènes

Le nom de lieu Québec

D'abord parue dans le Dossier toponymique de la région de Québec. Commission de toponymie. Gouvernement du Québec. 1980. pp. 5-10.

Nom d'une ville située au confluent du *Saint-Laurent* et de la *Saint-Charles*. Cette dénomination a par la suite servi à désigner plusieurs entités et espaces géographiques y compris l'État du Québec.

Ce nom de lieu orthographié *quebecq* apparaît dès 1601 sur la carte de Le Vasseur. Samuel de Champlain emploie également ce nom pour identifier ce lieu; il utilise la forme *Quebec* dès 1603 bien que parfois il orthographie par la suite ce nom de lieu *quebecq* et *Kebec*. Mais c'est la graphie *Quebec* que Champlain a le plus souvent utilisée.

Ce toponyme est d'origine amérindienne. L'historien C.-H. Laverdière, au XIX[e] siècle, affirme que dans les différents dialectes de la langue algonquine, le mot *Kebec* ou *Kepac* signifie rétrécissement. Samuel de Champlain précisait d'ailleurs en 1608: «ie cherchay lieu propre pour nostre habitation: mais ie n'en peus trouver de plus commode, ny mieux scitué que la pointe de *Quebec*, ainsi appellé des Sauvages, . . . »[161].

Plusieurs historiens, dont Marc Lescarbot, affirment également que *Québec* est un vocable autochtone. Celui-ci écrit, en 1609, que «noz mariniers se servent le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme . . . *Kebec*, *Bastican* . . . »[162].

La méthode comparative permet aussi de montrer que *Québec* est une appellation d'origine amérindienne. En effet, on rencontre la finale [bec] dans plusieurs autres noms de lieux de la famille linguistique algonquienne dont *Kennebec* (Québec-Maine), *Sayabec* (Québec), *Debec* (Nouveau-Brunswick), *Sabec* (Maine).

Le Père de Charlevoix explique ainsi l'origine et la signification de *Québec*: «Ce fleuve . . . se rétrécit tout-à-coup de telle sorte, que devant *Quebec* il n'a plus qu'un mille de largeur; c'est ce qui a fait donner à cet endroit le nom de *Quebeio*, ou *Quebec*, qui en langue Algonquine signifie (Rétrécissement). Les Abénaquis, dont la Langue est une Dialecte Algonquine (sic), le nomment *Quelibec*, qui veut dire ce (qui est fermé)»[163]. D'autre part, les Montagnais font venir *Québec* de *Kabec* ou *Kapak*, terme signifiant (débarquez). Par ailleurs, ces autochtones appellent cette ville *Wepustukujat* dont le sens est aussi (là où la rivière est resserrée).

Quelques auteurs ont voulu voir dans cette appellation un vocable d'origine française. Il en est ainsi pour Bacqueville de La Potherie qui rapporte en 1722 que: «nous n'avons point connaissance de l'éthimologie de *Quebec*... On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa première découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'*Isle d'Orleans*, dans le Sud Oüest, un Cap fort élevé qui avançoit dans le fleuve s'écrierent Quel bec, et qu'à la suite du temps, le nom de *Quebec* lui est resté. Je ne suis pas garand, Madame,

de cette étimologie». Dans le «Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749», ce naturaliste suédois explique ainsi la signification de *Québec*: «Que bec, Quelle embouchure ou encore quel golfe. Et c'est ainsi que la ville aurait reçu son nom»[164] (faisant référence à l'ouverture du Saint-Laurent en aval de l'*île d'Orléans*).

Bien que la graphie *Québec* ait été la plus usitée au cours du Régime français, plusieurs variantes orthographiques se rencontrent dans les documents de cette période dont *Kebec, Kebek, Kebecq, Quebeq, Québecq, Kebecke, Keibecke* . . .

Avant 1600, ce lieu avait reçu d'autres appellations dont en particulier celles attestées dans la *Relation de Jacques Cartier* en 1535-1536. Celui-ci précise d'une part que: «Nous nommasmes ledict lieu *saincte Croix* pource que ledict jour y arrivasmes».[165]. Et Cartier explique d'autre part que: «Auprès d'icelluy lieu y a vng peuple dont est seigneur ledict Donnacona, et y est sa demeurance, lequel se nomme *Stadaconé*».[166]

Au XVII[e] et aussi au XIX[e] siècle, on essaya, mais sans y parvenir, à remplacer le toponyme *Québec* par une autre dénomination. Vers 1618, Champlain lui-même a écrit: «Une ville de la grandeur presque de celle de *Sainct-Denis*, laquelle ville s'appellera, s'il plaict à Dieu et au Roy, *Ludovica*»,[167] c'est-à-dire en l'honneur de Louis XIII. En juin 1867, un journal de Montréal *The Witness*, s'inquiétant de la confusion que pourrait causer l'emploi du même mot, *Québec*, pour désigner à la fois la nouvelle province et la ville, suggéra d'appeler désormais cette dernière, *Stadacona*. Mais cette suggestion n'eut pas plus de suite que la première tentative.

En 1608, Champlain jeta les fondements de la ville de *Québec* dont le rôle de capitale ne fit qu'accroître l'importance de son nom. *Québec* a très tôt désigné des espaces parfois très étendus, qu'ils soient de nature politique, administrative, judiciaire, religieuse ou autres.

Si de nos jours, l'État du Québec s'étend au nord jusqu'au détroit d'Hudson, il n'en fut pas toujours ainsi. En 1763 par exemple, le *Québec* était réduit à un territoire bien plus restreint limité à l'est par la rivière *Saint-Jean* sur la Côte-Nord, et au nord par une ligne sud-ouest/nord-est tirée au sud de la ligne de partage des eaux (limite nord du bassin hydrographique du Saint-Laurent).

Au cours du Régime français, comme c'est pratique courante de nos jours, il avait paru nécessaire de diviser la Nouvelle-France en trois régions administratives. L'Édit de 1713, par exemple, délimitait ainsi le Gouvernement de Québec: «*Des Éboulements* aux *Grondines*, et de *Deschaillons* à *Rimouski* (en plus d'une colonie récente dans la *Beauce*)».[168] La plus grande extension que ce toponyme ait connue reste cependant le territoire compris dans le diocèse de *Québec* formé en 1674. Celui-ci s'étendait sur toutes les possessions de la France en Amérique du Nord: *Terre-Neuve* à l'est, la *baie d'Hudson* au nord, au-delà des *Grands Lacs* à l'ouest, le *golfe du Mexique* au sud.

Le gentilé ou nom des habitants du Québec ainsi que celui de la ville du même nom est *Québécois* bien que certains écrivent *Québecois*. Au XIX[e] siècle surtout, c'est *Québecquois* qui était le plus usité.

Québécité, québecquité et *québécitude* sont des expressions parfois utilisées pour affirmer le caractère de ce qui est *québécois*.

Le toponyme Anticosti

D'abord parue dans Municipalité 75, 7e année, nº 12 (octobre 1975), ministère des Affaires municipales, Québec, p. 40.

Samuel de Champlain est le premier, à notre connaissance, à faire mention du nom géographique *Anticosti* lequel s'est transmis jusqu'à nous. Dans son ouvrage de 1603 intitulé *Des Sauvages . . .* , le fondateur de Québec l'orthographie *Anticosty*. En 1601, la carte de Le Vasseur avait donné la variante *Natiscosti* pour identifier cette île.

Dans son *Grand Insulaire* de 1586, André Thevet avait inscrit le toponyme *Nadicousti* et cet auteur français précisa alors que cette île est ainsi appelée par les Amérindiens.

Nadicousti est la première mention indigène connue pour cette île. Or il semble que cette appellation géographique remonterait à Cartier lui-même, car Thevet dit qu'il a obtenu ses informations verbalement de Cartier lequel lui aurait aussi fourni le plan de cette île en 1550.

Une telle origine suggère l'idée que Cartier a recueilli ce nom géographique, comme ceux de *Canada*, *Stadaconé*, *Honguedo* et autres, des deux Amérindiens pris à Gaspé en 1534. Ceci suggère aussi que le nom *Nadicousti* serait d'origine iroquoise ou huronne et non pas montagnaise.

Par ailleurs, dans son récit de voyage effectué dans le golfe du Saint-Laurent en 1594, récit reproduit dans l'oeuvre de Hakluyt publiée en 1600, le navigateur anglais Rice Jones écrit d'abord « . . . the Isle of Assumption or Natiscotec», puis ensuite «that long Isle of Natiscotec».

Plusieurs auteurs dont Ganong s'entendent pour expliquer que la forme *Anticosty* recueillie oralement par Champlain en 1603 est l'évolution phonétique de *Nadicousti* ou *Natiscosti* et non pas de *Natiscotec*. La transformation de *Nadicousti-Natiscosti* à *Anticosti* s'explique assez facilement au point de vue linguistique. Le changement de place des deux lettres de la première syllabe est un cas typique de métathèse, soit une inversion de [Na] à [An]. De plus, le passage des dentales [d] à [t] se comprend puisqu'il s'agit de deux sons allophones, donc interchangeables, comme le montre d'ailleurs la forme *Natiscosti* inscrite par le cartographe Le Vasseur en 1601.

La signification du terme indien *Nadicousti* et de son dérivé *Anticosti* est obscure. Dans son *Histoire de la Nouvelle France* publiée en 1609, Marc Lescarbot écrit bien que «Cette Ile est appellée par les Sauvages du païs *Anticosti*, . . . » mais cet auteur ne donne pas le sens de ce nom géographique. Cependant, le Père Pacifique, en 1928, affirme que «les Micmacs donnent à cette île le nom de *Natigôsteg*» (forme phonétiquement apparentée à *Nadicousti* et *Natiscosti*) et cet auteur ajoute que ce terme micmac signifie (terre avancée). Par ailleurs, d'après le Père Lemoine, les Montagnais attribuent à cette île le nom de *Nâtâkwan* dont le sens est (chasse à l'ours).

Une autre origine, souvent répétée, voudrait qu'*Anticosti* vienne des deux mots espagnols anta costa, ayant la signification d'(avant la côte). Il semble à plu-

sieurs que cette interprétation soit fantaisiste et sans fondement historique, et qu'elle représenterait un cas typique d'une origine folklorique suggérée par la coïncidence des formes.

Jacques Cartier, en 1535, lui avait attribué le nom d'*isle de l'Assumption* parce que, comme le rapporte Belleforest en 1575, «elle fut descouverte le iour de la nostre Dame d'Aoust qui est la feste de l'Assumption». Autres noms ou formes accrédités à *Anticosti* au XVI[e] siècle: *L'Ascension*; *Siplos*; *simplos*; *Jaisple*.

Les noms de lieux amérindiens du Québec face aux conquérants

D'abord parue dans Onoma. Comité international des sciences onomastiques, vol. XXII (1978), 1-2, Louvain, Belgique, pp. 187-195.

Un inventaire toponymique effectué dans la documentation cartographique tant générale que détaillée, surtout celle du XVIII[e] et du XIX[e] siècle, dans les plans d'arpentage et d'explorations, ainsi que sur des cartes de territoires de chasse aborigènes du siècle dernier, dénote la présence au minimum de quelque 15 000 noms géographiques amérindiens consignés dans ces documents.

Dans cette documentation, la plupart des noms indigènes déterminent des entités géographiques importantes du territoire québécois comme des plans d'eau, des cours d'eau, des îles, des pointes, et autres traits du relief.

Or la liste officielle des noms de lieux du Québec, publiée sous forme de Répertoire en 1969, ne compte tout au plus que 2 000 toponymes aborigènes sur les quelque 45 000 noms que contient ce corpus toponymique.

Comme on tient pour certain que cette liste officielle récente de noms de lieux identifie la plupart des détails géographiques majeurs du Québec, force est de constater qu'environ 80% des noms amérindiens cartographiés qui furent consignés par les cartographes, arpenteurs, explorateurs, missionnaires et autres, ont été effacés ou éliminés de la nomenclature géographique officielle du territoire québécois.

Il s'agit d'une perte considérable de toponymes qui étaient connus et usités oralement et qui plus est, étaient inscrits et consignés dans la documentation cartographique. Nous considérons qu'il s'agit là d'une extinction peu commune et anormale en toponymie pour ne pas dire un génocide toponymique.

Cette constatation basée sur des faits peut surprendre mais elle est réelle. Diverses causes permettent cependant d'expliquer ce phénomène. Aussi, notre propos veut faire ressortir les facteurs principaux qui ont joué dans la disparition massive de ces très nombreux noms de lieux aborigènes du Québec attestés dans la documentation cartographique.

Un fait important apparaît d'abord. Au XVI[e] et au XVII[e] siècle, les découvreurs, colonisateurs, trafiquants européens, ont imposé leur loi et aussi leur toponymie au pays conquis. Ils ont ainsi marqué la prise de possession du territoire. Déjà, certains noms indigènes sont remplacés au cours de cette période. Par exemple, le nom français *Montréal* remplace le toponyme huron-iroquois *Hochelaga* dès le XVI[e] siècle. L'implantation de choronymes français s'intensifie au siècle suivant au détriment de vocables aborigènes déjà consignés. Les cartes officielles de la fin du XVII[e] siècle sont déjà assez significatives à cet égard.

Mais c'est au cours du XVIII[e] et du XIX[e] siècle que l'on inscrit dans les documents cartographiques une foule de noms géographiques en usage chez les aborigènes. Les explorateurs, arpenteurs, missionnaires, parmi les principaux, qui n'ont pas eu le même souci que les premiers conquérants ni la xénophobie autochtone consignent les noms de lieux aborigènes qu'ils apprennent des indigènes eux-mêmes. Ces hommes produisent des cartes et plans détaillés de certaines régions intérieures. La moisson en choronymes aborigènes est alors abondante. Par exemple, le rapport du voyage de J.-L. Normandin aux sources du Saguenay, de même que les cinq cartes détaillées du Père Laure dressées de 1731 à 1733, qui couvrent la vallée du Saint-Laurent jusqu'à la région du lac Mistassini, les plans effectués par des missionnaires dont François Babel, fourmillent de noms autochtones.

Au XIX[e] siècle, les plans d'arpentage et d'explorations se multiplient et on voit apparaître de plus en plus de noms aborigènes dans la documentation. C'est, en particulier, le moment où l'arpentage des nouvelles régions de l'Outaouais supérieur, de l'Abitibi et du lac Mistassini apporte chaque jour de nouveaux noms amérindiens sur les cartes.

Devant cette abondance de noms amérindiens, les autorités en place secondées par l'assise populaire, surtout au tout début de ce siècle, n'ont pas voulu accepter cette nomenclature aborigène et elles ont réagi parfois violemment. Un auteur a même publié un article assez célèbre chez nous intitulé d'ailleurs improprement: *L'invasion des noms sauvages* en 1909.[169] Il a écrit notamment: «Depuis un siècle, de fréquentes explorations ont été faites... les Algonquins nous ont abandonné une si riche succession que nous, leurs légataires universels, en sommes quelque peu embarrassés. Cette succession se chiffre par sept à huit mille noms topographiques, pour ne parler que de ceux qui sont présentement connus». Cette peur de l'envahissement de noms indigènes et le souci d'imposer une toponymie française ont amené cet auteur à écrire encore: «Sommes-nous, dans cette province essentiellement française, assez saturés de noms géographiques sauvages, et existe-t-il des raisons majeures pour ne pas rompre avec une coutume qui paraît vouloir passer à l'état de manie?». Cette ferveur nationaliste française, doublée d'une xénophobie toponymique indigène ont eu pour conséquences l'élimination massive des noms géographiques autochtones et leur remplacement, comme le prouvent les changements de noms indiqués sur les cartes de l'époque. Pour les noms amérindiens qui furent conservés, c'est-à-dire la minorité, on a même parlé alors de traitement de faveur. (Voir en annexe un exemple de substitution systématique d'hydronymes aborigènes par des noms français au cours du premier tiers du XX[e] siècle).

La population blanche elle-même qui s'établissait dans les nouvelles régions n'a guère été plus favorable au maintien des noms de lieux aborigènes pour désigner leurs localités. Nous en avons de nombreux exemples. Il y a à peine quelques décennies, les noms des localités de *Senneterre*, *Chapais*, *Amos* et *Barraute*, en Abitibi, ont succédé aux termes indigènes *Nottaway*, *Opémisca*, *Harricanaw* et *Natagan*. Les choronymes indigènes furent également coiffés d'épithètes disgracieuses. Jusqu'à tout récemment, les auteurs ont qualifié les toponymes indigènes de sauvages, baroques, barbares et même d'extravagants. En 1943, par exemple, un auteur bien connu chez nous a même écrit: «Je vous souhaite... les archipels dont les noms barbares m'enchantent encore: *Washicoutai*, *Mécatina*, *Kécarpoui*, et le *Ouapitagone* innombrable et violent».[170] À bien y penser, on se demande ce qu'il y a de barbare dans les noms énumérés par cet écrivain dont

notamment *Mécatina* et *Kécarpoui*. Au cours de cette période, le peuple partageait sur ce sujet les idées des autorités en place.

Il convient de souligner également que l'homme blanc a habituellement perçu les Amérindiens comme des êtres inférieurs et qu'il les a considérés comme des êtres vivant en marge de la société qui s'est constituée au Québec depuis le XVII[e] siècle. Comme le constate si bien un auteur contemporain «ces héritiers légitimes de l'Amérique sont désormais . . . considérés comme mineurs. Au cours de l'histoire, on a commencé par les déposséder de leur domaine naturel, pour, progressivement, les repousser dans les profondeurs infertiles . . . C'est à la fourrure que doivent d'avoir survécu les groupes qui restent encore en liberté dans les espaces dont le Blanc ne sait que faire. Ailleurs, dans les régions établies, on trouve encore des restes de tribus agglomérés en petits villages sur de minuscules réserves où on les a parqués et que l'on semble avoir choisies justement pour leur désespérante stérilité».[171]

À cause de l'attitude méprisante des conquérants, attitude qui a été constante, il s'ensuivit une absence de participation réelle des aborigènes aux activités de la vie de relation qui aurait dû normalement s'établir entre les divers groupes ethniques du Québec. L'Amérindien a perdu en grande partie son identité et sa culture, en tout cas, il a fait face à une crise d'identification.

Ces causes que nous venons d'esquisser ne furent cependant pas les seules qui aient justifié la disparition massive des noms géographiques aborigènes déjà consignés dans la documentation cartographique et dans les plans d'arpentage bien qu'elles fussent, d'après nous, les plus déterminantes. La réalité choronymique autochtone ne devait malheureusement pas aider à leur acceptation officielle par les autorités constituées. Voyons les causes principales qui ont été le plus souvent invoquées par la population blanche.

Le fait que des entités géographiques, tels des cours d'eau et des plans d'eau par exemple, étaient souvent désignées sous divers noms indigènes n'a pas facilité leur acceptation officielle. Déjà en 1689, l'hydrographe J.-B. Franquelin a écrit à cet égard que: «les noms sauvages ne font que de la confusion, parce qu'ils changent très souvent et que chaque nation comme les lieux et les rivières a sa langue, ce qui fait qu'une chose a toujours divers noms».[172] Une même tribu pouvait même donner des noms différents à une même entité géographique. En 1695, le Père Favre écrit que le *Saguenay* se dit en montagnais «*M8TETCHI8ETIN8* et *PICHITA8ISEK*».[173] La même mobilité se rencontrait dans les noms de familles amérindiens. En 1639, le Père Paul Le Jeune notait dans sa Relation: «On me dit encor que les Sauvages changent souvent de noms. On leur en donne un en leur naissance, ils le changent en l'âge viril, et en prennent un autre en leur vieillesse; voire mesme si quelqu'un est bien malade, s'il n'échappe de cette maladie, il quittera parfois son ancien nom, comme s'il luy portoit malheur pour en prendre un autre de meilleure augure».[174]

Ce phénomène de noms parallèles indigènes pour désigner une même entité existe encore. Une enquête récente faite par le gouvernement de l'Ontario sur la toponymie usitée par les Cris atteste que deux formes orales, et parfois plus, sont en usage pour caractériser une même entité géographique. Henri Dorion notait en 1967: «Une autre difficulté résulte du découpage de la région de Mingan en territoire de chasse. Certaines portions sont ainsi fort bien connues par quelques chasseurs, quelquefois par un seul, et ont une toponymie que les autres ne connaissent que peu ou prou. Pour la même raison, il arrive que des lieux aient deux ou plusieurs noms . . . »[175]

La graphie de plusieurs noms de lieux aborigènes n'a pas rendu facile leur maintien dans la nomenclature. Il y a eu d'abord, ce qui ne représente pas la majorité heureusement, la multiplication des lettres dans un même toponyme atteignant parfois 20 lettres et même plus car il s'agit bien souvent de langues agglutinantes. La plupart ont été remplacés tandis que les autres ont été soit réduits *Kinojeviskaskatik*, par exemple, est devenu *Kinojévis*, soit traduits. Voici un exemple récent qui témoigne de cette difficulté et qui n'est pas un cas subjectif. Le biogéographe Jacques Rousseau ne peut traduire le mot mistassin *Kwichkwichabadumwachow* qu'en (Baie des Plongeurs) bien que ce scientifique fut un partisan de la reconnaissance des noms aborigènes.

Dans une foule de noms de lieux autochtones, il y a eu une grande variété d'orthographes pour un même nom, chacun ayant d'abord écrit ce qu'il entendait ou croyait entendre. On s'est plu parfois à compiler les nombreuses variantes qu'ont prises certains noms aborigènes. On a relevé, par exemple, 40 graphies différentes pour désigner la localité de *Chicoutimi* et on a trouvé huit manières différentes d'orthographier le nom d'*Ottawa* le nom de la capitale canadienne, au XVII^{e} et au XVIII^{e} siècle.

Devant cette difficulté orthographique, la tentation a été grande, pour éviter la confusion, de les remplacer tout simplement, surtout par des vocables français, ceux-ci ayant une orthographe plus figée. C'est ce qu'on a fait dans bien des cas.

On s'en est pris aussi au phonétisme difficile des choronymes aborigènes. Bien que souvent subjective, cette raison a été invoquée pour éliminer un grand nombre de noms. Les aspects phonétiques d'un même thème sont souvent multiples. Il en est ainsi pour le nom de la localité de *Musquaro*, située sur la côte nord du *golfe du Saint-Laurent*. On a écrit successivement, au XIX^{e} siècle, *Masquarou, Muskwaro, Mashaqaro*, avant d'adopter officiellement *Musquaro* en 1867. Étymologiquement, cette forme officielle est erronée car la racine polymorphe [Maskwa] veut dire (ours). D'ailleurs encore aujourd'hui, on prononce toujours [maskwaro] dans cette région.

Certaines règles de nomenclature de la Commission de géographie, fixées en 1912 et publiées en 1916, équivalaient, à toutes fins utiles, à éliminer une foule de noms amérindiens. Qu'on en juge par la règle de nomenclature suivante: «N'accepter qu'avec la plus grande circonspection les noms sauvages, élaguer ceux dont la prononciation est difficile et l'orthographe douteuse». On peut dire qu'il s'agit d'une attitude colonialiste qui tranche nettement avec le respect que les Amérindiens tendent d'obtenir afin de préserver leur héritage culturel.

Ces raisons principales et d'autres encore que nous aurions pu invoquer ont fait qu'on en est arrivé à la conséquence logique, le résultat actuel, et au triste bilan que nous indiquions au début de notre propos, c'est-à-dire la suppression des trois-quarts des toponymes aborigènes déjà inscrits sur les documents cartographiques que nous avons mentionnés.

Peut-être le sort des Amérindiens et des Esquimaux du Québec sera-t-il amélioré et leur dignité leur sera-t-elle rendue à la faveur du mouvement pro-autochtone qui se manifeste depuis quelques années. Des auteurs attirent de plus en plus l'attention sur cette suppression systématique de toponymes autochtones dans divers secteurs du Québec. Le géographe Camille Laverdière a écrit en 1966: «Dans un vaste territoire jadis parcouru rien que par les Indiens, la disparition de la plupart des vocables que les aborigènes ont laissés est fort déplorable».[176].

Contrairement à la tendance suivie jusqu'à tout récemment, même des municipalités, dont la population n'est en très grande majorité composée que de

Blancs, acceptent maintenant des noms indigènes pour les désigner. *Matagami, Pohénégamook* et *Métabetchouan* sont des exemples de cette nouvelle attitude.

Les noms aborigènes, quand ils sont connus, déterminent maintenant les traits du relief du Québec. Depuis environ cinq ans, les noms esquimaux de quelque 1 000 entités géographiques du Nord québécois ont été portés sur les cartes. Il en est de même pour les toponymes amérindiens de certaines régions intérieures du Québec mais des enquêtes restent à faire.

Malheureusement, pour les quelque 15 000 toponymes indigènes qui furent consignés sur les cartes et plans jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, leur sort et leur existence paraissent définitivement réglés: ils sont disparus, rayés et biffés, et ont été remplacés par des toponymes eurocanadiens sur les cartes officielles surtout entre 1880 et 1940. Ce patrimoine choronymique aborigène du Québec a bel et bien terminé son existence d'une façon tragique car les toponymes ont été éliminés d'une façon délibérée et systématique.

Figure 14. Localisation d'hydronymes aborigènes remplacés par des noms français sur les cartes de 1911 et de 1932

Exemple de remplacement d'hydronymes aborigènes par des noms français en Abitibi-Témiscamingue, au cours du premier tiers du XX[e] siècle.

La région concernée occupe un large quadrilatère s'étendant du *lac Abitibi* à l'ouest jusqu'à la *rivière Harricana* à l'est.

Carte de 1911[177]	Carte de 1932[178]
R. Kamshigarrian	R. Thiballier
Kamoukawkiti L.	Lac Fournière
L. Kakinokamak	Lac Lemoine
L. Askikwaj	Lac Malartic
L. Newagama	Lac Cadillac
L. Kiekkiek	Lac Bousquet
L. Wabaskus	Lac Joannès
L. Osiksko	Lac Trémoy
L. Kekeko	L. Beauchastel
L. Mattawagosik	L. Dasserat
L. Mishiguish	L. Arnoux
L. Kajakanikamak	Lac Dufresnoy
L. Kewagodoongojioon	L. La Pause
L. Casupscomegak	L. Bellot
Lake Kewagama	Lac Preissac
R. Kewagama	(aucun)
L. Okikeska	La La Motte
R. Nawapitechin	R. Villemontel
L. Kakameonan	Lac Destor
L. Agotawekami	L. Duparquet
R. Abitibi	R. Duparquet
R. Kakameonan	Riv. Bellefeuille
L. Obatawguish	L. Cormier
Okikodosek R.	R. La Reine
L. Kipitisatanan	L. Chazel
Nanewesatawa onegun or Following River Portage	R. Chazel
L. Kapekwawakata or Sandy Lake	(aucun)
R. Shi-shi-shi	Riv. Octave

Les toponymes amérindiens encore en usage dans la nomenclature du Québec

D'abord parue dans La Revue de Géographie de Montréal, vol. XXII, nº 2, Montréal, 1968, pp. 133-138.

Résumé

La cueillette de toponymes indigènes s'effectue encore de nos jours sur une grande partie du territoire québécois. Les noms amérindiens sont notamment recueillis dans les territoires d'Abitibi, de Mistassini et du Nouveau-Québec, de même que sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent. La question se pose de savoir si ces noms géographiques amérindiens doivent être portés sur les cartes ou bien éliminés systématiquement comme il a été souvent fait dans le passé. Cet exposé essaie de montrer que les toponymes amérindiens nouveaux devraient être conservés pour des raisons d'utilité, d'honnêteté et pour leur valeur scientifique. Mais porter ces noms sur les documents cartographiques pose certains problèmes, notamment ceux de leur forme et de leur transcription. Ce sont les deux raisons principales qui ont parfois motivé leur élimination dans le passé sur les cartes du Québec. Cependant, ces difficultés ne sont pas insurmontables et il est à conseiller de choisir une forme et une orthographe qui favorisent une prononciation et une interprétation correctes des toponymes indigènes. Il faut laisser transparaître leur étymologie et rester le plus près possible de la valeur phonétique locale.

Des débats anciens ont mis en évidence des thèses contradictoires sur les conséquences que l'on attribue à l'élimination continue et parfois systématique des toponymes amérindiens dans la nomenclature du Québec. Nous voudrions faire le point sur ce problème technique afin de permettre une appréciation plus objective des arguments opposés. Nous ajoutons qu'il est difficile de simplifier cette question en elle-même assez compliquée sans en faire une caricature sommaire qui n'expliquerait plus rien. Nous serons donc obligé de revenir sur l'évolution historique récente de ce problème du maintien ou de l'élimination des vocables amérindiens. On verra que c'est là que gît la cause des points de vue techniques divergeants que nous voyons s'affronter. Des éléments affectifs jouent et ont joué dans le passé pour leur disparition mais l'on n'a pas tenu compte dans la plupart des cas, des impératifs de l'usage[179].

Historiquement, découvreurs, colonisateurs et autres, ont bien souvent remplacé des vocables indigènes par des appellations de leur choix. En 1613, par exemple, Samuel de Champlain, remontant la *rivière des Outaouaisi*, rapporte que les Amérindiens dénommaient les *chutes de la Chaudière, Asticou*[180]. Mais le fondateur de Québec, dans ses écrits ultérieurs et sur ses cartes, n'utilise plus l'appellation indigène, lui préférant *Sault de la Chaudière*[181]. Les exemples analogues sont trop nombreux pour que nous songions à les multiplier ici.

Si une foule d'appellations amérindiennes ont été écartées, il en est plusieurs autres cependant, qui se sont imposées d'elles-mêmes. *Matane*, *Tadoussac*, *Batiscan*, *Saguenay* et *Mistassini*, par exemple, furent acceptés par les découvreurs, explorateurs et autres qui les citent sans vouloir prétendre apporter la moindre modification.

Dans une perspective d'actualité, un bon nombre de toponymes amérindiens sont encore recueillis chaque année et le problème se pose de savoir si on doit les porter sur les cartes du Québec ou bien s'il faut les rejeter systématiquement de notre nomenclature.

Avant d'aborder les causes qui ont accéléré l'élimination des noms de lieux indigènes dans le passé, nous dégagerons tout d'abord trois raisons principales qui militeraient en faveur du maintien, dans la nomenclature québécoise, des appellations amérindiennes récemment recueillies.

En principe, ces noms de lieux indigènes devraient être conservés pour des raisons d'utilité, d'honnêteté et pour leur valeur scientifique. Nous sommes, en toponymie, dans un domaine très pragmatique et les vocables amérindiens devraient être portés sur les cartes parce qu'ils sont déjà en usage. En toponymie synchronique, un nom de lieu est un fait d'expérience et la fonction essentielle de cet instrument est celle de communication. Cet outil permet aux gens d'entrer en rapport les uns avec les autres. Son rôle principal et décisif est d'assurer la compréhension mutuelle. D'où la nécessité d'indiquer les noms usités localement et le besoin de les rechercher toutes les fois que c'est nécessaire. Il faut penser que la première qualité d'une carte est d'être la représentation fidèle du territoire dont elle veut être l'image.

Porter sur les cartes et plans les appellations indigènes serait donc utile et pratique. De plus, cette méthode aurait l'immense avantage de ne pas créer de confusion, éliminerait les erreurs de superposition de noms, souvent dues à des dénominations arbitraires. Si l'on assigne un nom nouveau à un objet qui en a déjà un, il faudra en général beaucoup de temps pour faire disparaître l'appellation primitive. Voici un exemple qui traduit d'une façon évidente cette difficulté. L'arpenteur John Adams, en 1829, a donné le nom de *Kempt* à un lac étendu (des comtés de Maskinongé et de Saint-Maurice): celui-ci le dénomma ainsi en l'honneur de Sir James Kempt, alors administrateur du Bas-Canada. L'appellation de *Kempt* est aujourd'hui bien fixée, mais il n'en fut pas ainsi au siècle dernier. C'est que le terme aborigène *Wabaskoutyunk* désignait déjà cette nappe d'eau; selon les documents, ce vocable était en outre bien établi et il ne fut en fait sorti de l'usage qu'à la toute fin du XIX[e] siècle. En 1873, soit 44 ans après que l'on eut coiffé ce lac du nom de *Kempt*, l'arpenteur T.-C. de la Chevrotière ne mentionne qu'une seule fois la nouvelle appellation dans son rapport d'arpentage, alors qu'il écrit à sept reprises le vocable algonquin *Wabaskoutyunk*[182]. Au surplus, cet arpenteur avait gravé sur un poteau l'indication suivante: «Commencement du relevé du *lac Wabaskoutyunk*, T.C. D.L. 1873». C'est dire que le toponyme amérindien était toujours usité à la fin du XIX[e] siècle, et si aujourd'hui le problème de l'usage ne se pose plus, l'appellation de *Kempt* étant la seule employée, il faut constater qu'il en fut tout autrement au siècle dernier.

Le maintien des appellations amérindiennes encore usitées serait donc souhaitable au point de vue pratique. Les porter sur les cartes serait en outre utile, car cela éviterait la confusion créée par les dénominations systématiques.

À ce premier motif s'ajoute une question d'honnêteté. Les Amérindiens sont les premiers à avoir parcouru les vastes territoires du Québec. Il serait dès

lors juste et raisonnable de conserver les appellations assignées par les premiers occupants. Si l'on invoque l'argument d'ancienneté en ce qui concerne les appellations données par les premiers découvreurs, colonisateurs et explorateurs français, il faudrait peut-être suivre la même politique envers les vocables employés actuellement par les indigènes québécois.

Il faut constater que cette politique de maintenir les appellations amérindiennes recueillies récemment est scientifique. À cet égard, bien peu d'objections peuvent être avancées pour leur élimination systématique. Leur ancienneté et le fait qu'elles sont en usage sont deux raisons qui écartent de prime abord leur substitution par des vocables choisis par les personnes constituées en autorité pour le faire. De plus, les noms indigènes ont une grande valeur du point de vue ethnographique, car ils ont servi et servent encore à désigner les aspects de la nature dans ses rapports avec la présence humaine. La toponymie doit aider à reconstituer l'histoire de notre territoire. En face de l'absence de témoignages historiques, les noms de lieux constituent, lorsqu'on sait les faire parler, des vestiges anciens ou plutôt des témoins authentiques qui permettent de jalonner dans le temps et dans l'espace, les territoires parcourus et habités par les tribus amérindiennes.

Ces motifs d'utilité, d'honnêteté et de valeur scientifique ne semblent pas avoir pesé bien lourd dans le passé pour leur maintien parce que l'histoire nous apprend qu'un très grand nombre d'appellations amérindiennes ont été écartées de notre nomenclature.

Le pouvoir du conquérant s'est imposé dans bien des domaines et son influence s'est fait également sentir dans la nomenclature géographique. Si l'on considère l'apport des premiers découvreurs, colonisateurs, missionnaires et autres, on se rend compte que les toponymes indigènes sont en minorité dans leurs relations et récits. Voici deux exemples qui illustrent cette tendance: en 1652, le Père Crépieul substitue à l'appellation *Pikouagami*, le nom de *lac Saint-Jean*[183]. De même, le toponyme *rivière aux Outardes* évince le terme montagnais *Peritibistokou*, au XVII[e] siècle. Cette politique s'est poursuivie jusqu'à nos jours. Le vocable *lac Victoria*, par exemple, appliqué à une pièce d'eau étendue (des comtés de Témiscamingue et de Pontiac), a remplacé l'appellation *Kitchisagan*, au siècle dernier. Et il y a à peine quelques décennies, les noms des localités de *Senneterre*, *Chapais*, *Amos* et *Barraute*, en Abitibi, ont succédé aux termes indigènes *Nottaway*, *Opémisca*, *Harricanaw* et *Natagan*. La liste serait très longue mais ces exemples suffisent. Et qui plus est, une foule d'autres ont été traduits: la *rivière du Lièvre*, par exemple, n'est que la traduction du mot algonquin *Wabozsipi*. La *Grande Rivière*, au Nouveau-Québec, est l'équivalent français du terme cri *Tschishasipi*. De même le *lac Rocher*, dans le territoire de l'Abitibi, est la traduction française du toponyme amérindien primitif *Kaniapiscau*[184].

Mais il est arrivé parfois que des noms français n'ont pas réussi à évincer des vocables amérindiens. Dans sa Relation 1663-1664, le Père Jérôme Lalemant relate que «sur le tard nous entrasmes dans la grande *rivière de Manikouaganistikou*, que les françois appellent *la rivière Noire*, à cause de sa profondeur»[185]. Puis ce missionnaire ajoute plus loin: «Nous arrivasmes au *lac de Manikouagan*;(. . .) & que nous appellerons le *lac de S. Barnabé*»[186]. L'appellation Manicouagan servant à dénommer ce lac et cette rivière de la Côte-Nord a cependant survécu en dépit du désir conscient de les exclure.

Il est même arrivé que certains auteurs aient ouvertement déclaré la guerre aux appellations amérindiennes. Parmi les plus connus, il faut signaler Eugène Rouillard qui écrivit un article en ce sens en 1909 et ayant pour titre: «L'invasion

des noms sauvages»[187]. Nous croyons qu'il est nécessaire de citer quelques extraits de ce texte parce qu'il traduit la politique que ce toponymiste entendait suivre en ce domaine. L'auteur précise principalement que «Les Algonquins nous ont abandonné une si riche succession, que nous, leurs légataires universels, en sommes quelque peu embarrassés.» Après avoir parlé de traitement de faveur pour ceux qui ont accepté ces noms, Eugène Rouillard ajoute: «Existe-t-il des raisons majeures pour ne pas rompre avec une coutume qui paraît vouloir passer à l'état de manie?» L'auteur renchérit avec une série d'épithètes qui nous laissent pour le moins songeur. Voici quelques exemples caractéristiques: «Ces noms dont la bizarrerie le dispute au pittoresque, ... l'hospitalité la plus large a été accordée à d'innombrables noms indigènes ... et nos cartographes, moins soucieux peut-être de la tradition que partisans dociles de la routine ont impitoyablement badigeonné leurs cartes de toutes les teintures primitives qu'on leur servait. Grâce à un condescendance excessive que rien ne justifiait, prétend-il, ces appellations ont fini par s'afficher impunément sur nos cartes au grand désespoir de nos compatriotes et au grand ahurissement des étrangers. Les gens bien pensants ... conviennent qu'il faudrait s'arrêter dans cette voie. Ces ribambelles de noms ... (et) le culte des langues primitives ne doit pas être poussé jusqu'à l'idolâtrie ... (qualifiant) les cartes de bizarres et fantastiques;» il propose «que l'on écarte impitoyablement les dénominations sauvages d'une allure antédiluvienne ...». Il précise que ces «noms dont la lourdeur a de quoi effrayer les esprits les moins rétifs ... les cartes (sont) émaillées de vocables barbares.» L'auteur conclut son réquisitoire sur une note tragique et pessimiste: «En ce moment où nous sommes menacés d'une formidable invasion de noms sauvages, ne devrait-on pas tenter de nous protéger? Il y aurait, dit-il, toute une croisade à entreprendre contre ces milliers de noms barbares.»

Cette guerre sainte, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'intensifia à partir de 1912 et l'on peut affirmer que des milliers de noms amérindiens furent éliminés de la carte du Québec[188]. Le 5 octobre 1917, la Commission de géographie du Québec établit des normes pour une nomenclature française et certains articles touchant les noms amérindiens ne laissaient aucun doute sur le sort qu'on leur réservait. Il est par exemple précisé, à l'article 12 de ces normes, de «n'accepter qu'avec réserve les noms géographiques formés de mots sauvages et rejeter autant que possible ceux de ces noms dont l'orthographe ou la prononciation sont difficiles ou dont la signification est douteuse.»

Devant cette attitude envers les noms amérindiens, il faut se demander quelles sont les causes qui ont motivé cette politique concertée. Une des principales raisons de cette tendance, à notre avis, tient à l'aspect formel des noms amérindiens eux-mêmes. Multiplicité de lettres dans un même mot, étrange juxtaposition de certaines syllabes, dureté de sons et transcription approximative.

Les noms *Quatawamkedgewick*, *Kinojeviskaskatik* et *Mazamasquahegon*, par exemple, tout en demandant un dangereux effort de mâchoire, peuvent être difficilement portés intégralement sur les cartes. Aussi, furent-ils réduits et paraissent maintenant sous les formes de *Kedgwick*, *Kinojévis* et *Mazana*[189]. Les appellations *Neoskweskow*, *Shikashkuatagamau*, *Mataniskwewak* et *Oboskotéagwaskik* demandent un effort d'ingéniosité pour les transcrire en français. De plus, il est souvent difficile de proposer une graphie conforme en tous points à la phonétique amérindienne. Un informateur signalait récemment à la Commission que le nom du poste de *Némiscau*, dans le territoire de Mistassini, se prononce *Némaskaw* [nemaskau] par les indigènes. Or il est impossible de rendre correcte-

ment le phonème amérindien [skau] en français. Louis Jolliet indiqua *Nemisco* sur sa carte de 1679[190] et c'est le phonème final [o] qui a été indiqué dans la plupart des documents subséquents.

Les vocables amérindiens ont été écrits en outre de plusieurs formes différentes. On les a transcrits d'après ce que l'on entendait ou ce qu'on croyait entendre. Au Nouveau-Québec, le poste de *Nitchequon*, forme ainsi écrite par James Clouston en 1820[191], est situé près du *lac Nichicun*, appellation qui se prononce ordinairement *Nichicoune* [nisikun].

Le Père Albanel, dans son récit de voyage à la mer d'Hudson, en 1671-1672, rapporte que «nous fusmes quatre iours à nous rendre à *Chegoutimit*»[192], une des variantes anciennes de *Chicoutimi*. Or si l'on en croit le Père Georges Lemoine, les Montagnais prononçaient *Tshekutimi*, mot qui vient de *tsheku*, enfin, et *temiu*, (c'est profond)[193]. La graphie actuelle ne rend donc pas complètement la prononciation montagnaise de ce nom. L'affriquée sourde [ts] a été remplacée par la chuintante [s] dans la forme moderne *Chicoutimi*. Le terme micmac *Matapegiag*, que l'on rencontre dans les documents anciens, est la forme primitive de *Matapédia*; la vélaire [g] intervocalique a été remplacée par la dentale [d]. De plus le phonème final [g] est tombé. Il en est de même pour une foule d'autres.

En outre, la graphie d'un bon nombre d'appellations amérindiennes qui figurent sur les cartes, est déficiente surtout à cause du passage, par l'écriture du français à l'anglais. *Kinougami* devint ainsi *Kénogami*; *Mitis, Métis; Ristigouche, Restigouche; Shawenegan, Shawinigan*; et les exemples pourraient être multipliés. Les aspects phonétiques d'un même thème sont souvent multiples. Il en est ainsi pour le nom de la localité de *Musquaro*, localité de la côte nord du golfe du Saint-Laurent: on a écrit successivement, aux XIX[e] siècle, *Masquarou, Muskwaro, Mashaqaro*, avant d'adopter officiellement *Musquaro*, en 1867. Étymologiquement, cette forme officielle est erronée car la racine polymorphe *Maskwa* veut dire (ours). On aurait dû adopter *Masquaro*. D'ailleurs encore aujourd'hui, on prononce toujours [maskwaro] sur la Côte- Nord.

Compte tenu de tous les éléments précités, il faut comprendre que l'on arrive à plusieurs formes pour un même terme et qu'il faut faire un choix. Quand un forme est acceptée, il n'est pas certain qu'elle représente la transcription exacte de l'appellation primitive. Aussi, dans le passé, on a résolu le problème en substituant aux noms amérindiens, des appellations tirées de l'histoire ou de la topographie des lieux.

Bien des noms indigènes qui figurent sur les cartes se sont maintenus jusqu'à nos jours en subissant l'usure phonétique. La nomenclature nous offre des noms estropiés par des fautes d'audition, de transcription d'impression, par de fausses interprétations[194]. Mais leurs formes actuelles ont été consacrées par l'usage et il faut les conserver même si elles sont philologiquement erronées.

La cueillette des noms de lieux amérindiens se poursuit encore aujourd'hui notamment dans les territoires de Mistassini, d'Abitibi et du Nouveau-Québec. Faut-il les bannir de notre nomenclature parce que ces vocables présentent des difficultés phonétiques et de transcription? Nous ne le croyons pas car l'esprit scientifique, c'est d'abord l'objectivité, c'est-à-dire la fidélité au réel. Il se pose alors un problème de doctrine et il semble qu'on puisse le définir ainsi: choisir la forme et l'orthographe qui favoriseront une prononciation et une interprétation correctes des noms de lieux indigènes. En d'autres termes, leur transcription aurait deux conditions à remplir: en premier lieu, laisser transparaître leur étymologie et en

second lieu, rester le plus près possible de la valeur phonétique locale[195]. Il se pose aussi le problème de leur écriture et à cet égard, les opinions sont partagées. La Commission de géographie du Québec évite l'emploi de [k] et [ch] pour figurer les sons [c] dur et [qu]; de [w], [oo], [u], pour figurer le son [ou]; de [sh] pour figurer le son [ch] doux; de [g] ou [n] à la fin des mots, pour figurer le son [gue] ou le [ne][196]. Mais ces prescriptions présentent des inconvénients; par exemple il arrive souvent que des mots ainsi transcrits contiennent cinq ou six voyelles de suite: le terme *Ouaouagosic*, qui désigne un lac (Abitibi) n'est malheureusement pas la seule exception que l'on pourrait citer. Il serait peut-être opportun de soumettre cette question à un comité d'experts qui pourrait peut être apporter une solution plus rationnelle.

Quoi qu'il en soit, les problèmes inhérents à la transcription des noms de lieux amérindiens ne sont pas insurmontables et lorsque leur graphie, tenant compte de leur étymologie et de leur valeur phonétique, ne posera plus de difficultés, il sera alors possible de porter ces appellations directement sur les cartes. Cette fidélité à la tradition permettra aux chercheurs et aux hommes de science de reconnaître dans la toponymie québécoise ses assises successives.

Aperçu typologique des toponymes esquimaux du Nouveau-Québec

D'abord parue dans la revue Forces, n° 36, Montréal, 1976, pp. 47-48.

Pour répondre aux besoins de plus en plus grands de la cartographie nordique, il a paru nécessaire à la Commission de géographie de connaître la toponymie esquimaude du Nouveau-Québec. Aussi, en 1967, la Commission demanda à Bernard Saladin d'Anglure, esquimaulogue au Département d'anthropologie de l'Université Laval, de faire un relevé exhaustif de la nomenclature géographique du Nord québécois. L'enquête toponymique s'est effectuée en 1968 dans toutes les localités du Nouveau-Québec et le rapport[197], remis la même année, contient quelque 3 500 toponymes esquimaux suivis de leur signification. Cette documentation a donc permis à la Commission de géographie d'identifier sous leurs véritables appellations plus de 800 entités géographiques du Nouveau-Québec. Ces dénominations esquimaudes déterminent, pour la plupart, des localités, des camps saisonniers, des cours d'eau, des lacs, des baies, des anses, des monts, des collines, des pointes, des caps, des falaises et des îles.

Bien qu'il soit encore prématuré de vouloir établir une classification complète des esquimaunymes, cette cueillette assez impressionnante permet cependant de découvrir les principaux modes de dénomination employés par les Esquimaux, que nous tenterons de dégager sommairement.

Pour l'Esquimau, nommer, c'est décrire

La grande majorité des noms de lieux esquimaux sont descriptifs et c'est là une de leurs principales caractéristiques. Très longue serait la liste détaillée des esquimaunymes topographiques. Voici quelques types qui se rencontrent assez souvent. Il y a d'abord les appellatifs esquimaux précédés de termes génériques français. Les deux mots composant ces dénominations ont en général la même signification: *rivière Kuuagaq*, (la rivière); *lac Tasiat*, (le lac);*pointe Nuvuk*,(la pointe); *chute Qurlutuq*, (la chute). Des qualificatifs montrant la grandeur des entités géographiques sont assez souvent soudés aux termes génériques esquimaux: *lac Tasiaalujjuaq*, (le très grand lac); *rivière Kuuguluq*, (la petite rivière). Le spécifique peut traduire le relief et les grands traits du milieu naturel. Ainsi, le terme *Qutirjuaq*, qui détermine un cours d'eau, signifie (le grand piémont); *Narsaaluk* se traduit par (la grande vallée encaissée); de même la *pointe Akuliaq* a le sens de (pointe entre deux cours d'eau). Il y a aussi des termes qui évoquent le climat: qu'il suffise de mentionner la *colline Anurituuq*, (endroit où il y a beaucoup de vent). Un spécificatif peut préciser la couleur d'un détail topographique, tel le *cap Qirnituq* (qui est noir).

La flore et la faune

Les toponymes esquimaux évoquant la flore et surtout la faune sont assez abondants. Voici quelques exemples: l'*île Urpilik* (où il y a des saules nains); la *presqu'île Aivirtuuq*, (là ou les morses abondent); le *lac Mitiq*, (le canard eider); la *colline Nanurtuuq* (où il y a beaucoup d'ours blancs); le *lac Iqaluppilik* (qui a des ombles arctiques).

Ses relations avec le milieu

D'autres appellations géographiques montrent les relations de l'Esquimau avec son milieu et ses activités humaines. Les pointes *Upirngivik* et *Ukiallivik*, par exemple, signifient respectivement (les lieux où l'on passe l'été et l'automne); le camp saisonnier *Tupirvialuk*, (le grand lieu où l'on met les tentes); la *pointe Pilavvik*, (le lieu où l'on dépèce); la localité d'*Ivujivik*, (le lieu où l'on est pris par les glaces de dérive); la *pointe Imilik*, (qui a de l'eau potable); le *lac Nuluarniavik*, (l'endroit où l'on pose les filets); la *rivière Ikuriaq*, (on se fait hâler par les chiens); le *lac Iqiattavialuk*, (le grand lieu de pêche à l'hameçon); le *cap Tikaaguti*, (le morceau d'ivoire sur le harpon qui empêche la main de glisser).

Nommer, c'est évoquer

Les noms métaphoriques sont également représentés dans la nomenclature géographique esquimaude. Énumérons quelques exemples. La *pointe Qikirtaujaq*, (qui ressemble à une île); la *colline Qingannguaq*, (qui est comme un nez); la *colline Nasaujaq*, (qui a la forme d'un bonnet); la *montagne Illuvigaujaq*, (qui ressemble à un iglou de neige); la *pointe*, la *colline* et le *cap Umiannguaq*, (qui ressemblent à un bateau); le nom de la localité de *Tasiujaq*, (qui est comme un lac), soit une baie.

Une appartenance

Passons à une autre catégorie qui semble moins importante, celle des esquimaunymes dédicatoires ou d'appartenance. Les patronymes esquimaux ne semblent pas, à première vue, être très largement utilisés pour désigner des détails topographiques naturels. On peut quand même citer quelques exemples dont le *lac Nialiup Tasinga*, (le lac de Niali), et la *rivière Narruniup Kuunga*, (la rivière de Narruniq).

Des croyances et légendes

Il est d'autres appellations qui tirent leur origine du domaine des croyances et des légendes esquimaudes. Il en est ainsi pour les termes Tuurngait, (les esprits), et Tuniit, (les géants). Qu'il suffise de citer la *caverne Tuurngait*, l'*île Tuurngatuuq*, et surtout les *monts Torngat*, nom d'un massif très important du Nouveau-Québec. En ce qui concerne le deuxième terme mythique, mentionnons l'*île Tuniit*, (l'île des géants).

Une enquête à poursuivre

Tels sont les principaux types que cette enquête toponymique, dans le Nouveau-Québec esquimau, a permis de dégager. Des enquêtes plus approfondies permettront sans doute de connaître d'autres modes de dénomination, mais nous croyons que les types énumérés sont les principaux. Les toponymes que nous avons cités montrent que pour l'Esquimau, il existe une relation intime entre son milieu et les noms de lieux. Cette toponymie a en outre un caractère beaucoup plus géographique que la nomenclature eurocanadienne, par exemple, laquelle est assez souvent de type dédicatoire ou d'appartenance.

Les êtres surnaturels dans la toponymie amérindienne du Québec

D'abord parue dans la Revue Internationale d'Onomastique, 21e année, n° 4, décembre 1969, Éditions d'Artrey, Paris, pp. 287-300.

La présence au Québec de toponymes ayant leur origne dans le domaine du surnaturel indigène se manifeste dans les documents anciens, la cartographie moderne et dans quelques rapports d'enquêtes toponymiques effectuées récemment. Depuis le XVIIe siècle, nous trouvons chez plusieurs auteurs la mention de tels vocables. En 1685, par exemple, Louis Jolliet cite le nom *Manitousipi*; cette rivière, qui porte encore aujourd'hui l'appellation de *Manitou*, désigne un cours d'eau situé à environ 80 kilomètres à l'est de la ville de Sept-Îles, sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent[198].

De même au XVIIIe siècle; sur une carte du Père P.-M. Laure, publiée en 1731, une caverne près du *lac Mistassini* est désignée comme suit: «Antre curieux de marbre . . . Les Sauvages l'appellent *Tchichémanitou ouitchchouap* (la Maison du Grand-Esprit)»[199]. De même encore en 1732: l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin mentionne dans son journal la *rivière »Atcheme8chip8* (Atchemewouchipwou). Ce qui signifie (rivière des géants) . . . Ces gens ont une telle peur des géants que presque tous les jours ils croyent en voir. Ils prétendent qu'un atcheme est un homme qui est extraordinairement grand et qu'il mange les Sauvages»[200].

Cette recherche historique quoique importante ne fera pas l'objet de notre propos. Celui-ci portera plutôt sur les noms d'origine surnaturelle qui paraissent d'une part sur les cartes modernes, et d'autre part sur les appellations recueillies au cours de trois enquêtes toponymiques effectuées récemment chez des tribus aborigènes. Ces documents actuels nous ont permis de grouper 79 toponymes amérindiens d'origine surnaturelle. Ils ne se présentent pas tous cependant sous leur forme primitive. Quatre noms ont été traduits, un a disparu, et neuf ont été remplacés; c'est dire qu'on peut avancer qu'il y a au Québec, au minimum, 65 noms de cette classe ayant une forme amérindienne et ce sont eux qui feront principalement l'objet de notre étude. Il faut préciser cependant que nous ne connaissons pas tous ces toponymes parce que les indigènes montrent une certaine réticence à parler de ce sujet, et de plus, que plusieurs enquêtes sur place restent à faire.

Nous essaierons dans notre exposé de faire ressortir quelques caractéristiques fondamentales de cette toponymie en nous attachant surtout à dégager le sens de ces toponymes, leur nombre d'unités et leur répartition sur notre territoire. Changements et traductions de noms seront ensuite étudiés.

Analyse statistique sommaire

Il est possible de distinguer dix noms d'origine merveilleuse qui sont: *Manitou, Windigo, Wabano, Atchem, Wapouchakamouk, Tambegwilnou, Koukoudjés, Tuurngat, Tuniit* et *Alitua'luk*. D'autre part, le nombre de représentants varie beaucoup d'un nom à un autre; par exemple, les toponymes *Manitou* (y compris les diminutifs et les composés) comptent à eux seuls 37 représentants soit 58% de tous les noms indigènes d'origine surnaturelle du Québec. Viennent ensuite les *Windigo* (13 noms), les *Wabano* (6); *Atchem* et *Tuurngat* se répètent à deux endroits chacun, cependant que les cinq derniers ne sont représentés qu'une seule fois. Ajoutons enfin que les trois premiers, *Manitou, Windigo* et *Wabano*, totalisent 56 représentants, soit 86% de tous les toponymes indigènes du Québec reconnus comme ayant une origine surnaturelle.

Considération générale

Avant d'aborder brièvement l'étude de chacune de ces catégories de noms, quelques commentaires s'imposent. Pour comprendre la signification des noms d'entités géographiques ayant une origine merveilleuse, il faut se rappeler la mentalité de ces hommes simples et primitifs. Ces tribus croyaient qu'il y avait et croient encore qu'il y a des êtres surnaturels dans les rivières, les lacs, les rapides, les îles et autres traits géographiques. Ces être surnaturels apparaissent en particulier sous forme d'esprits, de monstres, de géants, d'animaux fantastiques, d'êtres anthropophages. D'autre part, l'homme primitif se sent menacé par des êtres surnaturels et il arrive encore de nos jours qu'il reconnaît dans tel ou tel individu, à l'air étrange, un sorcier. Ce qui est sûr, c'est que les êtres fantastiques ne peuplent pas seulement les rivières et les lacs, mais toute la nature.

Le toponyme Manitou

L'étude du type *Manitou* est assez caractéristique à cet égard. Le Père L. Le Jeune, o.m.i., précise en effet que «chaque tribu, chaque famille, avait foi au *manitou* sous la forme d'un emblème matériel: oiseau, poisson, reptile, quadrupède, pierre, bois, parce qu'il exerce, à leurs yeux, le rôle de la puissance supérieure à l'humanité. Favorable aux voeux, on aime le *manitou*; défavorable ou imaginé hostile, on le redoute et on s'évertue à l'apaiser. Si la grandeur d'un fleuve, si la hauteur d'un cap, si la profondeur d'un lac et le grondement d'une chute frappaient l'imagination, les Sauvages offraient des présents au *manitou* de ces éléments».[201]

La plupart des amérindienologues s'entendent pour affirmer que le sens le plus large de manitou est celui de génie, bon ou mauvais. *Tché-Manitou* signifie (le bon génie, le bon esprit, le bon Dieu), tandis que *Matchi-Manitou* a le sens de (mauvais génie, mauvais esprit, diable).[202]

D'autre part, si la tradition est tenue pour valable, *Manitou* signifierait parfois (monstre); une enquête toponymique menée chez les Montagnais des environs de Mingan, au cours de 1966, est assez significative à cet égard. L'appellation *Mantowi ministuk*, par exemple, peut signifier (île du Génie) ou (île du Monstre), selon les versions recueillies[203]. Si nous insistons sur ce point, c'est que l'intérêt d'une telle discussion est primordial pour le toponymiste.

Dans la nomenclature actuelle du Québec, nous retrouvons les formes suivantes: *Manitou, Manto, Mantouchiche*, le suffixe *chiche* a le sens de (petit); *Manitounouc* signifiant (esprit étrange) et que le Dix-huitième Rapport de la Commission de Géographie du Canada traduit par (glace raboteuse) ce qui nous semble peu vraisemblable[204], *Matchi-Manitou* (mauvais esprit) et *Mantowi* qui est composé de *Manto* auquel la désinence [wi] est ajoutée par euphonie.

De plus, il y a des formes hybrides (amérindienne et française) dont en particulier les rapides *le Grand Manitou* et les rivières *Petit Manitou, Manitou Nord* et *Manitou Nord-Ouest*.

La répartition géographique du toponyme *manitou* est la plus étendue de tous les vocables d'origine merveilleuse du Québec. Comme le montre la carte, il est présent partout, à l'exception du secteur québécois situé au sud du fleuve Saint-Laurent et dans l'aire esquimaude.

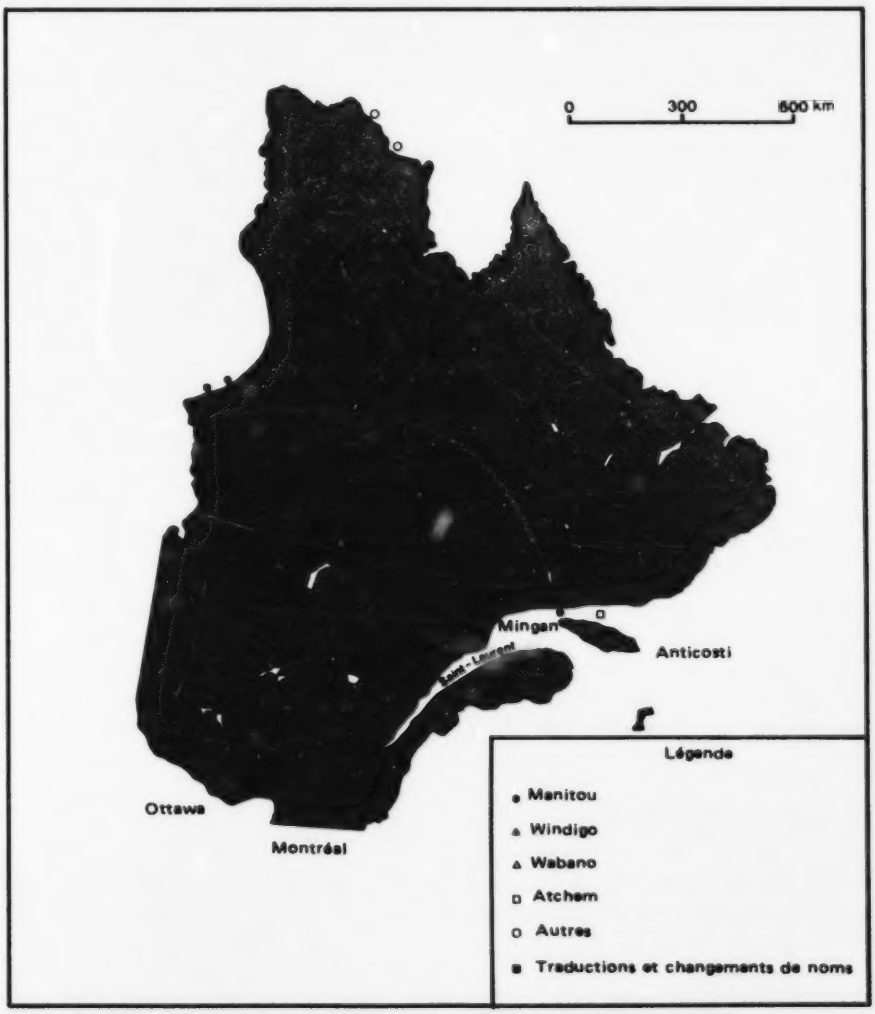

Figure 15. Répartition géographique des toponymes amérindiens d'origine surnaturelle

À s'en tenir aux rapports toponymiques et aux cartes modernes, on remarque que la notion de *Manitou* s'applique à plusieurs entités différentes. Lacs, rivières, îles, chutes, rapides, caps, pointes, baies et passages, en particulier ont été dénommés ainsi par les indigènes. Voyons quelques exemples. Jacques Rousseau affirme qu'une baie du *lac Mistassini* porte le nom de *Manitou* (parce qu'un Manitou l'a habitée).[205] De même, les rapides reliant les deux parties d'un *lac Manitou*, sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent, se dénomment *Mantowi etat* parce que les tourbillons des eaux ont été attribués à la présence d'un monstre . . . D'ailleurs, selon deux informateurs, ces deux mots montagnais signifieraient textuellement: (là où est le monstre).[206]

De même encore pour une *pointe Manitou* qui s'avance dans le *lac Mistassini*. L'enquêteur qui a recueilli ce nom fait observer qu'il s'agit d'une allusion à une légende mistassine sans toutefois en préciser le sens.[207] Pour l'*île Manitounouc*, située dans le *lac Mistassini*, le biogéographe Jacques Rousseau souligne que ce nom signifie (esprit étrange) et ajoute qu'il s'agit aussi d'une allusion à une légende sur l'île.

Il n'en est pas autrement pour les lacs. Selon l'arpenteur Henry O'Sullivan, *Matchi-Manitou*, nom d'un plan d'eau situé dans le comté d'Abitibi, aurait une origine légendaire. Voici la version recueillie des guides indigènes qui accompagnaient cet arpenteur, lors de son exploration de 1895.

«Il y a un grand nombre d'années, disent-ils, plusieurs sauvages, dans deux canots, poursuivaient un énorme orignal qui traversait le lac à la nage, quand soudain, tous, sauvages et orignal, disparurent et ne furent jamais revus: ceci arriva à un quart de mille du rivage, par un temps calme. Depuis lors les sauvages n'osent plus approcher de cet endroit où ils croient que le Mauvais Esprit habite. Lorsque nous fîmes le relevé du lac, les sauvages nous montrèrent l'endroit où ce prétendu engloutissement avait eu lieu, et aucun d'eux ne voulut nous y accompagner. Nous sillonnâmes le lac en tous sens dans le voisinage de cet endroit, et nous n'y pûmes rien découvrir d'extraordinaire, quoique nos guides nous assurassent que l'eau y est souvent violemment agitée et lancée en l'air en même temps que la montagne voisine fait entendre un bruit sourd qui ressemble au grondement du tonnerre».[208]

Ces exemples illustrent que le terme Manitou identifie des entités géographiques très différentes et, d'autre part, que les notions de mauvais esprit, d'endroit tabou, de monstre, sont bien souvent présentes. De plus, le Manitou est souvent situé à un endroit bien déterminé. Dans *Mantowi etat*, par exemple, un enquêteur de la Commission affirme qu'«On le localise de façon très précise, soit dans l'engorgement qui resserre les eaux du *lac Manitou* . . . L'endroit est d'ailleurs tabou et contourné par les Indiens qui se rendent dans le haut du *lac Manitou*».[209]

Le toponyme Windigo

Le toponyme d'origine merveilleuse le plus souvent représenté après Manitou est *Windigo*. Il désigne 13 entités géographiques du Québec, soit 20% du nombre total.

D'abord son étymologie. Bien des hypothèses ont été avancées au sujet du sens de ce mot, dont trois paraissent sérieuses. Une étude récente a tenté de montrer que *Windigo*, chez les Algonquins et les Cris, est un (monstre fabuleux, espèce d'homme géant et anthropophage).[210] Il paraît, pour qui considère objec-

tivement les textes, que cette origine peut être tenue pour valable.

On peut cependant prendre en considération l'avis de l'arpenteur A.-T. Genest qui attribue à *Windigo* le sens de (demi-diable). Celui-ci a fait le relevé de la *rivière Windigo*, un tributaire du Saint-Maurice, en 1894. Voici ce qu'il rapporte à cet égard:

«Une légende, chère aux jongleurs sauvages et qui est respectée des Têtes de Boule veut que le Windigo, espèce de demi-diable, ait réservé cette rivière pour son usage exclusif, et qu'il y fasse au plus fort des ouragans une chasse fantasmagorique. Voilà pourquoi les sauvages ne fréquentent pas la *rivière Windigo*. La loutre y règne en paix, se baignant dans les rapides et au pied des chutes: elle est le seul hôte de ces lieux».[211]

On a émis une troisième hypothèse sur le sens du terme Windigo. Selon Jacques Rousseau, le Windigo est une personne ayant acquis des pouvoirs surnaturels à la suite d'anthropophagie.[212]

La question de sa signification reste donc à préciser. Tout au plus peut-on observer que les divers sens attribués à Windigo pourraient se rattacher à une notion de (monstre fabuleux), ou ce serait une (personne ayant acquis des pouvoirs surnaturels à la suite d'anthropophagie).

Sur la carte du Québec, le terme Windigo désigne cinq lacs, cinq cours d'eau, une localité, des rapides et un portage, tous situés dans la section sud-ouest du territoire québécois, dont la limite est comprise entre le *Haut Saint-Maurice-Lac Mistassini* et la *rivière des Outaouais*.

Le toponyme Wabano

Le troisième toponyme d'origine surnaturelle en importance est *Wabano* puisqu'il désigne six entités géographiques du Québec.

Le sens de ce mot semble être plus précis que les deux premiers. Les amérindienologues, en effet, affirment que *Wabano* exprime l'idée de (jongleur, conjureur, homme de médecine). Le Père Guinard incline à penser qu'il y a «parmi les Indiens païens, une société de gens qui se prétendent dépositaires de beaucoup de secrets... On y fait toute sorte d'extravagances,... d'autres mettent du feu dans leur bouche ou dans leurs mains,... Et cela se fait au moyen de certains trucs bien simples qu'ils appellent médecines et qu'ils (Algonquins, Cris) prétendent avoir reçus de l'Orient, d'où leur vient le nom de *Wabano*».[213] Cette opinion est partagée par la plupart des auteurs.[214] Voyons un exemple concret. Dans un rapport d'arpentage sur la *rivière Cousapsignan*, en 1891, l'arpenteur A.-T. Genest écrit ce qui suit: «La *rivière de la Jonglerie* ou la *Wabano*, mieux connue par les naturalistes sous le nom de *Konjun Sibi* ou *Cousapsigan* ... est en réalité la branche nord du *St. Maurice* ... ; les sauvages y ont là un poste de ralliement et on m'a assuré que les médecins des Tête de Boule, encore imbus des vieilles croyances de leur nation, y pratiquent quelquefois la jonglerie et conversent avec le mauvais manitou malgré la défense formelle du missionnaire».[215]

Les six entités géographiques du Québec portant le nom de *Wabano*, sont deux lacs, trois cours d'eau et une baie. La répartition géographique du toponyme *Wabano* est limitée au centre du Québec, soit un triangle dont les pointes touchent à la fois le fleuve Saint-Laurent, le Haut Saint- Maurice et l'extrémité sud du lac Mistassini.

Le toponyme Atchem

Le terme *Atchem* détermine un lac et une île de la Côte Nord du golfe du Saint-Laurent dans les environs de Mingan. Le géographe Henri Dorion prétend qu'*Atćen* signifie en général (géant) et ajoute «que ce mot peut aussi désigner un (génie bon ou mauvais), mais de toutes façons qui inspire une certaine crainte». Et cet auteur poursuit: «La tradition veut que, sur cette petite île (*Atćen ministuk*, habitait autrefois un mauvais esprit qui, dit-on, venait d'au-delà des mers . . . Cette croyance rejoint celle qui veut que, dans la région de Mingan, aient vécu, à une époque difficile à déterminer . . . des géants dont on prétend avoir découvert les restes».[216]

Dans *Atćen ministuk*, il semble que l'idée de géant domine; compte tenu de la légende des grands hommes, le mot *Atćen* dans *Atćen miskumi* évoque plutôt l'idée de génie.[217]

Le sens paraît encore ici mouvant et les indigènes eux-mêmes hésitent entre géant ou génie. Mais ce qui est intéressant à noter, c'est qu'une rivière du Québec, au XVIII[e] siècle, a porté le nom d'*Atchemeouchipou* comme nous l'avons déjà mentionné.

Dans son journal, l'arpenteur français Joseph-Laurent Normandin, en 1732, fit le relevé de cette rivière, actuellement connue sous le nom de *Pémonca* au nord-ouest du *lac Saint-Jean*. «Ces gens, souligne Normandin, ont une telle peur des géants que presque tous les jours, ils croient en voir. Ils prétendent qu'un atcheme est un homme qui est extraordinairement grand et qu'il mange les Sauvages. Ces gens sont si confirmés dans une telle opinion qu'il y a quelques années une Sauvagesse feignant de vouloir devenir atcheme, et l'ayant communiqué à plusieurs Sauvages de *Chécoutimy* et leur ayant dit qu'elle les mangeroit tous, un nommé Matatache qui est encore vivant, prit cette femme, lui attacha une corde au col et la traîna jusque sur un rocher qui est à un quart de lieue de *Checoutimy* au dessus du poste dans la *rivière du Saguenay* et lui cassa la teste avec une hache. C'est pourquoy ce rocher depuis ce temps a porté le nom de *Rocher de la bonne femme*».[218]

Les toponymes Wapouchakamouk, Tambegwilnou et Koukoudjés

Les trois derniers toponymes amérindiens d'origine merveilleuse que nous avons relevés portent les noms de *Wapouchakamouk*, *Tambegwilnou* et *Koukoudjés*. Ils désignent respectivement une grotte, une passe et un archipel de la région du *lac Mistassini*.

Wapouchakamouk est le nom mitassin actuel de l'*antre de Marbre*, qui était connu, au XVIII[e] siècle, sous le vocable de *Tchichémanitou*. D'après Jacques Rousseau, *Wapouchakamouk* signifie (maison des lièvres) ou, dans le surnaturel amérindien (maison du grand esprit des lièvres), et fait partie du merveilleux mistassin.[219]

Il en est de même de la *passe du Tambegwilnou*, au *lac Mistassini*. Le tambegwilnou est un animal mythique dont les Mistassins prétendent qu'il habite ce territoire. Le tambegwilnou, qui serait moitié homme et moitié poisson, rappelle probablement, selon Jacques Rousseau, «Le loup-marin intérieur que l'on trouve dans d'autres lacs de l'Ungava»[220].

Quant à l'*archipel des Koukoudjés*, nom qui désigne un groupe d'îles du *lac Mistassini*, il s'agit selon cet ethnologue d'êtres mythiques très importants dans le merveilleux mistassin, mais il ne donne pas de précision sur leur nature.

Les toponymes esquimaux d'origine surnaturelle

Chez les Esquimaux, nous n'avons recueilli que quatre toponymes d'origine surnaturelle. Il s'agit de *Tuurngat*, qui apparaît à deux endroits, de *Tuniit* et d'*Alitua'luk*.

Tuurngat désigne d'abord une chaîne de montagnes mitoyenne entre le Québec et le Labrador terreneuvien (orthographiée *Torngat* sur les cartes), puis une île du littoral du Nouveau-Québec. Le terme tuurngat signifierait (esprit ambivalent, auxiliaire des anciens shamans[221] et de nos jours identifié à Satan, maître de la vie et de la mort)[222].

L'*île Tuurngatuuq* aurait été nommé ainsi en raison de la présence d'une grotte sur la ligne de marée, grotte qui serait habitée par plusieurs esprits Tuurngat, le sémantème [tuuq] signifiant (qui a beaucoup de).[223]

Tuniit est le nom esquimau de l'*île Wivanhoe*, au Nouveau-Québec. «Tuniit serait une sorte de géants légendaires qui auraient peuplé le pays avant l'arrivée des Esquimaux actuels. Ceux-ci disent que les ruines de maisons semi-souterraines et les outils de pierre taillée que l'on y trouve viennent de ces géants».[224]

Le terme *Alitua'luk* désigne un mont situé sur la côte du Labrador. Tout ce que nous avons pu découvrir, c'est que la racine [alitoq] signifie (quelque chose de tabou, un endroit à éviter) et ce toponyme a fort probablement une origine mythique.[225]

Changements de noms et traductions

Les toponymes amérindiens du Québec d'origine merveilleuse ne se présentent pas tous sous leur forme primitive. À la suite de notre enquête dans les documents cartographiques modernes, nous avons relevé neuf changements de noms, quatre traductions et la disparition d'un toponyme, soit 14 appellations au total (voir la carte pour leur localisation).

Trois *Manitou*, trois *Windigo*, deux *Wabano* et un *Atchem* ont changé d'appellations. Six ont des noms français, deux, des vocables anglais et le dernier, un nom indien descriptif.[226]

Il est intéressant de remarquer à ce propos que le nom de la *rivière Atchemeouchipou*, (comté de Lac-Saint-Jean-Ouest), a changé trois fois de noms et ce fut toujours pour d'autres vocables amérindiens. Cette rivière s'est appelée par la suite *Mingouche* et *Plamorganne*, avant de porter son nom actuel qui est *Pémonca*, terme montagnais signifiant (sablonneux).[227] Outre ces changements, quatre toponymes amérindiens d'origine surnaturelle ont été traduits, dont trois *Manitou*.[228]

En dernier lieu, un *lac Windigo* (comté de Champlain) a disparu à cause de l'exhaussement des eaux provoqué par la construction du réservoir du *Rapide Blanc*, sur le *Saint-Maurice*.

Conclusion

Cette étude sur les toponymes amérindiens d'origine surnaturelle, quoique rapidement esquissée, nous a permis de dégager plusieurs observations. Voici, pour conclure, celles qui nous semblent les plus caractéristiques.

En premier lieu, il est surprenant de constater qu'il n'y a que très peu de noms aborigènes de ce type au Québec. Si l'on compte les traductions et les changements de noms, leur nombre total n'atteint même pas 80. On s'attendrait à en rencontrer davantage. C'est aussi l'opinion d'un enquêteur de la Commission qui notait fort à propos dans son rapport typonymique que «nous avons relevé deux *lacs Manto*, mais les informateurs nous ont révélé l'existence d'un grand nombre d'autres dans les régions avoisinantes de Mingan».[229] Cela veut dire que des enquêtes approfondies menées chez les indigènes feraient considérablement augmenter le nombre de ces vocables.

La remarque suivante n'est pas moins importante. Les dix catégories de ce type de noms que nous avons étudiées sont loin de couvrir l'éventail de toutes les puissances spirituelles amérindiennes. Là encore, des enquêtes poussées pourraient permettre d'augmenter considérablement leur nombre et de découvrir des accidents topographiques du Québec portant de tels noms. Les Cris, par exemple, entrent constamment en communication avec l'esprit Mistapaw[230]. Or, ce terme surnaturel n'a donné son nom, à notre connaissance, à aucune entité de notre territoire. Et que penser d'Orenda, l'équivalent, pour les Hurons-Iroquois, des manitous algonquins? Il est en effet curieux de constater que le mot Orenda ne s'applique à aucun toponyme du Québec.

Même constatation chez les Esquimaux. Le terme Inukpaq, par exemple, qui a le sens de (géant, de génie quelconque), n'est pas présent dans la toponymie esquimaude, du moins dans l'état actuel de nos connaissances.

D'autre part, le sens imprécis et flottant des termes merveilleux, même les plus usités, mérite d'être souligné. Les mots particulièrement intéressants à cet égard sont *Manitou*, *Windigo* et *Atchem*.

Il convient de noter par ailleurs que nous avons délibérément laissé de côté des mots qui prêtent à contestation, ainsi *Mantuć*, île de la *rivière Saint-Jean*, sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent. Certains traduisent Mantuć par (petit esprit) le suffixe [us] signifiant (petit) tandis que d'autres lui donnent, avec informateurs à l'appui, le sens de (serpent), et de (monstre) par extension, si l'on considère la profonde répugnance naturelle qu'ont les Amérindiens pour tous les reptiles et pour tout ce qui s'y rapproche.[231]

Enfin, plusieurs noms géographiques du Québec, dont *Bat-le-Diable*, *Petit Diable* et surtout 41 *Diable* ou *Devil*, n'ont pas fait l'objet de notre étude, même s'il est probable que plusieurs d'entre eux remontent à des toponymes indigènes d'origine surnaturelle. Sur ce point, force est d'avouer qu'on nage en pleine conjecture.

La cueillette systématique et l'étude complète des toponymes amérindiens de cette origine est à faire et seules des enquêtes nombreuses et approfondies permettront de découvrir l'héritage des noms de lieux surnaturels que les indigènes ont laissé dans la nomenclature du Québec.

Références

1 En France, par exemple, il y a trois toponymes par kilomètre carré.

2 D'après sa Loi constitutive, la Commission de géographie du Québec, qui relève du ministère des Terres et Forêts, a comme rôle principal de prendre les décisions qui s'imposent sur toute question ayant trait à la désignation et à la dénomination des entités géographiques du territoire québécois.

3 Le Nord de *Montréal*, les *îles du Saint-Laurent*, la section nord-est (de Charlevoix), la *Beauce* et la zone métropolitaine de *Montréal* ont fait, en particulier, l'objet d'enquête sur place.

4 Mijizowaja vient de l'algonquin Mishiso waja et signifie (le lac est quelque peu étendu).

5 Depuis 1963, la Direction générale du Nouveau-Québec a entrepris la cueillette des toponymes esquimaux. Ce travail s'effectue sous la direction du docteur Benoit Robitaille, géographe et directeur des recherches au ministère des Richesses naturelles.

6 Monsieur Adrien Caron, prêtre, a été un de nos principaux informateurs. Natif de cette paroisse, monsieur Caron s'intéresse à l'histoire de cette région depuis plusieurs années.

7 Voir en particulier la carte intitulée: *Isle-aux-Coudres*, série topographique nationale, échelle: 1:50 000e, 1955, Ottawa, ministère des Mines et des Relevés techniques.

8 En plus d'avoir recueilli des toponymes nouveaux, cette enquête a apporté une foule de précisions touchant les noms géographiques de cette région. Elle nous a permis de vérifier que la plupart des noms inscrits sur les cartes étaient usités localement. L'enquête a en outre démontré que certains vocables qui figurent sur les cartes sont mal orthographiés, en particulier, le *lac des Italiens* (gentilé) alors qu'il s'agit du *lac des Litalien* (anthroponyme); de plus, il aurait fallu écrire le *ruisseau de la Côte-des-Chênes* (nom d'un rang) et non pas *de la Côte-des-Chutes*. Il fut également possible de recueillir la signification de plusieurs noms de lieux; le toponyme *montagne des Marais*, par exemple, rappelle qu'il y a eu jadis, au pied de cet accident topographique, des marais et un informateur nous a rapporté que l'on s'y promenait autrefois en canot. Le vocable *La Jetée* aurait la signification suivante (les bûcherons jetaient les billes de bois au pied de cette colline, d'où le nom de *La Jetée*). Mais il n'en est pas de même pour tous les toponymes recueillis: par exemple, *le coteau Pelé* (qui se prononce localement Plé) a une signification totalement inconnue des informateurs que nous avons interrogés.

9 Le nom de *lac des Anglais* viendrait du campement, à cet endroit, des ingénieurs qui ont tracé la frontière entre le Canada et les États-Unis, par suite du *traité d'Ashburton* en 1842.

10 Laverdière, Camille. *Les noms de lieux en usage dans la région couverte par la feuille de Sainte-Agathe (31 J/SE) de la carte topographique au 125 000e*. Département de géographie, Université de Montréal, 1963, p. 142.

11 Il y a évidemment des exceptions. La région de la Beauce, par exemple, a primitivement porté l'appellation aborigène de *Mésakigam* qui n'a pas survécu. De même, le *lac Saint-Jean* a été connu pendant longtemps sous le vocable de *Piakouagamy*. Il est curieux de constater, d'autre part, que le nom de la province (Québec) et ceux de ses territoires (Abitibi, Mistassini et Achouanipi) sont tous d'origine amérindienne. Plus l'étendue des entités géographiques devient restreinte, plus le pourcentage des noms aborigènes diminue. Par exemple, seulement 20 noms de districts électo-

raux, sur un total de 95, ont des noms aborigènes. Et pour ce qui est des noms des municipalités (au nombre d'environ 1 500), ils ne forment actuellement qu'à peine 1% du total.

12 Ce lac est situé dans le canton de Wexford (comté de Terrebonne). Camille Laverdière, *op. cit.*, p. 167.

13 Le même phénomène existe en France. Dans *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paul Lebel souligne que *la Domène* (Isère) s'appelle aussi *le Grand-Ruisseau* (et cela depuis le moyen-âge): *le Lot*, affluent de *la Garonne* porte le nom d'*Olt* dans son cours supérieur et celui d'*Oual* dans l'Aveyron, etc.

14 Grenier, Fernand. *Les noms de lieux de la Beauce*. Travaux de l'Institut de Géographie, nº 15, Université Laval, 1965, pp. 46-47.

15 Voir *Inventaire toponymique des îles du Saint-Laurent, situées entre Orléans et Anticosti*. Préparé par messieurs Fernand Grenier et Jean-Claude Dupont ainsi que par mademoiselle Francine Dumont, Québec, janvier 1964, pp. 41-42.

16 La mobilité toponymique du Québec n'est pas un phénomème récent. Il faut se rappeler, entre autres, que la *rivière Saguenay*, d'après le Père F.-X. Charlevoix, était également connue des Indiens sous le nom de *Pitchitaouichetz*. Selon le cartographe Carver, le *lac Témiscouata* était désigné sous le nom d'*Ourangabéna*, au XVIII[e] siècle. En outre, ce cartographe indiqua pour le *lac Memphrémagog* une autre appellation amérindienne soit *Mémorobka*. Le *lac Magog* a porté primitivement, l'appellation de *Scaswaninepus*, d'après Samuel Holland; voir la carte intitulée *New Topographical Map of the Province of Lower Canada* de 1803.

17 Il en est ainsi pour les noms de *rivières Du Chêne* (Lotbinière), *du Sud* (Montmagny), et *Famine* (Beauce). En effet, dans l'ouvrage de Pierre-Georges Roy, intitulé: «*Inventaire des Concessions en Fief et Seigneurie, Fois et Hommages et Aveux et Dénombrements*», il est fait mention de la *rivière Duchesne* en 1674 (tome III, p. 122) et de la *rivière du Sud* dès 1663 (tome I, p. 213). Le cas de la *rivière Famine* est plus complexe: il faut se rappeler que le *fief Sainte-Barbe-de-la-Famine* fut concédé en 1674 (*op. cit.*, tome V, p. 23). Il est plus que probable que l'appellation de *Famine* dût s'appliquer au cours d'eau qui arrosait ce fief. D'ailleurs un plan d'arpentage de 1792 parle de *Famine River*. Quoiqu'il en soit, ces trois toponymes ont paru sur la carte de Samuel Holland de 1803 déjà citée. Ces trois vocables sont toujours en usage de nos jours, comme ils le furent aux premiers temps de la colonie.

18 La *rivière des Trois-Pistoles* a primitivement paru sous le nom de *rivière des Sauvages* sur les cartes de Champlain de 1632 et de Boisseau de 1643. À la fin du XIX[e] siècle, elle fut connue localement sous le nom de *Tobin*; M.E.W. Tobin avait établi une scierie sur la rive droite de ce cours d'eau. Aujourd'hui, elle n'est désignée que sous le nom de *rivière des Trois-Pistoles*, vocable qu'elle avait porté à la fin du XVII[e], au cours du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle, si l'on se base sur les documents.

19 Carte *Grand'Mère 31 1/NE*. Cette carte, soumise à la Commission de géographie en 1938, ne fut jamais publiée. Ces noms provenaient de cartes provinciales (en particulier de plans de comtés et de cantons), de cartes fédérales et de plans de l'association de la Protection forestière du Saint-Maurice. Parmi tous ces noms communs, il faut dire que plusieurs ont été changés par des anthroponymes par la Commission.

20 Les termes Onikam (algonquin) et Kapotagen (mistassin) signifient tous deux (Portage). De même Michigami (algonquin) et Mitchigami (montagnais) veulent dire (Grand Lac). Les toponymes *Wapus*, *Wapusano?*, *Wapustagah* et *Wapousmou* appartiennent à la même famille lexicale. Ils dérivent du terme algonquin Waboz qui signifie (Lièvre).

21 Manitou signifie, dans la langue algonquine, (l'être suprême, le tout-puissant). Mistassini veut dire (grosse pierre, mista, acini).

22 Le toponyme *rivière du Loup* est ancien: Samuel Holland l'a consigné sur sa carte intitulée: *New Topographical Map of the Province of Lower Canada* de 1803.

23 À cet égard, les bévues des cartographes ont été nombreuses; *Isle aux Coudres, Elbow Islands; Rivière*

Ouelle, Ovale River; Les Pèlerins, Pilgrim Islands (alors qu'il s'agissait des pèlerins, faucons communs); *Franquelin, Franklin* (on a confondu le cartographe Jean-Baptiste Franquelin avec l'homme d'État américain Benjamin Franklin); *île du Corossol* (nom d'un navire), *Carrousel Island* (sorte de tournoi); les *îles Grosse-Boule* et *Petite-Boule*, à *Sept-Îles*, donnèrent *Great Bull* et *Little Bull Islands*, etc.

24 *Chigoubiche* est la forme écrite par l'arpenteur Normandin en 1732.

25 Rousseau, Jacques. *La nomenclature du lac Mistassini et de ses environs*. Les documents sont conservés à la Commission de géographie du Québec.

26 Mais il y a des exemples plus probants: en particulier, le *lac Waconichi* qui s'est orthographié *Uakanatsi, Waconsihi, Wacounipi, Waeconiche, Waekoniche, Wakinichi, Wakonichi, Wakuanichi, Wakwanichi, Wakwanitche, Wakwunitche* et *Wawanichi*.

27 Lefebvre, Gilles. *Rapport sur la toponymie du Nouveau-Québec: section traitant des toponymes esquimaux*. 20 pages. 1964. Ce travail a été fait à la demande de la Commission de géographie du Québec.

28 Lacourcière, Luc et Savard, Félix-Antoine. *L'Histoire et le Folklore*. Montréal, Imprimerie populaire, 1945, pp. 11-12.

29 Houzé, A. *Étude sur la signification des noms de lieux en France*. Paris, 1864, 140 pages.

30 Nations Unies. *Première Conférence sur la normalisation des noms géographiques*. Rapport du Groupe d'experts, 1966, annexe 1, Genève, 1967, 4 pages. E/CONF. 53/L. 1.

31 Nations Unies. *Deuxième Conférence sur la normalisation des noms géographiques*. A Glossary of Technical Terminology for Employment in the Standardization of Geographical Names, 16 pages. Londres, 1972. E/CONF. 61/L. 1/REV.1.

32 Mulon, Marianne. *Terminologie française de l'onomastique*. Dans Actes du XI[e] Congrès international des sciences onomastiques, tome 2, Sofia, 28-VI-4. VII. 1972 (1975), p. 94.

33 Dorion, Henri et Hamelin, Louis-Edmond. *De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale*. Cahiers de Géographie de Québec, PUL., vol. X, n° 20, 1966, pp. 195-211.

34 Dorion, Henri et Poirier, Jean. *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Choronoma/6, PUL, Québec, 1975, p. 30.

35 Nations Unies. *Deuxième Conférence sur la normalisation des noms géographiques*. Projet de rapport de la Conférence. Londres, 1972. E/CONF. 61/3, p. 10.

36 Witkowski, Teodolius. *Grundbegriffe der Namenkunde*. Akademie-Verlag-Berlin, 1964, 92 pages.

37 Grenon-Roy, Judith. *Contribution méthodologique à la chrononymie synoptique* . . . . Québec, Université Laval, Département de géographie, pp. 76-77. Thèse de maîtrise non publiée.

38 Vallières, Alain. *Enquête toponymique du couloir fluvial Montréal-Lac-Saint-Pierre*. Québec, août 1974. Documents déposés à la Commission de toponymie.

39 Bonnelly, Christian. *Enquête toponymique en Gaspésie*. Québec, juillet 1977. Documents déposés à la Commission de toponymie.

40 Nations Unies. *Première Conférence sur la normalisation des noms géographiques*. Rapport de la Conférence. Genève, 4-22 sept. 1967, vol. 1 p. 16. E/CONF. 53/3.

41 Roy, Antoine. *Inventaire des Greffes des Notaires du Régime français*. Archives de la Province de Québec, vol. XIV, 1950, Québec, p. 297.

42 Biggar, H.P. *The Voyages of Jacques Cartier*. Published by authority of the Secretary of State under the direction of the Archivist, Ottawa, F.A. Acland, 1924, pp. 177-178.

43 Grenier, Fernand. *Inventaire toponymique des îles du Saint-Laurent situées entre Orléans et Anticosti*. Québec, 1964, p. 100. Fernand Grenier interrogea trois informateurs lors de cette enquête. Nous avons nous-même eu l'opportunité d'en interroger trois autres et la version fournie par ces derniers est analogue à celle qui fut primitivement recueillie par le directeur de l'Institut de géographie de l'Université Laval.

44 Lacourcière, Luc et Savard, Félix-Antoine. *L'Histoire et le Folklore*. Montréal, Imprimerie populaire, 1945, pp. 13-14.

45 Il faut se rappeler que *Havre-Saint-Pierre* a porté primitivement le nom de *Pointe-aux-Esquimaux*. De plus, il y a encore, sur la Côte-Nord, deux *îles aux Esquimaux*. La *rivière des Esquimaux* est le nom primitif de la *rivière Saint-Paul*, etc.

46 *Pointe aux Morts* a été consignée sur les cartes régionales de la côte nord du Saint-Laurent, éditions de 1913, 1934 et 1950, et qui furent publiées par le ministère des Terres et Forêts de la province de Québec, à l'échelle de six milles au pouce.

47 *Canada and the River St. Lawrence*, 1763, Map B, by Lieutenant Fusier of the Royal American Regiment, Scale: 5 miles 2000 yards to an inch.

48 *Official Plan of the Parish of Île Bizard*, 1876, by L.W. Sicotte, Scale of 5 arpents to an inch.

49 Clark, T.H. *La région de Montréal*. Ministère des Mines de la Province de Québec, 1952, Rapport géologique n° 46, p. 110.

50 À la Commission de géographie du Québec, J.-P. Ladouceur, géographe, a effectué, en partie, l'enquête indirecte.

51 Bernard Chouinard, du Département de géographie de l'Université de Montréal, a recueilli cette version chez deux informateurs en 1962. L'autre a été fournie par le notaire Cardinal, de *Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds*. Voici trois autres explications sur l'origine des autres toponymes recueillis: «Il s'agit des *Rapides du Moulin* car le moulin seigneurial était construit à cet endroit». «On les appelle les *Rapides des Hollandais* car il y avait autrefois à cet endroit un moulin qui s'est effrondré dans la rivière et le meunier, un Hollandais, aurait péri là, lors du désastre». «Le nom que, suivant la tradition, cet accident géographique a toujours porté est *Rapides des Crochets*, probablement à cause de l'amoncellement qui se faisait sans cesse de débris de bois et autres agents obstructeurs». *Dutchman Rapids* avait paru, comme nous l'avons indiqué, sur une carte de 1763. Il est donc plus que probable que *Rapides Lalemant* était en usage à cette époque et les cartographes de langue anglaise ont tout simplement traduit ce nom, ce qui a donné curieusement *Dutchman Rapids*. Par le passage du français à l'anglais, on a donc fait un gentilé *Dutchman* du patronyme *Lalemant*.

52 Deschênes, Frère E.B. *Essai de toponymie gaspésienne*. Dans Bulletin des Recherches Historiques, Lévis, vol. XLII, 1936, p. 200.

53 Le Frère Deschênes a recueilli cette seconde version chez la plupart des informateurs de cette région.

54 Voici un autre exemple de la politique prise par la Commission. À sa séance du 18 avril 1916, la Commission proteste contre la publication dans les journaux de Québec de certains noms géographiques que l'on a déformés ou traduits sans nécessité. Elle cite comme exemples «*Cape Despair* au lieu de *Cap d'Espoir*, de *Martin River* au lieu de *Rivière à la Martre*, de *Cap-Rosier* au lieu de *Cap-des-Rosiers*, de *Fame Point* au lieu de *Pointe-à-la-Renommée*, etc.» Le procès-verbal fait aussi mention que «l'ingénieur en chef du département de la Marine, Monsieur Wm. Anderson, a fait réponse que le service des Signaux avait été saisi de la question et qu'il réparerait l'erreur commise en ce qui regarde le *Cap d'Espoir* et la *rivière à la Martre*. Quant à *Fame Point*, Monsieur Anderson est d'avis que les navigateurs connaissent bien ce nom, qu'il est entré dans l'usage et que pour cette raison il ne croit pas désirable de remettre la forme française.»

55 On peut citer l'exemple du toponyme *Oskélanéo*, nom d'une petite localité et d'une rivière situées en Abitibi. Même si la Commission a modifié ce nom en *Escalana* (séance du 12 janvier 1917 pour la rivière; celle du 17 juin 1918 pour le village) et qu'il a paru ainsi sur certaines cartes, l'usage courant n'en a pas pour autant été modifié. *Oskélanéo*, est encore la seule forme usitée et la Commission est revenue à celle-ci.

56 *Pointe-à-la-Croix* est un nom historique. Le premier missionnaire de l'endroit, il y a plus de 200 ans, y planta une croix. Plus tard, le nom fut traduit en *Cross Point* pour déterminer une partie de la localité.

57 Les raisons du choix de *Fleurimont*, comme le précisaient les autorités locales, consistaient en ce que «la municipalité présente un aspect très accidenté; nous avons dans la municipalité le développement des Jardins

Fleuris . . . », et aussi, «que le chevalier de Fleurimont était un officier de l'armée canadienne affectée à la défense du territoire contre les Américains. On le retrouve en 1814, alors que sa section remporte la victoire un peu à l'est de la Vallée du Richelieu». Lettre de la municipalité d'*Ascot-Nord*, du 18 juin 1971.

58 Parmi les rares exceptions de double approbation, signalons le *lac Mousseau (Harrington)* (comté de Gatineau); *Cap Wolstenholme (Saint-Louis)*, au Nouveau-Québec.

59 L'évêque anglican Jacob Mountain notait à ce propos: «to the *Foulon*, by which I have been in the habit of understanding *Wolfe's Cove*, but I found that the whole space from Munn's (sic) to Wolfe's Cove goes by this name». Mountain, Jacob. *A Journey from Restigouche to Quebec in 1824*. Dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1941-1942, p 329.

60 Par exemple à sa séance du 30 mars 1925, les commissaires ont décidé de traduire *Miners Brook* (comté de Matane) en *Ruisseau des Mineurs*.

61 Cette politique est différente de celle de la France, par exemple, où souvent seule une partie du terme spécifique est traduit. En Alsace et en Lorraine, la plupart des traitements des spécifiques hybrides concernent la deuxième partie. Par exemple, *Marmoutier* (B.-Rhin) traduit *Mauersmünster*. Voir Nègre, E. *Les noms de lieux en France*. Armand Colin, 1963, p. 199.

62 Il y a à peine quelques décennies, par exemple, les noms des localités de *Senneterre, Chapais, Amos* et *Barraute*, en Abitibi, ont succédé aux termes indigènes *Nottaway, Opémisca, Harricanaw* et *Natagan*.

63 En 1689, Jean-Baptiste-Louis Franquelin écrivait à cet égard: «Il semblerait qu'il serait assez nécessaire de diviser ce grand terrain en provinces auxquelles on donnerait des limites et des noms français, stables et permanents aussi bien qu'aux rivières et aux lieux particuliers, en abolissant tous les noms sauvages qui ne font que de la confusion, parce qu'ils changent très souvent et que chaque nation nomme les lieux et les rivières en sa langue, ce qui fait qu'une chose a toujours divers noms». Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, Lévis, vol. 1, 1895, p. 35. Texte cité par J.-Edmond Roy.

64 Rouillard, Eugène. *L'invasion des noms sauvages*. Dans Le Bulletin du Parler français au Canada, vol. 7, pp. 162-170, 1909; vol. 8, pp. 97-100, 1909.

65 À sa séance du 4 février 1921, la Commission décide de substituer au nom *Lac Chabogama* celui de *Lac Parent*. De même, *Lac Rémigny* et *Lac Baby* succédèrent aux appellations *Lac Obikoba* et *Lac Sasaganigan* (séance du 4 janvier 1924). On pourrait citer une foule d'autres exemples analogues.

66 La Commission, par exemple, a récemment retenu le nom de *Matagami* pour identifier une nouvelle ville de l'Abitibi.

67 La nouvelle politique de la Commission rejoint l'opinion exprimée par plusieurs choronymistes éminents du Québec dont en particulier celle d'Henri Dorion. Voir à ce propos sa pensée exprimée à la page 4 de son ouvrage *Les noms de lieux montagnais des environs de Mingan*. PUL, Québec, 1967, 214 pages.

68 Lors de sa séance du 11 juin 1926, la Commission recommandait que le choronyme *Macamic* soit toujours écrit avec la lettre [c], et d'écarter la graphie *Makamik*. (*Macamic* est le nom d'une ville de l'Abitibi).

69 Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Genève, Suisse, du 4 au 22 septembre 1967. Vol. I., Rapport de la Conférence, recommandation 16. E/CONF. 53/3.

70 Dans le procès-verbal de la séance du 1er février 1916, on rapporte qu'«Il est ensuite question des noms géographiques de la côte est de la baie James et communiqués par le Bureau géographique d'Ottawa. L'avis général est que l'on ne doit pas garder tous les noms esquimaux publiés sur la liste communiquée à la Commission, et qu'il serait bon de retenir les noms qui ont déjà été publiés sur la dernière carte de la province de Québec».

71 Poirier, Jean. *Les toponymes amérindiens encore en usage dans la nomenclature du Québec. Revue de Géographie de Montréal*, 22(2): pp. 133-138, 1968.

72 Lefebvre, Gilles-R. *Rapport sur la toponymie du Nouveau-Québec: Section traitant des toponymes esquimaux*, 20 pages, mars 1964. Rapport transmis à la Commission de géographie du Québec, 1964.

73 Commission de géographie du Québec. *Guide toponymique du Québec*. Étude toponymique 1 (nouvelle série), ministère des Terres et Forêts, 1968, 22 pages.

74 La même année, Eugène Rouillard publiait *Noms géographiques de la province de Québec et des provinces maritimes empruntés aux langues sauvages*. Québec, Marcotte, 1906, 110 pages.

75 Roy, Pierre-Georges. *Les noms géographiques de la province de Québec*. Lévis, 1906, 514 pages.
Eugène Rouillard, *op. cit.*, 1906, 110 pages.
Commission de géographie du Québec. *Nomenclature des noms géographiques de la province de Québec*. Premier rapport. Québec, 1916, 84 pages.
Commission de géographie du Québec. *Noms géographiques de la province de Québec*. (2e édition), Québec, 1921, 158 pages.
Commission de géographie du Québec. *Noms géographiques de la province de Québec*. (3e édition), Québec, 1926, 158 pages.

76 Tisdel, Gaston. *Projets de publication sur la toponymie du Québec*. 79 pages, 5 annexes. Rapport déposé le 11 mai 1981 au président de la Commission de toponymie.

77 *Bulletin des Recherches Historiques*. 1926, p. 12.

78 L'*Île-du-Prince-Édouard*, par exemple, a conservé dans sa toponymie plusieurs dénominations d'origine micmaque; les baies de *Bédèque*, de *Cascumpèque*, de *Malpèque*, de *Tracadie*, les pointes *Miscouche* et *Shemody*, les rivières *Pisquid* et *Tignish* n'en sont que quelques exemples. Il en est de même pour l'*île d'Anticosti*.

79 Thevet, André. *Grand-Insulaire*. Cité par Pierre-Georges Roy dans Noms géographiques de la Province de Québec, Lévis, 1906, p. 200.

80 Roy, Pierre-Georges, *op. cit.*, p 199.

81 Laverdière, l'abbé C.-H. *Oeuvres de Champlain*. tome II, p. 24.

82 Il s'agit des arrière-fiefs de *la Grossardière* et de *la Chevalerie*.

83 *Plan de l'île d'Orléans, mesuré très exactement par le Sieur Robert de Villeneuve en 1689*. Il en existe des copies au Archives du Séminaire de Québec.

84 À l'exception du nom de l'île elle-même.

85 *Plan officiel de la paroisse de Saint-François, Isle d'Orléans*. Ministère des Terres et Forêts, Service du cadastre, 1923, échelle: 5 arpents au pouce.

86 *A plan of the River St. Lawrence from the Falls of Montmorency to Sillery with the operations of the siege of Quebec*. Sans date.

87 Gosselin, Monseigneur David. *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, île d'Orléans*. 1919, vol. 1, p. 165.

88 À l'article Morue, le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de O. Bloch et W. von Wartburg, de 1960, précise que: «Morue, 1260. En outre molue, fréquent en français jusqu'au XVIIIe siècle, moluel dès 1036».

89 Biggar, H.P. *Voyages of Jacques Cartier*. Public Archives, Ottawa, 1924. Appendix 11, pp. 289-290.

90 Champlain, Samuel de. *Les Voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, faits par le sieur de . . . . Xainctongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Ponant, et toutes les Descouvertes qu'il a faites en ce païs depuis l'an 1603, jusques en l'an 1629*. Édition de 1632, livre second, 1626, p. 101.

91 Denys, Nicolas. *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale . . .* Tome 1, pp. 230-231.

92 Archives Nationales de France. Canada, C 11/E/13 *Mémoire concernant la baie des Chaleurs*. Signature illisible, 1727, folio 104r.

93 Calvet, Pierre du. *Livre pour le dénombrement des familles acadiennes réfugiées le long des Côtes de l'Acadie. Commencé au Barécois de la Malbaye le 31e juillet 1761 (juillet et août 1761)*. Dans *Papiers Amherst*. War Office, July, 1760 November, 1763: Letters from Governor of Quebec to the Commander-in-Chief, New York. Volume E 425 folios 160-172. Reproduit dans la *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, vol. VIII, nº 1, 1970, pp. 31 et 35-36.

94 Plessis, Monseigneur Joseph Octave. *Journal de deux voyages apostoliques dans le golfe Saint-Laurent et les provinces en bas, en 1811 et 1812*. Dans Le Foyer canadien. Recueil littéraire et historique, Québec, 1865 p 85.

95 Mountain, G.J. *Visitation of the Gaspe Coast in 1826*. Dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1941-1942, p 336. Par ailleurs dans son *Aperçu d'un voyage dans le District de Gaspé pendant les mois de Mai, Juin, Juillet et d'Août 1821*, le docteur Von Iffland écrit: «À la *Malbaye* surtout, où la pêche se fait le plus en grand». Texte cité dans la *Revue d'Histoire de la Gaspésie*, vol. VII, nº 1, 1969, p 33. On incline à voir que la forme correcte *La Malbaie* était toujours utilisée par les francophones, longtemps après son imposition. D'autres textes analogues pourraient être cités et qui prouveraient que la forme exacte était toujours en usage par les Canadiens-français.

96 Ferland, J.B.A. *Journal d'un voyage sur les Côtes de la Gaspésie*. Dans *Les Soirées Canadiennes. Recueil littéraire et historique*, Québec, 1861, p. 359.

97 Bellin, N. *Carte de la Rivière de Richelieu et du lac Champlain, dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, Plans, et Journaux de la Marine, reproduite de Charlevoix, Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Franquet *Carte du Lac Champlain de la Rivière des Iroquois et de l'Isle de Montréal*, 1752. Archives du Séminaire de Québec, tiroir 219, nº 13.

98 Ces trois entités géographiques sont situées dans la circonscription de *Saint-Jean*, au Québec.

99 Roy, P.-G. *Les Noms géographiques de la province de Québec*. Lévis, 1906, p. 234.

100 White, James. *Place-Names in Quebec*. Dans Ninth Report of the Geographic Board of Canada, Ottawa, 1911, p. 186. Rouillard, E. *Dictionnaire des Rivières et Lacs de la province de Québec*. Département des Terres et Forêts, 1914, p. 81. Magnan, H. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses... de la province de Québec*. Arthabaska, 1925, p. 142.

101 Beauregard, L. *Étude toponymique de la région du Richelieu*. Rapport remis à la Commission de géographie du Québec, 1967, pp. 61-62.

102 Roy, P.-G. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie... conservés aux Archives de la province de Québec*. 1928. À la page 264 du tome IV, l'auteur reproduit l'acte de concession de la seigneurie de Beaujeu ou Lacolle, en date du 22 mars 1743: «... étendue de deux lieues de terre de front sur trois lieues de profondeur... dans lequel terrain se trouve la rivière dite *à la Colle*... ». Franquet. *Voyages et Mémoires sur le Canada par Franquet*. 1889, publié par l'*Institut canadien de Québec*, Imprimerie générale A. Côté et compagnie, 213 pages. Dans le mémoire intitulé *Canada 1752*, p. 63, l'auteur écrit «le débouché de la *rivière à la Colle*... ». Voir également les cartes de Bellin et Franquet déjà citées.

103 Pégorier, A. *Glossaire des termes dialectaux... de la nouvelle carte de France*. Paris, Institut Géographique National, 1963, p. 120. Ce mot dérive du latin collis →colla →colle →colline. Dans le domaine d'oc, il existe encore de nombreux lieux-dits *La Colle*.

104 Dans sa *Description topographique... du Bas-Canada* publiée en 1815, Joseph Bouchette écrit, p. 181, «La *rivière La Colle*». La forme moderne est indiquée, entre autres, dans l'Acte d'incorporation de la municipalité de la paroisse de *Saint-Bernard-de-Lacolle* (Acte 8 Vict., chapitre 40, le 1er juillet 1845).

105 Il n'est nullement de notre intention d'affirmer que tous les toponymes *Cole* sont dérivés de l'appellatif *La Colle*. *Cole* est un patronyme anglais assez répandu. Par exemple le *lac Cole* (comté de Pontiac), au Québec, a été baptisé ainsi en 1933, afin d'honorer un dénommé Cole, ami personnel de W. A. Maclean, alors directeur de la compagnie International Paper (documents à la Commission de géographie du Québec).

106 Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. *Répertoire géographique de la Saskatchewan*. Ottawa, 1969, p. 82. *Cole Rapids* est situé à environ 35 kilomètres à vol d'oiseau, à l'est de Prince Albert. La Commission canadienne des noms géographiques a écarté définitivement la forme *La Colle Falls*, le 7 novembre 1911,

et c'est alors que le nom *Cole Rapids* devint officiel. Information fournie à l'auteur par G.F. Delaney, secrétaire du Comité permanent canadien des noms géographiques.

107 Voorhis, A.M. *Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Trading Compagnies*. Department of the Interior, 1930, p. 29. W. Hendry était à l'emploi de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

108 Ballantine, A. *Steamboating on the Saskatchewan, 1885*. Dans Saskatchewan History, vol. XVIII, nº 3, 1965, pp. 105 et 107.

109 Douglas, J. *Journal of Journey from Fort Vancouver to York Factory and Back*. 1835, p. 54 (5 septembre). Manuscrit conservé aux Archives provinciales de la Colombie-Britannique, à Victoria.

110 Dans la circonscription électorale de Westmorland.

111 Massignon, G. *Les parlers français d'Acadie*. Paris, Klincksieck, 1962, tome 1, pp. 21-22.

112 Poirier, Jean. *L'origine et la signification des plus anciens noms du Saint-Laurent*. Université de Paris, thèse de doctorat (en cours).

113 Dauzat, Albert. *La toponymie française*. Paris, Payot, 1960, p. 26.

114 Champlain, Samuel de. *Les voyages de la Nouvelle France occidentale dicte Canada, faite par le sieur de Champlain, depuis 1603 jusques en l'an 1629*. Livre Second, année 1626. Paris, 1632, p. 117.

115 Roy, Pierre-Georges. *Inventaire des concessions en fief et seigneurie . . . - conservé aux Archives de la province de Québec*. Beauceville, 1927, tome 1, p. 167.

116 *Journal des Jésuites, 1645-1668*. Journée du 22 juin 1646. Édité par Laverdière et Casgrain, Québec, 1871, p. 55.

117 Archives du Québec. Salle des manuscrits. *Minutier Genaple*, 6 mars 1708.

118 Archives du Québec. Salle des manuscrits. *Minutier Chambalon*, 9 février 1710.

119 Archives du Québec. Salle des manuscrits. *Minutier Rivet*, 7 mai 1718.

120 Bulletin des Recherches Historiques. *Lettre de Beauharnois et Hocquart au ministre*, vol. 13, 1907, p. 148.

121 Archives Nationales de France. *Fonds de la Marine* 4jj 8, 41 bis, folio 3, carton 2 de la quatrième division.

122 Fauteux, Aegidius. *Journal du siège de Québec du 10 mai au 18 septembre 1759*. Dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1920-1921, p. 156.

123 Bourdon, Jehan. *Rivière de St. Laurens depuys Montréal jusqu'à Tadoussac*. (1/680.000ᵉ environ), Bibliothèque Nationale de France, Rés. Gr. C. 5185, vers 1641.

124 Anonyme. *Carte du plan et environs de quebec*. Bibliothèque Nationale de France. Archives du Dépôt hydrographique, portefeuille 127, division 6, pièce 2, 1664.

125 Anonyme. *Carte de la Mine d'argent à la Baie Saint-Paul*. Sans nom d'auteur, entre 1675 et 1682. Archives du Séminaire de Québec, tiroir 214, numéro 25, entre 1675-1682.

126 Franquelin, J.-B.-Louis. *Carte du Fleuve St. Laurent dressée sur les Mémoires et observations du Sieur Jolliet en 46 Voyages*. Bibliothèque Nationale de France. Archives du Dépôt hydrographique, portefeuille 126, division 1, pièce 4, 1685.

127 Franquelin, Jean-Baptiste-Louis. *Carte Générale Du Voyage que Monsʳ De Meulles . . . a fait par ordre du Roy . . .* Archives du Séminaire de Québec, tiroir 216, numéro 21, 1686.

128 Deshayes. *Carte de la Rivière de St. Laurens levées sur les lieux en 1686*. Bibliothèque Nationale de France. Archives du Dépôt hydrographique, portefeuille 126, division 1, pièce 4, 1686.

129 Villeneuve, le Sieur de. *Partie du Grand Fleuve de St. Laurens En la Nouvelle France, Par le Sieur de Villeneuve Ingénieur du Roy depuis la Baye de St. Pancras jusqu'à la Rivière de Richelieu avec les mouillages*. Bibliothèque Nationale de France. Archives du Dépôt hydrographique, portefeuille 126, division 1, pièce 5, 1691.

130 Dutast. *Carte de la rivière de Canada jusques à Québec par le Sieur Dutast . . . capitaine de vaisseau*. Bibliothèque Nationale de France. Archives du Dépôt hydrographique, portefeuille 126, division 1, pièce 6, 1694.

131 Deshayes. *Fleuve St. Laurens, de l'île d'Anticosti à l'île de Montréal*. Archives Publiques du Canada. Par Deshayes, à Paris chez N. de Fer, 1695.

132 Deshaies. *Carte des Côtes habitées du Canada par Paroisses et par Seigneuries*. Archives du Séminaire de Québec, tiroir 224, Atlas Pinart, nos 21-22, vers 1700.

133 Bellin, N. *Carte de l'isle d'Orléans et du Passage de la Traverse dans le Fleuve St. Laurent. Dressée sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine. 1744*.

134 Roy, J.-Edmond. *Île aux Ruaux et île Madame*. Dans Bulletin des Recherches Historiques, vol. 1, 1895, p. 189.

135 Bédard, T.-P. *Île aux Ruaux*. Dans Bulletin des Recherches Historiques, vol. 2, 1896, p. 88.

136 Lemoine, J.-M. *Île aux Rots*. Dans Bulletin des Recherches Historiques, vol, 1, 1895, p. 157.

137 Grenier, F., Dumont, F., et Dupont, J.-C. *Inventaire toponymique des îles du Saint-Laurent situées entre Orléans et Anticosti*. Université Laval, Travaux de l'Institut de Géographie no 14, 1964, p. 39.

138 Verrier, A.-J., et Onillon, R. *Glossaire étymologique et historique des Patois et des Parlers de l'Anjou*. Angers, 1908, tome 11, p. 226.

139 Boucault, Nicolas-Gaspard. *État présent du Canada, dressé sur nombre de mémoires et connaissances acquises sur les lieux, 1754*. Dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1920-1921, pp. 30-31.

140 Wartburg, W. von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. 1962, tome X, p. 423.

141 Sagard, Gabriel. *Le Grand Voyage au Pays des Hurons*. Paris, 1632, p. 39. Contrairement à une opinion répandue, Champlain n'a jamais consigné le nom *Table de Roland*. Voir: Morissonneau, Christian. *Le langage géographique de Cartier et de Champlain. Choronymie, vocabulaire et perception*. Choronoma 7, Québec, PUL, 1968. 230 pages.

142 Plessis, Joseph Octave. *Journal de la Mission de 1811*. Dans Le Foyer canadien. Recueil littéraire et historique, 1865, p. 86.

143 Mountain, G.J. *Visitation of the Gaspe Coast in 1826*. Dans Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1941-1942, p. 334. L'auteur écrit aussi, même page: «... they might call this mountain *Rowland Hill* & make the name in honour of their famous Preacher». (The Reverend Rowland Hill was an eccentric but popular English preacher).

144 Roy, abbé C.E. *Percé, sa nature, son histoire*. Percé, 1947, p. 29.

145 Mélançon, Claude. *Percé et les oiseaux de l'île Bonaventure*. Montréal, Les Éditions du Jour, 1963, p. 24.

146 Claude Mélançon, *op. cit.*, pp. 24 à 28.

147 Joseph Octave Plessis, *op. cit.*, pp. 85-86.

148 Coupeau, terme du moyen français signifiant (sommet d'une montagne). Voir Wartburg, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* 2^2, p. 1555A, à l'entrée *Cuppa*.

149 Gabriel Sagard, *op. cit.*, p. 39.

150 Sagard, Gabriel. *Histoire du Canada*. Paris, 1636, p. 144.

151 Denys, Nicolas. *Description géographique et historique de l'Amérique Septentrionale...* Paris, Claude Barbin, 1672, p. 230. Denys écrit Rolant et non pas Rolante comme l'ont prétendu quelques auteurs.

152 Dassié. *Description générale des costes de l'Amérique*. Rouen-Paris, 1676, non paginé.

153 Furetière, Antoine. *Dictionnaire universel... des mots français*. 1690, La Haye et Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, non paginé. Voir aussi Blais-Poirier, Suzelle. *L'apport de la toponymie à une meilleure connaissance de la spécificité du vocabulaire des habitants de la Nouvelle-France et des Québécois. Étude linguistique de cartes du XVIe au XIXe siècle*. Thèse de Maîtrise ès Arts, Université Laval, septembre 1979, p. 15.

154 Bouchette, Joseph. *A topographical Dictionary of the Province of Lower Canada, 1832*. London, Longman, 1832, sans pagination. À la rubrique PERCÉ, l'auteur écrit «The Table Roulante».

155 Bayfield, H. W. *Sailing Directions for the Island of Newfoundland, the Coast of Labrador, the Gulf and River St. Lawrence, and the Coasts of Nova*

Scotia & New Brunswick to Passamaquoddy Bay. London, James Imray, 1851, 541 pages. À la p. 109, l'auteur écrit: «At the back of the town is the Mont Percé or Table Roulante ... ».

156 Paris, Gaston. *La Chanson de Roland*. Dans Contes et récits, Paris, Hachette, 1896, p. 25.

157 Casenave-Harigile, P. et Bellay, Jacques. *Il y a douze cents ans, Roncevaux*. Dans le journal Le Monde, Paris, 11 août 1978, p. 8.

158 Nicolas Denys, *op. cit.*, p. 230.

159 Villeneuve, Robert de. *Île d'Orléans, mesurée très exactement en 1689*. Véritable copie prise dans les archives de Saint-Jean par M. Brochu, le 25 juin 1890.

160 Cohen, Gustave. *La grande clarté du Moyen Âge*. Paris, Gallimard, 1967, pp. 35-36.

161 Champlain, Samuel de. *Les voyages faits au Grand fleuve Sainct Laurens ... depuis l'année 1608 jusques en 1612*. Dans *Oeuvres de Champlain*, tome 1, p. 148.

162 Lescarbot, Marc. *Histoire de la Nouvelle-France*. Champlain Society, vol. II, Toronto, 1911, p. 396.

163 Charlevoix, Père de. *Histoire et Description Generale de la Nouvelle-France avec Le journal Historique d'un voyage fait par ordre du Roi ...* Paris, tome III, 1744, p. 70.

164 Kalm, Pehr. *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Pierre Tisseyre, Montréal, p. 223.

165 Biggar, H.P. *Voyages of Jacques Cartier*. Public Archives, Ottawa, 1924, p. 123.

166 H.P. Biggar, *op. cit.*, pp. 123-124.

167 Deschamps, Hubert. *Les voyages de Samuel de Champlain, Saintongeais, Père du Canada*. Les classiques de la colonisation, PUF, Paris, 1951, p. 272.

168 Trudel, Marcel. *Initiation à la Nouvelle-France*. Holt, Rinehart et Winston, Montréal et Toronto, 1971, p. 131.

169 Rouillard, Eugène. *L'Invasion des noms sauvages*. Dans Le Bulletin du Parler français au Canada, vol. 7, 1909, pp. 162-170; vol. 8, 1909, pp. 97-100.

170 Savard, Félix-Antoine. *L'Abatis*. Montréal, Fides, 1943, p. 147.

171 Ringuet. *Un monde était leur empire*. Montréal, Les Éditions Variétés, 1943, p. 324.

172 Franquelin, Jean-Baptiste. Texte cité par J.-Edmond Roy dans Bulletin des Recherches Historiques, Lévis, vol. I, 1895, p. 35.

173 Fabre, Bonaventure. *Racines montagnaises 1695-1696*. Transcription par Lorenzo Angers et Gérard-E. McNaulty. Centre d'Études nordiques, 1971, Québec, Université Laval, 387 pages.

174 Le Jeune, Paul. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1639. Relations des Jésuites 1611-1672*, Éditions du Jour, Montréal, 1972, tome 2, p. 45.

175 Dorion, Henri. *Les noms de lieux montagnais des environs de Mingan*. Contribution à la connaissance de le choronymie aborigène de la Côte-Nord. GÉCET, Université Laval, Québec, 1967, pp. 22-23.

176 Laverdière, Camille. *Sur les noms de lieux relevés le long de la Nationale 54*. Dans *Cahiers de Géographie de Québec*, n° 20, 1966, Québec, p. 284.

177 Département des Terres et Forêts. *Carte de la région de l'Abitibi indiquant les cantons arpentés qui sont traversés par le transcontinental et ceux projetés situés au sud de cette voie ferrée*. Québec, 4 janvier 1911, échelle: 4 milles au pouce.

178 Ministère des Terres et Forêts. *Témiscamingue et Abitibi*. Feuillet n° 1, Service des Arpentages, Québec, 1932, échelle: 3 milles au pouce.

179 Cet article utilise les éléments d'une communication présentée au 34e Congrès de l'ACFAS tenu à Québec en 1966 et qui s'intitulait: *Pour ou contre le maintien des toponymes amérindiens dans la nomenclature du Québec*.

180 Laverdière, C.-H. *Oeuvres de Champlain*. Publiées sous le patronage de l'Université Laval, Québec, 1870, tome II, p. 301.

181 C.H. Laverdière, *op. cit.*, p. 321. *La carte de la Nouvelle-France d'après Champlain*, en 1632, indique *Sault de la Chaudière*; il en est de même dans ses ouvrages.

182 La Chevrotière, T.-C. de. *Rivière Manouan, de la ligne de Temple au lac Kempt*. Dans Description des cantons arpentés et des territoires explorés de la province de Québec, Québec, 1889, pp. 496-500.

183 Thwaites, Reuben Gold. *The Jesuit Relations and Allied Documents and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*. New York, 1959, vol. LXVIII, p. 29. Les appellations *Saint-Jean* et *Pikouagami* semble avoir été utilisées simultanément pendant assez longtemps puisque les deux vocables paraissent sur la *Carte de la province de Québec, Canada*, dressée au Département des Terres de la Couronne par Eugène Taché, assistant-commissaire, en 1870; échelle approximative: 24 milles au pouce.

184 La Commission de géographie du Québec décida par la suite que ce lac avait été ainsi dénommé en l'honneur de l'un de ses anciens membres, monsieur R. Rocher.

185 Reuben Gold Thwaites, *op. cit.*, vol. XLIX, p. 48.

186 *Ibid.*, p. 52.

187 Dans le Bulletin du Parler français au Canada, vol. 7, 1909, pp. 162-170; vol. 8, 1909, pp. 97-100.

188 La Commission de géographie du Québec a été créée par un arrêté en conseil en date du 15 novembre 1912. La Loi de la Commission fut sanctionnée le 14 février 1920. Eugène Rouillard fut président de la Commission de 1912 à 1915, puis son secrétaire jusqu'en 1920. Dans le *Rapport du Ministre des Terres et Forêts de 1914*, Eugène Rouillard précise à la page 90: «La plupart de ces vocables (amérindiens), d'une physionomie absolument rébarbative, et en plus transcrits différemment, n'ont jamais cessé d'être une source de difficultés et d'embarras pour les cartographes. Les explorateurs et même les arpenteurs n'ayant pas généralement d'autre alternative que de s'en rapporter à la bonne foi de leurs guides, il en résultait que la dénomination d'un cours d'eau ou d'un point géographique quelconque variait indéfiniment, dans sa forme et dans sa prononciation, à chaque exploration subséquente, selon la provenance de la source d'information».

189 Les *lacs Kedgwick, Kinojévis* et *Mazana* sont situés respectivement dans (les comtés de Rimouski, Rouyn-Noranda et Maskinongé-Berthier).

190 *Route de Jolliet du St-Laurent à la baie d'Hudson*. 1679, Bibliothèque Nationale de France. Département des Cartes et Plans, portefeuille 123, division 8, pièce 1, Service hydrographique de la Marine.

191 *Journal of a Voyage to the Mouth of the Caniapuscow River and Gulf of Richmond*. Dans Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory, Ottawa, F.A. Acland, 1926, p. 45.

192 Reuben Gold Thwaites, *op. cit.*, vol. LVI, p. 152.

193 Lemoine, Georges. *Dictionnaire français-montagnais avec un vocabulaire montagnais-anglais, une courte liste de noms géographiques et une grammaire montagnaise*. Boston, W.B. Cabot and P. Cabot, 1901, p. 276.

194 *La baie Atibenne du lac Kempt* (comtés de Maskinongé et de Saint-Maurice) est l'évolution du terme amérindien *Otibane*. La localité d'*Aguanish*, sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent, est située dans le canton de (Goynish) qu'arrose la *rivière Aguanus*. Pourtant ces trois formes viennent du même prototype montagnais, Akwan, (abri), et ich, (petit). Voir à ce sujet l'ouvrage du Père J.-E. Guinard, *Les noms indiens de mon pays*. Montréal, p. 11, sans date.

195 À cet égard, le toponyme *Mascouche*, qui désigne une localité et une rivière du comté de l'Assomption, semble être un exemple qui traduit l'étymologie et la valeur phonétique locale. Ce terme amérindien vient de maskwa, signifiant (ours), et och, (petit), ce qui signifie, en d'autres termes, (ourson).

196 Les normes relatives à la graphie des toponymes amérindiens et qui sont incluses dans les règles pour la nomenclature française peuvent être obtenues en écrivant à la Commission de géographie du Québec.

197 Saladin d'Anglure, Bernard. *Enquête toponymique dans le Nouveau-Québec esquimau*. Rapport remis à la Commission de géographie du Québec. Les toponymes mentionnés dans la présente étude, de même que leur signification, sont extraits du document de cet auteur.

198 Archives nationales. Fonds des Colonies C 11 E 13, folio 132 v.

199 Laure, Père P.-M. *Carte du Domaine en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin. Chekoutimi le 23e d'Aoust 1731*. Manuscrit conservé aux Archives de la Direction générale du Domaine territorial, ministère des Terres et Forêts du Québec.

200 Normandin, Joseph-Laurent. *Journal du voyage fait dans le Domaine du Roi en 1732*. Journée du 11 juin. Manuscrit conservé aux Archives de la Direction générale du Domaine territorial, ministère des Terres et Forêts du Québec.

201 Le Jeune, Père L.-M. *Dictionnaire général du Canada*. Université d'Ottawa, Ottawa, Canada, tome II, p. 232.

202 Isaïe Nantais, ancien secrétaire de la Commission de géographie du Québec, fait remarquer que «Chez la plupart des Sauvages du Canada, le nom Manito ou Manitou a la signification de (Grand Esprit), (de Divinité)».

203 Dorion, Henri. *Les noms de lieux montagnais des environs de Mingan*. Contribution à la connaissance de la choronymie aborigène de la Côte-Nord. p. 126. Rapport remis à la Commission de géographie du Québec en 1967.

204 Commission de Géographie du Canada. *Dix-huitième Rapport*, Ottawa, F.A. Acland, Imprimeur du Roi, 1927, p. 191.

205 Rousseau, Jacques. *Nomenclature du lac Mistassini et de ses environs*. 1955, carte II, nº 46. Documents conservés à la Commission de géographie du Québec.

206 Henri Dorion, *op. cit.*, p. 124.

207 Jacques Rousseau, *op. cit.*, carte I, nº 14.

208 O'Sullivan, Henry, *Relevé de la rivière Shoshoquon et des affluents du lac Matchi-Manitou . . . 1895*. Dans *Région de l'Outaouais. Description des cantons arpentés et explorations de territoires de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, 1908, p. 117.

209 Henri Dorion, *op. cit.*, p. 124.

210 Guinard, Joseph. *Les noms indiens de mon pays, leur signification, leur histoire*. Montréal, Rayonnement, s.d. (? 1960), pp. 193-194.

211 Genest, A.-T. *Rivière Windigo*. Dans *Région du Saint-Maurice. Description des cantons arpentés . . . de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, Québec, 1908, p. 38.

212 Jacques Rousseau, *op. cit.*, carte I, nº 26.

213 Joseph Guinard, *op. cit.*, p. 175.

214 On trouve aussi Wabanoni (le suffixe ni étant une contraction du nish). Le *Dix-huitième Rapport de la Commission de Géographie du Canada*, p. 316, traduit Wabanoni par (l'homme de médecine). De son côté, le Père Lemoine affirme que ce mot a le sens de (jongleur, sorcier, l'homme de médecine).

215 Genest, A.-T. *Rivière Cousapsigan*. Dans *Région du Saint-Maurice. Description des cantons arpentés . . . de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, Québec, 1908, pp. 41-42.

216 Henri Dorion, *op. cit.*, p. 38.

217 Henri Dorion, *op. cit.*, p. 40. Selon l'auteur, miskumi signifie (lac gelé); nipi a le sens de (lac liquide).

218 J.-L. Normandin, *op. cit., journée du 11 juin*.

219 Le nom *Wapouchakamouk* s'applique déjà à un petit lac voisin sud-est de *l'antre de Marbre*.

220 Jacques Rousseau, *op. cit.*, carte II, nº 222.

221 Le shaman est une espèce de jongleur ayant un contact quasi direct avec les esprits, les animaux.

222 D'après Bernard Saladin d'Anglure, anthropologue. Information communiquée à l'auteur.

223 D'après Gilles-R. Lefebvre, linguiste, Tuurngat signifierait (esprits, fantômes). Dans *Rapport sur la toponymie du Nouveau-Québec. Section traitant des toponymes esquimaux*. Rapport transmis à la Commission de Géographie en 1964, p. 11.

224 Information fournie à l'auteur par Bernard Saladin D'Anglure.

225 Wheeler, E. P. *List of Labrador Eskimo Place Names*. National Museum of Canada, bulletin nº 131, Ottawa, 1953, pp. 12-13.

226 *Manitounagook* (comté de Saint-Maurice); *Rivière à la Chienne* (?). *Manitou Nord-Ouest* (comté de Saguenay); *Rivière Lavaivre*. *Lac Manitou* (comté de Papineau); Bureau de poste de la municipalité d'Amherst. *Windigo* (comté de Labelle);

Ruisseau et *lac Winding*. *Windigo* (comté de Pontiac); *Lac Opal*. *Wabanoni* (comté d'Abitibi); *Rivière* et *Lac Pacalis*. *Atchemeouchipou* (comté de Lac-Saint-Jean-Ouest); *Rivière Pémonca*.

227 Dix-huitième rapport de la Commission de Géographie du Canada. p. 235.

228 *Manitou* (comté de Champlain); *Ruisseau et lac du Démon*. *Manitou* (comté de Saguenay); *Lac du Gros Diable*. *Mistapéo* (comté de Champlain); *Lac du Grand Homme*.

229 Henri Dorion, *op. cit.*, p. 117.

230 L'appellation *Lac Mistapéo* qui a été traduite en *Lac du Grand Homme* rappellerait fort probablement cet être surnaturel.

231 Henri Dorion, *op. cit.*, p. 127.

Index

Les noms sont écrits dans les formes paraissant dans les études.

A	*pages*
Abagusquash	57
Abimes, Les	84
Abitibi	8, 16, 21, 24, 57, 124, 129, 131, 133, 147, 151, 156
Abitibi, Rivière	128
Acadie	70
Achigan	16
Acton Vale	19, 27
Adélard, Lac	27
Agotawekami, Lac	128
Aguanish	62
Aguanus, Rivière	62, 157
Aigle, Cap à l'	9
Aivirtuuq, Presqu'île	136
Ajouste	18
Akuliaq, Pointe	135
Algernon Rock	33
Alituà'luk, Mont	140
Allemand, Rapides l'	55
Allemands, Plage des	84
Alouettes, Pointe aux	9, 33
Amos	124, 131, 151
Ange, Cap à l'	84
Anglais, Lac des	27
Anjou	70
Anse, L'	84
Anticosti, Île d'	18, 74, 121, 122, 148, 149, 152, 155
Anticosty	121
Antiquois, Lac	8
Anuk, Lac	29
Anurituuq, Colline	135
Anwatan, Lac	33
Arbres-Sec, L'	83, 84
Argentenay, Anse	84
Argentenay, Fief	81, 84
Argentenay, Pointe	79, 83, 84
Argentenaye, Pointe	84
Argnik, Anse	29
Armagh	19
Arnaud, Rivière	40
Arnoux, Lac	128
Arthabaska	16, 34, 153
Arthur, Lac	27
Arundel	19
Ascension, Isle de l'	122
Ascot-Nord	59, 151
Askikway, Lac	128
Assumption, Isle de l'	122
Asticou	129
Aston	19
Atchem, Lac	140, 144, 145, 146
Atchemeouchipou, Rivière	144, 145, 159
Atibenne, Baie	157
Atćen ministuk	144
Atćen miskumi	144
Aukland	19
Aurore, Pic de l'	14
Avon	19

B	
Baie-Saine	67
Bark Lake	33
Baby, Lac	151
Bacchus, Île de	85
Back River	59
Baie-Saint-Paul	33, 154
Barachoa	98
Barachois-de-Malbaie	99

Barraute 124, 131, 151
Barré, Cap 14
Bas de Sainte-Famille, Le 85
Bas de Saint-Jean, Le 85
Bas de Saint-Pierre, Le 85
Basque, Trou du 45
Bastican, Rivière 9, 17, 119, 130
Bat-le-Diable, Rivière 146
Bazin 70
Beauce 12, 147
Beauchamp, Lac 27
Beauchastel, Lac 128
Beaulieu 37, 81, 83, 84, 85
Beauvallon, Lac 24
Bédèque, Baie de 152
Bécancour 18
Bel-Air, Château 85
Bellechasse 10
Belle-chasse, Islets de 10
Bellefeuille, Rivière 128
Bellefine, Pointe 85
Bellefine, Rivière 83, 85
Bellot, Lac 128
Bernières 12
Bersimis, Rivière 57
Berthiaume, Lac 21, 28
Berthier, Grosse île de 29
Betsiamites, Rivière 57
Bicoque, Île 54
Bitobi, Lac 38
Black River 33
Blanc, Cap 14
Blanc, Mont 14
Blanc Sablon 9, 17, 26
Blaye, Pointe à 85
Blind River 67
Boisbouscache, Rivière 57
Bonaventure, Island 33
Bontemps, Caverne à 85
Bord-de-la-Côte, Le 85
Bouays, Isle de 17
Bousquet, Lac 128
Bout-de-l'Île, Le 85
Bout-de-l'Île, Quai du 85
Bowen, Quai 83, 85
Brest 17
Brion, Île 17
Broadback, Rivière 24
Broughton, Rivière 28
Broughton Mountain 28

C

Cabano 19
Cabaret, Le 83, 85
Cabaret, Pointe du 85
Cabonga 61
Cabouron, Le 46
Cacouna 61
Cadillac, Lac 128
Caille, Pointe à la 85
Calgary 70
Calvé, Lac 24
Canada 18, 76, 121
Canada, Grand fleuve de 75
Canada, Rio do 74
Canada, Rivière de 74, 76
Canadas, Rivière de 75
Canards, Anse aux 84, 85
Caniapiscau 20, 33, 61
Caniapuscow 157
Canon, Cap 14
Canots, Anse aux 85
Canton de Mann 59
Caopocho 34
Capaches, Lac 26
Capanane, Lac 26
Cap-aux-Meules 59
Cap-des-Rosiers 150
Cap-Rosier 150
Caps, Les 85
Cap-Santé 10, 19
Carleton 19, 57
Carré ou de S. Lau Rens, Golfe 74
Carrousel Island 149
Cascapédia 16, 33
Cascapédiac 33
Castelli, Golfo di 74
Castor et Pollux, Monts 70

Casupscomegak, Lac 128
Cataracoui, Rivière de 76
Cayamant 20
Cedar Hill 19
Cèdres, Rapides des 10
Chabogama, Lac 151
Chachikoun 34
Chakoutimitch 20
Chaleur, Baye de 9
Chambly 11, 35
Choas, Lac 33
Chapais 124, 131, 151,
Charny-Lirec, Fief de 81, 85
Charron, Fief 81, 85
Châtelets, Fief des 81, 86
Châtelets, Rivière des 86
Chaudière 30, 32
Chaudière, Chutes de la 129
Chaudière, Sault de la 129
Chazel, Lac 127
Chebukto 67
Checoutimi 20
Chegoutimit 133
Chegoutimy 20, 144
Chenaux, Coulée des 46
Chéno, Rivière 34
Chéticamp 69
Chevalerie, Fief de la 81, 152
Chevaulx, Rivière de 21
Chibougamau 34, 35, 57
Chicoutimi 8, 20, 27, 35, 126, 132
Chigoubiche, Lac 33, 38, 62, 149
Chischedec, Rivière 21
Chukotat 34
Cinq, Rivière du 28
Cinq-Mars, La pointe 83, 85
Cive, Pointe de la 89
Clay Rivers 69
Coaticook 34, 62
Cod Bay 99
Coeur, Lacs en 29
Cole Head 101, 105
Cole Rapids 101, 104, 105, 153, 154
Colle, Chute à la 104
Colle, Rivière à la 102, 103, 153,
Condé, Cap de 81, 83, 85
Contrecoeur 11
Cormier, Lac 127
Corossol, Île du 149
Coteau-du-Lac 19
Coteau-Landing 58
Coteaux, Les 85
Côte-des-Chênes, Ruisseau de la 147
Côte du Fond, La 85
Côtes, Les 85
Couldres, Isle es 9
Coudres, Isle aux 9, 27, 147, 148
Coulée, La 14
Cousapsigan, Rivière 143, 158
Crais-Crais 53
Craque-Raie 53
Crevasse, La 85
Crochets, Rapides des 55, 150
Croix, Pointe de la 85, 150
Cross Point 59, 150
Curé-Paquet, Quai du 85
Cushing 19

D

Danneau, Pointe à 84, 85
Daphine, Rivière 83, 85
D'Argenson, Lac 33, 38
Dasserat, Lac 128
Dauphin, Rivière 83, 85
Dauphine, Rivière 80, 82, 83, 85
Deauville 12
Debec 119
Delphine, Rivière 83, 85
Demoiselle, Cap 68
Démon, Ruisseau du 159
Désert, le 87
Désormeaux, Lac 40
Despair, Cape 150
Destor, Lac 128
Deux-Montagnes, Lac des 10
Diable 146

Disraeli 19
Doda, Lac 33
Dodasaganaigane, Lac 33
Dolphine, Rivière 83, 87
Domaine, Le 87
Domaine, Chemin du 87
Dosquet 11
Du Chêne, Rivière 148
Duchesne, Rivière 148
Drummondville 19, 67
Dufresnoy, Lac 128
Dumesnil, Fief 87
Duparquet, Lac 128
Duparquet, Rivière 128
Dutchman Rapids 55, 150

E

East Bicoque Island 54
Écorces, Lac des 33
Église, Anse de l' 87
Église, côte de l' 87
Eiffel, Pic 70
Elbow Island 148
English Lake 27
Entre-Côtes, Les 87
Entrelacs 10
Escalana 150
Escoumins 16, 35
Escuminac 16
Espoir, Cap d' 150
Esquimaux, Rivière des 150
Etechemins 18
Expanse, Lac 24

F

Fabre 11
Fame Point 150
Famine, Rivière 148
Farm Point 19, 27
Father Point 32, 33
Faubourg des Tuyaux, Le 87
Ferme, Côte de la 87
Fermont 10
Fillion, Côte à 87
Fleur, Rivière à la 87
Fleurimont 59, 150, 151
Fond, Le 87
Fonds, Les 87
Fontaine, Ruisseau à la 87
Fontainebleau 12
Forestville 25, 35
Fort, Anse du 87
Fort-Garry 68
Fort George 8
Fort George, Rivière de 41
Fort-Rouge 68
Fort-Rouillé 68
Fort-William 70
Fort-York 68
Foulon, Anse au 33, 60
Fourneau, Mont du 24
Fournière, Lac 128
France Prime 74
Franklin 149
Franquelin 149
Fraserville 69
Fredericton 69
Freya, Pic 70
Frigate, Pt. 57
Frontière, Lac 27

G

Gargantua, Cap et Rivière 70
Gaspé 8, 35, 57, 97
Gauty, Lac 22
Gavarnie, Cirque de 114
Géants, Rivière des 144
Genévriers, Île des 24
Génie, Île du 144
Gentilly 12
Gespeg 8
Glacial, Lac 24
Gobeil, Côte à 87
Goose Cape 33
Gosselin, Rivière 28
Gouffre, Baye du 18
Gouffre, Rivière du 9

Goynish 62
Grand-Calumet 19
Grand-Coteau, Le 87
Grande-Baye 17
Grande-Côte, La 87
Grande Coulée, La 46
Grande-Île, La 29, 87
Grande Rivière, La 28, 40, 41, 131
Grand Homme, Lac du 159
Grand-Mère 8, 35, 148
Grand-Morne 28
Grand-Remous 35
Grange, Butte de la 87
Grantham 19
Great Bull Island 149
Great Pond 57
Green, Lac 30, 60
Green Island 67
Grondines 10, 19, 120
Gros Diable, Lac du 159
Gros-Morne 19
Grossardière, Arrière-fief de la 81, 87, 152
Grosse-Boule, Île 149
Grosse-Île 29, 107
Grosse-Pointe 87
Gtatosag 20

H

Ha! Ha! 19, 30
Halifax 67
Harricana, Rivière 33
Harricanaw 33, 124, 151
Harricanaw, Rivière 131
Harrington Lake 33, 151
Haut de Saint-Pierre 88
Haut de Sainte-Famille 88
Havre-Saint-Pierre 150
Heimbal, Contrefort 70
Hêtrière, L' 88
Hochelaga 8, 18, 57, 67, 95, 96, 123
Hochelaga, Grand fleuve de 74
Hogue, Lac 27
Hollandais, Rapides du 55, 150
Honfleur 12, 69
Honguédo 15, 18, 121
Hospitalières, Fief des 81, 88
Hudson, Baie d' 61, 120, 157
Hudson, Détroit d' 120
Hull 19, 35, 67
Hurons, Fort des 88

I

Iberville 11
Ikuriaq, Rivière 136
Île-à-la-Crosse 68
Illuvigaujaq, Montagne 136
Imilik, Pointe 136
Inoucdjouac 8
Iqaluppilik, Lac 136
Iqiattavialuk, Lac 136
Isle-de-France 70
Islet, L' 88
Issoudun 12, 69
Iviriktoit, Archipel 25
Ivujivik, Localité 136

J

Jacques-Cartier, Rivière 28
Jaisple 122
James, Baie 151
Jean-Baptiste, Côte chez 88
Joannès, Lac 128
Joli, Mont 14, 35
Jonglerie, Rivière de la 143
Jupitagan, Rivière 20

K

Kabonga 61
Kachikaki, Lac 33
Kajakanikamak, Lac 128
Kakameonan, Rivière 128
Kakinokamak, Lac 128
Kamoukawkiti, Lac 128
Kamouraska 34, 61

Kamshigama, Lac 32
Kamshigarrian, Rivière 128
Kaniapiscau, Lac 61, 131
Kaniapiskaw, Rivière 33
Kaopasho 34
Kaopatina, Lac 33
Kaposhposhchichi-tichichikapogen, Portage 53
Kapotagen 148
Ka-wé-no-te 96
Kebec 119, 120
Kebecke 120
Kebecq 120
Kebek 120
Kécarpoui 124, 125
Kedgwick, Lac 132
Keibecke 120
Kekeko, Lac 128
Kempt, Lac 60, 130, 156
Kennebec 119
Kénogami 16, 133
Kewagama, Lac 128
Kewagodoongojioon, Lac 128
Kiawashiamika, Lac 33
Kiekkiek, Lac 127
Kinojévis, Lac 126, 132, 157
Kinojeviskaskatik, Lac 126, 132
Kinougami, Lac 133
Kipitisatanan, Lac 128
Kitchener 70
Kitchisagan, Lac 131
Kokomis 8, 17
Koksoad, Rivière 34
Koktak, Rivière 29
Koukoudjés, Archipel des 140, 144, 145
Krakrès 53
Kugluk, Anse 29
Kuugaaluk 16
Kuugaq, Rivière 135
Kuuguluq, Rivière 135
Kwichkwichaba-dumwachow 126

L

L'Abord-à-Plouffe 11
Labrador 9
Lac-des-Plages 40
Lac-Etchemin 57
La Chine 10
Lachine 10
Lachute 19
Lachute-le-Moulin 60
Lachute-Mills 60
Lac-la-Biche 68
Lac-la-Ronge 68
Lac-Manitou 158
Lacolle 10, 101, 102, 153
Lacolle, Rivière 102, 104, 105
La Colle Falls 104, 153
La Descente-des-Femmes 18
Lafleur, Rivière à 88
La Jetée 147
Lajeunesse, Lac 21, 28
Lalemant, Rapides 55, 56, 150
La Macaza 57
La Malbaie 10
Lamas baje 99
La Motte, Lac 128
L'Anse-à-Fugère 56
L'Anse-Pleureuse 10
La Pause, Lac 128
La Reine, Rivière 128
La Repousse 12
Larks Point 33
Larue, Étang 88
La Sainte-Famille 88
La Tuque 10
Laurentides, Les 76
Laval 11, 35
Laval, Rapides de 55
Laval-Ouest, Rapides de 55
Lavaltrie 11
Laverdière, Anse à 88
Le Bic 10
Leda, Pic 70
Le Grand-Étang 57
Lemoine, Lac 128
Lennox, Mont 24

Lenôtre, Lac 33
Les Cèdres 58
Les Fourches 67
Les Hauteurs-de-Rimouski 60
Lesquemin 18
Lévy, Pointe de 18
Lièvre, Rivière du 57, 131
Lilliput, Monts 70
Limoilou 12
Linière, Rivière 32
Litalien, Lac des 147
Little Bull Island 149
Lochaber 19
Logan, Mont 60
London 69
Long, Lac 22, 37, 38, 69
Lotbinière 11
Loup, Rivière du 32, 148
Loups, Lac des 33
Ludovica 120
Lyautey 70

M

Macamic 151
Macdonald, lac 27
Magdalen, River 57
Magog, Lac 148
Maheu, Fief 81, 88
Maheu, Lac à 88
Maheu, Rivière 80, 88
Maheux, Rivière 88
Mailasikkut 8, 41
Makamik 151
Maladies, Îles aux 29
Malartic, Lac 128
Malbaie, Baie de 99
Malbaie, La 19, 58, 69, 97, 99, 100, 153
Malbay 100
Mal Bay 99
Maligne, Rivière 68
Malpèque, Baie de 152
Mamailudzani, Baie 25
Manche-d'Épée 18
Mangin 70
Manicouagan, Lac 9, 62
Manicouagan, Rivière 33
Manicouagane 33
Manikouagan, Lac de 9, 131
Manikouaganistikou, Grande rivière de 9, 131
Manitou 8, 17, 31, 32, 139, 140, 141, 142, 145, 146, 158
Manitounagook 158
Manitounouc, Île 141
Manitousipi 139
Maniwaki 35
Manoir, Le 88
Manouane 31
Mantane 8
Manto 8, 141, 146
Mantouchiche 141
Mantowi ministuk 140
Maple Grove 19
Marais, Montagne des 147
Maranda, L'anse 88
Maranda, Grotte 89
Maranda, La pointe 89
Maranda, Roche 89
Maranda, La roche à 82, 89
Marbre, Antre de 144, 158
Marie-Le Franc, Lac 32, 70
Marmoutier 151
Mars, Rivière à 53
Martin River 150
Martre, Rivière à la 150
Mascouche 60, 157
Mashaqaro 126
Maskinongé 16, 96, 130, 157
Masquaro 133
Massacre, Île au 54
Matagami 27, 127, 151
Matane 18, 130, 151
Mataniskwewak 132
Matapédia 33, 133
Matapédiac 33
Matapegiag 133
Matashibou 16

Matchi-Manitou, Lac 8, 17, 140, 142, 158
Mattawagosik, Lac 128
Mauersmünster 151
Maul Bay 99
Mauvide-Genest, Manoir 89
Mayne River 74
Mazamasquahegon, Lac 132
Mazana, Lac 132, 157
Mécatina 124, 125
Mékinac 16
Mémorobka, Lac 148
Memphrémagog 148
Mésakigam 147
Mesnu, Fief de 89
Métabéroutin 67
Métabéroutine 57
Métapiloténosépi 57
Métis 133
Michipicoten 67
Mijizowaja, Lac 24, 147
Mille-Roches 12
Miners Brook 151
Mineurs, Ruisseau des 151
Mingan 16, 146, 158
Mingouche, Rivière 145
Minigo, L'Île 67, 81
Miscouche, Pointe 152
Mishiguish, Lac 128
Mistassini 8, 16, 21, 24, 31, 32, 129, 130, 132, 147, 148
Mitan, Le 89
Mitiq, Lac 136
Mitis 133
Moisie, Rivière 21
Moisy, Rivière 21
Molues, Baie des 97, 100
Moncouche 20
Moncton 70
Monstre, Île du 140
Montauban 12, 69
Mont-Louis 11, 69
Montmorency, Cap de 17
Montmorency, Sault de 11
Montmorency, Falls 33
Montpellier 12
Montréal 10, 35, 67, 96, 123, 147,
Montreal, Sault de 95
Montreal del Campo 96
Montereale 96
Montréal-les-Sources 96
Montreal River 96
Morand Rocks 89
Morne 28
Mornégilde 28
Morts, Pointe aux 55, 150
Morues, Baye des 98
Moselle, Cap de 68
Mouchalagane 33
Mouille-Pieds 12
Moul Bay 99
Moulin, Chemin du 89
Moulin, Pointe du 89
Moulin, Rapides du 55, 150
Moulin, Rivière du 89
Moulin, Route du 89
Moulin de l'Arbre Sec 89
Mousseau, Lac 33, 151
Mousseau (Harrington), Lac 38
Moyie 68
Mud Rivers 69
Muraille, La 14
Murray Bay 33, 58, 69
Muskwaro 126, 133
Musquaro 126, 133

N

Nabésipi, Lac 23
Nabésipi, Rivière 23
Nadicousti 121
Nanurtuuq, Colline 136
Napoléon, Rocher 89
Narruniup Kuunga 136
Narsaaluk, Vallée 135
Nasaujaq, Colline 136
Nastapoka, Rivière 29
Natagan 124, 131, 151
Nâtâkwan 121

Natashquan 62, 74
Natigôsteg 121
Natiscosti 121
Natiscotec 121
Nauligarvik, Rivière 29
Nawapitechin, Rivière 128
Némaskaw 132
Némiscau 132
Nemisco 133
Neoskweskow 132
Newagama, Lac 128
New-Westminster 69
Niagara, Chutes du 69
Nialiup Tasinga 136
Nicabau, Lac 28
Nichicun, Lac 133
Nid de Corbeau, Le 89
Nitchequon 133
Noeud, Lac 27
Noire, Rivière 37, 60
Nord, Grève du 89
Nord, Mer du 28
North-Bay 69
Notre-Dame 13
Nottaway 124, 131, 151
Nouveau-Brunswick 64, 69
Nouvelle-Beauce, La 12
Nouvelle-Écosse 69
Nuluarniavik, Lac 136
Nuns' Island 38, 60
Nuvuk, Pointe 135

O

Obaoca, Baie 33
Obaokanana, Baie 33
Obasca, Lac 32
Obatawguish, Lac 128
Obikoba, Lac 151
Oblats, Lac des 38
Oboskotéagwaskik 132
Octave, Rivière 126
Ogarsiovik, Passage 25
Oies, Cap aux 33
Oies, Lac aux 21, 28
Oignons, Pointe aux 84, 89
Oka 16, 20
Okikeska, Lac 128
Okikodosek, Rivière 128
Okow 33
Old Lac Salé Island 24
Onikam 148
Onze, Morne du 28
Opémisca 124, 131
Orléans, Banc d' 89
Orléans, Île d' 11, 67, 75, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 89, 107, 109, 111, 115, 120, 149
Orléans, Pointe d' 83, 90
Osiksko, Lac 128
Oskélanéo 150
Otibane 157
Ottawa 67, 126
Ouaiseaulx, Isle aux 17
Ouaouagosic, Lac 134
Ouapitagone 62, 124
Ouasiemsca 34
Ouelle, Rivière 28, 149
Ouest, Pointe 89
Ouiatchouan 62
Ouiatchouane, Rivière 62
Ourangabéna, Lac 148
Ousassacouté 58
Outardes, Rivière aux 131
Outremont 10
Ovale River 148

P

Parent, Lac 151
Paris 69
Pascalis, Lac 159
Paspébiac 35
Passage, Ruisseau 33
Patirtuk, Rivière 29
Passagewa, Ruisseau 33
Pasteur, Lac 70
Pavillon, Battures du 90
Pavillon, Pointe au 90
Pelé, Coteau 147
Pélerins, Les 149

Pémonca, Rivière 144, 159
Pendant, Le 90
Penouïl 19
Percé 13, 35, 113, 155
Percé, Mont 113
Percée, Isle 13
Peritibistokou, Rivière 131
Petit, Anse à 90
Petit-Cap 84, 90
Petit-Coteau, Le 90
Petit-Diable, Lac du 146
Petite-Boule, Île 149
Petite-Lièvre, Rivière 32
Petite-Nottaway, Rivière 24
Petit Manitou, Rivière 141
Pétronille, Pointe 90
Piakouagamy, Lac 147
Pic, Pointe au 18
Pied de la Côte, Le 90
Pied de Saint-Roch, Le 90
Pieds-Brûlants, Portage des 33
Pierre, L'anse à 90
Pierrefonds 12
Pike River 59
Pikouagami, Lac 131, 157
Pilavvik, Pointe 136
Pilgrim, Islands 149
Pillage, Baie du 28
Pinata, Baie 33
Pinataocou, Baie 33
Pincourt 19
Pisquid, Rivière 152
Pitchitaouichetz, Rivière 148
Plages, Lac des 40
Plamorganne, Rivière 145
Plante, Pointe chez 90
Plante, Pont 90
Plante, Ruisseau 90
Platon, Pointe 53
Plessisville 11
Plonge, Lac la 68
Plongeurs, Baie des 128
Pohénégamook 127
Poilus, Mont des 70
Point-du-Jour 53
Pointe, La 90
Pointe-à-la-Croix 59, 150
Pointe-à-la-Frégate 19, 57
Pointe-à-la-Mule 12
Pointe-à-la-Renommée 150
Pointe-aux-Esquimaux 150
Pointe-aux-Trembles 10
Pointe-Claire 10
Pointe-Gatineau 67
Poitras, Lac 33
Pont, Au 90
Pont-de-l'Île 90
Pontgravé 90
Pont-Viau 11
Portage, Lac du 27
Portage-la-Prairie 67
Port-Daniel 21
Porte-Lance, Pointe à 90
Pot-au-Beurre, Rivière 90
Pot-aux-Fleurs, Rivière 90
Poulter, Lac 33
Prairies, Rivière des 60, 95
Preissac, Lac 128
Prêtres, Route des 90
Priam, Lac 70
Provence 70

Q

Qamaniryak, Lac 29
Qarlek, Anse 29
Qarliik, Baie 29
Qikirtaujaq, Pointe 136
Qingannguaq, Colline 136
Qirnituq, Cap 135
Qu'Appelle 68
Quarantaine, La 29
Quadrato, Golfo 74
Quatawamkedgewick, Lac 132
Québec 8, 34, 61, 76, 120, 129, 130
Québecq 120
Quebeio 119

Quebeq 119, 120
Quelibec 119
Quiash, Lac 25
Quévillon, Lac 32
Qurlutuq, Chute 135
Qutirjuaq, Rivière 135

R

Rabast, Cap de 18
Raimbault, Rivière 32
Rang-Nord 90
Rang-Sud 90
Rapid, Rivière 24
Rapide Blanc, Réservoir du 145
Raux, Lysle Aux 108
Real, Monte 95, 96
Reaux, Île aux 107
Réaux, Île aux 108, 110
Regina 69
Rémigny, Lac 151
Repentigny 11, 18
Restigouche 133
Richelieu, Le 11
Richelieu, Cap 18
Richmond, Gulf of 157
Rigolets, Les 90
Ristigouche 131
Rivière-du-Loup 69
Rivière-la-Fleur 90
Rivière-Lafleur 80, 91
Roberge, Lac 29
Roberval 35, 70
Robillard, Lac 27
Robin, Ruisseau 14
Roc, Isle au 108
Rocher, Lac 131
Rocher-Déboulé 68
Roche-qui-Trempe-à-l'Eau 68
Roland, Brèche de 114
Roldan, Salto de 114
Rond, Lac 29, 40, 69
Ros, Isle aux 109
Rots, Isle aux 109
Rowland Hill Mountain 113, 155
Roxton Pond 19, 27
Royal, Mont 95
Royer, Pointe chez 91
Ruau, Île au 108, 109, 111
Ruaux, Île aux 107, 109, 110, 155

S

Sabec 119
Sable, Lac au 40
Sacré-Coeur, Morne 28
Saguenai 18
Saguenay 8, 125, 130
Saincte Croix 120
Sainct Laurens, Baye 12, 17, 74, 76
Sainct Louys, Sault 12
Saint-André-du-Lac-Rond-de-Désormeaux 40
Saint-Antoine, Rivière 18
Saint-Athanase 12
S. Barnabé, Lac de 131
Saint-Bernard-de-Lacolle 101, 102, 153
Saint-Coeur-de-Marie, Morne 28
Sainte-Anne 13
Sainte-Anne, Mont 14, 113
St. Anne's Mountain 113
Sainte-Barbe-de-la-Famine 148
Sainte-Catherine, Rivière 28
Sainte-Famille 80, 82, 91
Sainte-Famille, Route de 91
Sainte-Famille-d'Orléans 91
Sainte-Geneviève, Baie 28
Sainte-Hélène, Île 12, 18
Sainte-Marie, Île 92
Sainte-Marie, Rivière 28
Sainte-Marie-du-Sault 67
Sainte-Pétronille 80, 83, 84, 92
Sainte-Pétronille, Pointe de 83, 84, 92
Sainte-Théodosie-Calixa-Lavallée 13
Sainte-Thérèse-de-Lisieux 13

Sainte-Victoire-de-Sorel 13
Saint-Eustache 13
Saint-Faustin 12
Saint-Fidèle 13
Saint-François 13, 80, 82, 83, 91
Saint-François-de-Sales 91
Saint-François-d'Orléans 91
Saint-Gabriel 59
Saint-Gabriel-de-Brandon 59
Saint-Georges-Est 13
Saint-Henri-de-Mascouche 60
Saint-Honoré 13
Saint-Jean 13, 80, 82, 153, 157
Saint-Jean, Lac 131, 144, 147
Saint-Jean, Rivière 57, 120, 146
Saint-Jean-de-Cherbourg 13
St. John River 57
Saint-Joseph 13
Saint-Joseph-de-Deschambault 13
Saint-Lambert 12
Saint-Laurent, Baie 28
Saint-Laurent, Fleuve 67, 73, 75, 76, 107, 119, 143, 154, 155
Saint-Laurent, Golfe du 12, 17, 33, 73, 126, 129, 139
Saint-Laurent, Pointe de 91
St. Lawrence River 67
Saint-Léon-le-Grand 13
Saint-Louis 13, 81
Saint-Louis, Rivière 91
Saint-Marc, Pointe 92
Saint-Marc-du-Lac-Long 13
Saint-Mars, Pointe 92
Saint-Martin 13
Saint-Maurice, Le 13, 143, 145
Saint-Pâtri, Trou 92
Saint-Patrice, Route 92
Saint-Patrice, Ruisseau 92
Saint-Patrice, Terrasse 93
Saint-Patrice, Trou 45, 92, 115
St. Patrick Hole 92
Saint-Paul 81, 92
Saint-Paul, Rivière 150
Saint-Paul-de-l'Arbre-Sec 92
St. Pauls Bay 33
Saint-Pierre 13, 80, 82, 92
Saint-Pierre, Lac 18, 46
Saint-Pierre-d'Orléans 92
Saint-Pierre-de-Véronne, à Pike River 59
Saint-Pierre-et-Saint-Paul 92
Saint-Sulpice 10
Saint-Tite-des-Caps 13
Saint-Ulric-de-Matane 13
Saint-Valentin 12
Salaberry-de-Valleyfield 58
San Lorenço, Grand rio 74
San Lorenzo, Gran fiume 74
Sasaganigan, Lac 151
Sasiana 34
Saskatchewan, Rivière 69
Sault-au-Mouton 35
Sault-au-Récollet 10
Sault-Sainte-Marie 18, 67
Saumur, Lac 23
Sauvages, Rivière des 148
Saverdun 12
Sawyerville 19
Sayabec 119
Scaswaninepus, Lac 148
Schefferville 11
Scotstown 67
Scott 19
Senneterre 124, 131, 151
Sept-Îles 33, 35, 53, 149
Sept Ysles 9
Seven Islands 33
Shacewantegou 67
Shashuko 20
Shawbridge 19
Shawenegan 133
Shawinigan 33, 35, 58, 133
Shekatimi 20
Sherbrooke 19, 35, 67

Shibougamoo 34
Shikashkuatagamau 132
Shi-shi-shi, Rivière 128
Shushupitagan 20
Sillery 69
Simard, Lac 24
Siplos 122
Soeurs, Île des 38, 60
Sorel 11, 35, 68
Sqatteck 58
Stadacona 120
Stadaconé 15, 120, 121
Stanbridge 19
Sud, Chenal du 107
Sud, Rivière du 148
Surqutak 34

T

Tabac, Lac 33
Tabachouanane, Lac 33
Table 113
Table à Roland, Sommet 113, 115
Table à Rolant, Sommet 115
Table à Rolland, Sommet 114
Table de Roland, Sommet 113, 114, 155
Table Roulante, Sommet 114
Tadoussac 18, 20, 35, 130
Tailla 18
Takareit, Lac 25
Takwa, Mont 34
Tambegwilnou, Passe du 140, 144
Tapanee 34
Tapani 34
Taschereau, Pont 92
Taserdjuaruseq, Lac 25
Tasiaalujjuag, Lac 135
Tasiat, Lac 135
Tasiujaq 7, 136
Tasurak, Rivière 40
Tatoushak 20
Taureau, Le 92
Taureau, Pointe du 92
Tchéchasipi, Rivière 41
Tchéno, Rivière 34
Tchichémanitou ouitchchouap 139
Tchishasipi, Rivière 131
Témiscaminguc 8, 57, 156
Témiscouata, Lac 148
Terrebonne 10
Tête-Jaune 68
T'hadoushab 20
The Cedars 58
Thetford 19
Thiballier, Rivière 128
Three Rivers 32
Tiblemont, Lac 32
Tignish, Rivière 152
Tikaaguti, Cap 136
Tiohtià:ke 96
Tiohtià:ke Tsi 96
Tiphore, Lac 27
Tobin, Rivière 148
Toledo River 57
Toquéco, Mont 34
Torngat, Monts 8, 136, 145
Toronto 68
Totochak 20
Touladi 62
Touladie 57, 62
Touradi 62
Tourelle 10, 18
Tourmente, Cap de 9, 18, 79
Tracadigetche 57
Tracadie, Baie de 152
Traverse, Passage de la 107, 109, 155
Traverse, Pointe 93
Trécarré, Le 93
Trémoy, Lac 128
Trenche, Rivière 32
Tring 19
Trois-Étages, Lac à 27
Trois-Pistoles 10, 18, 54
Trois-Pistoles Rivière des 29, 148
Trois-Rivières 32, 35, 57, 67, 69
Trois Soeurs, Les 14
Trout, Lac 60
Truite, Lac de la 22, 37, 60

Tuladi 62
Tuniit, Île 126, 140, 145
Tupirvialuk, Camp saisonnier 136
Tuurgait, Caverne 136
Tuurngatuuq, Île 136, 145
Tuvak, Baie 29
Two Mountain Lake 67

U

Uakanatsi, Lac 149
Ukiallivik, Pointe 136
Umiannguaq, Pointe 136
Ungava 144
Upirngivik, Pointe 136
Upton 19
Urpilik, Île 135
Ursulines, Fief des 81, 93

V

Vache, Ruisseau à la 93
Val-d'Or 10
Valhalla, Montagnes 70
Vancouver 70
Veillon, Roche à 33
Verchères 11
Verdun 12, 69
Vert, Lac 22, 29, 30, 32, 37, 60, 69,
Verte, Anse 93
Victoria, Lac 131
Victoria, Rivière 24
Victoriaville 19, 69
Ville-Marie 57, 95, 96
Villemenon, Lille de 96
Villemontel, Rivière 128
Villeneuve 11

W

Wabano 17, 140, 142, 145
Wabanoni, Lac 158, 159
Wabaskoutyunk, Lac 120
Wabaskus, Lac 128
Wabassee 34, 62
Wabassi 34
Wabistan, Lac 33
Wabistane, Rivière 33
Wabozsipi, Rivière 57, 131
Waconichi, Lac 149
Wakwanichi, Lac 149
Wakwunitche, Lac 149
Wapouchakamouk 140, 144, 158
Wapoush 29
Wapus 148
Wapusanan 148
Wapustagamoo 34
Wapustagamou 34
Washicoutai 34, 58, 124
Washiemska 34
Washis, Lac 25
Washsheecootai 34
Washikuti 34
Wassacootei 34
Watsheeshoo 34
Watshishou 34
Wawa, Lac 26
Wawanichi, Lac 149
Wepustukujat 119
West Bicoque Island 54
Wetgate, Lac 21, 28
William-Henry 68
Windigo 8, 31, 140, 142, 145, 146, 159
Windigo, Rivière 143, 158
Windigo Ouest, Rivière 60
Winding, Ruisseau 159
Winnipeg 67, 68
Wisik, Mont 24
Wivanhoe, Île 145
Wolf Lake 33
Wolfe Cove 33
Wolfe's Cove 60, 151
Wolstenholme (Saint-Louis), Cap 151

X

Xavier, Lac 32

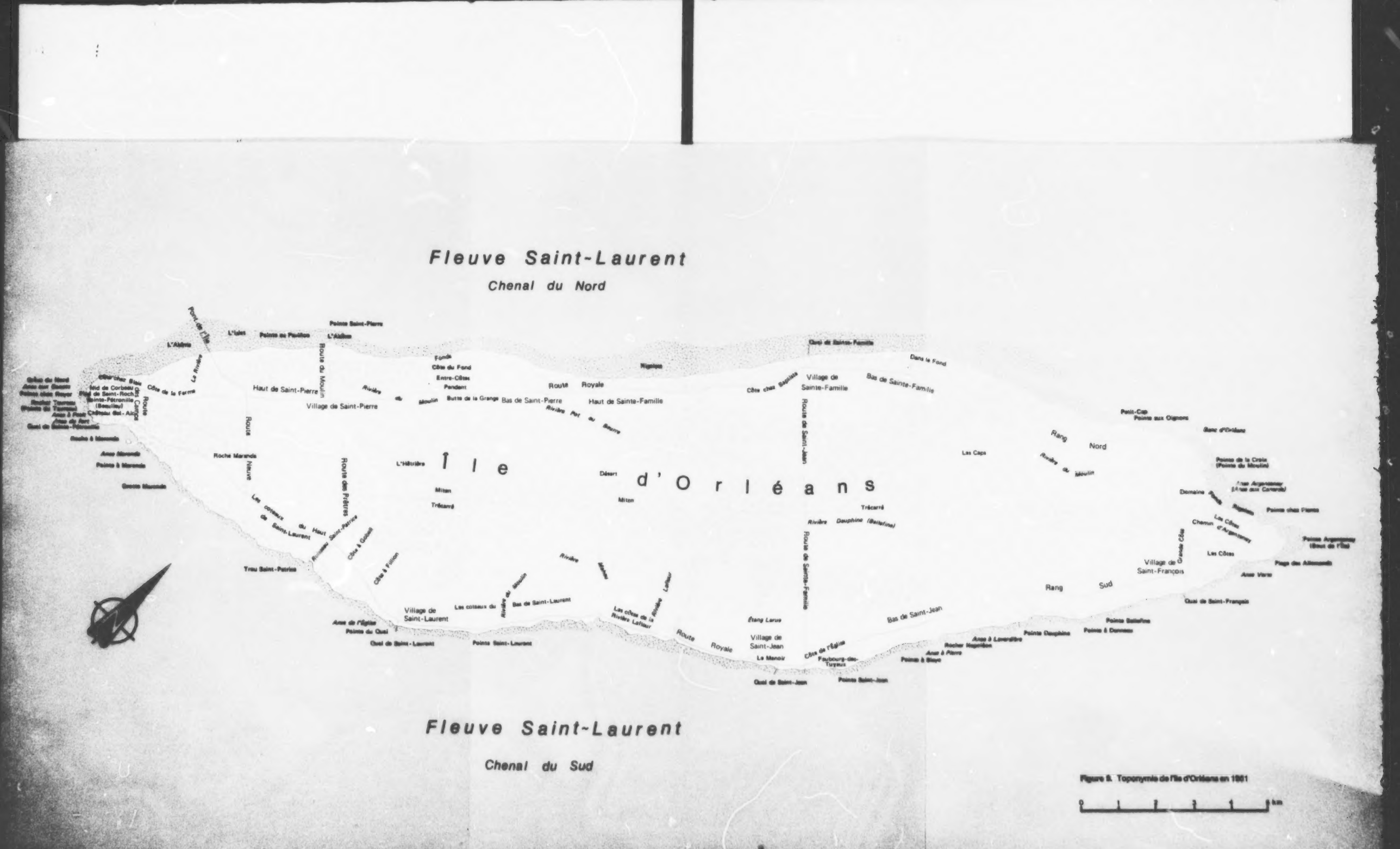
Fleuve Saint-Laurent
Chenal du Nord
Île d'Orléans
Fleuve Saint-Laurent
Chenal du Sud
Pointe Saint-Pierre
L'Islet
Pointe au Pauillon
L'Aldée
Route du Moulin
Haut de Saint-Pierre
Village de Saint-Pierre
Fonds
Côte du Fond
Entre-Côtes
Pendent
Butte de la Grange
Bas de Saint-Pierre
Route Royale
Haut de Sainte-Famille
Côte chez Baptiste
Village de Sainte-Famille
Bas de Sainte-Famille
Dans le Fond
Route de Saint-Jean
Petit-Cap
Pointe aux Oignons
Rang Nord
Les Caps
Rivière du Moulin
Pointe de la Croix
Pointe du Moulin
Pointe chez Florin
Les Côtes
Village de Saint-François
Rang Sud
Quai de Saint-François
Pointe Dauphine
Pointe à Dumais
Bas de Saint-Jean
Étang Larue
Village de Saint-Jean
Côte de l'Église
Faubourg-des-Tuyaux
Quai de Saint-Jean
Pointe Saint-Jean
Village de Saint-Laurent
Les côtes de la Rivière Lafleur
Rivière Lafleur
Bas de Saint-Laurent
Quai de Saint-Laurent
Pointe Saint-Laurent
Route des Prêtres
Côte à Gilbert
Côte à Filion
Les coteaux du Haut de Saint-Laurent
Rivière Saint-Patrice
Trou Saint-Patrice
Roche Maranda
Rivière
Côte de la Ferme
Route
Pointe du Pilier
Le Rivage
Côte du Nord
Anse aux Sauvis
Pointe chez Royer
Roches Tournes
Pointe du Tournois
Anse à Foye
Anse du Port
Quai de Saint-Pétronille
Route à Maranda
Anse Maranda
Pointe à Maranda
Grosse Maranda
Côte chez Blais
Nid de Corbeau
Pied de Saint-Roch
Sainte-Pétronille (Beaulieu)
Château Bel-Air
Côte des Cangs
Pointe Saint-Pierre
L'Aldée
Trécarré
Rivière Dauphine (Batiscan)
Rivière
Mitan
Désert
Trécarré
Mitan
Trésarré
Étang
Rivière
Rivière
Rivière